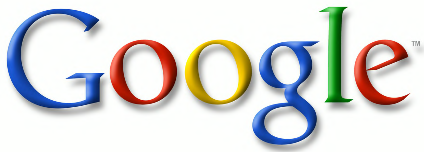
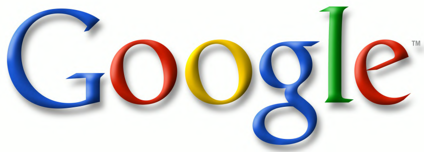







STANFORD UNIVERSITY
LIBRARIES



L'E

CONSERVATEUR

SUISSE.

Cet ouvrage se vend,

A Paris, chez Brunot-Labbé, libraire.
A Lyon, chez Blache et Boget, libraires.
A Genève, chez Manget et Cherbuliez, libr.
A Zurich, chez Orell Fussly et comp. libr.
A Bâle, à la librairie Schvaighauser.
A Arau, chez Sauerlænder, impr. libraire.
A Berne, chez J. J. Bourgdorfer, libraire.
A Fribourg, chez Schmidt, libraire.
A Neuchâtel, chez Madame Fauche-Borel, Imp. Lib.



C.G.f.

LE TRIUMVIRAT HELVÉTIQUE
ou le dévouement héroïque des vertueux
FÜRST d'Uri, STAUFACHER de Schvitz, et ANDERHALDEN d'Undervald,
pour le glorieux affranchissement de leur Patrie.

LE CONSERVATEUR SUISSE,

OU

RECUEIL COMPLET DES ÉTRENNES HELVÉTIENNES.

ÉDITION AUGMENTÉE.

TOME V.

A LAUSANNE,

Chez Louis Knab, Libraire.

1814.



DULCIS ET PATRIAE FACTA REFERRE LABOR.

CONTINUATION DES SOUSCRIPTEURS.

MM. Baup, pharmacien, à Vevey.
Grande bibliothéque de Berne.
Fréderic Blondel, négociant, à Lausanne.
Chuard, pasteur, à Roche.
Constançon, d'Orbe.
L. Curtat, ministre, à Lausanne.
Daguet, commissaire, à Fribourg.
De Diesbach, (Théodore) de Belle-Roche, à Fribourg.
Dumont, étudiant, à Lausanne.
Fournier, avocat, à Fribourg.
Francillon-Mercier, à Lausanne.
Joye, chanoine, à Fribourg.
Porta, de Cully, chirurgien.
A. L. F. Reymond, étudiant.
Schwaller, libraire, à Soleure.
Steiger, de Reggisberg-Tastel, à Berne.
Mme de Wyllading.

TABLE

DES PIÈCES CONTENUES DANS CE CINQUIÈME VOLUME.

Fin de la table du cinquième volume.

LE CONSERVATEUR SUISSE,

OU RECUEIL COMPLET DES ÉTRENNES HELVÉTIENNES.

ESSAI SUR LE LAC LÉMAN.

I.

INTRODUCTION.

Je crois être utile, sur-tout à nos jeunes compatriotes du canton de Vaud, en leur faisant connoître avec quelque détail le grand et beau lac qui orne leur pays : je vais donc en donner la description, en y insérant tout ce qui m'a paru propre à intéresser l'amateur d'antiquités, d'histoire naturelle, de géographie ancienne et moderne : comme rien n'attache plus à sa

patrie que d'être bien au fait de ce qui la regarde sous tous les rapports, il importe de l'étudier avec plus de soin que précédemment, et je desire que cet *essai* contribue à la faire mieux connoître : j'aurois pu sans doute le rendre plus long et plus érudit... mais j'ai préféré de le resserrer dans de justes bornes, d'autant plus que plusieurs de mes lecteurs se plaindront déjà de la prolixité et du ton scientifique de quelques-uns des articles de ce précis.

II. SITUATION.

Le lac Léman est situé entre le 24 l 10 ll et le 25 de longitude, à compter de l'île de Fer, et entre le 46 l 12 ll et 46 l 31 ll de latitude septentrionale. Il s'allonge de l'est à l'ouest dans une large vallée, qui sépare les Alpes du Jura. Sa plus grande longueur en droite ligne, de Villeneuve à Genève, est de 33670 toises de France; ce qui fait 14 lieues et trois quarts environ, de 25 au degré. Sa plus grande largeur, entre Rolle et Thonon, est de 7500 toises, ou de trois lieues et un quart. Sa surface est de près de 26 lieues quarrées. Son élévation au-dessus du niveau de la Méditerranée est de 1126 pieds. Sa profondeur varie beaucoup; mais elle est

en général plus grande là où les côtes qui le bordent sont plus hautes et plus escarpées ; par conséquent la partie inférieure du Léman, du côté de Genève, où l'on ne trouve jamais au-delà de 300 pieds d'eau, est beaucoup moins profonde que la partie supérieure, du côté de Villeneuve, où l'on a mesuré 950 pieds, vis-à-vis des rochers de Meillerie ; et c'est là qu'on présume être sa plus grande profondeur. On a comparé la forme de notre lac à celle d'un croissant, dont les cornes inégales seroient émoussées ; mais cette ressemblance n'est point exacte, et se trouve plus dans l'imagination que dans la réalité. Les bateliers appellent *petit lac*, la partie étroite qui s'étend du cap d'Yvoire à Genève ; et nomment *grand lac*, la partie considérablement plus large d'Yvoire à Villeneuve. — Le Rhône, sorti des glaciers de la Fourche, forme des sources qui sont à 4267 pieds au-dessus du niveau du Léman, et vient se jeter par trois embouchures dans ce lac à son extrêmité orientale : il en ressort à l'extrêmité opposée, et traverse à son issue la ville de Genève.

Le Léman, dont Voltaire a dit, *mon lac est le plus beau*, a toujours en effet passé pour le premier en beauté des lacs de l'Europe. Il n'y a que celui de Constance

qui puisse peut-être lui contester cette primauté, parce qu'il se vante d'un ornement qui manque absolument au nôtre ; je veux parler de deux îles, qui le coupent et le diversifient admirablement. Mais la limpidité des eaux du Léman... la grandeur de son bassin découpé comme en festons... la forme gracieuse de ses rivages sinués de golfes et de promontoires... les Alpes majestueuses dont il est encadré à l'orient et au midi... l'immense variété d'aspects, pris soit des hauteurs qui le dominent, soit des bords et des divers points de sa surface... les effets superbes que produisent sur cette humide nappe, et les tempêtes bruiantes qui l'agitent quelquefois, et le calme qui l'applanit comme un miroir, où les paysages environnans se répètent avec une vérité qui semble les doubler... les reflets lumineux dont la lune argente ses eaux durant les belles nuits d'été... toutes ces choses donnent au Léman un charme, qui à bon droit lui mérite sa célébrité. Il comptoit naguères cinq Etats pour ses riverains, et voyoit flotter sur ses ondes paisibles les pavillons de France, de Berne, de Vallais, de Savoye et de Genève; mais depuis que la France a réuni la Savoye, Genève et le Vallais,

le Léman n'arrose plus que les rivages de deux pays... la France et la Suisse.

III. *Cartes Géographiques; Auteurs.*

Il a paru un grand nombre de cartes du Léman, depuis la naissance de l'art topographique jusqu'à nos jours, dont quelques curieux seront bien aises de trouver ici la liste.

1. Dans la *Cosmographie de Munster*, in-folio, publiée depuis 1550 en allemand, en latin, en français, en italien.

2. Dans la chronique Suisse de *Stumpf*, 1606, en allemand.

3. Dans le petit atlas de *Mercator*, 1709, chez Ondt, à Amsterdam.

4. Par Dominique *Alphane*, sans date.

5. Par J. B. *Urinthius*, gravée par J. Leclerc, 1619.

6. Par *Jaques Goulart*, dans le grand atlas de *Blaw et Jansson*, 1630.

7. Dans les cartes de France, par *Tassin*, 1633.

8. Par *Giacomo de Rossi*, en italien, sans date.

9. Par *Théodore Borgonius*, dans le théâtre de Piémont et Savoye, sans date.

10. Dans les délices de la Suisse, 1714, 1730, 1778.

11. Par *Antoine Chopy*, Lyon 1730 ; dans l'histoire de Genève par *Spon* ; puis corrigée en 1740, par *Micheli du Crest.*

12. Dans les mémoires sur l'ancienne Suisse de *Bochat*, par *Loïs de Chesaux*, 1749.

13. Par *Grenier*, Londres 1760.

14. Par *André Duri*, 1765, en italien.

15. Par *Rizzi Zannoni*, 1766, dans le grand atlas de la Suisse.

16. Dans la géographie de la Suisse, par *Fuesslin*, et dans le petit atlas Helvétique ; c'est le raccourci de la précédente.

17. Par *Kitchin* en anglais, se trouve dans *Keate account of Genève*, 1768.

18. A la tête des voyages dans les Alpes par de *Saussure*, tome I, 1780.

19. Par *Mallet*, dans la carte de la Suisse Romande, 1781 : c'est la meilleure de toutes, absolument nécessaire à quiconque veut étudier la géographie du canton de Vaud.

Outre les cartes imprimées ci-devant énumérées, il y en a plusieurs manuscrites dans diverses collections : de plus, dans toutes les cartes génerales de la Suisse, dans celles du canton de Berne, dans celles de Savoye et de Franche-Comté, ce lac et ses environs se trouvent plus ou moins exactement dessinés.

Quoique aucun auteur n'ait encore publié une *histoire* complette du Léman, comme nous en avons des lacs de Zurich, de Lucerne, etc., cependant plusieurs écrits et morceaux remarquables ont paru sur le nôtre, dont les principaux venus à ma connoissance sont :

— *Description exacte du lac de Genève*, en anglais, dans le septième volume des *Transactions Philosophiques*, 1672. On présume que ce morceau bien fait, mais trop abrégé, est du fameux botaniste Jean Ray, qui voyageoit en Suisse à cette époque.

— Remarques faites par *Fatio de Duiller* *sur l'histoire naturelle des environs du lac de Genève*; dans *Spon*, histoire de Genève, tome IV, édition in-12 : ce morceau est très-estimé et mérite de l'être.

— Lettre concernant le lac Léman, *Journal Helvétique*, Juin 1741.

— Remarques sur le lac Léman, *Journal Helvétique*, Août 1746; ces deux pièces sont attribuées à Baulacre, bibliothécaire de Genève, et renferment quelques observations et anecdotes curieuses.

— Trombe observée sur le lac de Genève par Jallabert, dans les *mémoires de l'académie des sciences de Paris*, 1741.

— Lac de Genève; dans les tableaux topographiques de la Suisse, tome II, édit.

in-4° : cet article est en majeure partie tiré des remarques de Fatio et de l'Helvétie ancienne et moderne, par Plantin, chap. XIV, qui traite des deux grands lacs de la Suisse.

— Le célèbre professeur de Saussure a donné des détails aussi justes qu'intéressans sur l'histoire naturelle du Léman et de ses bords, dans le premier volume de ses voyages dans les Alpes.

— Razoumowsky, dans son *histoire naturelle du Jorat et de ses environs* (Lausanne 1789), a inséré quelques chapitres à consulter, principalement sur la zoologie et la minéralogie *Vaudoises.*

— On peut recueillir plusieurs renseignemens utiles et agréables sur le Léman, dans les différens voyageurs et naturalistes qui ont écrit de la Suisse.

— Il est à regretter qu'on n'ait pas imprimé un discours latin, qui se voit dans quelques bibliothèques, intitulé *Louanges du lac Léman*, et attribué à Emanuel Couvreu de Vevey : quoique très-bref, il contient des notices assez exactes.

C'est dans ces diverses sources et dans des notes qui me sont particulières, que j'ai puisé les matériaux de cet essai ; et je témoigne ici ma juste reconnoissance à tous ceux dont les ouvrages instructifs ont

facilité un travail, qui leur appartient plus qu'à moi.

La poésie a aussi chanté notre lac et ses charmans rivages : tous les gens de goût connoissent et savent par cœur l'*Epître de Voltaire sur le Léman*, si souvent imprimée, et si digne de sa muse par les détails enchanteurs qui la caractérisent... Après cela, on ose à peine citer une pièce de 440 vers, intitulée *le Léman*, insérée dans les *poésies Helvétiennes* (Lausanne 1782), et destinée à décrire et à célébrer les beautés poétiques de ce lac.

IV. *Nomenclature.*

Le plus ancien auteur qui en parle est Jules-César dans ses Commentaires ; il ne lui donne d'autre nom que *Léman* : après lui, Pline le naturaliste, Pomponius Mela, Ammien Marcellin, l'appellent de la même manière ; excepté que le dernier n'emploie pas le mot de *lac*, pour le désigner comme les autres, mais celui de *marais*. Lucain en fait mention dans ce vers si connu....

Deseruere cavo tentoria fixa Lemanno.

Et Ausonne, dans son poëme sur Nar-

bonne, le décore du titre plus pompeux que vrai, de *Père du Rhône.*

Quâ rapitur præceps Rhodanus genitore Lemanno.

L'*Itinéraire d'Antonin* changea le premier cette ancienne dénomination, et lui substitua celle de lac de *Lousonne*; et celle de *Lacus Losannete* parut ensuite dans la *table Théodosienne.* Vers le milieu du IXe siècle, les *Annales de St. Bertin* l'intitulèrent la *mer du Rhône* : depuis 3 à 4 cents ans, il fut plus connu, non-seulement en français, mais en allemand (*Genfersee*), en italien (*Lago di Genevra*), et dans les autres langues vivantes, sous le nom de *lac de Genève*, parce que c'est la plus grande et la plus célèbre des villes bâties sur ses bords; et non point, comme l'a prétendu l'antiquaire Spon, parce que Julius Brocchus avoit fait cadeau de ce lac aux Genevois. Il est vrai que ce Romain, revêtu de plusieurs dignités militaires, civiles et religieuses, *donne des lacs au peuple de Genève*, ainsi que l'atteste une inscription conservée jusqu'à nos jours, et qui se voit à l'hôtel-de-ville. Mais pour peu qu'on connoisse la langue latine et qu'on soit exempt de préjugé, on sait qu'à Rome le mot *Lacus*, quand il étoit

employé sans aucune épithète géographique, signifioit des *réservoirs*, *destinés à l'utilité publique* : ainsi quand Pline dit qu'*Agrippa fit* 700 *lacs pendant son édilité*, cela ne doit s'entendre que de fontaines et d'autres amas d'eau coulante ou jaillissante ; ainsi l'inscription de Brocchus veut dire tout simplement, que ce Romain établit à ses frais des fontaines dans Genève, et les donna aux habitans.

Maintenant le nom de *Léman* reprend ses droits, comme plus ancien, plus sonore, plus poétique et plus conforme à l'esprit du jour, que celui de *lac de telle ou telle ville*, bâtie dans son voisinage. Nous ne chercherons point l'original du mot *Léman* dans un Roi de ce nom, compagnon d'Hercule, que la *chronique Vaudoise*, entr'autres fables, nous dit avoir régné sur ses bords : mais son étymologie se trouve naturellement dans *Lim* ou *Lem*, mot *celtique*, qui signifie eau, rivière, lac, et qui est également la racine du Léman en Suisse, du Limen, grand lac dans le voisinage de l'Obi, du Limmath, rivière qui sort du lac de Zurich, etc. Aussi Strabon désigne le nôtre par le mot de *Limné*, et Ptolomée par *Liméné*. Les Romains ayant pénétré jusqu'à ses rivages, lui conservèrent son nom indigène, en y

ajoutant la terminaison latine; car avant de devenir leur conquête, l'ancienne Helvétie étoit habitée par des peuples d'origine *celtique*, qui parloient un idiôme de cette langue, jadis si répandue, et dont il reste encore tant de traces sensibles dans les divers patois du Pays-de-Vaud, du Vallais et de la Savoye. Les Druides, dont les premiers Helvétiens professoient la religion, avoient une vénération particulière pour les eaux, l'un des objets de leur culte; et ils donnèrent en conséquence à ce superbe bassin un nom générique, comme étant à leurs yeux le lac par excellence.

V. *Antiquités*.

Quand les Helvétiens, subjugués par César et ensuite par Cecina, virent leur pays devenir province Romaine, et qu'eux-mêmes obtinrent le titre de *citoyens Romains*, leurs vainqueurs attirés par la beauté du site, par la salubrité de l'air, par le desir du repos loin du tumulte de la capitale, par la proximité de l'Italie et la facilité de passer dans les Gaules et dans la Germanie, se fixèrent en grand nombre sur les bords rians du Léman; ils y conduisirent des colonies; ils y introduisirent leur culte; ils y laissèrent divers

monumens, qui de nos jours encore attestent et leurs travaux et leur séjour dans cette charmante contrée. Deux grands chemins établis par eux favorisèrent le commerce en aidant aux communications. L'un, qui venoit d'Italie, passoit par le mont Pennin, maintenant le grand St. Bernard, traversoit le bas Vallais et la plaine d'Aigle, longeoit le Léman de Villeneuve à Vevey; puis s'en écartant, se portoit par Moudon sur Avenches, long-tems chef-lieu de notre nation : l'autre, qui venoit des Gaules, entroit par le pas de l'Ecluse et par Nion; puis s'élevant sur les collines supérieures au *Léman*, gagnoit Orbe, et se dirigeoit le *long* du lac de Neuchâtel sur Bienne, Pierre pertuis et l'*Auguste des Rauraques* (Augst). Les restes de cette dernière voie Romaine sont encore connus dans le Pays-de-Vaud, sous le nom de *Chemin de l'Etraz* (via strata). Un troisième chemin allant de Nion à Vevey, joignoit en suivant le lac les deux précédens. L'*Itinéraire d'Antonin*, qui rapporte les distances de ces divers lieux, et les colonnes milliaires qui en font mention, sont aussi exacts qu'ils peuvent l'être, à une époque où les localités exigeoient de grands détours, dans un pays moins cultivé qu'à présent, et par conséquent plus hérissé d'obstacles.

qui étoient dans le port de Genève restèrent à sec Ce phénomène n'est pas fort sensible sur les bords qui correspondent à la plus grande largeur du lac ; mais il s'apperçoit sans peine et souvent de Nion en-bas. On a inventé diverses hypothèses pour expliquer ces *seiches* : la plus probable, et sûrement la plus ingénieuse, les attribue à des nuages électriques, qui attirent et soulèvent les eaux du lac, ramenées ensuite par leur propre poids à leur niveau ordinaire : les *seiches* pourroient aussi être causées par des variations très-subites dans la pesanteur de l'air, qui occasionneroient un flux et reflux momentané, en exerçant une pression inégale sur les divers points de la surface du lac.

On y a observé des courans assez rapides, qui montent en certains temps et descendent en d'autres : mais on ne connoît encore ni les causes de ces courans, ni les périodes de leur variation. On a vu aussi des trombes considérables paroître sur divers points du Léman, entr'autres vis-à-vis de St. Saphorin : ce phénomène est rare et de courte durée, quoiqu'il soit bien constaté.

Les bateliers du lac y comptent huit vents principaux, dont voici les noms en langage du pays : la *bise*, qui vient du nord ; le *séchard*, du nord-est ; le *molan*, de l'est ;

la *vaudaire* ou le *bornan*, du sud-est; le *vent* proprement dit, qui souffle du sud; le *vent de l'Ecluse*, du sud-ouest; *le vent de Bourgogne*, de l'ouest; et le *joran*, du nord-ouest. Le vent du sud et le *séchard* règnent le plus souvent; la *vaudaire* est dangereuse, et excite par fois des tempêtes depuis Morges à Villeneuve, d'autant plus à craindre, qu'elles arrivent par bourrasques et sans qu'on s'y attende.

Dans le courant d'octobre et de novembre, le Léman et ses rivages sont fréquemment couverts d'un brouillard épais, qui se dissipe le soir pour reparoître le lendemain: quelquefois ce brouillard s'élevant au-dessus du lac, reste suspendu; de manière que voilant seulement les montagnes d'alentour, on voit clairement sa surface et ses rivages. Quand l'air a été purifié par de grandes pluies, les montagnes qui l'environnent paroissent beaucoup plus près qu'elles ne le sont réellement. Le lac offre aussi des illusions d'optique, causées par les différentes refractions des rayons visuels; ainsi quelquefois les bateaux et les corps éloignés semblent être en l'air au dessus des flots; tandis que d'autres fois on croiroit ces objets plus enfoncés qu'ils ne le sont en réalité: ce qu'on explique par la différence qui se trouve pour l'œil, entre la

surface apparente et sa surface véritable.

Le Léman ne gêle jamais comme d'autres lacs de la Suisse ; seulement dans les plus grands froids ses bords sont pris de glace : dans le rude hiver de 1709, sa surface ne gela pas au-delà de 400 pas du rivage autour de Genève. Quelquefois il fume en hiver, parce que la température de ses eaux est beaucoup plus douce que celle de l'air supérieur, et se tient ordinairement à 6 ou 7 degrés au-dessus de la congélation du thermomètre de Reaumur. Le fond du lac est plus froid que la surface, puisqu'à 312 pieds de profondeur on n'a trouvé que 8 degrés, tandis que la surface en donnoit 15. Strabon, Mela, Pline, Ammien Marcellin, et d'après eux plusieurs auteurs de différens siècles jusqu'à nos jours, ont avancé dans leurs écrits que le Rhône traverse le Léman, et en ressort sans jamais mêler ses eaux avec les siennes. C'est là une de ces fables grossières, que les principes d'une physique plus saine, et sur-tout l'expérience, démentent évidemment. Il suffit, pour s'en convaincre, d'observer que ce fleuve arrive dans le lac très-trouble et chargé d'un limon jaunâtre, et qu'il en ressort à flots limpides et épurés de tout amalgame étranger. Il est vrai qu'à demi-lieue de son entrée dans le lac,

l'eau du Rhône se distingue encore, soit par un reste de courant, soit parce qu'elle n'a pas totalement déposé les sables, terres et fragmens d'argile dont elle est chargée. Elle en laisse même à son embouchure un dépôt qui a considérablement grossi depuis quelques siècles; la preuve en est le village de Port-Vallais (*portus Vallesiæ*), situé jadis sur le rivage, dont il est maintenant éloigné d'environ demi-lieue. Il est même à présumer, que ce sont les sédimens déposés à la longue par ce fleuve, qui ont formé la vallée d'Aigle, de St. Maurice à Villeneuve, marécageuse en plusieurs endroits, et toute composée de couches parallèles de sable et de limon, où l'on trouve une infinité de fragmens de coquilles fluviatiles.

VII. *Histoire naturelle.*

Un court précis de ce que le Léman et ses rivages offrent à l'observateur dans les trois règnes animal, végétal et minéral, ne peut qu'intéresser nombre de lecteurs; et je vais le donner d'après nos meilleurs naturalistes : pour les animaux, j'ai mis le nom de *Bomare* suivi du nom classique de *Linné* en latin, renvoyant à leurs ouvrages pour de plus amples détails : après

ces deux noms, j'ajouterai en parenthèse le nom du pays en patois, s'il y en a un qui me soit connu.

(a) *Quadrupèdes.*

Il n'y a proprement aucun animal de cette classe qui habite le Léman à demeure ; mais sur ses bords se trouvent fréquemment :

1°. La loutre, *mustella lutra* (Rolla); elle hante les plages solitaires, ne vit que de poissons et d'écrevisses, et pèse jusqu'à 30 livres.

2°. Le rat d'eau, *mus amphibius* (Rolletta); il fréquente sur-tout l'embouchure des ruisseaux, vit de frais de poisson, et d'insectes aquatiques, et peut être mangé, ainsi que la loutre.

(b) *Oiseaux.*

Avant que les bords du Léman fussent aussi peuplés, il y avoit beaucoup plus d'espèces d'oiseaux qu'à présent : on pourroit, par des observations plus suivies, en grossir la liste ; car tous les naturalistes conviennent que l'ornithologie de notre lac n'est pas encore parfaitement connue.

1°. Balbusard, *falco ossifragus* : cet oi-

seau, qu'on appelle aussi *aigle de mer et corbeau pêcheur*, ne vit que de poissons, et se trouve quelquefois du côté de Villeneuve.

2°. Martin pêcheur, *alcedo hispida*, appelé aussi *merle bleu*, *meunier*, (gerce), est, selon Buffon, le plus bel oiseau de l'Europe, et se voit assez souvent le long de nos rivages.

3°. Oie sauvage, *anas anser*, de passage, séjourne quelquefois à la tête du lac et dans les marais du voisinage.

4°. Cygne, *anas cygnus* : cet oiseau si vanté se montre de temps à autre en hiver sur le Léman, où il étoit jadis à demeure.

5°. Canard siffleur huppé, *anas fistularis cristatus*, vient du nord en hiver sur notre lac.

6°. Sarcelle, *anas querquedula*, assez commune dans les plages marécageuses.

7°. Canard sauvage, *anas Boschas*, arrive du nord par troupes en hiver sur le lac, où on le chasse au fusil ou à l'appat.

8°. Harle ou grand plongeon, *mergus merganser*, rare ainsi que les deux suivans.

9°. Harle huppé, *mergus serrator*, de passage.

10°. Petit harle huppé, *mergus albellus*, (la piette).

11°. Petit lorgne, *colymbus imer*, sur les côtes de Savoye.

12°. Plongeon à gorge noire, *colymbus arcticus*, oiseau de passage qui nous vient du nord, et s'arrête peu.

13. Grebe cornue ou colymbe, *colymbus cristatus*, pond dans un nid flottant fixé aux roseaux, et donne une fourrure d'un blanc argenté, autrefois recherchée. Elle devient rare.

14. Petite grebe à oreilles, *colymbus auritus*, à la tête du lac.

15. Grebe, proprement dite, *colymbus urinator*, vit, ainsi que les précédentes, de petits poissons et de plantes aquatiques.

16. Cormoran, *pelicanus carbo*, pêcheur très-habile, mais peu commun sur notre lac.

17. Petit cormorand ou nigaud, *pelicanus graculus*, très-rare.

18. Mouette cendrée, *larus canus*, à l'embouchure des rivières; on peut la manger.

19. Goëland gris, *larus fuscus*, ainsi que le précédent, vit de poissons et d'animaux morts.

20. Grande hirondelle de mer, *sterna hirunda* (beju), enlève le petit poisson en rasant la surface des eaux : très-commune.

21.

21. Hirondelle de mer noire, *sterna fissipes*, rare.

22. Hirondelle de mer tachetée, *sterna nævia*, vient du nord en hiver.

23. Cicogne, *ardea ciconia*, se promène par fois sur les bords marécageux de Vidi et de Villeneuve.

24. Heron, *ardea cinerca*, pêche avec son long bec sur les rivages solitaires et bas.

25. Aigrette, *ardea gerzetta*, très-rare; St. Gingolph.

26. Butor, *ardea stellaris*, dans les marais du rivage : en plongeant son bec *dans la* fange, il pousse une sorte de mugissement, qui l'a fait appeler par le peuple *bœuf de marais*.

27. Heron blanc, *ardea alba*, rare; bouches du Rhône.

28. Courli verd, *tantalus fascinellus*, rare et bel oiseau.

29. Bécassine, *scolopax gullinago*, (chevrelle) dans les marais attenans au lac.

30. Courli, *scolopax arquata* (corlieu) de passage.

31. Demi courli, *Scolopax phæopus*, (crenet) du côté de Genève.

32. Chevalier, *scolopas calydris*; il est de passage.

33. Guignette, *tringa hypoleucos*, (bécassine du lac) se prend au mois d'août sur des gluaux plantés dans le lac : Versoye.

34. Alouette de mer, *tringa cynclus*, (Bécasseau) n'est pas rare.

35. Petite alouette de mer, *Tringa cynclus minor*, peu commune.

36. Pluvier doré, *Charadrias pluvialis* : embouchure de la Venoge.

37. Echasse, *Charadrias hymantopus* ; marais de Villeneuve.

38. Guignard, *Charadrias Morinellus* ; gibier exquis ; il va par troupe et il est de passage.

39. Huitrier, *Hæmatopus ostralegus*, très-rare, et venu par hasard des côtes de la mer ; il ne vit que de coquillages.

40. Poule d'eau, *Fulica fusca*, vit et niche dans les parages couverts de roseaux.

41. Macreuse, *Fulica aterrima*, plonge sans cesse pour prendre des insectes aquatiques.

42. Plongeon, *Fulica chloropus*, assez commun, vit de poisson qu'il prend en plongeant.

43. Ralle d'eau, *rallus aquaticus*, habite les rivages humides et solitaires,

où il vit d'insectes et de grains, comme le suivant.

44. Marouette, *rallus porzana*, (Girardine) assez fréquente.

45. Perdrix de mer, *glareola pratincola*, oiseau de rivage, assez rare.

46. Merle d'eau, *sturnus cinclus*, oiseau solitaire, hante l'embouchure des ruisseaux écartés.

47. Ortolan des roseaux, *emberiza schœniclus*, habite parmi les joncs.

48. Hirondelle de rivage, *Hirundo riparia*, fréquente les rivages du lac pour chasser les insectes (Grison.)

49. Bergeronnette de printemps, *Motacilla flava*, commune sur les bords humides.

50. Lavandière *ou* hochequeue, *motacilla alba*, par-tout sur les rivages du Léman. L'attachement de cette jolie espèce d'oiseau pour ses petits, est constaté par le trait suivant; un de ces *Hochequeues* avoit fait son nid dans une barque stationnée au port des Pierrettes, près de Vidy. Cette barque ayant été employée par une nombreuse compagnie pour faire le tour du lac, l'oiseau n'abandonna point sa couvée, pendant tout le voyage qui dura plusieurs jours, volant sur le rivage pour chercher de la nourriture à

ses petits, et la leur apportant sans s'effrayer : chacun respecta le repos de la jeune famille, et admira ce trait d'amour maternel.

(c) *Amphibies.*

Cette classe est peu nombreuse dans les eaux ou sur les bords du Léman.

1. Tortue d'eau douce, *testudo lacustris* : on prétend qu'il y en a quelques-unes près des bouches du Rhône ; du reste on ne peut nier que cet animal ne soit en Suisse, car il est avéré que le petit lac de Wyden (canton de Zurich) en nourrit un grand nombre dans ses eaux solitaires.

2. Crapaud, *rana bufo.*

3. Grenouille verte, *rana temporaria.*

4. Grenouille commune, *rana esculenta.*

5. Crapaud de marais, *rana bombyna* (Bo.)

6. Lésard gris, *lacerta agilis* (Lisette ou Gremillette) dépose souvent ses œufs dans les sables du rivage.

7. Lésard d'eau, *lacerta aquatica*, commun dans les petits ruisseaux près du lac.

9. Salamandre fluvine, *lacerta sala-*

mandra, se trouve dans les fosses et flaques du rivage.

9. Serpent d'eau, *coluber natrix*, (Charbonnier, couleuvre à collier, anguille de haye) est assez fréquent dans les fossés de Vidy, de Villeneuve. Il est démontré que sa morsure n'est point dangereuse.

10. Couleuvre commune, *coluber vulgaris*, dans les lieux fourrés près du lac.

11. Couleuvre chatoyante, *coluber versicolor*, dans les fossés et lieux humides : elle diffère peu de la précédente, dont elle n'est peut-être qu'une variété.

12. Vipère, *coluber berus*, se trouve quelquefois parmi les rochers des rivages de la Vaux et de Meillerie ; très-venimeuse.

13. Anvoye, *anguis fragilis*, (orvet, serpent borgne,) il a les yeux extrêmement petits ; ce qui a fait croire qu'il étoit aveugle : ce reptile ne fait aucun mal, et se brise comme du verre, quand on le frappe : fréquent sur les rivages humides.

14. Petite lamproye, *petromyson branchiale*, (petite percepierre) très-rare, à l'embouchure de quelques ruisseaux de la côte de Savoye. C'est à tort que l'on a prétendu que la *grande Lamproye* (Pe-

tromyson fluviatile) étoit dans le Léman. On ne la trouve que dans les lacs de Neuchâtel, de Constance, et dans la Tosse, la Thur et autres rivières qui se jettent dans ce dernier. L'une et l'autre sont un mets fort recherché.

(d) *Poissons.*

On connoît assez bien toutes les espèces de poissons qui habitent les eaux du Léman. Mais il y a encore beaucoup de recherches à faire, pour que l'*ichthyologie* ne soit pas bornée à une simple nomenclature: dans ce but, il faut surtout consulter nos pêcheurs, qui en savent plus que les Naturalistes.

1. Anguille, *muræna anguilla*, autrefois assez commune, maintenant très-rare; du côté de Villeneuve.

2. Lotte, *gadus lotta*, (Moteille) très-recherchée; elle habite les profondeurs; sa fécondité est prodigieuse; on a compté dans un seul individu jusqu'à 28,000 œufs. On la pêche sur-tout en hiver.

3. Chabot, *cottus gobio*, (Chassot) sous les pierres à l'embouchure des ruisseaux.

4. Perche, *perca fluviatilis*, abondant et estimé.

5. Persegue, *perca cernua*, (perche dorée à queue fourchue) plus rare et plus petite que la précédente.

6. Loche, *cobytis tænia*, (moustache, groummeliette) parmi les pierres à l'embouchure des ruisseaux, entre Cully et Vevey.

7. Truite, *salmo trutta*: beaucoup du côté de Villeneuve.

8. Truite saumonée, *salmo lacustris*: celles du Léman ont une grande célébrité: on en a pris de 60 livres.

9. Petite truite saumonée, *salmo fario*, habite les torrens des Alpes, et descend quelquefois jusqu'au lac.

10. Ombre chevalier, *salmo umbla*; ce poisson, l'un des plus délicats, se prend sur-tout en hiver: on en a vu de 3 pieds de long.

11. Féra, *salmo fera*. Ce poisson ne se trouve guères que dans notre lac, où l'on en pêche en été par milliers: il est des temps où l'on n'en prend point, et l'on croit qu'alors il se retire dans les profondeurs; il a, dit-on, en petit ses émigrations et ses passages comme le hareng.

12. Besole, *salmo besola*. Cette espèce n'est pas encore bien définie.

13. Lavarette *ou* pallée, *salmo lava-*

rettus (plate), se trouve dans le golphe de Thonon, et rarement dans les autres parties du lac.

14. Umble, *salmo thymallus*, délicat et recherché : les plus gros sont de 6 liv.

15. Brochet, *esox lucius* ; très-vorace ; il ne se nourrit que d'autres poissons, et en détruit beaucoup : ainsi que le suivant, il peut vivre un siècle.

16. Carpe, *cyprinus carpio*, assez commun, pèse jusqu'à 30 livres, et renferme quelquefois au-delà de 30000 œufs.

17. Barbeau, *cyprinus barbus*, très-rare dans notre lac. Ses œufs, ainsi que ceux de la Lotte, sont purgatifs.

18. Tanche, *cyprinus tinca*, peu estimé, vit dans la vase.

19. Meunier, *cyprinus cephalus*, (chevenne) se tient parmi les rocailles ; il en est du poids de 30 livres.

20. Breme, *cyprinus brama*, à l'embouchure des rivières.

21. Grislagine, *cyprinus grislagine*, (vengeron.) Ce poisson méprisé, ainsi que le suivant, n'est presque employé que comme amorce, pour prendre le brochet.

22. Goujeon, *cyprinus gobio*, (vairon) ; il vit dans la fange.

23. Able ou Ablette, *cyprinus alburnus*, très-rare dans le Léman : ses écail-

les d'un blanc argenté entrent dans la composition des fausses perles.

24. Gardon, *cyprinus rutilus* (Roffa); peu commun : une partie de son corps est couleur de cinabre.

25. Naze, *cyprinus nasus.* Ce poisson peu estimé remonte par grandes troupes du lac dans les rivières.

26. Bordelière, *cyprinus ballerus*, ressemble au précédent, et se tient ordinairement le long des bords : c'est de là que vient son nom français.

27. Dobule, *cyprinus dobula*, rare, et ne passe guères une livre.

28. Dard ou Vaudoise, *Cyprinus leuciscus*, se tient volontiers près de la surface de l'eau, et va d'un lieu à l'autre, avec la vîtesse d'un trait.

29. Veron, *cyprinus phoxinus* (bambele.) Ce poisson peu recherché a de belles couleurs variées, et se tient le long des bords.

(e) *Insectes.*

Dans cette classe si nombreuse, je me bornerai à indiquer les espèces qui habitent dans les eaux ou sur les eaux du Léman, et le long de l'extrême rivage, sans grossir ce catalogue des espèces commu-

nes, que l'amateur *d'insectologie* peut trouver dans tout le pays; la marque d'une croix † indique les insectes qui vivent toujours dans l'eau.

1. Tourniquet, *Gyrinus natator.* †

2. Charenson de marais, *curculio palustris.*

3. Cantharide à queue, *cantharis caudata.*

4. Lepture aquatique, *leptura aquatica.* †

5. Bupreste aquatique, *buprestes aquaticus.* †

6. Coccinelle de rivage, *coccinella riparia.*

7. Taupin ferrugineux, *Elater ferrugineus.*

8. Grand ditisque, *ditiscus piceus.* †

9. Ditisque bordé, *ditiscus marginalis.* †

10. Ditisque ponctué, *D. punctatus.* †

11. Ditisque de marais, *D. uliginosus.* †

12. Ditisque roux, *D. rufus.* †

13. Ditisque nageur, *D. natator.* †

14. Bouclier du rivage, *Silpha littoralis.*

15. Mante, *Mantis religiosa* (prie-Dieu,) rare, autour de Genève.

16. Meunier, *Tenebrio molitor*, dans les moulins.

17. Sauterelle à coutelas, *Grillus tettigonia.*

18. Criquet ensanglanté, *Grillus stridulus*, sables du lac sous Montreux.

19. Cigale à deux points, *Cicada bipunctata.*

20. Grande punaise à aviron, *Notonecta glauca.* †

21. Petite punaise à aviron, *Notonecta striata.* †

22. Scorpion aquatique, *Nepa cinerea.* †

23. Punaise de rivage, *Cimex riparius.*

24. Punaise nayade, *Cimex lacustris.* †

25. Punaise aquatique, *Cimex aquaticus.* †

26. Papillon de rivage, *Papilio rivularis.*

27. Papillon, *Podalirius.*

28. Papillon argus bleu, *P. argus.*

29. Papillon brun, *P. idas.*

30. Demoiselle, la Julie, *Libellula grandis.*

31. Demoiselle, la Louise, *L. Virgo.*

32. Demoiselle, l'Amélie, *L. Puella.*

33. Demoiselle, l'Eléonore, *L. Flaveola.*

34. Demoiselle, la Caroline, *L. Forcipeta.*

35. Ephémère diptère, *Ephemera dipteris.*

36. Ephémère vulgaire, *Eph. vulgaris.*

37. Ephémère à pieds blancs, *Eph. albipes.*

38. Ephémère jaune, *Eph. lutea.*

39. Ephémère blanche, *Eph. alba.*

40. Phrygane fauve, *Phryganea striata.*

41. Phrygane bariolée, *Phr. variegata.*

42. Phrygane à double queue, *Phr. bicaudata.*

43. Phrygane grande, *Phr. maxima.*

44. Phrygane printanière, *Phr. martia*: les *Phryganes* et les *Ephémères* vôlent presque toujours sur la surface du lac, et servent de nourriture aux poissons, qui s'élancent hors de l'eau pour les attraper.

45. Hémérobé perlé, *Hemerobius perla.*

46. Hémérobé jaune, *Hem. flavus.*

47. Oestre des bœufs, *Oestrus bovis.*

48. Tipule des lacs, *Tipula lacustris.*

49. Tipule variée, *Tip. crocata.*

50. Tipule à aîles panachées, *Tip. rivosa.*

51. Tipule noire, *Tip. atrata.*

52. Mouche des lacs, *Musca lacustris.*

53. Taon des bœufs, *Tabanus bovinus.*

54. Taon verdâtre, *Tab. virescens.*

55. Taon de la pluie, *Tab. pluvialis.*

56. Azyle à plumes, *Azylus pennipes.*

57. Cousin commun, *Culex pipiens.*

58. Bombyle bichon, *Bombylius major.*

59. Bombyle moyen, *Bomb. minor.*

60. Podure aquatique, *Podura aquatica.* †

61. Araignée aquatique, *Aranea aquatica.*

62. Scorpion araignée, *Phalangium cancroides*; rare, sous les pierres des rivages humides.

63. Ecrevisse commune, *Cancer astacus.* †

64. Ecrevisse verte, *Cancer virescens*, très-rare dans le Léman; mais en grand nombre dans le lac de Bray; d'un goût meilleur que la précédente. †

65. Crevette des ruisseaux, *Cancer pulex.* †

66. Crevette épineuse, *C. spinosus.* †

67. Crevette des fossés, *C. stagnalis.* †

68. Monocle à queue retroussée, *Monoculus pediculus.* †

69. Monocle à queue fourchue, *Mon. quadricornis.* †

70. Monocle à coquille longue, *Mon. conchaceus.* †

71. Cloporte aquatique, *Oniscus aquaticus.* †

72. Scolopendre phosphorique, *Scolopendra electrica.*

73. Le Jule à 60 pattes, *Julus complanatus*: cet insecte, de même que le précédent, se trouve quelquefois sous les pierres des bords du Léman.

(f) *Vers et coquillages.*

1. Crinon *ou* Dragonneau, *Gordius aquaticus* ; mal sain quand on l'avale.

2. Sangsue limace, *Fasciola hepatica*, venimeuse.

3. Sangsue cornue, *F. cornuta.*

4. Sangsue de boutique, *Hirudo medicinalis* : en abondance dans les fossés du lac.

5. Sangsue brune, *Hir. sanquisuga.*

6. Sangsue noire, *Hir. staghalis.*

7. Ver aquatique, *Nereis acustris.*

8. Ver de poisson ou *Lerne*, *Lernea*, se trouve souvent dans les ouïes des brochets, lottes, etc.

9. Moule commune, *Mya pictorum*, coquillage d'eau douce, très-commun dans le lac.

10. Telline pisiforme, *Tellina pisiformis.*

11. Came des ruisseaux, *Tell. cornea.*

12. Came arrondie, *Tell. amnica.*

13. Moule des étangs, *Mytulus anatinus.*

14. Moule de rivière, *Myt. cigneus* ; plus rare que la précédente.

15. Planorbe à 4 spirales, *Helix planorbis.*

16. Planorbe à 5 spirales, *Hel. lacustris.*

17. Planorbe à 6 spirales, *Hel. vortex.*

18. Planorbe en tuile, *H. imbricatus.*

19. Grand buccin, *H. stagnalis.*
20. Petit buccin, *H. crassa.*
21. Radix, *H. auricularia.*
22. Buccin évasé, *H. pellucida.*
23. Bulle aquatique, *H. bulla.*
24. Nérite de rivière, *Nerita fluviatilis.*
25. Nérite fragile, *N. lacustris.*
26. Ancille patelle, *Ancylus lacustris.*
27. Patelle à bec, *A. Fluviatilis.* Bartholin, dans son poëme de l'*Austriade*, donne au Léman l'épithète d'*Ostrifer*, abondant en coquillages.
28. Eponge fluviatile, *Spongia fluviatilis*; dans les anses rocailleuses.
29. Polype verd, *Hydra viridis.*
30. Polype brun, *H. fusca.*
31. Polype gris, *H. grisea.*
32. Polype infundibuliforme. *H. stentorea.*
33. Protée, *Volvox globator*; il s'attache aux grenouilles.

Cette liste des deux cents animaux ci-devant énumérés, constitue le fonds de ce qu'on peut appeler la *Faune du Léman*; et j'espère que cette ébauche, fort imparfaite, donnera l'idée à quelque Naturaliste de la completter et de la perfectionner dans la suite.

(g) *Botanique.*

Il seroit inutile de donner ici une liste complète des *végétaux* qui naissent sur les rivages de notre lac : car comme il est bordé de tout genre de terrein, cultivé ou en friche, prés, champs, vignes, pâturages, forêts, haliers, rochers, marais, sables, glariers, murs, fossés, embouchures de ruisseaux venant des Alpes ou du Jura, il est de fait, que sans entrer plus de mille pas dans les terres, le *Botaniste* trouvera au moins 800 espèces : je me bornerai donc, pour la *Flore du Léman*, à offrir un catalogue d'environ 150 plantes, soit vraiment aquatiques, soit des moins communes qui croissent sur ce qu'on peut appeler l'extrême rivage. Les numéros sont ceux de Haller, dans son *nomenclateur.* Les noms sont ceux de la Marck dans sa *Flore Française* (3 vol. in-8) : j'y joins quelquefois le nom vulgaire ou du pays, en *italique.* L'indication de la ville ou du village le plus proche du bord où l'on trouve une plante, fera connoître son lieu natal : la lettre (O) désignera celles qui sont en usage comme *officinales* dans les Pharmacies ; et une croix distinguera les espèces qui, particulières à la Suisse, ne se trouvent pas dans *la Mark.*

34. Epervière ombellée. *Villeneuve.*

48. Epervière farineuse. Embouchure de la *Veveise* et des bayes *de Clarens.*

66. Séneçon de marais. *Villeneuve.*

76. Inule saunière. *Villeneuve.*

78. Inule aquatique. Bords marécageux. †

102. Camomille odorante. *Pully*; très-rare (o).

120. Bident penché. *Villeneuve.*

133. Tanaisie baumière. *Montreux* (o).

163. Sariette des Teinturiers. Bouches du *Rhône.*

218. Globulaire commune. *Clarens.*

220. Lycope de marais. *Villeneuve.*

221. Menthe pouliot. *Morges* (o).

222. Menthe à feuilles étroites. *Vidi*; rare (o).

226. Menthe ridée. *St. Saphorin. Beaume-d'eau* [o].

229. Menthe verte. *Vevey* [o].

250. Rosmarin. *Clarens. Romani* [o].

266. Galéopse Ladane, [variété à fleurs blanches, très-rare.] *Chillon.*

288. Germandrée aquatique. *Villeneuve. Scordium.* [o].

290. Utriculaire commune; au lieu dit les *Grangettes*, entre *Villeneuve* et les bouches du *Rhône.*

320. Pédiculaire des marais. *Villeneuve.*

328. Scrophulaire multifide. *Coppet. Vidi.*

329. Gratiole, ou herbe au pauvre homme. *Grangettes.* [o]

338. Muffliers des Alpes. Bayes de *Clarens.*

400. Baguenaudier. *Clarens. Pulli. Faux-Séné.* [o]

431. Gesse de marais. *St. Pré.*

443. Velar murailler. Murs *de la Vaud. Giroflée.* [o]

456. Tourelle velue. *Ouchi. Chillon.*

461. Sisymbre des bois. *Genthod.* †

471. Cresson parviflore, Glariers de *Villeneuve.*

487. Cameline aquatique. *Rolle.* †

503. Cranson officinal. *Boveret. Cochlearia. Herbe aux cuillers.* [o]

507 et 508. Passerage graminifore. Deux variétés. *Vevey.*

527. Macre flottante. *Villeneuve* : très-rare. [o]

531. Lilac. *Chamblande*, près de *Pulli.*

553. Callitric printannier. *Villeneuve.*

555. Callitric d'automne. *Versoix.*

573. Pervenche majeure. *Grandchamp*, près *Chillon.*

593. Heliotrope d'Europe. *Ouchi* [o].

596. Gremil violet *Allamand*, rare.

627. Centenille bassette. *Grangettes*, *rare.*

633. Menianthe trefflé. *Villeneuve. Trefle de marais.* [o]

649. Clore perfeuillée. *Versoix. Vevey.*

655. Plantain uniflore. *Villeneuve. Vidi.*†

662. Plantain sousligneux. *Genève; herbe aux puces.* [o]

673. Chèvrefeuille des bois. *Clamblande.* [o]

697. Campanule à feuille de pêcher. *Coppet.*

707. Samole aquatique. *Villeneuve.*

714. Caillelait de montagne. *Genève.* †

724. Caillelait bâtard. *Villeneuve.* †

735. Panicaut commun. *Ouchi. Vevey.*

756. Ænanthe aquatique. *Villeneuve.* †

762. Séseli glauque. Bouches du *Rhône.*

777. Berle à feuilles larges. *Villeneuve.*

780. Berle inondée. Bouches du *Rhône.*

781. Cicutaire aquatique. *Grangettes.* [o].

790. Radiaire majeure. *Glerolle. Astrance.* [o]

812. Gobelet d'eau. Bouches du *Rhône.*

832. Parnassie de marais. *Villeneuve.*

833. Rossolis à feuilles longues. Bouches du *Rhône*; très rare. [o]

842. Corrigiole des rives. *Vevey.*

843. Epi d'eau flottant. Dans *le lac.*

845. Epi d'eau feuilleté. Dans *le lac.*

846. Epi d'eau du *Léman.* † *Fava.* Il

couvre de grandes places assez avant dans le lac, et s'entortille aux jambes des nageurs, qui doivent y prendre garde.

847. Epi d'eau luisant. Marais *du rivage.*

848. Epi d'eau denté. Embouchure de la *Venoge.*

849. Epi d'eau pauciflore. Fossés de *Vidi.*

885. Céraïste aquatique. *Grangettes.*

891. Céraïste cotonneux. Sous *Vaitaux.*

896. Oeillet des fleuristes. Rochers de *St. Saphorin.*

902. Oeillet filiforme. *Cour* sous *Lausanne.*

905. Savonaire diffuse. *Chillon.* †

907. Savonaire rouge. *Chamblande.*

909. Savonaire rampante. *Rochers des bords du lac.* •

930. Bec de grue sanguin. *Coppet.*

934. Bec de grue livide. Le long du *Flon* sous *Lausanne.*

935. Bec de grue Helvétique. *Grandchamp.* †

948. Tamarisc décandrique. *Glariers de Villeneuve et de la Dulive.*

958. Orpin paniculé. *Genthod.*

961. Orpin glauque. Vieux murs de *Vevey.*

976. Saxifrage granulée. *Lutri.*

993. Volant d'eau à épi. *Genève.*

1001. Epilobe des glariers. Bouches de *la Veveyse et des Bayes.* †

1025. Laureole majeure. *Villeneuve.* Rare. *Garou.* [o]

1052. Tithymale verruqueux. *Chillon.*

1054. Tithymale de marais. *Villeneuve.*

1056. Réséda jaune. Sous *Pulli.*

1062. Pavot des Alpes. Entre *Portvallais* et le lac.

1066. Nénuphar jaune. Fossés de *Villeneuve.*

1067. Nénuphar blanc. Fossés de *Villeneuve* et de *Vidi. Nymphée.* [o]

1068. Morène grenouillette. Bouches du *Rhône*; très-rare.

1071. Mauve alcée. *Boveret.* [o]

1083. Griottier sauvage. *Portvallais.* [o]

1084. Prunier odorant. Rochers de *Meillerie. Bois de Ste. Lucie.*

1092. Sorbier sauvage. *Ouchi.* † [o]

1099. Raquette ou cactier. Venu d'Amérique, croît spontanément au *Boveret.* [o].

1123. Potentille blanche. *Boveret.*

1127. Argentine de roche. *Genthod.*

1146. Anemone pulsatille. Entre le bois de *Prengins* et le lac. [o]. *Coquelourde.*

1152. Anemone de jardin. *Montreux.*

1162. Renoncule aquatique. Fossés de *Genève.*

1175. Renoncule scélérate. Bouches du *Rhône. Grenouillette.* [o]

1183. Renoncule à feuilles linaires. Rivages pierreux sous *Lausanne.* †

1184. Fluteau plantaginé. *Fossés de lac. Plantain d'eau.* [o]

1213, Ornithogale jaune. *Villeneuve.*

1217. Ail poireau. Vignes de *Clarens.* [o].

1219. Ail moly. *Genthod.*

1224. Ail cariné. *Veitaux.*

1227. Ail à ombelles. Bouches du *Rhône.* †

1234. Dent de chien. *Versoyx.*

1247. Jacynthe à toupet. *Pulli.*

1248. Jacynthe des prés. *Chillon. Montreux.* ●

1250. Narcisse des poëtes. *Villeneuve.*

1251. Narcisse calathin. *Gardelle* près *Genève.*

1254. Galant d'hiver. *Montreux. Perce-neige.*

1257. Saffran sauvage. *Montreux. Crocus.* [o]

1258. Iris germanique. *Glérolles.* [o]

1265. Ophris mouche. *Tour de Peils.*

1268. Satirion bouquin. *Chamblande.*

1277. Orquis militaire. *Pulli.*

1288. Orquis avorté. *Culli.*

1296. Helleborine de marais. Tête du lac.

1306. Massette à feuilles étroites. *Boveret.* [o]

1318. Jonc cariné. Bouches du *Rhône.* †

1338. Scirpe piquant. *Islots du fond du lac.*

1341. Choin blanc. *Chillon.*

1344. Choin du Léman. *Grangettes.* †

1346. Choin en épingle. *Tête du lac.*

1347. Choin noirâtre. *Culli.*

1349. Souchet brun. *Grangettes.*

1401. Caret à vessie. Bouches du *Rhône.*

1450. Brise amourette. *Villeneuve.*

1479. Avoine canine. *Villeneuve.* †

1513. Stipe capillaire. Sous *Montreux.* †

1518. Mélique bleuâtre. Tête du lac. †

1527. Panic dactilé. *Grangettes. Pied de poule.* [o].

1544. Panic pied de coq. *Grangettes.*

1552. Herniaire glabre. *Morges.*

1565. Renouée amphibie. *Grangettes.* [o].

1570. Polycnème des champs. *Morges.*

1572. Pesse commune. Fréquente dans le lac.

1585. Patte d'oye botride. *Genève.*

1588. Patience aquatique. *Fossés du lac. Parelle.* [o]

1593. Patience sinuée. *Vevey.*

1599. Cornifle âpre. *Villeneuve.*

1602. Laurier. *Clarens. Vernex.* [o]

1603. Griset Rhamnoïde. Bouches du *Rhône*, baye de *Clarens.* [o]

1606. Amaranthe blette. *Villeneuve.*

1608. Marsile à 4 feuilles. *Grangettes.*

1621. Glouteron. *Boveret. Petite Bardanne.* [o]

1636. Saule amandier. *Lutri.* [o]

1637. Saule triandrique. *Tête du lac.*

1644. Saule romarinet. Bayes de *Clarens.*

1678. Prèle nue. *Grangettes.* †

1679. Prèle d'hiver. *Inondations du lac.*

1692. Doradille noire. *Ouchi*; rare. *Capillaire.* [o]

1718. Lycopode denticulé. *Chillon.*

Pour ne pas étendre davantage cet article, déjà trop long, j'omets ici à dessein les nombreuses familles des *Mousses* et des *Champignons*, encore mal connues et mal déterminées, dont plusieurs espèces croissent au bord ou dans les eaux du Léman.

(h) *Minéralogie.*

Sans entrer dans des détails trop étendus, je me contenterai de donner sur le genre minéral quelques notions générales, aussi simples que possible.

Le

Le lac, dans ses plus grandes profondeurs, a un fond de vase très-fine, peu cohérente, mêlée d'argile et de terre délayée : les rochers qui sont dans ses eaux ou sur ses bords, y sont venus des montagnes voisines, et quelquefois d'endroits éloignés de plus de 10 lieues. Plusieurs sont des *granits* descendus des hautes Alpes, tels que la *pierre de Niton*, jadis consacrée à *Neptune*, à l'entrée du port de Genève : elle est à l'extrêmité d'un banc de sable et de terre glaise, appelé *le Travers*, qui coupe le lac dans sa largeur. Outre ces blocs de *granit*, on trouve encore çà et là des blocs de *roche de corne* et de *roche feuilletée* : la plûpart des pierres de la *grève* sont des cailloux roulés ou *galets*, dont les eaux ont émoussé les angles, et arrondi la surface par le frottement ou l'érosion; et la majeure partie des massifs voisins sont, ou des *grès* assez tendres, employés pour la maçonnerie, et connus dans le pays sous le nom de *molasse*, ou des aggrégations de diverses pierres liées entre elles par un ciment calcaire, que les *lithologues* appellent *poudingues* quand elles sont des fragmens de *silex*, et *brêches* quand elles sont des fragmens de *marbre*.

Dans l'argile des collines qui terminent

le lac vers Genève, on rencontre des veines de *gyps* blanc à lames striées, renfermant çà et là des indices de *charbon de pierre*; et l'on présume que ce *gyps* forme le fond du terrein que le lac recouvre de ses eaux. De Genève à Meillerie, le long de la côte de Savoye, le Léman est bordé de collines de *grès* et de cailloux roulés: à Meillerie sont d'énormes rochers calcaires, veinés de *spath* blanc, dont on se sert pour bâtir: de Villeneuve à Chillon, descend des Alpes d'Aigle un banc de *marbre* grossier et noirâtre: de là des roches calcaires et des *tufs* jusqu'à Clarens: de Vevey à Culli, des *poudingues* prodigieux, dont les plus remarquables sont les rochers de St. Saphorin: de Culli à Lausanne, des couches de *grès* à ciment calcaire.

On trouve sur les bords du lac les pierres suivantes:

1. *Quarts*, fragile, opaque, blanc, jaune ou rouge, imprégné de fer, étincelant sous le briquet.

2. *Quarts* transparens, qui sont des fragmens de cristal de roche; à l'embouchure de l'Aubonne, de la Venoge, de la Dranse.

3. *Quarts* gras, dont la cassure est luisante et huileuse.

4. *Petrosilex*, souvent en noyaux dans des matrices calcaires.

5. *Jaspe* rougeâtre et susceptible d'un beau poli.

6. *Feldspath*, composé de lames superposées, de forme rhomboïdale ou triangulaire.

7. Petits *grenats* d'un rouge terne, cachés dans diverses matrices : dans les rochers de St. Saphorin.

8. *Schorl* de diverses couleurs, en forme de prisme exagone, souvent roulé en *galet*, et rarement pur, dont le *Basalte* est une espèce.

9. *Pierre de corne* de diverses couleurs.

10. Morceaux d'*ardoise*, chariés par les eaux des monts voisins.

11. *Serpentine*, espèce qui appartient au genre des pierres *ollaires*.

12. *Jade*, rarement en bloc, mais ordinairement mêlé d'amalgames pierreux, et quelquefois de filets d'*amianthe*.

13. *Mica*, lamellé, couleur d'or ou d'argent, rarement pur, mais entrant dans la composition des granits et des roches feuilletées.

14. *Pierres calcaires* de différentes espèces, dont quelques-unes conservent des vestiges de corps organiques pétrifiés, tels que *Madrépores*, *Térébratules*, &c.

15. *Granit* : on trouve dans le lac ou dans ses environs, sur-tout entre Rolle et Allamand, un grand nombre de blocs de roche primitive, qui forme le fond des Alpes, et qui se divise en plusieurs espèces, comme *granit simple*, *granit basaltique*, *granit secondaire*, etc.

16. *Porphire* de diverses couleurs ; la Veveyse en entraîne de beaux morceaux.

17. *Roches feuilletées* de plusieurs genres ; les unes où le *quarts* domine, les autres où c'est le *Mica* ; ordinairement mêlées de *Feldspath*, de *Schorl*, etc.

18. *Roches glanduleuses*, ayant des veines de pierres différentes du fond.

19. *Roches aggrégées*, comme *grès*, *molasses*, *poudingues*, *brêches*.

20. *Pyrites* de diverses sortes, parmi lesquels la *marcassite* chariée des Alpes par les eaux.

21. *Tufs*, soit en masse, soit en incrustation, soit en dragées, principalement dans les ruisseaux de la paroisse de Montreux.

22. Différentes espèces de *pétrifications* entraînées dans le lac par les torrens du Jurat, du Jorat et des Alpes ; la plupart fort altérées par le frottement. *Buccinites*, dans *l'eau froide* près de Villeneuve. *Cornes d'ammon*, *térébratules*, *Pectinites*,

dans les ruisseaux autour de Lutri ; *Ostracites*, *Echinites*, *Cochlites*, *Belemnites*, *Tubulites*, etc.

23. *Or*, en paillettes, mais rare, dans les sables du lac, amené par les eaux des Alpes.

24. *Houille* ou *charbon de pierre*; il y en a à Paudex des mines assez abondantes, dont les filons sont pleins de coquilles fluviatiles et lacustres pétrifiées, comme la *moule des étangs* (mytulus anatinus), le *planorbe à 4 spirales* (Helix planorbis), etc.

25. Plusieurs espèces d'*argilles*, *terre à potier*, *terre à foulon*, *marne*, se trouvent autour du lac.

26. *Tourbe*; il y en a d'excellente en divers lieux voisins du Léman, notamment du côté de Villeneuve : comme les bois de chauffage diminuent annuellement dans le Pays-de-Vaud, il seroit d'autant plus avantageux d'établir des tourbières, que le lac faciliteroit considérablement les transports.

VIII. *Hydrographie.*

L'eau du Léman offre généralement à l'œil une teinte bleuâtre ou verdâtre, selon le reflet d'un ciel plus ou moins serein ; elle est claire, limpide, transparente, et laisse voir le fond jusqu'à la profondeur

de 10 pieds. L'agitation fréquente de ses ondes repousse vers les rivages, ou précipite dans la vase tout ce qui pourroit la troubler. Loin d'avoir aucun mauvais goût, elle est très-potable, sur-tout quand on la prend en-dessous de sa surface réchauffée par le soleil et par le contact de l'air supérieur. La ville de Genève ne boit presque que de l'eau du Rhône à sa sortie du lac, élevée par une machine hydraulique très-ingénieuse, qui fournit 500 pintes par minute. Dans certains endroits peu profonds du Léman, et quelquefois assez près des terres, on distingue des sources intérieures, qui empêchent l'eau supérieure de geler jamais, quoique les environs soient pris de glace, et qui sont fréquentées par plusieurs sortes de poissons. L'eau des bords, souvent battue, a quelque chose de savoneux qui la rend très-bonne, soit pour l'irrigation des jardins voisins, soit surtout pour le blanchissage du linge.

Les bains du lac sont très-salubres en plusieurs maladies. L'immortel Tissot les a employés avec succès, et les recommandoit aux personnes bien portantes, comme également propres à rafraîchir et à fortifier. Les jeunes gens du voisinage en profitent dans la belle saison ; et l'on ne sauroit trop les inviter à apprendre à nager

dans ce beau bassin, soit par précaution, pour pouvoir se sauver ou sauver les autres en cas d'accident; soit comme un excellent exercice, qui assouplit le corps, qui donne du ton aux nerfs, et porte dans tous les membres un nouveau degré de vie et d'agilité. Ils ne doivent point oublier que la natation faisoit partie de cette fameuse *gymnastique* des anciens, trop négligée de nos jours, et qu'il seroit essentiel de reproduire : mais que les nageurs évitent avec soin ces tapis d'*épis d'eau* flottans (vulgairement nommés *fava*), dont les tiges longues et flexibles s'entortillent autour des bras et des jambes, enchaînent les plus vigoureux, et plus d'une fois ont causé la mort. Qu'ils évitent également, par d'inutiles défis ou de vaines bravades, d'aller trop au large, à moins de se faire suivre par un batelet; la fatigue de cet exercice a produit souvent de cruelles *crampes*, qui ont coulé à fond des téméraires incapables de regagner le bord.

Un grand nombre de rivières et de ruisseaux nourrissent le Léman de leurs ondes intarissables, et suppléent à ce qu'il perd, soit par l'évaporation, soit par la sortie du *Rhône*, qui s'en échappe beaucoup plus gros qu'il n'y est entré. Ces eaux courantes servent de réservoir à plusieurs poissons, qui

remontent du lac pour y déposer leur frai; et quelques espèces d'oiseaux aquatiques demeurent et nichent dans les roseaux et hautes herbes, qui naissent à leur embouchure.

Sans parler d'un grand nombre de faibles filets d'eau, souvent à sec, et qui n'ont pas même de nom, je vais indiquer les rivières et les ruisseaux qui se déchargent dans le Léman, en commençant depuis Genève, et en suivant la côte de Suisse.

1. Le *Vengeron* descend du pays de Gex, et entre dans le lac près de Chambesi.

2. La *Versoye*, dont la source très-pittoresque se voit près du château de Divone, se partage en quatre branches : la première se jette dans le lac à *Versoye*, la seconde près de Coppet, la troisième sous Seligni, et la dernière sous Cran.

3. Le *Boëron* naît entre la Rippe et Bonmont, et se jette au lac près de Nion.

4. L'eau du *Cordon* s'y jette aussi à l'entrée de Nion.

5. L'*Asse*, qui vient des côteaux au-dessus de Gingins, a son embouchure à l'autre bout de la même ville.

6. La *Promenthouse* se compose de plusieurs ruisseaux sortis du pied du Jura, du côté de Genollier, se joint à la *Serine*, et

se perd dans le lac près d'un hameau auquel elle a donné son nom.

7. La *Dulive* a son origine près de Vinsel, et entre sous la Lignière.

8 et 9. Les deux ruisseaux de la *Tuillère* et du *Mont* ont leur embouchure à Rolle.

10. L'*Aubonne*, formée de plusieurs ruisseaux des environs de St. Georges, de Gimel et de Bierre, se décharge près d'Allamand. C'étoit, sous la maison de Savoye, la borne occidentale du Pays-de-Vaud; et elle servoit, avant la réformation, de limite entre l'évêché de Lausanne et celui de Genève.

11. Le *Boiron* se forme au-dessus de Yens, et vient au lac entre St. Prex et Morges.

12. La *Morges*, qui a sa source près de Séveri, s'y jette non loin de la ville qui porte le même nom.

13. Le ruisseau de *Préverenges*, sous le même village.

14. La *Venoge* est la plus considérable des rivières qui arrosent le côté Suisse du Léman, dans lequel elle entre près de St. Sulpi. Elle prend sa source au-dessus de l'Isle; et dans son cours sinueux de 6 à 7 lieues, elle se grossit de plusieurs ruisseaux, tels que le Noson, le Veiron, la Senoge, etc. En 1640, le gou-

vernement tenta de faire communiquer, au moyen de cette rivière, le Léman avec le lac de Neuchâtel; mais cette entreprise manqua par plusieurs causes, dont la principale est la différence de niveau entre les deux lacs; celui de Neuchâtel étant plus élevé de 31 toises. Le canal de communication ne fut pas poussé plus loin qu'Entreroches; la moitié de l'ouvrage est donc fait: le commerce intérieur gagneroit infiniment à ce qu'il fût achevé; et l'on doit espérer que des obstacles, jugés insurmontables il y a un siècle et demi, ne seront plus trouvés tels de nos jours.

15. La *Chambcronne* sort des forêts de Cugi, et tombe au lac à Vidi.

16. Le *Flon*, formé de deux ruisseaux nés dans les collines au-dessus de Lausanne, s'y jette entre Vidi et Cour.

17. La *Vachère* commence au-dessus de Chailly, et finit vers le Denanthou.

18. La *Paudaise* rassemble plusieurs filets d'eau sur les hauteurs des Croisettes, et se rend dans le lac sous la verrerie de Paudex.

19. La *Lutrive* s'y verse à l'entrée de Lutri.

20. Le *Flon de Villette* s'y jette près de ce village.

21. *L'Eau Foretay*, par laquelle le petit

lac de Bray, élevé de 166 toises au-dessus du Léman, s'écoule en certains temps, forme une belle cascade au dessus d'un moulin, entre Culli et Glérolles, et se jette ensuite dans le lac.

22. La *Salence* se forme au-dessus de St. Saphorin, et a son embouchure près de ce village.

23. La *Veveyse*, torrent impétueux et souvent terrible par ses débordemens, dont le plus désastreux est arrivé le 5 juin 1726, descend des derniers côteaux des Alpes aux environs de Châtel-St.-Denis, et se porte au lac dans Vevey même: cette rivière servoit anciennement de borne entre le Chablais et le Pays-de-Vaud.

24. L'*Uïne* arrive au lac entre Vevey et la Tour-de-Peils.

25 et 26. La *baye* de Clarens et la *baye* de Montreux, qui se portent au lac sous les villages de ce nom, sont deux torrens descendus du pied de Jaman et des Alpes, qui tantôt n'ont qu'un filet d'eau, et tantôt empêchent les communications, en rendant le grand chemin impraticable.

27. La *Veraye* a son embouchure sous Vaitaux.

28. La *Tinière* offre la sienne entre Chillon et Villeneuve.

29. L'*Eau froide*, après s'être précipitée des Hautes-Alpes au-dessus de Roche, entre dans le lac à Villeneuve.

30. Le *bay* de Noville s'y porte près des Grangettes, à la tète du lac.

31. Le *Rhône*, qui sépare ici le canton de Vaud du Vallais.

32. La *Morge*, qui, descendue impétueusement des Alpes supérieures, sépare le Vallais de la Savoye, et a son embouchure à St. Gingolph.

Voilà les eaux qui entrent dans le Léman du côté de la Suisse : et l'on voit, par cette liste, avec quelle abondance la contrée limitrophe du lac est arrosée : la côte de la Savoye n'est pas si favorisée, et ne compte guères d'autres rivières et ruisseaux dont on puisse faire mention, que les dix suivans, en allant de St. Gingolph à Genève : Le Trelon, le Leuçon, la Drance (la plus grande rivière, après le Rhône, qui se jette dans le Léman), l'eau de Ripaille, l'eau de Thonon, le Redon, le Foron, le Vion, la Vurse et l'Hermance.

On trouve autour du lac quelques sources minérales, que je vais indiquer fort en bref.

1. Prengins, eau soufrée, dont on n'a pas encore fait l'analyse chimique.

2. Rolle, deux sources d'eau ferrugineuse, qui, pendant quelques années, ont été assez fréquentées. Voyez leur analyse, page 352, tome I. du *Voyage de Saussure dans les Alpes* (édition in-8°.)

3. St. Prex, eau ferrugineuse, qui mériteroit une analyse bien faite.

4. Morges, eau soufrée; l'analyse de cette source, faite par un chymiste étranger, doit se trouver dans les manuscrits de la *Société économique de Berne.*

5. Lausanne, source martiale ou ferrugineuse, dite *de la Poudrière.* Son analyse se trouve dans l'*Histoire naturelle du Jorat*, par Razoumowski, tome II, pages 19 et 22. Ces eaux, depuis quelques années, ont perdu de la réputation dont elles jouissoient avant qu'elles eussent été exactement analysées.

6. Villeneuve, eau soufrée à la *Barnia*, au pied du mont Arvel, qui n'est point encore analysée.

7. Amphion, à demi lieue de Thonon, sur la côte de Savoye; eaux ferrugineuses, très-fréquentées, et dans une charmante situation. Leur analyse par M. Tingry, habile chymiste Genevois, se trouve dans les *Mémoires de la société des sciences physiques de Lausanne*, tome III, pages 41 et 60.

8. Marclas, entre Thonon et Coudré, eau ferrugineuse, dont le même chymiste a publié l'analyse eu 1774, dans une brochure très-bien faite, intéressante pour les gens de l'art.

IX. *Géographie.*

Le cadre du Léman est formé par trois sortes de montagnes, les Alpes, le Jurat et le Jorat : les Alpes l'entourent depuis Genève, par la côte de Savoye jusqu'à Vevey, et se répètent dans les temps calmes sur le miroir de ses eaux avec autant de vérité que de graces : les sommets voisins les plus élevés sont : le Piton de Salève, près de Genève, qui est à 3072 pieds au-dessus du niveau du Léman ; le côteau de Boisi, à 1100 ; la Dent de Morcle, qu'on voit au fond du lac, à 7824 ; la Tour d'Aï, qui paroît au-dessus de Villeneuve, à 5688 ; la Dent de Jaman, au-dessus de Vevey, n'a pas été mesurée à son sommet ; mais ce qu'on appelle *le plan de Jaman*, sur le point le plus élevé de la route du Pays-d'Enhaut, est de 3450 pieds supérieur à la surface du Léman.

Le Jura, qui commence au fort de l'Ecluse, s'éloigne insensiblement du lac, à mesure qu'il va du Sud au Nord : ses plus

hauts sommets sont : le Thoiri, dans le pays de Gex ; la Dôle, au-dessus de Bonmont, 3948 pieds ; le Montendre, entre la vallée du lac de Joux et le Pays-de-Vaud, est un peu plus bas ; la dent de Vaulion, au-dessus du village de ce nom, 3342.

Le Jorat est cette chaîne de collines plus basses que les Alpes et le Jura, qui s'étend des premières au second, depuis la Veveyse aux sources de la Venoge, en formant une pente plus adoucie, dont les eaux se portent au Léman. Un de ses plateaux les plus élevés, auprès du Chalet-à-Gobet entre Lausanne et Montpreveyre, est à 1620 pieds ; la pointe que couronne l'antique tour de Gourze, et d'où l'on a une des plus belles vues du Pays-de-Vaud, est à 1630 pieds ; et le mont Pélerin, au-dessus de Chardonne, à 2710.

Parcourons maintenant la lisière du lac dans sa partie Helvétique, et indiquons les villes et les villages qui se trouvent sur l'extrême rivage, mais sans entrer dans de grands détails, pour lesquels nous renvoyons aux *géographies de la Suisse*, par Fæsi et par Fuesslin, en allemand ; aux *tableaux pittoresques de la Suisse*, par le général de Zurlauben ; à la *statistique de la Suisse*, par le professeur Durand ; *au dictionnaire de la Suisse* ; *aux délices de*

la Suisse; tous ouvrages connus, et qu'on peut aisément consulter.

1. Saint Gingolph, village traversé par le torrent de la Morge; la partie à gauche est de la Savoye, celle à droite du Vallais : les alentours en sont sauvages, par la proximité des forêts et des hautes Alpes.

2. Le Boveret, château avec quelques maisons, situé dans une anse du lac qui sert de port, près de l'embouchure du Rhône. Ce terrein a été formé par les atterrissemens du fleuve; car le lac alloit autrefois jusqu'au village de Port-Vallais (*Portus-Valesiæ*), maintenant à demi-lieue plus haut dans les terres; ce dernier endroit est connu dans nos annales par un combat livré en 1235, entre les troupes d'Amé IV, comte de Savoye, et celles des Vallaisans, à l'avantage des premières. Après avoir passé les bras du Rhône, qui sépare le Vallais de la Suisse, et les plaines marécageuses de la tête du lac, on trouve dans le canton de Vaud :

3. Villeneuve (*Pennilucus*, dans l'itinéraire d'Antonin), petite ville, jadis plus considérable, qui pourroit encore se rétablir si l'on en rendoit l'air et le sol plus sains, en favorisant l'écoulement des eaux stagnantes, dont elle est entourée et souvent inondée : sa position avantageuse,

à la tête du lac, la rend susceptible de quelque commerce. Son hôpital fut fondé, en 1246, par la maison de Savoye, qui y annexa la majeure partie des revenus, dont il jouit encore de nos jours.

4. Chillon, château bâti en 1238, par le comte Pierre de Savoye, sur un vaste rocher, qui forme une île dans le lac. Il embellit, par ses masses et ses formes gothiques, un paysage très-pittoresque, et n'offre rien de remarquable que ses caves taillées dans le roc.... le souvenir d'une bataille livrée dans son voisinage en 1273, qui valut à la maison de Savoye la conquête du Pays-de-Vaud sur l'empire Germanique.... et l'espèce d'importance qu'on a récemment attachée à ce donjeon, fort, sans doute, avant l'invention de l'artillerie, mais de la plus grande inutilité à l'époque où nous vivons.

5. Vaitaux, hameau qui fait, ainsi que les deux suivans, partie de la vaste, fertile et riche paroisse de Montreux.

6. Vernex... Le laurier, le romarin, qui croissent spontanément dans ses environs, annoncent le sol le plus chaud et le mieux exposé de tout le tour du Léman.

7. Clarens, village que Rousseau a illustré par des descriptions charmantes ; mais ici, il faut en convenir, les tableaux de

son imagination ne sont pas ceux de la nature: la nouvelle Héloïse en main, le voyageur cherche inutilement, et le château de Julie, et les bosquets de son Elisée.... il ne trouve, dans tout le paysage, rien de conforme aux détails de Jean-Jaques, que les tristes rochers de Meillerie, sur la côte de Savoye.

8. La Tour-de-Peils, petite ville séparée de Vevey par une promenade, fut jadis plus peuplée; les restes des fossés et des murs qui l'environnoient lui donnent un air antique. Son vieux et massif château, changé maintenant en maison particulière, avoit été bâti en 1239 par Pierre de Savoye.

9. Vevey (en allemand *Vivis*), est appelé *Vibiscum* dans l'Itinéraire d'Antonin: on ignore si ce lieu fut considérable du temps des Romains; mais sous la maison de Savoye, ce n'étoit qu'un bourg peu important du Chablais, qui fut brûlé presque en entier, en 1476, par les milices du Sibbenthal et du Pays-d'Enhaut. Maintenant c'est une charmante ville, qui doit ses accroissemens plus encore au commerce qu'à l'agriculture, et qui depuis deux siècles a doublé au moins le nombre de ses maisons et de ses habitans. Tout y porte le caractère de l'industrie et de l'aisance; les avantages

de sa situation lui promettent encore un plus haut degré de prospérité: la place du marché, qui aboutit au lac, est superbe; et la fête d'agriculture, connue sous le nom d'*Abbaye des Vignerons*, qui se célèbre dans cette ville tous les quatre ou cinq ans, mérite d'être vue, comme une chose unique dans son genre.

En sortant de Vevey, on entre dans la contrée connue sous le nom de *la Vaud* (en allemand *Ryffthal*), formée des 4 paroisses de Corsier, de St. Saphorin, de Culli ou Villette, et de Lutri; renommée pour l'abondance et la quantité de ses vins, et remarquable sur-tout par la quantité des murs qui soutiennent des terreins prêts à s'écrouler. C'est le triomphe du travail et de l'industrie, que cette chaîne de terrasses couvertes de seps, qui sur une largeur de près de 3 lieues, s'élèvent par étages, des bords du lac au sommet des collines.

10. St. Saphorin, originairement *St. Symphorien*, ancien bourg, dont l'antiquité est attestée par la colonne milliaire placée dans son église.

11. Glérolles, que l'on croit être le *Calarona* des Romains, château un peu en-dessous du hameau de Rivas, bâti sur le roc par les évêques de Lausanne, qui

en avoient fait une maison de plaisance: ces riches prélats regardoient La Vaux comme le plus beau fleuron de leur souveraineté, et ils en furent en possession depuis le onzième siècle jusqu'au temps de la réformation. En continuant sa route, on passe sous les côteaux du Desaley, dont les nombreux gradins, rangés en amphithéâtre, portent le meilleur vin de toute la contrée. Les premiers qui y plantèrent des vignes, furent les religieux du couvent de Hautcret, près de Palaisieux, auxquels l'évèque de Lausanne, Gui de Marlanie, donna ce terrein, alors coupé de ravins et de précipices, hérissé de rochers arides et ruineux, couvert de ronces et de halliers, et condamné, ce sembloit, à une éternelle stérilité.

12. Cully, petite ville assez ancienne et joliment située, fut entourée de murs en 1550 aux frais de ses habitans, par permission de Louis de la Palud, évêque de Lausanne.

13. Villette, village peu considérable, séparé par un côteau de vignes de celui de Grandvaux, d'où la vue est magnifique.

14. Lutri (*Lustriacum*), petite ville dans un site riant, avec une belle promenade au bord du lac. Berthold de Neu-

châtel, évêque de Lausanne, la ceignit de murs au commencement du treizième siècle; et quelques années après, Guillaume d'Escublens y bâtit un fort, dont il ne reste plus qu'une petite tour.

15. Paudex, petit village, avec une verrerie et une mine de *houille* dans son voisinage.

16. Port de Pulli, hameau agréable, en-dessous du village de même nom.

17. Ouchi, anciennement *Rive*, est un très-beau village, que le commerce agrandit chaque jour; au moyen d'une jetée en maçonnerie, qui rompt les flots du lac, on y a fait, il y a quelques années, une rade sûre pour les barques qui viennent y déposer ou y charger des marchandises: c'est le port de Lausanne, et avec le temps il sera un de ses fauxbourgs. La grande tour qu'on y remarque est le reste d'un château fort, bâti en 1160, par l'évêque Landeric de Dornach. A 15 minutes au-dessus, paroît avantageusement Lausanne, capitale du canton de Vaud, ville ancienne, considérable, et connue dans toute l'Europe par l'affluence d'étrangers qu'attirent dès long-temps dans ses murs, soit la beauté de son site, soit l'amabilité de ses habitans, soit les ressources de son académie. Elle est située au 46e degré,

31 minutes, 5 secondes de latitude septentrionale, et au 4e degré, 25 minutes, 15 secondes de longitude orientale, à compter du méridien de Paris. Sa hauteur moyenne au-dessus du lac est de 74 toises. On peut lire dans tous nos géographes et historiens nationaux, la description de cette ville, et de ce qu'elle renferme d'intéressant et de curieux.

18. Cour, hameau, où se trouvent plusieurs maisons de campagne agréablement situées.

19. Vidi, hameau du même genre. Là étoit anciennement une ville fort antérieure à Lausanne. La tradition l'appelle *Arpentras* ou *Arpentine*; et les antiquités qu'on y a découvertes ne permettent pas de douter que cet endroit n'ait été jadis très-considérable : en effet, il y a peu de sites sur les bords du lac plus convenables à une grande ville.

20. St. Sulpice ou St. Sulpi, village où sont encore les restes pittoresques d'une abbaye de Citaux, fondée par les évêques de Lausanne.

21. Préveranges, village peu considérable, mais joliment placé.

22. Morges (en allemand *Morsée*), ville agréable et bien bâtie. Elle fut fondée environ l'an 930, et entourée de mu-

railles, en 1135, par Conrad duc de Zœringue, qui y construisit aussi un château fort. Son port en pierre, fait par les Bernois dans le siècle passé, est régulier, commode et sûr; et il contribue à procurer aux Morgiens un commerce assez florissant de transit et de commission. Les environs sont rians et peuplés.

23. St. Prex, (*Sancti Prothasii villa*), doit son origine au tombeau d'un évêque de Lausanne, nommé *Prothais*, qui y fut enseveli vers l'an 530. Cette petite ville fut entourée de murs en 1234, et l'on y rassembla les habitans des hameaux voisins, pour les mettre à l'abri des pirateries des Savoyards.

24. Buchillon, hameau rustique et solitaire.

25. Allamand (*ad Lemannum*); quoiqu'il ne soit pas tout-à-fait sur le rivage du Léman, ce village, fort ancien, paroît lui devoir son nom. La forêt voisine offre une promenade délicieuse; et à demi-lieu au-dessus, on voit

Aubonne et ses côteaux peuplés de pampres verds,
Où jadis les Romains, maîtres de l'Univers,
Sur les bords du Léman déposant leur tonnerre,
Venoient se reposer des travaux de la guerre.

26. Rolle (*Rotulum*), petite ville dans un site très-heureux, au centre du vignoble renommé de la Côte. Les barons de Mont la fondèrent en 1261 ; près du château bâti par eux, il y a une belle promenade ; en allant de Rolle à Nion, on traverse le bois de Prangins, percé de plusieurs grandes allées, dont la fraîcheur et la verdure font un élisée dans la belle saison.

27. Promenthoux, hameau dont les alentours sont très-romantiques.

28. Nion (*Neuss* en allemand, et *Nevidunum* ou *Noviodunum* en latin), l'une des plus anciennes ville de l'Helvétie, colonie Romaine sous les Empereurs, et capitale du pays jadis appelé *les Esquestres* : après avoir été saccagée par les Barbares, elle fut rétablie en 625 ; plusieurs restes d'antiquités prouvent qu'elle étoit autrefois plus considérable qu'à présent ; mais le commerce qui y fleurit lui vaudra sans doute de nouveaux accroissemens. La promenade en terrasse qui domine le lac, offre aux amateurs un des plus superbes points de vue de toute la Suisse. On ignore absolument où le compilateur de la Chronique du Pays-de-Vaud a trouvé que Nion s'appeloit *Benevis* avant Jules-César... Le bas de la ville se nomme *Rive*, du

du rivage le long duquel il est situé.

29. Coppet, joli bourg. Son château, brûlé en 1536, a été rebâti magnifiquement dans le siècle passé; et ses promenades, ouvrage des comtes de Dohna, passoient, il n'y a pas long-temps, pour superbes dans leur genre; mais le charme du paysage environnant efface toutes ces beautés factices, et ramène l'œil enchanté à l'admiration de cette nature *toujours la même et toujours nouvelle.*

Un peu en delà-de Coppet finit le territoire Helvétique; et mon plan n'embrasse point la description du reste des bords du Léman, maintenant réuni à la France..

Jeunes Suisses des rives du Léman! pour peu que vous aimiez la belle nature, et que vous desiriez connoître votre terre natale, vous vous empresserez de faire dans la belle saison le tour de votre lac; et vous le ferez à pied, pour pouvoir contempler et admirer plus aisément tout ce que cette promenade offre d'intéressant et d'enchanteur. Ces paysages si pittoresquement variés; ces sites dont aucun ne ressemble à l'autre; ce vaste amphithéâtre, qui monte par gradins jusqu'aux glaciers des Alpes; ce contraste frappant du genre cultivé et du genre sauvage; cet accord si rare des masses les plus gigantesques

et des formes les plus gracieuses; les souvenirs importans qne plusieurs de ces localités vous rappelleront, mieux que les pages de l'histoire; la nombreuse population de ces bords couverts de villes, de villages, de hameaux et d'habitations isolées.... que de choses propres à fixer votre attention, à charmer votre cœur, à agrandir votre ame, et à lui ouvrir une source féconde d'observations et de réflexions également utiles et agréables! Alors vous vous écrierez avec Voltaire:

Que tout plaît en ces lieux à mes sens étonnés!
D'un tranquille Océan l'eau pure et transparente
Baigne les bords fleuris de ces champs fortunés;
D'innombrables côteaux ces champs sont couronnés;
Bacchus les embellit: leur insensible pente
Vous conduit par degrés à ces monts sourcilleux,
Qui pressent les enfers et qui fendent les cieux.

Et comme lui, vous ajouterez, sans doute, avec un noble transport:

. . . . C'est sur ces bords heureux,
Qu'habite des humains la déesse éternelle.
L'ame des grands travaux, l'objet des nobles vœux,
Que tout mortel embrasse, ou desire ou rappelle,
La Liberté!...

X. *Pêche.*

La pêche est chez nous une branche de travail et d'industrie assez conséquente, puisqu'elle est l'unique métier et gagne-pain de plusieurs familles : il peut donc être utile d'entrer dans quelques détails sur celle de notre lac.

On pêche dans le Léman, 1°. à la ligne.

2°. Avec des filets mobiles, connus sous le nom d'*estrangale*, de *monte*, de *tramailler*, de *goujonnière*.

3°. Avec des filets qui restent à la même place où ils ont été tendus, comme *les nasses*, les *barfoux*, les *cerceaux*, etc.

4°. Avec de longues ficelles, à l'hameçon desquelles est accroché un poisson blanc en vie, pour amorcer le brochet et la truite, qui se prennent en l'avalant; le bout de cette ficelle est fixé à une quille de bois blanc, qui flotte sur les eaux, pour que le pêcheur la retrouve facilement; de là vient à cet appat le nom de *quillette*.

5°. Près des bouches du Rhône, et dans les plages qu'il inonde, on harponne quelquefois des truites et des carpes.

6°. A l'embouchure de quelques rivières et ruisseaux, on tend d'un bord à l'autre des filets contremaillés, qui cou-

pent le fil de l'eau; et l'on y fait entrer le poisson, en battant le courant en-dessus et en-dessous.

Les parages où la pêche est la plus abondante, sont la tête du lac du côté de Villeneuve, et la partie qui s'étend de Coppet à Genève. On remarque aussi que la côte de Savoye est plus poissonneuse que celle du Pays-de-Vaud, parce que les eaux y sont plus profondes, et que le poisson y échappe plus aisément aux pièges qu'on lui tend, que dans les lieux d'une moindre profondeur.

Le Léman n'est point aussi poissonneux que plusieurs autres lacs de la Suisse, et il est avéré qu'il l'étoit beaucoup plus il y a deux siècles: les causes de ce changement sont, que la population de ses bords ayant fort augmenté depuis 2 ou 3 cents ans, le nombre des pêcheurs s'est accru en proportion; que le luxe a multiplié le poisson sur les tables des riches, qui ne savent pas s'en passer comme autrefois; et sur-tout qu'on n'observe point les réglemens d'une sage police, qui tendent à réprimer les abus de la pêche, soit par rapport au poisson trop petit, soit par rapport au temps du frai: en effet, on vend publiquement ce qu'on appelle de la *viva*, c'est-à-dire de jeunes perches, la plupart

en-dessous d'une once ; et l'on a calculé qu'année commune, on prenoit dans le lac mille quintaux de ce menu fretin. Quelle cause immense d'une dépopulation qui ira toujours en croissant, si l'on n'y remédie! Pour cela il faudroit sévèrement proscrire la vente de la *viva*, ainsi que celle des *mille cantons*, qui sont un assemblage de toute sorte de fretin, né du dernier frai. Il seroit bon de plus d'interdire tout filet destiné à prendre le poisson trop petit, et d'exiger que les pêcheurs n'en employassent d'autres, que ceux dont les mailles auroient au moins un pouce d'ouverture en tout sens; en permettant seulement le petit filet appelé *goujonnière*, nécessaire pour prendre le poisson blanc destiné aux amorces : il importeroit enfin de défendre, comme cela se pratique à Zurich, la vente de toute espèce de poisson dans le temps qu'il fraye, et ce temps est assez connu : pour la truite, ce sont les mois de novembre et décembre ; pour la perche, avril et mai ; pour l'ombre chevalier, janvier et février ; pour l'omble, le brochet et la carpe, mai et juin ; pour la lotte, les 3 premiers mois de l'année. Il est vrai qu'on pourroit se relâcher de cette défense à l'égard de ce dernier poisson très-vorace, et qui a contribué, assure-

t-on, à la dépopulation du lac, depuis un siècle qu'il s'y est introduit ; *y* étant inconnu, ou du moins très-rare, antérieurement à cette époque.

Une partie de ces réglemens existe, dira-t-on. J'en conviens : mais comme bien d'autres, ils font plus de mal que de bien, par cela même qu'on les viole impunément. Et qu'on n'objecte pas qu'il ne faut point gêner la liberté de la pêche : il en est comme de la chasse : le poisson, ainsi que le gibier, si l'on veut conserver les espèces, doit absolument être ménagé, soit dans son enfance, soit dans les temps qu'il multiplie : les premières années d'une telle réforme, les pêcheurs souffriroient sans doute quelque perte ; mais ils en seroient ensuite amplement dédommagés, parce qu'ils prendroient du poisson d'une plus grosse taille et en plus grande quantité. Ils pourroient même rétablir une branche de commerce absolument tombée ; c'est l'envoi dans l'étranger de poisson mariné, et mis en baril, principalement du *ferra*, qui est très-estimé chez les peuples voisins et qui ne se trouve que dans quelques lacs de Suisse et de Suède.

Comme le Léman jette sur ses bords, sur-tout après les gros temps, plusieurs coquillages, tels que l'huitre d'eau douce,

la moule des étangs et celle des peintres, les enfans pauvres pourroient les ramasser; non pour les manger, parce qu'ils ne valent rien, mais afin de les vendre, pour y placer des couleurs, ou pour servir à certains ouvrages et ornemens auxquels on les employe; et ils en tireroient ainsi quelque profit: car il ne faut négliger aucun présent de la nature, ni dédaigner aucun genre d'industrie honnête.

XI. *Navigation et commerce.*

Outre les radeaux, qui ne sont guères employés que pour flotter des bois de charpente et de chauffage, on se sert sur le Léman de 3 sortes d'embarcations; de grandes barques du port de 2 à 4 cents tonneaux (le tonneau évalué au poids moyen de 250 livres), ayant 2 voiles latines, suspendues aux mâts par des vergues; de barques plus petites à une seule voile, et de bâteaux qui n'en ont point. Les premières servent pour le transport des marchandises; les secondes sont principalement employées par les Savoyards, pour le cabotage qu'ils font d'une côte à l'autre; les troisièmes sont pour la pêche et la promenade. Les grandes barques ne vont qu'à la voile quand il y a du vent;

mais quand il manque, elles vont soit au piquet, en longeant les bords où il y a peu d'eau; soit à la corde, là où le rivage permet aux bateliers de faire ce pénible travail: les petites barques vont à voile et à rames: les bateaux, à la rame seulement, ou au piquet. La construction de nos barques est en général lourde et massive; le peu de profondeur des bords, et le manque de mouillages sûrs en plusieurs points des côtes, obligent de les faire à fond plat; ce qui leur ôte le double avantage de marcher plus vîte et de mieux résister au gros temps: car si elles avoient une quille à la manière des bâtimens de mer, il ne leur arriveroit pas de chavirer et de couler bas dans les tempêtes, comme on n'en a que trop d'exemples.

Les bateliers de Vevey, d'Ouchy, de Genève, passent pour habiles et expérimentés; mais les meilleurs ou les plus hardis sont les Savoyards, qui tiennent le lac par tous les temps, et souvent avec des bâtimens très-délabrés. Par un bon vent, on va d'un bout du Léman à l'autre en 4 heures, et on le traverse dans sa plus grande largeur en moins d'une heure. Le commerce de transport qui se fait chez nous par eau, consiste en marchandises étrangères et en marchandises

du pays : les premières, quand elles viennent de France, sont embarquées à Morges, à Nion ou à Genève, pour les divers lieux de leur destination ou de leur transit le long du lac ; celles d'Allemagne le sont à Ouchy, celles d'Italie à Vevey. Les marchandises du pays sont : les vins des divers vignobles du rivage ; les fromages de Gruyères, du pays d'Enhaut, des Alpes d'Aigle et de Gessenay, qui se chargent à Vevey pour Versoix, d'où ils vont par terre à Lyon ; les pierres à bâtir des différentes carrières voisines du lac, principalement de Meillerie ; les marbres de Roche ; les tuiles et briques, dont il y a plusieurs fours sur les bords ; les bois de cuisine et de charpente ; le foin ; le fumier ; les fruits de Savoye ; quelques bestiaux ; le beurre ; la paille ; les grains, soit venus du dehors, soit transportés d'un lieu de la côte à l'autre, etc. Cette navigation est très-susceptible de progrès et d'augmentation, sur-tout quand on aura supprimé ces statuts gothiques de certains ports, qui jusqu'à présent ne permettoient pas à une barque de Genève, arrivée avec son chargement à Vevey, d'y prendre en retour d'autres marchandises pour Genève : ce privilège est si destructeur de la liberté du commerce, qu'on ne comprend pas qu'il

ait subsisté aussi long-temps, et sur le Léman, et sur d'autres lacs Helvétiques : il est étonnant que, sur un bassin aussi vaste, et bordé de tant de villes, dont plusieurs sont commerçantes, on n'ait pas encore établi de *paquebot* ou de *coche-d'eau*, qui aille et vienne d'un bout à l'autre à jour fixe, comme il y en a sur plusieurs lacs de la Suisse ; un tel établissement seroit infiniment utile, et faciliteroit à peu de frais les communications commerciales. On objecte contre une telle entreprise, les vents contraires, les retards des calmes et l'incertitude de trouver pour chaque voyage un chargement complet. Mais il y a aussi des vents contraires sur le lac des Waldstettes, et plus terribles que sur le nôtre ; et cependant toutes les semaines, la grande embarcation qu'on appelle *bateau du pays*, va d'Altorf à Lucerne, et retourne de Lucerne à Altorf, chargée de ballots, de grains et de passagers : il y a aussi des *calmes* sur le lac de Zurich ; et malgré cela, les bateaux marchands de tous les villages du rivage, se rendent habituellement au marché de leur chef-lieu : quant à la dernière objection, on peut répondre que, s'il y avoit une fois un *paquebot* dont la marche fût régulière et connue, il y auroit toujours assez de pas-

sagers, qui préféreroient ce moyen commode de se transporter d'un bout du lac à l'autre, à aller lentement à pied quand ils sont pressés, ou à prendre des fiacres très dispendieux, quand leurs facultés exigent une voie plus économique.

Notre navigation est donc susceptible d'amélioration ; pour cela on doit perfectionner la coupe et la construction des bâtimens qui y sont employés, en travaillant à les rendre plus sûrs, plus commodes, et sur-tout meilleurs voiliers. Pour obtenir ce dernier point, des gens versés dans l'art *nautique* assurent qu'il faudroit à nos grandes barques une voile de plus, et quelques changemens au gouvernail. Il seroit également nécessaire de rendre les mouillages de Vevey, de Nion, et de quelques autres rades, plus abrités qu'ils ne le sont, par des jetées poussées au large, du côté le plus exposé aux gros vents : il n'est pas moins pressant de nétoyer le port de Morges, qui se comble peu-à-peu ; et de donner une autre embouchure au ruisseau de la ville, dont les dépôts fangeux, si l'on n'y prend garde, rempliront avec le tems ce coûteux et beau bassin, capable de contenir cent barques. Peut-être même vaudroit-il la peine de faire une carte *hydrographique* du Léman, à la manière des

cartes marines, qui donneroit un relevé exact des côtes, des mouillages, des rochers, des bas-fonds et des courans, avec le *Rumb* des vents.

Si le canal d'Entreroche s'achève, pour joindre notre lac à celui d'Yverdon, il favorisera certainement beaucoup la navigation intérieure de la Suisse, en versant les marchandises des bords du Léman, à Neuchâtel, à Bienne, à Soleure, dans l'Argovie, et jusqu'au Rhin : mais le commerce extérieur gagnera peu à cet ouvrage, parce qu'à supposer qu'on ouvrìt le passage de l'Ecluse, où le Rhône se perd sous des rochers ; ou qu'on lui creusât un autre canal pour éviter cet obstacle de la nature, ce fleuve est trop rapide pour que des bateaux chargés puissent le remonter aisément de Lyon à Genève : on en peut dire autant de l'Are, du Limmat, de la Reusse, rivières impétueuses, qui changent souvent de lit, et qui, par conséquent, sont de petite ressource pour les transports par eau, du Rhin dans l'intérieur de la Suisse.

Comme le Vallais est rempli de vastes et superbes forêts de sapins, dont les arbres pourrissent sur pied, manque de moyens d'exportation, le Rhône peut servir pour flotter ce bois jusqu'au lac, d'où il se dis-

tribuera facilement et à bon marché sur les divers points des côtes où l'on en aura besoin.

XII. *Agriculture.*

Les bords du Léman sont généralement bien cultivés ; les vins des côteaux de la Vaux, de la Côte, et de Crépi près de Boisi en Savoye, sont réputés les meilleurs de tout le tour du lac ; plusieurs plaines, qui y aboutissent, offrent de riches moissons et d'épais fourrages ; les chataignes de Montreux et des environs de Rolle sont recherchées ; la culture des arbres fruitiers, quoique susceptible d'une meilleure tenue, a fait de grands progrès depuis un demi-siècle en çà ; ainsi que celle des pommes-de-terre, qu'on ne peut trop multiplier, parce qu'elles sont la plus sûre ressource du pauvre dans les tems de cherté : mais les jardins potagers, si précieux pour les vrais économes, sont encore loin, sur-tout chez le paysan, de ce qu'ils pourroient devenir avec un peu plus de soin et d'industrie.

Pour que l'agriculture fût aussi florissante sur ces beaux rivages qu'on pourroit le desirer, il faudroit avant tout :

1°. Diminuer le nombre des vignes en plaine, sur-tout autour de Vevey ; et remettre en champ ou en pré l'espace qu'elles

occupent mal à propos ; puisqu'aucun vignoble n'est bon, s'il n'est planté sur la pente des collines.... vérité d'expérience et dès long-tems connue.

2°. Contenir dans un lit fixe plusieurs ruisseaux qui, près de leur embouchure, ont envahi un vaste terrein; et qui menacent de changer, si l'on n'y remédie promptement, plusieurs fonds attenans en sables et en glariers.

3°. Défricher plusieurs landes et terreins vagues situés sur les bords du lac, qui ne donnent qu'un peu de mauvaise herbe, et qui sont susceptibles de devenir de bons champs ou des prés fertiles, sous la main d'un cultivateur diligent; sur-tout s'ils sont divisés en petites portions.

4°. Faire un plus grand usage de l'excellent engrais de la *marne*, dont on trouve en abondance dans divers lieux voisins du lac, comme Villeneuve, la Tour, Prévérenges, Nion; et qui peut aisément se transporter en bateau pendant la saison morte.

5°. Saigner les marais qui aboutissent au lac, près de Villeneuve, entre Morges et St. Prex, et dans quelques autres districts, pour les convertir en terres utiles: car en général tout terrein gagné sur la stérilité est une conquête précieuse et

honorable... et l'habitant des bords du Léman en a encore beaucoup à faire dans ce genre. On ne doit donc pas se lasser de lui répéter ce précepte de Voltaire :

Change en épis dorés, change en gras pâturages,
Ces ronces, ces roseaux, ces tristes marécages.

XIII. *Des quatre merveilles du Léman.*

On ne feroit pas mention de *ces quatre merveilles*, rapportées par le docte Cecilius Frey de Kaiserstihoul, dans le dixième chapitre de son livre intitulé, *des choses merveilleuses des Gaules*, si elles n'avoient été répétées par tous nos vieux Cosmographes, et n'étoient devenues une sorte de *dicton* populaire. Les voici donc réduites à leur juste valeur :

1°. Que le Léman est le plus grand lac des Gaules : cela est vrai ; mais cela n'a rien de merveilleux.

2°. Qu'il est sujet à des vents souterreins, qui le font gonfler subitement, quoique le tems soit calme et serein : j'ai rapporté, dans l'article III de cet *essai*, l'historique de ce phénomène, et les hypothèses par lesquelles on prétend l'expliquer.

3°. Qu'on y pêche des truites d'un quintal. Grégoire de Tours le dit positivement dans son *traité de la gloire des martyrs* ;

mais si cela arrivoit de son tems, c'est-à-dire dans le VIe siècle, il en faut au moins rabattre la moitié dans le nôtre. La plus grande *truite*, dont parlent nos Naturalistes, fut prise en 1663; elle pesoit 62 livres, et fut envoyée de Genève à Amsterdam, cachée dans les profondeurs d'un énorme pâté.

4°. Que le Léman passe pour avoir donné son nom aux Allemands (*Allemanni*): mais cette étymologie est fausse; car la première peuplade qui s'appela ainsi, n'est jamais venue des rives de notre lac, mais des bords du Rhin, malgré ce vers souvent cité de Baptiste Mantouan....

Hûc veniunt gelidi quos nominat unda Lemanni.

XIV. *Conclusion.*

Habitans de la rive droite du Léman, ne soyez pas seulement des Vaudois, occupés uniquement de l'intérêt partiel de votre canton; mais soyez Suisses dans toute l'étendue du terme : voyez, aimez, servez la commune patrie en grand; et tenez pour certain, que la prospérité d'Altorf ou de Frauenfeld importe autant à notre nation que celle de Lausanne ou de Vevey : car c'est

l'amour désintéressé de toute la république qui peut seul la soutenir; tandis que le plus sûr moyen de l'affaiblir et de la perdre, seroit l'égoïsme de telle ville ou de telle commune, qui voudroit qu'on lui accordât tout, sans être obligée de rien céder aux autres.

Persuadez-vous enfin de ce principe vraiment républicain... c'est qu'il s'agit moins d'enrichir votre pays par le commerce, d'y introduire le luxe des cités mercantiles, et d'y multiplier les jouissances et peut-être les torts des grandes fortunes, que d'y perfectionner l'agriculture, d'y encourager tous les travaux de la campagne, des métiers et de l'instruction publique; et de conserver ou de rétablir ces mœurs simples de nos ancêtres, sans lesquelles les loix sont insuffisantes, et qui contribuent plus que les loix à la prospérité commune. Efforcez-vous donc de méritez ce bel éloge, que Platon fait de l'homme qui fut peut-être le meilleur citoyen de toute l'antiquité: — *Thémistocles, Cimon, Periclès, ont rempli leur patrie de trésors, de statues, de superbes bâtimens, et d'autres vaines superfluités de ce genre: Aristides seul ne travailla qu'à la remplir de vertus.. Car pour procurer à un état un solide bonheur, il faut le rendre, non pas riche, mais vertueux.*

Juillet 1799. P. B.

PROMENADE

AUX LACS DE LIAUSON, D'ARNON ET DE LA LAUWINE (1).

Dédiée à mes compagnons de voyage, en souvenir d'amitié.

1799.

Nos saltus, viridesque plagas, campos que patentes
Scrutamur, totisque citi discurrimus arvis.
(Nemes.)

I.

DANS les plaines, on parcourt souvent des paysages de plusieurs lieues, dont la monotonie fatigue et les yeux et la pensée; dans les montagnes, le spectacle change à chaque pas, et e montre successivement avec l'attrait varié d'une scène nouvelle. Je dis plus; on peut plusieurs fois faire la même route, et y découvrir toujours d'autres beautés. Voulez vous parcourir une partie de nos *Alpes occi-*

dentales sur une direction peu pratiquée par les voyageurs, inconnues aux peintres, et digne des chalumeaux de *Gessner*, ou plutôt de la lyre de *Haller*? Venez, partons de *Château-d'Oex*, et suivons d'abord les sentiers qui conduisent à *Aigle*. Arrivés à une demi-heure du bourg d'*Oex*, à l'endroit nommé les *Montées*, on apperçoit une partie de cette Commune, qui a près de six lieues dans sa plus grande dimension, des frontières de *Charmey* à celles de *Villeneuve* : on plonge sur ce beau bassin, formé de collines et de montagnes plus ou moins hautes, coupé par le lit sinueux de l'inégale *Sarine* et des divers torrens qu'elle reçoit, parsemé d'une multitude de bâtimens groupés en hameaux ou isolés sur les nombreux gradins de ce riche amphithéâtre; et offrant par étages successifs, des vergers fleuris, des prés couverts d'une herbe épaissè, des lisières de sapins, et des pâturages peuplés de troupeaux. L'œil s'arrête avec plaisir au centre de ce paysage, sur une éminence conique, bordée d'ormeaux et de frênes, et ceinte d'antiques murs, où, sur les ruines d'un vieux château des *Comtes de Gruyères*, s'élève l'Eglise paroissiale de Château-d'Oex et la flèche élancée de son haut clocher. (2)

La commune de Château-d'Oex, qui compte environ 2200 ames, est une contrée absolument pastorale.... A la réserve d'un petit nombre d'artisans qui exercent les métiers indispensables, l'industrie des habitans se borne au soin des troupeaux... De petits fromages, qu'ils fabriquent pour leur usage journalier ; de gros fromages, qu'ils exportent dans l'étranger ; des genisses et de jeunes chevaux, qu'ils élèvent pour vendre dans les marchés voisins ; des vaches, qu'ils engraissent pour les boucheries des villes de la plaine ; voilà à-peu-près leurs seules ressources : aussi se donnent-ils plus de peine pour faire croître le foin que le bled ; car il n'y a pas une seule charrue dans tout le pays, et le grain qui s'y récolte ne suffiroit pas pour nourrir les habitans une seule semaine : cependant il y vient très-bien. Il en est de même des cerisiers, des pruniers, et d'autres arbres fruitiers, dont on néglige la culture ; tandis qu'on va soigneusement cueillir avec la main toutes les tiges de gramen qui naissent dans les hayes, et auxquelles la faulx ne peut atteindre.

Le Patois habituel de la contrée a conservé un grand nombre de mots *celtiques* qui paroissent d'abord inintelligibles à quiconque n'a pas quelques notions de cette lan-

gue primitive. La manière de vivre est en général sobre et frugale : ce n'est que depuis peu de tems que le pain de froment y est connu ; plusieurs familles aisées n'en usent pas tous les jours à leur table, où l'on ne sert que du petit lait, du fromage maigre, du céret, des légumes communs apprêtés au beurre, et quelques pièces de viandes salées : les mœurs ont conservé la teinte antique et simple de la *vieille Suisse*; et les opinions comme les habitudes, éloignées de tout genre de nouveauté, sont à peu-près les mêmes que celles des *petits Cantons* : cela ne paroîtra pas surprenant, si l'on fait attention à leur isolement de la plaine, avec laquelle ils ne communiquent guères que depuis 30 à 40 ans, qu'on a ouvert des routes où les chars peuvent rouler. L'hospitalité envers les pauvres et les voyageurs est soigneusement pratiquée, sur-tout dans les maisons écartées, qui la regardent plus peut-être comme une coutume héréditaire que comme une vertu.

Voici une anecdote qui mérite d'être conservée, et qui me semble faire connoître, mieux que les plus longs details, le fond du caractère de ces Montagnards : dans le courant de 1799, un détachement de leurs jeunes gens, employé dans l'intérieur de la *Suisse*, fut absent près de trois

mois : il arrivoit enfin tambour battant, sur la place de *Château-d'Oex*, un jeudi, précisément à l'heure où la cloche sonnoit le service. Soudain, par un mouvement unanime et non commandé, tous ces soldats posent leurs armes, et, sans entrer dans aucune maison, sans prendre aucun raffraîchissement, ils montent en procession à l'église, entourés de la troupe attendrie de leurs pères, mères, frères, sœurs et parens : ils croyoient que leur premier devoir, en rentrant chez eux, étoit d'aller remercier Dieu, qui à travers tant de périls, les avoit ramenés sains et saufs dans leurs foyers. Je n'ajouterai à ce trait caractéristique ni commentaire, ni parallèle; tout cœur honnête et religieux fera le premier et s'abstiendra du second pour n'avoir pas à en gémir.

Mais il est tems de continuer notre promenade et d'entrer dans la route singulière qui serpente entre les escarpemens supérieurs et le lit écumeux de la *Tornerresse*. (3) Les précipices profonds qu'on entrevoit à travers un rideau de hêtres et de sapins, le bruit du torrent qui tourmente ses eaux, l'ombre et la fraîcheur qui y règnent pendant les plus grandes chaleurs de l'été, en font un défilé des plus pittoresques.— Dans cette gorge

étroite qu'on nomme le *Pessot* (4), passoit très-anciennement le sentier qui menoit de *Gruyères* à *Gessenay*; un pont de bois suspendu au rocher, rendoit ce passage assez dangereux : en 1564, on tailla un chemin plus sûr et plus commode dans le roc; et à l'endroit le plus périlleux, on le soutint par une voûte qui, dit-on, a servi jadis de retraite à des voleurs. A côté d'un autre pont formé de gros troncs de sapins, l'observateur remarque un jeu de la nature, qui n'est pas souvent répété... ce sont deux hêtres très-distincts, joints par une seule branche, qui leur est commune, sans qu'on puisse déterminer duquel elle est sortie, pour se greffer si étroitement dans le corps de l'autre.

Traversons maintenant la *Torneresse*, et tournons-nous à deux cents pas plus haut, près d'une grange solitaire, pour jouir d'un aspect qui ne ressemble en rien aux sites précédens : sur le devant est une montagne chauve, ruineuse, divisée en deux coupeaux presque égaux, par une échancrure sémi circulaire : à droite paroissent, l'humble clocher de l'*Etivaz*, les deux vallons qui y aboutissent, et les hautes Alpes qui les séparent du pays de Gessenay; à gauche se montre, sur une pente rapide, le hameau écarté des *Tai-*

sejeurs ; (5) la longue chaîne de montagnes, où se trouvent la sommité de *Cray*, (6) souvent visitée pour sa belle vue, et le rempart prolongé des rochers peu accessibles de Parey : (7) chaîne bien reconnoissable aux rayes profondes dont les torrens et les lavanges l'ont sillonnée assez régulièrement. Sur cette route, on est frappé de la grande taille des sapins, dont quelques-uns ont un tronc que trois hommes embrassent à peine. Au bout de la montée est la *Lécherette*, petite auberge, où commence la haute vallée de *Mosses*. (8) Ici le ruisseau poissonneux de l'*Hongrin* (9) sépare le territoire de *Château-d'Oex* de celui d'*Ormont-dessous*, et va arroser d'étroits vallons, qui ne sont habités que trois mois de l'été, par des bergers et des troupeaux.

Avant d'arriver à la *Lécherette*, on remarque dans le terrein des enfoncemens en forme d'entonnoir, dont quelques-uns sont très-profonds ; les anciens s'augmentent, et il en paroît souvent de nouveaux : cet accident provient de la nature du sol, qui repose sur une couche de gyps : quand les eaux s'y infiltrent et la pénètrent, cette couche se décompose, se mine et se dissout ; alors le terrein supérieur s'affaisse peu-à-peu, et vient naturellement combler

le

le vuide que les gyps ont laissé, en s'écoulant avec les eaux par des conduits souterrains.

En traversant les pâturages d'une vaste Commune, qui appartient aux bourgeois d'*Ormont-dessous*, nous atteignîmes la montagne de *Liauson*, remarquable par une foire de bétail, qui s'y tient chaque mois de juin en plein champ; (11) et par une élection assez singulière qui s'y fait alors : c'est celle des vachers qui prendront soin pendant l'été du troupeau de cette Alpe. On procède à ce choix d'une manière consacrée par un usage immémorial. Le berger en chef, qui a pris à bail ces pâturages, monté sur un tronc d'arbre devant la porte, et tenant les clefs du *Châlet* (12) à la main, propose à la Communauté assemblée devant lui, les garçons bergers qui doivent être à ses ordres : alors chaque électeur donne à haute voix, en toute sincérité, et devant une nombreuse assistance, les raisons de refuser tel ou tel candidat... L'un ne se lève pas assez matin... l'autre court la nuit... celui-ci songe plus à bien manger qu'à bien traire... celui-là est *trop rude aux bêtes*... On traiteroit peut-être avec autant de gravité du choix des ministres pour former un conseil d'Etat, ou de l'élection des membres d'un Direc-

toire, mais certainement on y mettroit moins de franchise : toutes les opinions s'émettent en patois du pays, qui est d'une singulière énergie ; (13) et les élus reçoivent leurs gages quand le troupeau quitte la montagne en automne, non en argent, mais en fromage, dont l'assemblée leur a alloué un certain nombre de livres. Cette méthode, la plus ancienne, de payer en denrées le salaire des ouvriers et des domestiques, est très-naturelle, et paroît être également avantageuse aux maîtres et aux serviteurs.

Du milieu de ces *comices pastorales*, nous gagnâmes les pâturages d'enhaut par un sentier assez rude le long de l'*Hongryn*, qui coupe souvent par de petites cascades blanches d'écume, la teinte foncée des mousses épaisses dont il est bordé. Tout-à-coup une scène des plus romantiques se déploye à nos yeux : c'est le lac de *Liauson*... lac à peine connu à trois lieues à la ronde, et dont aucun de nos Géographes n'a dit mot. Une ceinture des Alpes, dont quelques-unes conservent toujours de la neige, l'encaisse de leur enceinte bisarrement et inégalement découpée : plusieurs filets d'eau s'y rendent en murmurant de diverses hauteurs : un nombreux troupean paît tout alentour dans la belle saison. —

Au moment où ce lac se découvrit à nos regards, le soleil en éclairoit une partie, tandis que l'autre étoit encore dans l'ombre; sa surface calme, unie comme une glace, et d'une superbe couleur d'algue marine, répétoit dans le miroir fidèle de ses ondes, les monts voisins encore blancs de neige, la petite forêt qui borde un de ses flancs, le châlet qui la domine, et jusqu'aux vaches et aux chèvres errantes sur ces rivages fleuris.

Quand les eaux de ce lac sont hautes, on voit sortir uu ruisseau de l'une de ses extrêmités; quand elles sont basses, elles filtrent à travers des rochers caverneux et revêtus de mousses touffues, dont leur fraîcheur entretient la perpétuelle verdure. C'est là la véritable source de l'*Hongryn*. (14) Cette petite rivière, à peine marquée dans nos cartes les plus détaillées, arrose, dans sa marche sinueuse, de hauts pâturages, des vallons presqu'ignorés, et de noires forêts de sapins : tantôt lente, tantôt rapide, s'égarant en nombreux replis, ou précipitant ses eaux de chûte en chûte dans de profonds ravins, elle passe sous divers ponts de pierre et de bois, et vient, après un cours de cinq à six lieues, se jeter dans la Sarine, près d'un moulin, non loin de Montbovon, dernier village de la Gruyè-

res. L'Hongryn a ceci de remarquable, qu'en-dessous du pont d'Allière (15), il perd la moitié de ses eaux dans des fentes de rocher : il est prouvé que ces mêmes eaux ressortent deux lieues plus bas, et forment la belle et fraîche source de la *Nérive*, près d'un village du même nom (16).

Dans tout le tour du lac de Liauson, on n'apperçoit que le bassin de montagnes dont il occupe le centre, excepté à l'endroit où l'Hongryn s'en échappe : là, par un contraste frappant, la vue au-dehors est aussi vaste que celle du dedans est resserrée. L'œil se promène sur les Alpes du Gessenay et de la Gruyères, jusqu'au *Moleson* (17), qui les termine par une dernière terrasse ; et il démêle fort au loin une trace bleuâtre, uniforme, presque confondue avec l'horison.... c'est le rideau occidental du Jura, dont la chaîne entière paroît si peu de chose quand on l'observe du haut des Alpes. Le lac de Liauson, qui, s'il étoit en Italie, seroit regardé comme le *cratère d'un volcan éteint*, a une forme à-peu-près sexangulaire ; mais deux de ses côtés sont beaucoup plus petits que les quatre autres : nous en fîmes commodément le tour en vingt minutes, et nous lui trouvâmes environ 1,600 pas de cir-

conférence. A en juger du bord, il est peu profond en plusieurs endroits ; en d'autres, il le devient tout d'un coup : comme il y avoit autrefois un petit bateau, les bergers ont mesuré sa profondeur au milieu, et l'ont trouvée d'environ 112 pieds ; de plus ils ont déclaré s'être apperçus d'un fort courant presque vers le centre : ce qui feroit présumer, (si du moins l'observation est vraie) que le superflu de ses eaux ne se vuide pas seulement par l'Hongryn, mais qu'elles ont encore quelque issue souterraine. On nous dit, que ce lac n'a aucun poisson ; qu'on y a porté, il y a quelques années, des truites prises dans l'Hongryn même qui en sort, et qu'elles n'ont pu y vivre, ou que du moins on ne les a jamais apperçues. Cela paroît d'autant moins concevable, que plusieurs petits lacs situés dans des Alpes plus hautes, sont très-poissonneux ; que celui-ci est d'une trop grande profondeur pour geler jusqu'au fond ; et qu'il est peuplé de grenouilles, de salamandres, de crevettes et de larves de teignes et phriganes aquatiques ; animaux qui indiquent que ses eaux n'ont aucun caractère propre à les rendre nuisibles et inhabitables. Peut-être ces truites se sont-elles échappées par l'écoulement de l'Hongryn, ou par quelque con-

duit caché. Du reste l'opinion est partagée, et quelques vieillards du pays assurent qu'autrefois ce lac étoit très-poissonneux.

Si l'on veut en bien saisir la forme, il faut le regarder d'abord du pied du chalet, où se sont arrêtés plusieurs massifs de grès, détachés des roches voisines; et ensuite de l'extrêmité opposée, en se plaçant au bas d'une colline couverte de jeunes sapins, qui pendant la matinée projette son ombre conique sur une partie du bassin: ces deux points de vue différens sont également beaux dans leur genre. Il est délicieux de se promener sur ces rivages pendant une belle journée du mois d'Août. C'est une véritable Arcadie, dont rien n'égale le charme et la fraîcheur: ajoutons, que l'ami de la nature y peut faire, dans un espace assez resserré, une riche moisson des plus belles plantes Alpines, dont quelques-unes mêmes sont très-rares (18). Je desirerois qu'un Botaniste traçât une petite carte de ce lac; qu'il baptisât chacun des golphes et des caps qui échancrent ses bords; qu'il donnât un nom aux différens rochers, qui y forment des isles et des péninsules... Ce bloc, paré des plus brillantes fleurs des Alpes, seroit *le repos de Flore.* — Cette anse, bordée d'épais buissons de *Rhododendron*,

seroit la *baye des rosages.* — Plus loin viendroit le *Promontoire des Gentianes*, d'où l'on verroit à gauche la *presqu'isle des Saxifrages*, à droite l'*isle des Silènes* ou des *Driades*, et devant soi l'*Archipel des Mousses.*

Nous entrâmes vers les neuf heures du matin dans le châlet, dont les honnêtes bergers nous invitèrent à souper (c'est le terme du pays), et nous offrirent beurre, fromage, lait caillé, crême, seret, en nous faisant de grandes excuses de ce qu'ils ne pouvoient point nous *caresser* aussi bien qu'ils le voudroient, et en nous reprochant de ne *pas assez profiter*. Dans cette partie des Alpes, on se sert, au lieu de pain de bled, de ce que les habitans appellent le *pain gâtelet*; c'est un mince gâteau composé de farine d'orge, quelquefois mêlée avec un quart de farine de fèves. On en cuit trois ou quatre fois par an, parce qu'il se garde long-tems : dans le *Pays-d'En-haut*, ce *gâtelet* n'est guères plus épais qu'une feuille de grossier papier, et a environ un pied et demi en quarré : dans les *Ormonds*, il peut avoir un demi pouce d'épaisseur; et pour le mieux conserver, on le suspend à la fumée. Le premier s'émiette aisément et se ramollit près du feu; le second, beaucoup plus compacte, se casse avec peine,

et sa dureté comme sa couleur rebutent généralement : ceux qui ne sont pas accoutumés à cet aliment, avouent qu'il n'a pas plus été inventé par le luxe et la délicatesse, que *le brouet noir des Spartiates*. Après une halte aussi nécessaire à nos jambes qu'à notre estomac, nous gravîmes une arrête fort roide, qui sépare cette montagne d'une autre du même nom ; du haut d'un rocher, nous apperçumes à nos pieds deux grandes flaques d'eau, dont l'une étoit encore à moitié recouverte de glace, et dont l'autre servoit de bain aux troupeaux d'alentour. Nous avions sur notre droite une longue chaîne de collines très-rocailleuses, qui forme le flanc occidental de la *Vallée de Mosses* ; et dans le fond, l'énorme entassement des Alpes du pays d'Aigle, du Val-d'Illiès et des frontières de la Savoye et du Vallais. Au retour nous passâmes sur une pente très-verte, qui avoit cette singularité, qu'elle retentissoit sous nos pas ; et qu'en frappant la pelouse, elle rendoit un son lourd, comme s'il y avoit de grandes cavités près de sa surface. Nous quittons enfin à regret cette contrée ; nous en peignons le tableau dans notre mémoire, avec tous ses aimables accessoires ; nous la saluons pour la dernière fois ; et c'est avec chagrin que

nous la perdons de vue, en contournant le côteau qui la ferme à l'Orient. — C'est là vraiment un de ces paysages beaux des seules beautés de la nature, que les hommes n'ont point gâté par des ornemens factices, et auquel la main profâne et mesquine de l'art n'a rien ajouté ni retouché : il est, à mon avis, d'un genre absolument neuf... Aucun des petits lacs de notre Suisse, qui en a de charmans, ne ressemble à celui de Liauson, ni par sa position dans un bassin, qu'on ne soupçonne qu'au moment où l'on y arrive ; ni par la facilité de ses rivages, qui font par-tout promenade ; ni par la limpidité de ses eaux, sans cesse alimentées de la fonte des neiges supérieures ; ni par l'impression touchante que produit le calme de cette profonde solitude, d'où rien ne ramène la pensée vers le reste du monde, que la vue d'un chalet, d'un troupeau et de quelques bergers. La majesté imposante de ces masses énormes, dont le lac est en partie ceint comme d'un rempart inaccessible, ajoute encore à ses graces, par l'opposition de leurs formes effrayantes et sauvages, avec les formes riantes et adoucies des eaux et des pâturages qui s'étendent à leur pied.

De Liauson, nous atteignîmes bientôt, par des sentiers faciles et variés, la mon-

tagne de *Pracornet*, propriété communale de Château-d'Oex, où l'on trouve un superbe *Talc blanc*. La vaste et herbeuse plaine où paissent ses troupeaux, la distingue avantageusement dans une contrée où la plupart des pâturages sont arides, escarpés et rocailleux. — Nous visitâmes ensuite le *Tomaley*, montagne (19) d'un bon rapport, bordée par une chaîne de rocs escarpés, sous lesquels on ramasse quelques cristaux ; puis nous entrâmes dans la vallée de l'Etivaz, qui tire son nom des pâturages d'été (*æstiva*) qu'elle renferme, où les troupeaux ne paissent jamais au-delà de trois mois (20). Cette vallée forme une des sept sections de la commune de Château-d'Oex : c'est même une des plus petites pour la population, puisqu'on y compte à peine 50 feux et 200 habitans. — La tradition prétend qu'anciennement elle a été peuplée par des bergers allemands du pays de Gessenay, qui, sous les Comtes de Gruyères, vinrent en éclaircir les épaisses forêts, pour en faire des prés et des pâturages : du moins son nom allemand de *Lessi* ne ressemble point à son nom français d'*Etivaz*, et n'a certainement pas la même étymologie (21). La population s'étant accrue, on y bâtit en 1584 une chapelle, qui étoit desservie depuis Château-

d'Oex, distant de près de deux lieues : mais comme en hiver cette vallée étoit d'un abord difficile et quelquefois absolument fermé par les neiges, le Gouvernement l'érigea en paroisse l'an 1713 ; et dès cette époque, le Pasteur réside dans une Cure construite en bois, comme tous les autres bâtimens du voisinage. Cette habitation solitaire est située dans l'endroit le moins étroit de la vallée, vis-à-vis d'un vallon latéral, par lequel arrive à la Torneresse un ruisseau descendu des rochers du Tomaley et du petit glacier de la Vodalla (22), qui, à cause de sa fraîcheur, porte le nom d'*eau froide*. La Cure et l'Eglise sont préservées de la chûte des blocs qui se détachent quelquefois des roches supérieures, par une petite forêt, dans laquelle il est défendu de couper aucun arbre... c'est vraiment un bois sacré, où le bruit de la hache ne retentit jamais. Du reste, la Paroisse de l'Etivaz est riche en pâturages, où l'on compte près de 600 têtes de gros bétail ; et l'on profite des neiges, pour en exporter en hiver du foin, de la litière, des bois à brûler et à bâtir.

Dans un lieu assez bas, voisin de la Torneresse, sont situés les bains de l'Etivaz, plus anciennement nommés les bains des *Seissapels* (six sapins). On ne sait pas la

date précise de la découverte de la source minérale, à laquelle ils doivent leur existence ; mais par un ouvrage de Plantin (23), imprimé en 1656, il paroît qu'elle étoit déjà connue à cette époque. En 1719, deux frères, Moïse et Christian Minod, construisirent les bâtimens qui subsistent encore — En 1721, le collège des médecins de Berne fit une analyse de ces eaux à la manière alors usitée, c'est-à-dire fort imparfaite ; il les déclara utiles, et donna un court rapport, portant qu'on y trouvait du soufre et un acide nitreux : ce rapport, signé *Bogdan, docteur en médecine, et secrétaire du collège de l'Isle*, fut imprimé et accompagné de la relation authentique de plusieurs cures remarquables opérées par ces eaux. La source, située à un tiers de lieue du bain, où elle arrive par des tuyaux de bois, sort parmi des sapins, sur une haute colline pleine de gyps, de pyrites et de pierres calcaires ; le goût et l'odeur en indiquent la nature ; elle laisse à la longue dans ses conduits un dépôt de soufre si pur, que sans aucune préparation préalable, on peut en faire usage. Ces bains, jadis plus fréquentés qu'à présent, sont employés extérieurement avec succès pour les douleurs de rhumatisme, les vieilles playes, les

d'artres invétérées, les gales, ulcères et autres maladies de la peau ; prises intérieurement, ces eaux sont purgatives et bonnes contre les obstructions et la faiblesse d'estomac. On leur attribue à-peu-près les mêmes propriétés qu'aux eaux de Leuck en Vallais, mais dans un degré inférieur. Il seroit à souhaiter qu'un habile chymiste en vînt faire une analyse exacte et raisonnée ; et si les propriétés que l'expérience ou l'opinion leur accorde étoient duement constatées, elles mériteroient une plus grande célébrité, d'autant plus qu'elles sont à portée de l'Oberland, du Pays-de-Vaud et du canton de Fribourg ; qu'on peut arriver en voiture jusqu'à une lieue et demi du bain ; et qu'il est aisé de s'y loger et d'y vivre, si non magnifiquement, du moins passablement. Le local en est isolé, il est vrai, et comme perdu dans un angle des Alpes : mais il y a tout autour, des bosquets, des eaux, des points de vue assez jolis dans le genre agreste, et tout ce qu'il faut pour embellir des promenades solitaires. Avec quelque dépense, on en feroit facilement un séjour agréable et commode pour les malades, qui au fond doivent plutôt y chercher la santé que le plaisir : car, à Dieu ne plaise que ces bains deviennent des bains de luxe, comme il

fauche seulement une fois l'année, et même en certains endroits de deux ans l'un ; laissant le foin d'un été pourrir sur pied, afin de servir d'engrais pour bonifier la récolte de l'été suivant. Ces sortes de prés sont très-difficiles à faucher, à cause de la roideur de leur pente. L'herbe séchée s'entasse en meules, qu'on va chercher quand les neiges rendent les transports plus praticables ; ou que l'on roule, enveloppées dans des filets, du haut de la montagne en bas : les ouvriers qui font ce travail pénible et souvent dangereux, éloignés quelquefois de plusieurs lieues de leurs maisons, y passent la nuit dans de petites cases souterraines ; quelques-uns bivouaquent, et allument des feux près desquels ils se couchent ; s'il pleut, un sapin les abrite : ordinairement ils mènent avec eux une ou deux chèvres, dont le lait fournit à leur frugale nourriture. Ainsi ces âpres rochers ne sont pas perdus pour l'industrieuse économie de ces montagnards, qui tirent parti des herbes dont se voile leur nudité. Comme les habitans de ces vallées ont des domaines très-morcelés, et possèdent des fonds à une grande distance les uns des autres, l'été est pour eux la saison la plus fatigante : d'abord ils fauchent au fond des vallons, puis sur les collines qui les bor-

dent; ils vont ensuite aux prés maigres; et quand ceux-ci sont récoltés, c'est le moment de venir faire les secondes herbes du bas. Trois mois se passent à ce labeur, d'autant plus pénible, que la plus grande partie du foin se porte à dos d'homme, en charges de 150 à 200 livres, dans des granges quelquefois éloignées, et par des sentiers souvent scabreux. Le fond de la vallée de l'Etivaz s'appelle le *Chavon de Seron* (25). C'est une plaine solitaire, bien gazonnée, où la Torneresse se forme de plusieurs filets d'eau, qui descendent en lisières argentées des pâturages de Clé, de Saxièma et de Seron. Je présume même que cette plaine étoit jadis un petit lac : l'inspection des lieux l'annonce; et l'étymologie du mot *chavon*, qui signifie *habitation près du lac*, appuye cette présomption. — A mesure que la Torneresse se creusa un lit plus profond, ce lac dut diminuer, et finit par se vuider entièrement. Au commencement de son cours, cette petite rivière coule doucement, et se déroule avec lenteur en replis sinueux; c'est l'emblême de l'innocence et de la paix du premier âge de la vie : ensuite, comme si l'époque des passions tumultueuses de la jeunesse arrivoit pour elle, elle se précipite avec bruit; elle blanchit d'écume les

nits de nos hautes Alpes, ni encombré de cadavres les sources pures de nos fleuves et de nos ruisseaux : je rapporterai sur cet événement peu connu ce qu'en disent nos vieilles chroniques, d'accord avec la tradition conservée dans le pays. En 1502, la commune de Château-d'Oex, faisant encore partie du comté de Gruyères, avoit un procès concernant des droits de pâturage avec la commune des Ormonts, incorporée depuis quelques mois au canton de Berne : soit que la justice fût trop lente, soit que les bergers des Ormonts eussent occupé les lieux en litige, soit enfin que ce fût un prétexte pour faire éclater leur ressentiment contre une commune détachée malgré eux du domaine de Gruyères pour augmenter celui de Berne, 300 jeunes gens de Château-d'Oex prennent les armes, se portent sur Saxiéma où leurs adversaires étoient en force, les attaquent brusquement, leur tuent six hommes, en blessent plusienrs, mettent le reste en fuite, enlèvent quelques troupeaux, insultent non-seulement les vaincus, mais encore la nouvelle capitale dont ils relevoient. Rodolph Nægueliu, gouverneur d'Aigle, en avertit incessamment le conseil de Berne. Celui-ci renvoie sur-le-champ à la commune de Château d'Oex ses lettres de combourgeoi-

sie, qui datoient du 26 juin 1403 : ensuite il somme le comte de Gruyères et le pays de Gessenay de ne point se mêler de cette affaire, et de lui laisser le soin de punir les agresseurs, contre lesquels il fait avancer, le 20 août, 2000 hommes, sous la conduite de J. R. de Scharnachthal : malgré le désaveu formel des magistrats de Château-d'Oex, qui font déclarer par une députation, que ces hostilités ont été commises, non-seulement sans leur ordre, mais à leur insu, par une troupe tumultuairement assemblée, l'armée Bernoise étoit déjà arrivée à Zweisimmen, et l'on avoit tout à craindre de sa vengeance. Heureusement que, suivant un ancien et respectable usage, les voisins se hâtèrent d'intervenir pour accommoder ce différent : l'évêque de Sion, le fameux Mathieu Schinner, aussi pacifique au commencement de son épiscopal qu'il fut ensuite belliqueux, vint lui-même avec un messager d'état de la république du Vallais : des députés de Fribourg, à cause du voisinage, et de Bâle, tout nouvellement entré dans la confédération helvétique, s'y rendirent également, et parvinrent à appaiser le ressentiment des Bernois. Après uue courte conférence, il fut arrêté que la commune de Château-d'Oex payeroit 4000 florins d'Empire, pour les

frais de l'expédition ; qu'elle renonceroit à tous les pâturages et autres droits par elle possédés dans les vallées d'Ormont dessus et dessous ; qu'elle se désisteroit d'une partie des revenus du gouvernement d'Aigle, dont elle jouissoit en récompense des secours militaires accordés aux Bernois, pour faire la conquête de ce petit pays ; et qu'elle livreroit aux tribunaux les auteurs de cette agression commise en pleine paix, pour être poursuivis criminellement. Ces conditions acceptées et exécutées, la bonne harmonie ne tarda pas à se rétablir ; et avant la fin de l'année, Berne fit renouveler sa combourgeoisie avec Château-d'Oex par trois députés, Gaspard Wyler, Louis Brugler et Barthélemi May : cette malheureuse affaire appauvrit considérablement la commune condamnée ; elle perdit une partie de ses fonds et de ses revenus ; elle céda aux Ormonts de vastes pâturages situés sur les bords de l'Hongryn ; et apprit à ses dépends, qu'elle étoit trop petite pour imiter les grands Etats, en établissant la loi du plus fort... Une croix fut dressée sur le champ de bataille ; quelques caractères grossièrement gravés sur un rocher brut, furent chargés de conserver le souvenir de cette scène de sang... Maintenant la croix est tombée, les carac-

tères sont couverts de mousse; mais le rocher subsiste, et atteste qu'il en est des bergers comme des monarques; avec cette différence, que les uns se battent eux-mêmes pour des pâturages et des troupeaux, et que les autres font battre leurs soldats pour des villes et des provinces.

De temps immémorial, pendant la belle saison, Saxiéma est le lieu d'un rassemblement très-considérable, dont il faut chercher l'origine dans l'ancien culte des Druides; une foule de jeunes gens des deux sexes *y* accourent de toutes les vallées voisines, le jour de Ste. Magdelaine, ou le dimanche qui le suit: le vin et la musique *y* arrivent de la plaine; des chants et des danses attestent la joie générale; et ce bal alpestre au milieu d'âpres rochers, en face de glaciers immenses, au centre du paysage le plus majestueux, a un caractère romantique qui frappe tout observateur. Il *y* a un siècle à-peu-près, que les bergers des différentes communes ayant pris querelle, l'un d'entr'eux fut tué; aussi-tôt l'Etat défendit ce rassemblement sous des peines graves; mais il ne fut point obéi, et la fête eut lieu l'année suivante comme de coutume; seulement elle se célébra avec plus de mystère et moins de bruit. Il eût été plus prudent d'établir une

bonne police pour prévenir les excès... Quoi de plus naturel en effet que ces fêtes pastorales ! elles attachent les bergers à leurs montagnes ; elles lient les diverses peuplades des Alpes ; elles font supporter tant de jours de peine par l'espoir d'un jour de plaisir ; elles sont, j'ose le dire, comme un culte d'actions de graces sur ces hauts lieux, où l'éternel Architecte a bâti le plus sublime des temples : il s'agit seulement, je le répète, d'y faire exercer par les autorités une surveillance paternelle, qui, sans gêner des amusemens innocens, prévienne toute licence condamnable.

Saxiéma est dominé par ce qu'on appelle *la Cape au Moine*. Cet énorme pic n'est escaladé que par des chasseurs de chamois, ou des herboristes qui vont y cueillir le fameux *genipi* : de temps en temps, il s'en détache des masses formidables. Un de ces blocs, de forme cylindrique, ayant trente pas de tour et une vingtaine de pieds de haut, porte sur son sommet une jolie esplanade gazonnée, où l'on parvient sans peine, et baigne son pied dans les eaux d'un grand étang, appelé le *lac de Saxièma*. Quand nous visitâmes cet étang, qui peut avoir cent cinquante pas de circonférence, il étoit en partie couvert de glaces flottantes, et bordé de neiges durcies : des vaches ve-

noient s'y désaltérer ; des genisses ruminoient couchées à l'ombre des rocs écroulés ; quelques chèvres grimpoient sur les massifs d'alentour ; et il ne manquoit qu'un artiste pour en faire un charmant tableau. De là, nous franchîmes le grand mur de pierres sèches qui sépare le territoire de Château-d'Oex de celui des Ormonts, et nous entrâmes dans les pâturages communs d'*Isenod*, (27) où l'on alpe jusqu'à deux cents vaches, et où chaque famille fait garder celles qui lui appartiennent. Une foule de jeunes filles, en juppe et en corset bleus, en chapeau rond de feutre, un tricottage à la main, couroient lestement sur des pentes très-rapides, pour écarter les troupeaux du bord des précipices : nous liâmes conversation avec quelques-unes d'entr'elles, qui à travers la naïveté la plus aimable, laissoient échapper des mots assez piquans. L'habitant des vallées d'Ormont est en général plus fin, plus délié, plus spirituel que ses voisins : avide d'instruction et de nouvelles, il recherche la conversation des étrangers, qu'il prévient par des manières pleines d'affabilité : il est susceptible, il est vrai, de passions fortes et violentes quand il se croit offensé ; mais il n'est pas dans les Alpes de peuplade plus courageuse et plus hospitalière....

Dans sa vie nomade (car tel change huit à dix fois d'habitation par an), il est toujours prêt à recevoir gracieusement les voyageurs sous son humble toît, et à partager avec eux le peu d'alimens qu'il possède.

Celui qui prend la peine d'aller à l'endroit nommé le *parc* (28) *d'Isenod*, jouit, quoique encore peu avancé dans l'intérieur des Alpes, d'un point de vue difficile à rencontrer ailleurs ; il se trouve dans l'arêne d'un amphithéâtre immense, dessiné par les chaînes du pays d'Aigle, du Vallais, du Gessenay, du Sïbenthal et de la haute Gruyères, sans parler de la ligne du Jura, qui ne semble qu'une basse colline destinée à faire la corde de l'arc formé par les hautes Alpes : entre ces diverses chaînes se prolongent de grandes et populeuses vallées, dont un voyageur qui ne connoîtroit point la Suisse, ne soupçonneroit pas même l'existence : montagnes sur montagnes ; rochers sur rochers ; glaces sur glaces ; par-tout des pics pointus, des aiguilles élancées, des masses de toute forme et proportion : le reflet du soleil sur l'azur des glaciers, les torrens de neige fondue qui en sillonnent les flancs, les filets d'eau blanche d'écume qui se précipitent en cascades successives ; tout élève l'ame du spectateur ému... tout monte son imagination sur

le ton le plus haut... tout lui paroît merveille et miracle; et quand ensuite il abaisse ses regards sur le vallon inférieur, il *y* découvre d'étroites cases, qui contrastent singulièrement avec les massifs gigantesques dont elles sont entourées. Il est telle place où, tandis que le *lämmergeyer* plane à perte de vue sur sa tête, il entend siffler la marmotte fugitive, et il voit le chamois sauter de roc en roc avec une inexprimable agilité.

Sur l'*Isenod* il n'y a ni fontaine, ni ruisseau; mais la nature y a suppléé par des flaques d'eau, appelées vulgairement *gour*, (29) où les troupeaux vont s'abreuver: quelques-unes ne sont jamais à sec, même dans la canicule; mais l'eau qu'elles contiennent n'est ni fraîche, ni claire; et ce n'est qu'à défaut de meilleure, que les vaches y étanchent leur soif.

Dans toute cette contrée, on observe que les montagnes secondaires tombent en ruines: les schistes, les grès, les pierres calcaires qui les forment, se décomposent à la longue; la terre végétale qui les recouvre est emportée par les torrens, entraînée par les lavanges, et menuisée par les vents du nord; les ravins y deviennent toujours plus profonds, et il s'y ouvre souvent de nouveaux précipices. Tel pâtu-

rage qui nourrissoit, il *y* a deux cents ans, un troupeau de cinquantes vaches, n'en peut plus nourrir à présent que la moitié, et dans quelques siècles il ne sera qu'un roc aride et nud. Mais ensuite les mousses y croîtront de nouveau ; un autre terreau végétal s'y formera peu-à-peu de leurs tiges entassées ; les gramens nourriciers en prendront encore une fois possession ; et les arbustes alpestres les soutiendront de leurs racines entrelacées. Dans ce cercle perpétuel de destruction et de renaissance, la fertilité et la stérilité, la vie et la mort se succèdent à des intervalles immenses, mais peut-être déterminés : car s'il faut que *toute vallée soit comblée et toute montagne abaissée*, il faut aussi qu'il s'élève d'autres montagnes et qu'il se creuse d'autres vallées. Les eaux, les vents, tous ces agens physiques qui sont en continuelle activité, y travaillent sans cesse, par une action lente, il est vrai, mais irrésistible : l'homme passe sans s'en appercevoir, pendant une petite portion de cette alternative ; les générations se succèdent et la remarquent à peine : un siècle ne laisse au suivant que des débris et des espérances : mais enfin, dans les plantes comme dans les animaux, dans les grandes masses comme dans les plus petites particules, tout est vie, mort

et résurrection ; tout se décompose, pour se rétablir sous des rapports plus parfaits ; rien ne se perd, parce que tout se retrouve dans la main à la fois magnifique et économe du suprême Ordonnateur des mondes; et que chacun des matériaux qui entrent dans l'ensemble, pour changer mille fois de place comme de forme, n'en subsiste pas moins dans le grand tout.

Après nous être livrés à la contemplation silencieuse de ce grand spectacle, et aux réflexions qu'il fait naître, nous nous rapprochons de la frontière de Gessenay, et nous ne tardons pas à découvrir, fort en-dessous de nous, le lac d'Arnon (30). Curieux de l'observer de près, nous en prenons la route : une des sources qui l'alimentent attire bientôt notre attention : si vous appliquez l'oreille au rocher dont elle jaillit, vous entendez un bruit sourd d'eau tombante, et vous pouvez conclure qu'il *y* a là un vaste réservoir intérieur, où les montagnes d'alentour versent leurs eaux par des canaux souterrains. La langue française finit près de là, aux dernières cases des Ormonts : nous entrons dans un de ces étroits réduits, image des bâtimens du premier âge de la création, et aussi éloignée des hôtels de nos grandes villes, qu'un canot de sauvage est éloigné

d'un vaisseau de cent pièces de canons...
Mais ce qui n'est guères dans les palais, étoit dans cette cabane de bois ouverte à tous les vents... la politesse du cœur et les prévenances de la bonne et simple nature : on nous prie de nous reposer ; on nous sert du fromage de chèvre et du pain durci à la cheminée ; on nous abreuve de petit-lait dans des vases de sapin, vraie coupe de l'antique hospitalité ; c'est là, c'est sur la porte d'un tel chalet que devroit être gravé ce mot charmant d'Evandre à Enée :

Aude, hospes ! contemnere vana,
Rebusque veni non asper egenis.

Tout auprès de ces habitations reculées est un étang naturel, d'environ 300 pas de circuit, profond de trois à quatre pieds, bordé de roseaux mobiles et de cotonnières à tête penchante, rempli d'une eau limpide et assez fraiche. C'est l'abreuvoir et le bain des vaches du voisinage : on l'appelle le lac de *Chelvié* : (31) et le petit ruisseau qui en sort, réuni au superflu d'un autre étang beaucoup plus petit, descend au lac d'Arnon. Non loin de là, nous allâmes nous asseoir sur un escarpement, au pied duquel, mais à une grande

profondeur, s'étend une petite vallée pastorale, où les habitans du Chatelet ont un village d'été de 28 chalets, entouré de fertiles pâturages : devant nous s'élevoit le majestueux *Pillon*, (32) dont la masse effrayante, hérissée de pointes aiguës, déchirée dans ses flancs par des crevasses profondes, revêtue d'une robe de frimats que la canicule fait fondre de tous côtés en ruisseaux, sans qu'elle paraisse éprouver de diminution, envoye aux deux mers le tribut perpétuel d'une onde intarissable. Ses vastes glaciers, entassés les uns sur les autres, versent une partie de leurs eaux dans la bruyante Reusch, (33) et par conséquent dans l'Océan par la Sarine, l'Are et le Rhin ; tandis que l'autre partie réunie au Dar, (34) à la Rionsetta, (35) et aux autres torrens des Ormonds, forme la *grande eau*, qui grossissant le Rhône, va avec lui dans la Méditerranée.

Le lac d'Arnon (*Bergsée* en allemand) n'est pas marqué dans la plupart des cartes de la Suisse ; mais on le trouve dans la carte assez rare de l'Oberland, par Loupe de Rougemont ; et celle du gouvernement d'Aigle en montre une partie. Situé dans la commune de Gessenay, sur le territoire de Chatelet, ce lac occupe

un fond de montagnes très-reculé et hors de toute route fréquentée : il peut avoir 20 à 25 minutes de long, sur 10 dans sa plus grande largeur : on assigne environ 300 pieds à sa plus grande profondeur : il n'est pas possible d'en faire le tour à pied, vû la difficulté de ses rivages. Sa forme est elliptique, mais il se retrécit sensiblement vers l'extrêmité par laquelle le torrent du *Tscherschiss* s'en dégage.... Bordé de bois et de rochers dans la majeure partie de sa circonférence, marécageux dans le reste, il offre un paysage d'une teinte sombre et d'un genre lugubre, qui n'est cependant pas sans beauté; mais qui auroit l'apparence d'un désert, s'il n'étoit dominé dans sa partie supérieure, par le joli groupe des trois chalets du Séeberg, d'où l'on descend au lac par une côte sauvage, couverte de sapins, de melèses et de halliers épais. Il gèle en hiver, et les chevaux le traversent avec des charges de foin et de bois à brûler. Dans les fortes pluyes d'été, il croît considérablement; et le torrent qui en sort marque sa route par de grands ravages, jusqu'à la Sarine, où il se précipite. En automne, il est couvert de canards et d'autres oiseaux aquatiques. Il ne nourrit d'autres poissons que des trui-

tes, dont quelques-unes pèsent jusqu'à douze livres; comme on n'y pêche que rarement, vû qu'il n'y a qu'un seul canot sur tout le lac, elles s'y sont extrêmement multipliées, et on les voit aisément du rivage. Des avalanches y tombent chaque printemps des montagnes qui l'encaissent, et y entraînent des sapins et des buissons; les torrens qui s'y jettent font la même chose dans les grandes crues; des arbres déracinés flottent sur les eaux du lac et s'y pourrissent à la longue; ils sont même en telle quantité à son extrêmité septentrionale, qu'ils forment une espèce de radeau ou de pont, qui couvre plusieurs toises de sa surface, et sur lequel il est imprudent de se hasarder, parce que ces troncs, la plupart dépouillés de branches, tournent sous les pieds; et que si l'on tombe dans le lac, on s'y noye immanquablement. Quand de violentes tempêtes bouleversent ce bassin, comme il arrive souvent, tous ces arbres flottans se mettent en mouvement, se portent sur d'autres points, s'entreheurtent dans leur marche confuse; et de ce choc résulte un bruissement sourd, dont la sinistre musique ajoute encore à l'impression d'un orage sur ces tristes bords. Bien différent du lac de Liauson, où la nature n'étale qu'images

riantes et perspectives enchanteresses à la vue qui s'y arrête et s'y promène avec ravissement, le lac d'Arnon imprime le sentiment d'une pénible mélancolie. Partout le tableau de la destruction; partout l'empreinte de la lutte convulsive des élémens en guerre... Rien qui égaye l'imagination, et qui mette au large la pensée, comprimée comme par un poids accablant. La nature y est en habit de deuil; les vents semblent gémir dans les forêts à moitié ruinées; aucun troupeau n'erre sur cette plage humide; la loutre seule y exerce son brigandage; aucun oiseau n'y fait entendre un ramage agréable; le corbeau seul pousse de longs croassemens. Un malheureux, dégoûté du monde, pourroit peut-être se plaire sur les bords du lac d'Arnon; car il n'y éprouveroit que des sensations analogues à ses chagrins; et un hermitage, avec une petite chapelle et un calvaire, sont les seuls bâtimens qui semblent convenir à ce cimetière aquatique, si je puis le nommer ainsi.... Du reste, le site d'où le lac se découvre le mieux, c'est l'espèce de terrasse où sont les chalets du Séeberg. Vu d'un certain éloignement, il présente un tout autre aspect, que lors qu'on le considère du rivage même.

Il y a une grande différence entre les châlets de Gessenay, les châlets du Pays-d'Enhaut et ceux des Ormonds : ces derniers sont de la structure la plus simple ; les vents et la pluye y pénètrent de toutes parts ; ils ne semblent destinés qu'à y faire le fromage, et non à être habités ; ceux du Pays-d'Enhaut valent un peu mieux ; mais ils sont encore étroits, humides, incommodes, distribués sans intelligence, et faits souvent de solives et de planches mal jointes : les châlets de Gessenay sont bâtis avec une sorte d'élégance ; ils ont, outre l'étable, la laiterie et la cuisine, une chambre très-logeable, qui peut se chauffer quand le froid arrive, et dont la propreté frappe agréablement. Ce sont des espèces de maisons de campagne, où l'architecte ne s'est pas borné à construire un simple abri, plus fait pour les bestiaux que pour les hommes. J'ignore pourquoi leurs voisins ne les imitent pas, et ne se donnent pas de meilleurs logemens, sous le ciel variable et orageux de leurs Alpes, dont l'intempérie détruit quelquefois, en peu d'années, la santé du plus robuste berger, et le livre à des rhumatismes habituels, que le peu de soin qu'il prend d'éviter l'humidité pendant le jour, et les courans d'air pen-

dant la nuit, rendent bientôt incurables.

En nous éloignant du lac d'Arnon, nous suivons, par un sentier rude et monotone, les bords dévastés du *Tscherschiss*; nous longeons l'étroit et sauvage vallon auquel il donne son nom (*Tscherschisthal*), et qui porte par-tout les marques des ravages de ce torrent désastreux; puis vers son embouchure dans la Sarine, nous atteignons enfin la vallée plus large qui mène de Gessenay au Chatelet. Cette vallée est parsemée de maisons sur les bords de la Sarine, dont un rideau d'arbres et de buissons aquatiques voile le lit peu profond; comme elle se déborde et inonde souvent les prés contigus à son cours, on a été obligé, depuis le pied du Sanetz à Gessenay, de l'encaisser en plusieurs endroits, par des digues très-coûteuses et souvent insuffisantes, qui attestent le travail et la patience des habitans de cette contrée. Ce n'étoient anciennement que des marais, peu-à-peu conquis à la culture à force de soins et d'insdustrie; la partie qui s'appelle le *Grund* (36) en conserve le souvenir dans son étymologie; et le *Feutersée*, qu'on trouve plus haut, semble avoir été couvert jadis par un petit lac, dont on a procuré l'écoulement. Ce quartier a gardé le nom de lac de *Feuter*, qui, se-

lon la tradition, fut le premier colon de ce désert. (37)

En remontant la Sarine, et par un chemin pratiqué dans les rochers, nous entrons dans le village paroissial du Chatelet (en allemand *Gsteig*) : il est avantageusement placé dans une plaine, au pied du mont Sanets, (38) et arrosé par la Reusch, dont les eaux impétueuses viennent des glaciers du Olden, (39) et vont grossir la Sarine. Cette dernière rivière se précipite en face du Chatelet, par une belle cascade, du haut d'un escarpement du Sanets ; et descend ensuite en longs filets d'argent dans la plaine, où elle est contenue par un large rempart de quartiers de roc, qui l'empêchent d'inonder les terres voisines. Le Chatelet, situé au pied d'un sentier qui, à travers les précipices et les défilés du Sanets, mène à Sion en huit heures de marche, avoit autrefois un petit fort, dont il reste à peine quelques vestiges : on ignore également l'époque de sa construction et celle de sa ruine : mais on conjecture que les comtes de Gruyères, maîtres de ces hautes vallées depuis le neuvième siècle, sentant l'importance d'un débouché dans le Vallais, soit pour le militaire, soit pour le commerce, y construisirent un château, pour empêcher les incursions des

Vallaisans, avec lesquels ils étoient souvent en guerre; ou pour favoriser les leurs : depuis leur antique manoir de Gruyères, ils avoient une suite de forts jusqu'à la frontière de l'évêché de Sion, le Château-Cottier, la Tour-d'Oex, le Flendru, le Vanel, le Chatelet; tous détruits maintenant, ainsi que leur puissance et leur famille, dont il ne reste, dans la belle partie des Alpes qu'ils ont gouvernée paternellement pendant près de 800 ans, que l'honorable souvenir d'avoir été des Seigneurs populaires, humains, bienfaisans, et faciles à accorder des privilèges à leurs vassaux.

La paroisse du Chatelet, dont l'église date de 1453, fait partie intégrante de la grande commune de Gessenay; elle s'étend en tout sens dans les vallons des Alpes, qui se ramifient à l'infini jusqu'au pied des glaciers : un grand district de pâturages appartient à des Vallaisans de Saviége et des environs, qui viennent-y passer l'été; et qui, à certain jour, sont tenus d'apporter annuellement au Chatelet une redevance en crême, dont on remplit une grande cuve, et que l'on distribue à tous les pauvres qui en veulent. Les habitans du Chatelet se louent de l'honnêteté et de la loyauté de ces bons Vallaisans,

et soutiennent avec eux quelques rapports de commerce, sur-tout dans la belle saison, que le Sanets, accessible aux mulets et aux chevaux de bât, favorise les communications: ils en tirent principalement du bled, du vin et du miel. Après avoir été long-temps en guerre sous les comtes de Gruyères, la bonne intelligence se rétablit sous le gouvernement Bernois; dès-lors, s'il y avoit à Saviège quelque fête militaire ou communale, les jeunes gens du Chatelet et de Gessenay étoient invités, et franchissoient le Sanets pour s'y rendre: ces derniers invitoient à leur tour les Vallaisans à la première occasion favorable: et ils ne se séparoient point sans avoir vuidé la coupe de l'antique confraternité, et s'être promis bonne amitié et prompt secours en cas de malheur. Le Chatelet communique aussi par une route assez pénible le long du Pillon, avec le pays d'Aigle, d'où il se procure une partie des choses nécessaires à ses besoins. Ses habitans sont en général actifs, industrieux, réglés dans leurs mœurs; et on leur rend le témoignage d'être d'une humeur plus douce et d'un caractère moins rude que quelques pleuplades du voisinage.

Dans ces âpres régions, où l'homme

semble en guerre avec tous les élémens conjurés contre lui, il a besoin sur-tout d'être robuste, intrépide, et du plus grand sang-froid; ce qui n'empêche cependant pas qu'il n'y ait beaucoup de morts violentes.... De 1752 à 1800, vingt et une personnes de la paroisse du Chatelet ont péri par des avalanches, dans la profondeur des neiges, ou sous des rocs écroulés; et cette paroisse compte à peine 650 ames.... Derrière le Sanets, du côté du Vallais, étoient, il y a quelques siècles, de grands et fertiles pâturages; une nuit ils fureut couverts par un immense éboulement des rocs et des glaciers le long desquels ils s'étendoient; et maintenant ce n'est plus qu'un désert inabordable, qui s'appelle, en souvenir de cette catastrophe, le *Verlohrenberg*, la montagne perdue: ces pâturages appartenoient, dit la tradition populaire, à un homme fort riche, mais aussi fort avare: une vieille femme lui demanda un jour un morceau de fromage, qu'il lui refusa durement; et peu de temps après, sa plus belle montagne fut entièrement détruite. Vraie ou fausse, cette tradition renferme une leçon qui tourne au profit de l'humanité.

Voulant voir de plus près la grande chûte de la Sarine, (40) qui rappeloit

incessamment nos yeux par sa beauté, et frappoit nos oreilles d'un bruissement sourd, nous prîmes la route du Sanetz: à moitié chemin de la cascade, on rencontre le premier pont sur cette rivière, et j'invite le voyageur à descendre sous le plancher qui le forme: là, comme par une fenêtre, il voit devant lui la plaine riante et pastorale du Chatelet; son église blanche au milieu des maisons rembrunies qui l'entourent; la Sarine s'échappant de son berceau, à travers un éclairci de sapins à moitié renversés, de saules penchés sur les eaux, d'aulnes au tremblant feuillage; et s'effaçant dans le lointain, sous la lisière de ces arbres confusément nuancés et groupés: de ce pont, nous entrâmes dans une forêt jonchée de troncs renversés, caverneux, recouverts de mousses épaisses et de jeunes arbres, qui croissent sur les débris de leurs prédécesseurs. Arrivés avec peine sur le flanc de la cascade, nous observâmes qu'elle se détache d'un énorme rocher taillé à pic, et qu'elle fait une chûte perpendiculaire de plus de cent pieds: en tombant elle se brise, se menuise, se réduit en fine rosée, qui humecte tous les entours, et qui se teint, à certaines heures, des couleurs de l'arc brillant d'Iris: puis rassemblant ses eaux

éparses, la Sarine glisse en torrent écumeux sur les pentes rapides de la montagne, jusqu'à-ce qu'elle arrive dans la plaine... Pour jouir de ce superbe aspect, nous nous plaçâmes de telle manière, que nous voyions la cascade à travers un clair rideau de jeunes sapins; ce qui lui prêtoit un charme inexprimable, et faisoit une illusion d'optique qu'on peut se rappeler, mais qu'on ne décrit pas. On doit regarder cette superbe cascade comme la vraie source de la Sarine; car plus haut, c'est une multitude de filets d'eau qui sortent des glaces perpétuelles ou des fentes des rochers, circulent dans des gorges étroites, et se réunissent près du rocher d'où la cataracte s'élance; les plus éloignés viennent du pied de la grande corne d'Olden, une des plus hautes de cette chaîne. En 1779, un énorme bloc de granit s'étant détaché, roula jusqu'au point d'où la cascade se précipite; et pendant plusieurs années, elle fut partagée en deux.

Je te salue, Nymphe de ma rivière! reçois mon hommage à ton berceau! permets que je me désaltère à ton onde naissante: souvent pendant mes promenades solitaires sur tes bords sinueux, j'ai joui délicieusement de la fraîcheur qui y règne:

j'ai arrêté mes regards sur ton cours. Tour-à-tour lent et rapide, et dans un doux abandon de moi-même, j'ai laissé errer ma pensée incertaine au gré de tes eaux. Du haut des rochers du Sanets, cette rivière traverse successivement les vallons du Chatelet, de Gessenay, de Rougemont, de Château-d'Oex, de Rossinière : de là, après avoir franchi le défilé de la Tinc, elle arrose la charmante Gruyères; d'où à travers un pays assez sauvage, elle se rend à Fribourg, et va se perdre dans l'Aar près de Vyler Oltingen : (41) de Fribourg elle peut porter bateau; mais cette navigation, jadis assez usitée n'est presque plus pratiquée maintenant, à cause des accidens arrivés à plusieurs bateaux, dans des fonds ou contre des rochers.

III.

Une chaîne de montagnes à pâturages, nommée *Vispillen*, qui se prolonge depuis le Gestad jusqu'aux flancs glacés du Sanets, sépare le vallon du Chatelet de celui de la Lauwine : dans sa partie la moins élevée, est le passage qui mène de l'un à l'autre, et qui de son point le plus haut, laisse appercevoir les clochers des

deux Paroisses. De ce point nous prîmes sur la droite; et à travers des pâturages, des forêts et des terreins marécageux, coupés par des ravins et des fondrières, nous arrivâmes à la découverte du lac de la Lauwine. Il se trouve dans une plaine assez grande, que dominent à droite la tête chauve du Vispillenhorn, à gauche la verte corne de Lauwine qui se fauche jusqu'au sommet, et en face les vastes glaciers du Gelten, dont on est séparé par plusieurs collines placées en gradins, qui sont comme les ouvrages avancés de cette forteresse hyperboréenne, où l'hyver en permanence semble s'être retranché avec une garnison de frimats. La plus avancée de ces collines est très-escarpée, et verse de son sommet une grande masse d'eau, qui après avoir blanchi un revêtement de rocher, prend le nom de *Dunghelbach* : ce torrent arrive tout près du lac, où il semble devoir entrer; mais il s'en éloigne brusquement sur la droite, se joint à un autre plus considérable, qui descendu des solitudes glacées du Gelten, se précipite du côté de la Lauwine, par un défilé, vraie image du cahos.

Le lac que nous visitons a quelque rapport dans sa forme à celle d'un cœur à pointe émoussée; mais il n'a ni golphes

profonds, ni caps allongés : seulement à son extrêmité opposée aux glaciers, un petit promontoire présente un site délicieux : c'est le prolongement d'une colline, sur laquelle est une jolie maison de paysan; en s'abaissant pour joindre le lac, il porte un petit bosquet de jeunes sapins et de timiers encore foibles : sa pointe, assez avancée dans les eaux, est parée de quelques arbustes aquatiques. Là, assis sur le cailloutage de la grève, je parcours des yeux ce bassin si digne du pinceau d'un Aberli; j'en dessine les contours onduleux dans mon souvenir; je vois à droite une côte à pâturages avec une lisière de sapins, dont le pied semble tremper dans les ondes; à gauche, une petite plaine, dont le ruisseau qui emporte le superflu des eaux du lac, se détache en serpentant jusqu'à un petit pont, d'où il se jette dans des gorges profondes et obscures, où réuni au Dungelbach, il forme la rivière de la Lauwine; plus loin, une éminence moitié boisée, moitié gazonnée : c'est du chalet qui la couronne ou de la maison dont j'ai parlé plus haut, qu'il faut dessiner le lac, si l'on veut le prendre dans ses points de vue les plus pittoresques.

L'eau en est belle et claire; un banc d'une vase argilleuse le coupe en deux

portions inégales, dont l'une n'a que quelques pieds de profondeur, tandis que le fond de l'autre, d'abord tapissé de mousses et de conferves épaisses, s'incline assez brusquement et aboutit à un abîme qu'on n'a pu sonder. D'après les observations que j'ai faites, aucun ruisseau proprement dit n'entre dans ce bassin; il paroît s'être rempli et s'entretenir par l'assemblage d'une foule de filets d'eau à la fonte des neiges, par l'écoulement des marais supérieurs, probablement par des sources souterraines, puisqu'en été il en sort plus d'eau qu'il ne paroît en recevoir. Derrière le rocher qui le couvre au midi, est un grand étang plein d'herbes aquatiques, qui s'y écoule par une rigole naturelle, mais qui est très-distinct du lac: son rivage, bourbeux en plusieurs points de sa circonférence, ne permet pas de l'approcher par-tout également. Les épis d'eau (*potamogeton*) qui y flottent çà et là, et le nenuphar (*nymphæa*) dont j'ai apperçu quelques tiges, annoncent que le fond du bassin est plus marécageux que rocailleux: là où se trouve un cailloutage, il est composé de pierres calcaires, de fragmens de schistes et de quelques morceaux de mica, de marbre et de granit, et recouvert d'une mousse sale et d'une sorte d'enduit onctueux, qui

peu-à-peu se change en concrétion, et incruste les corps auxquels il adhère. Je présume qu'à la fonte des neiges ce lac couvre toute la plaine, dont il n'occupe en été qu'une partie; mais il ne peut s'étendre plus loin. La nature lui a mis des bornes impossibles à dépasser, depuis qu'il s'est ouvert un passage pour se verser dans la Lauwine. On lui assigne communément trois quarts de lieue de tour. Ses seuls habitans sont des perches, qu'on voit nager par troupes le long du rivage; plusieurs sont très-grosses, et elles doivent beaucoup multiplier, parce qu'on y pêche rarement. Il n'y a aucune embarcation sur tout le lac, qu'une sorte de bateau grossièrement fabriqué de planches mal jointes et qui fait eau de tous côtés. Il est étonnant, vu la proximité des forêts, qu'on n'ait pas imaginé d'y avoir des radeaux, qui sont suffisans pour la pêche; d'où je conclus que l'habitant du voisinage n'aime ni la navigation, ni le poisson. J'aurois cru trouver des truites dans ce lac; mais on m'a assuré que ses eaux ne sont pas assez fraîches en été, et que le fond en est trop bourbeux pour qu'elles puissent y vivre. Des vols de canards sauvages y séjournent en automne, et y restent jusqu'à ce que l'hiver l'ait absolument gelé. Le petit héron hupé se

promène quelquefois sur ses bords, où personne ne l'inquiète. Il y a peu d'années qu'un chasseur du pays y tua un grand oiseau à long bec, absolument inconnu dans ces montagnes; après quelques recherches, il se trouva que c'étoit une cigogne : quelque tems ensuite on en tua une seconde à deux lieues de là, du côté de Gessenay : c'étoit probablement une jeune paire, qui émigrée de la plaine, étoit venu passer l'été dans les Alpes, dont le climat ne paroît pas au reste leur convenir.

Quand nous atteignîmes la rive du lac, le ciel étoit parfaitement pur, et réfléchissoit son azur sur ce bassin, dont aucun zéphir ne ridoit même la surface; les pâturages environnans s'y reproduisoient avec une netteté qui en doubloit l'effet : la plus belle glace n'auroit pas mieux rendu tout l'amphithéâtre des monts d'alentour, le reflet argenté des glaciers, et l'éclat diversement nuancé de leurs massifs resplendissans. Ce paysage alpestre ainsi répété dans ces eaux unies comme un miroir, sembloit se parer d'un charme magique, qui le rendoit encore plus beau que la nature... Ce qui nous frappa le plus, est un phénomène d'optique bien difficile à décrire. La grande cascade qui est au fond du bassin

se peignoit aussi sur ces ondes. On voyoit ses eaux se détacher du rocher, se diviser en filets écumeux, s'allonger en fusée, se dissiper en vapeur mobile et ondoyante, mais dans un sens inverse ; le point le plus haut de la cascade paroissoit partir du pied même du spectateur, tandis que le point le plus bas touchoit au bord opposé : on eût dit, en ne regardant que le lac, que la chûte se faisoit de bas en haut, remontoit du rivage dans le vague de l'air, et se perdoit enfin dans la vaste étendue de l'empirée. Il y avoit dans cette illusion quelque chose de fantastique, qui dégageant l'ame du poids de son enveloppe corporelle, la soulevoit vers les régions célestes, et l'emportoit loin de la terre vers ce monde de perfection, dont toutes les beautés inférieures ne sont que de foibles images, ou plutôt, si je puis m'exprimer ainsi, un idéal provisoire, en attendant la réalité. Je n'ai garde d'oublier les trois îles du flanc gauche du lac, bien proportionnées à sa petitesse. L'une est habitée par deux sapins jumeaux et un tamarisc ; l'autre par un saule que les vents ont courbé sur les eaux ; la dernière, encore déserte, n'offre que quelques touffes de pédiculaires et de caret, en attendant

qu'un arbuste aquatique en vienne prendre possession.

Le lac de la Lauwine a encore un autre genre de beauté, c'est de n'être pas seul dans la vallée : à deux ou trois cents pas plus près de la cascade, s'en trouve un plus petit, presque circulaire, et qui sans doute, à la fonte des neiges, se réunit avec le grand pour ne former qu'un seul tout. Cette jolie pièce d'eau, encadrée d'une belle verdure, est une miniature dessinée avec tant de légéreté et de grace, que le pinceau le plus délicat ne l'esquisseroit qu'imparfaitement.

Aucun artiste, que je sache, n'est encore venu profiter des richesses variées de ce paysage, marqué au coin du plus grand caractère ; aucun poëte n'y est encore venu recueillir des images et des pensées d'un genre neuf; aucun amateur passionné de la nature n'y est encore venu jouir, avec l'admiration de l'enthousiasme, de cet ensemble majestueux et simple d'aspects gracieux et de sites sévères, de beautés mâles et effrayantes et de formes caressantes et adoucies, en un mot, d'un vrai temple pastoral sur la frontière des glaciers les plus formidables. Oh ! si j'étois maître de mon temps comme tant de personnes qui végètent tout l'été dans l'air épais des gran-

des villes, ou dans quelque maison de campagne, où l'art insultant à la nature, rappelle par-tout le luxe et l'ennui des cités, je viendrois m'établir pour quelques semaines dans l'une des trois habitations qui avoisinent le lac : je voudrois y voir le lever et le coucher du soleil, les reflets d'une belle lune, une nuit étincelante d'étoiles, l'arrivée du brouillard des Alpes, une soirée orageuse, et les croisemens répétés des feux de l'éclair. Je voudrois y entendre les détonnations du tonnerre, les sifflemens d'un vent tempétueux, le bruit tumultueux des torrens débordés, et l'éclat effrayant de l'avalanche des glaciers. Je voudrois donner à mon ame la trempe forte et énergique qu'imprime la lutte des élémens, dans une contrée où tout est phénomène et impression profonde; et rentrer ensuite dans le monde avec la provision d'idées et de souvenirs que j'y aurois rassemblés.

Plus haut que le lac, du côté du Vallais, sont des pâturages herbeux qui s'étendent jusqu'à la base des glaciers, et d'étroits vallons formés par les torrens qui circulent entre des chaînes de rocs formidables. Là est cette montagne si connue dans l'histoire des pâturages du pays, le fameux *Dunghel* (42), dont une partie est broutée

par les vaches, et l'autre par les chevaux, qui y prennent santé et vigueur; chaque été, le jour de St. Jaques, il s'y tient une espèce de foire de bétail, où le plaisir, plutôt que l'intérêt, conduit les jeunes gens de toutes les vallées limitrophes. La verte pelouse sert aux uns de salle de bal, aux autres de salle de jeu, où vingt quillers se dressent pour les amateurs : le vin et la musique s'y transportent dès la veille; et quoiqu'ils ne vaillent guères mieux l'un que l'autre, ils animent les danseuses, ils enhardissent les danseurs, et égaient tout ce rassemblement. Au milieu de cette foule rangée en cercle, on amène les deux plus forts taureaux du troupeau, on les fait combattre l'un contre l'autre; et celui qui fait reculer son rival, proclamé vainqueur et couronné de campanules, de gentiane et de rosage, est promené en triomphe et couvert des applaudissemens de la joyeuse assistance : vers le soir, on se sépare à regret; la foule s'écoule par divers sentiers; chacun reprend le chemin de son village ou de son chalet; plusieurs n'y rentrent que le lendemain; et les traîneurs font encore bien en avant dans la nuit retentir les échos de leurs chants et de leurs cris alpestres.

Derrière le Dunghel, est une chaîne de

glaciers, dont la pointe la plus élevée se nomme, à cause de sa forme, *Nasenhorn*, la corne du né. Dans son voisinage est le petit lac de Duren (43), qui mérite l'attention du voyageur assez hardi pour y pénétrer. Encaissé dans d'horribles cavités, ce lac, d'une eau noire et stygienne, à moitié recouverte d'une croûte de glace, n'est que rarement éclairé des rayons du soleil. Quelquefois, dans les plus grandes sécheresses, il se déborde avec un bruit épouvantable, et produit des inondations désastreuses. La cause en fut long-temps inconnue : à présent on sait que cela a lieu quand des pans énormes des glaciers voisins, s'écroulant tout d'un coup dans cet étroit bassin, en font sortir les eaux de toutes parts. Ce lac est la première source du ruisseau du Dunghel, qui va se jeter dans la Lauwine.

Sur la droite, en montant, au fond d'un labyrinthe de petits vallons, ou, pour mieux dire, de défilés tortueux, est le Gelten (44), plus sauvage encore et plus reculé, mais dont l'herbe aromatique est un souverain remède pour les chevaux foibles et poussifs. Les bergers, qui passent cinq semaines dans ce désert, n'y voient, outre le gazon du pâturage, que neiges et glaces éternelles ; ils n'entendent que le cri des vautours et

le fracas des chûtes d'eaû ; ils dorment paisiblement sur ce théâtre convulsif des avalanches et des écroulemens : il semble que ce long rempart de glaciers élevés par la froide main de trente siècles d'hiver, hérissé de pyramides menaçantes, et coupé de fentes insondables, soit le bout de l'univers, et qu'il ne faut rien chercher au-delà. Les eaux en tombent avec abondance le long d'un revêtement de rochers, par plus de 20 canaux profondément sillonnés sur sa surface ; et produisent le torrent du Geltenbach, qui après avoir fait plusieurs belles cascades, vient grossir la Lauwinen. Ici un bruit continuel de destruction occupe autant les oreilles, que les yeux sont occupés des preuves multipliées d'une dévastation progressive. Cependant il y a encore plus avant des passages où l'homme se hazarde, des petites bandes de terrein où les marmottes vivent en société, et des rochers nuds que les chasseurs de chamois escaladent au péril de leurs jours. Un de ces hommes intrépides, auquel je demandois où il prenoit la force et la vigueur nécessaires pour gravir des lieux aussi dangereux, pour bivouaquer sur les neiges, et braver durant des nuits entières le souffle glacé du vent du nord, me répondit, que quand il tuoit un chamois,

il cherchoit dans son estomac cette boule appelée *ægagropyle*, qu'on trouve dans plusieurs ; et qu'après l'avoir séchée et réduite en poudre, il l'avaloit dans du vin : que ce soit préjugé ou réalité, c'est un fortifiant très-anciennement connu dans les Alpes, sur-tout chez les Grisons. Pendant la guerre de Valteline, le duc de Rohan en donna à ses soldats dans les marches pénibles. Il n'est du reste pas impossible que cette boule, composée de racines et d'herbes aromatiques mal digérées, et imprégnées des sucs gastriques d'un animal aussi robuste que le chamois, n'ait quelque vertu en médecine. A présent, le grand stimulant des soldats c'est l'eau-de-vie. En leur prodiguant cette liqueur inconnue aux anciens peuples, aussi braves pour le moins que les modernes, on les conduit aux expéditions les plus périlleuses ; on les porte contre les plus formidables batteries ; on les ramène au carnage, après que leurs rangs ont été trois ou quatre fois rompus ; et de l'ivresse ils passent, sans presque s'en appercevoir, dans les bras de la mort. Victimes infortunées de l'ambition, aveugles instrumens de vengeance et de cupidité, qui en faisant le malheur de l'humanité faites infailliblement le vôtre, ce n'est

donc plus le vrai courage que donne la justice de la cause qu'on défend ; ce n'est plus l'amour de la patrie, cette passion des ames généreuses ; ce n'est pas même l'honneur de votre nation, qui vous précipitent au milieudu fer et du feu ; c'est l'eau-de-vie. C'est elle qui gagne les batailles, qui règle le sort des Etats, et qui va décider du destin de l'Europe ! ... Celui qui en donne le plus s'assure du succès. O hommes puissans ! c'est donc ainsi que vous vous jouez de vos semblables, et que pour disposer plus aisément de leur vie, vous commencez par les changer en bêtes féroces, en leur ôtant l'usage de la raison.

Mais reprenons notre voyage, trop souvent interrompu par des digressions déplacées. Nous nous éloignons du lac, et au moment où nous le perdons de vue, nous démêlons à travers un éclairci de sapins le cours inégal et sinueux de la Lauwine, au fond de la vallée du même nom. Cette vallée, riche en pâturages, semée d'habitations jusqu'à une grande hauteur, a quelque chose de sombre et de sauvage, et renferme environ 700 habitans très-dispersés, sur-tout en été : il en sort beaucoup de beurre, de bois, de foin, de litière, qui se vendent au marché de Gessenay. La

Lauwine, quoique contenue çà et là par des digues, a formé sur ses bords plusieurs prés marécageux. Son eau est ordinairement jaune et trouble en été, parce qu'elle vient plutôt de l'écoulement des glaciers que de sources particulières; très-impétueuse, et dans sa vallée natale et après en être sortie, elle se perd dans la Sarine près du Gstad. Depuis la cure de la Lauwine, on a devant soi le déploiement d'une longue masse de glaciers et de leurs diverses ramifications; on découvre presqu'au centre un vaste rocher sans neige, nommé la *Chapelle*; et l'on suit de l'œil avec plaisir les divers torrens, soit du Dunghel, soit du Gelten, quand ils se détachent en cascades, ou qu'ils glissent en nappes écumeuses. La vallée de la Lauwine n'est pas sans richesse dans le règne minéral; la terre est imprégnée de soufre, que l'on déterre en plusieurs endroits presque pur, et dont on pourroit tirer parti; il y a aussi des indices de vitriol très-marqués. Le minéralogiste y trouvera du tripoli, de la craie fluide et de la marne crétacée de diverses couleurs, qu'il seroit aisé d'employer utilement dans les arts; il y verra de beaux spaths, les uns globuleux, les autres rhomboïdaux, et çà et là des cristallisés: il

pourra y ramasser des cristaux d'une très-belle eau, des oursins, des marcassites blanches et jaunes, une grande variété de pyrites ; de la pierre d'étain, et des échantillons de soufre minéralisé. S'il monte sur le Treutlisberg, il y rencontrera la fausse topase : et il remarquera, au pied de la corne de Lauwine (*Lauvinenhorn*), un petit ruisseau qui incruste les pierres d'un ciment bitumeux, et qui entraîne des pyrites cubiques en grande partie sulphureux.

Le voyageur, curieux de prolonger cette promenade sur une direction peu fréquentée, doit passer du vallon de Lauwine, par des sentiers scabreux, dans celui du Linck, bien digne de son attention : il y visitera, au pied de la superbe masse des glaciers du Rætsliberg, un petit lac très-pittoresque, des cascades de la plus grande magnificence, et ce fameux rocher d'où jaillissent en bouillons les sept sources de la Simmen, de cette belle rivière qui arrose la longue et intéressante vallée du Sibbenthal. En descendant de la Lauwine, on peut aussi se porter sur la droite, dans l'étroit vallon de Turpach, qui n'a rien de remarquable que des eaux sulphureuses jadis très en vogue, et que les voisins fréquenteroient encore si le bâtiment des bains étoit en meilleur état.

Nous rentrons enfin dans la plaine où est situé le bourg de Sanen ou Gessenay (45). C'est réellement un des plus beaux morceaux de la Suisse montagneuse, que cette plaine, ou plutôt ce berceau, auquel aboutissent sept vallées plus ou moins profondes, comme autant de rayons au centre d'un cercle; ce sont celles de Rougemont, du Kalbehöni, du Chatelet, de la Lauwine, du Turpach, du Scheidbach et des Mosses, par laquelle on communique avec le Sibbenthal. L'endroit d'où l'on peut le mieux jouir de ce paysage, l'un des plus varié des Alpes, parce qu'il embrasse glaciers, torrens, forêts, prairies, montagnes de toutes hauteurs, rochers de toute taille, et une foule d'habitations, soit distinctes, soit groupées en hameaux, est le haut de la colline sur la route de Zweisimmen, à un quart de lieue du bourg central de Gessenay.

Il n'est peut-être dans toute la Suisse aucune commune d'une aussi grande étendue, géographiquement parlant; et si l'on mesuroit la surface du canton de Bâle, on la trouveroit plus petite que le Sanenland, auquel on assigneroit au moins vingt lieues de circonférence, si les glaciers et les rocs inabordables qui couronnent la moitié de ses frontières, permettoient d'en faire

le tour. Placé entre le Vallais et le canton de Fribourg, il offre un labyrinthe singulier de vallons enlacés les uns dans les autres, et tous dominés par des pâturages plus ou moins fertiles, qui nourrissent une quantité prodigieuse de grand et de petit bétail, soit pour la vente, soit pour l'engrais, soit pour l'entretien d'une peuplade dont le fromage, le seret et le petit lait sont presque la seule nourriture.

Cette grande commune, qui ne renferme au fond qu'une seule bourgeoisie, est partagée en quatre paroisses, dont la population est telle :

Gessenay ou Sanen . .	3300 ames.
Chatelet, à trois lieues de Gessenay	650
Lauwine, à 2 lieues . .	680
Ablentz, à 4 lieues . .	120
Total des habitans du Sanenland	4750

On sera peu surpris que la population ne soit pas plus grande sur un espace de pays aussi vaste, si l'on considère, d'un côté, que le tiers au moins, occupé par des glaciers, des chaînes de rochers, des ravins et lits de torrens, des petits lacs, des précipices et des forêts inabordables, ne peut être habité; et si l'on réfléchit d'un autre côté, qu'il faut une bien plus grande

étendue de terrein à une peuplade de bergers qu'à une peuplade d'agriculteurs. Toutes les années, nombre de familles émigrent du pays de Gessenay, manque de place, et vont s'établir dans le pays de Vaud, dont les villes et les villages se recrutent des montagnards tant des Alpes que du Jura. Selon l'estimation de M. de Saussure, le bourg de Gessenay est à 618 toises au-dessus du niveau de la mer : il est exposé aux inondations de la Sarine, qui le mettent quelquefois en danger; et il n'a rien de remarquable qu'une très-vaste église, mère de celles des vallées voisines, primitivement peuplées et cultivées par les habitans du chef-lieu.

L'histoire du moyen âge de cette contrée offre à l'amateur qui aime ce genre de recherches, une foule de faits et de détails intéressans. Il verra ces vallées se défricher et se peupler peu-à-peu dès le dixième siècle; leurs habitans prospérer et multiplier sous la maison de Gruyères; leurs défilés devenir importans pour les communications mercantiles et militaires avec le Sibbenthal et le Vallais; et cette peuplade, en récompense de son attachement à ses maîtres, et de la rare valeur déployée pour leur service dans plusieurs guerres, acquérir des privilèges qui l'égaloient à-peu-près

aux contrées les plus libres de la Suisse. Il verra ces bergers, passant d'abord à regret sous le régime de Berne, y conserver leurs privilèges et leurs mœurs, vouer ensuite à ce même gouvernement la même fidélité qu'ils portoient à leurs anciens seigneurs, et le regretter à sa chûte aussi vivement qu'ils regrettèrent leur dernier comte, à la mort duquel, dit une vieille chronique, *desolati sunt desolatione vâlde nimis magnâ.*

Sans trop s'enfoncer dans les Alpes, c'est dans les vallées du pays d'Enhaut et du Gessenay qu'il faut venir de la plaine pour comparer la vie pastorale à la vie agricole : c'est là qu'on retrouve encore, comme dans les petits cantons, les restes chéris de la vieille Suisse ; c'est là que des mœurs simples et sévères, des coûtumes justifiées par une longue expérience, des usages analogues aux localités, au climat, aux besoins, aux ressources du pays, ont plus d'empire que les loix. Les formes du gouvernement, les relations politiques, les codes civils peuvent changer.... mais ce qui ne changera pas chez les habitans des Alpes, c'est l'attachement indestructible à ces mœurs, coûtumes et usages qu'ils ont reçus avec respect de leurs pères, et qu'ils transmettront religieusement à leur posté-

rité. Il est temps de terminer ce prolixe récit de notre course, à laquelle une réflexion bien naturelle ajoute un grand intérêt, du moins pour des cœurs suisses. C'est que nous venons de parcourir une contrée qui n'a été ni foulée, ni profanée par les étrangers : c'est que, dans tout ce voyage, nous n'avons vu aucune trace de ces désolations de tout genre qui ont affligé et affligent encore une partie de nos cantons : c'est que nous n'y avons pas eu le spectacle déchirant de vallées ruinées, de veuves et d'orphelins errans, de villages brûlés pour des théories philosophiques ; aussi nous en conserverons un souvenir agréable et consolateur ; et rentrés dans nos foyers, nous dirons avec reconnoissance : Dieu soit béni ! il est donc encore en Suisse quelques contrées que le fléau révolutionnaire a épargnées, soit au politique, soit sur-tout au moral.

P. B.

NOTES

Sur la promenade précédente.

(1) Cette pièce, ainsi que la plupart de nos petits voyages en Suisse, a été traduite en allemand, et imprimée à Zurich dans un recueil dont il a déja paru deux volumes (1797, 1798), chez Orell, Fussli et compagnie : ce recueil a pour titre, *Kleine Fussreisen durch die Schweits*, et il se continue.

(2) Cette éminence est connue dans la commune sous la dénomination de *Motte*, qui en *celtique* signifie une élévation fortifiée, ou un tertre sur lequel est un château. Le nom d'*Oex* est corrompu de celui d'*oie* ou *d'oit*, qu'on trouve dans les plus anciens documens de la contrée *Oie* et *vaes* veulent dire des prés, des herbages, et conviennent à ces lieux qui, jadis couverts de forêts, furent probablement les premiers défrichés et changés en pâturages. On appelle encore, en langage du pays, *oison*, l'herbe qui recroît dans un pré après que les vaches l'ont brouté.

Pour ne pas ennuier certains lecteurs qui n'aiment pas les étymologies, je rejette dans les notes tout ce que j'ai à dire sur cette matière intéressante à plus d'un égard, puisqu'elle peut porter quelque lumière sur le berceau de nos anciennes peuplades, toutes *celtiques*, qui ont laissé, comme on le verra, des monumens durables, quoiqu'un peu altérés, de leur idiôme, dans la nomenclature des monts, des lacs, des

torrens, des forêts et des hameaux de ces hautes vallées.

(3) *Torneresse* signifie la rivière des scies; de *Torn*, rivière; et *resse*, un moulin à scie. En effet, il y en a plusieurs, que les eaux de cette rivière font mouvoir.

(4) *Pessot* veut dire forêt de montagne; de *pe* ou *pi*, montagne, lieu élevé; et de *sot* ou *Sault*, une forêt, d'où les Latins ont tiré le mot *Saltus*... Cette étymologie est parfaitement en rapport avec la localité qui porte ce nom, comme la grande majorité de celles dont parlent ces notes.

(5) *Teisejeurs*, habitation de la forêt; de *Ti*, *Tei* ou *Teis*, habitation; et *jor*, *jeur*, *Gwr*, forêt: plusieurs noms de cette contrée finissent par le mot *jeur*, qui dans le patois du pays, signifie encore un *bois élevé*.

(6) *Crai*, *crech* et *creh*, signifient faîte, sommet; d'où est venu le mot patois *crêt*, une éminence: *crai* est en effet le sommet le plus élevé de la chaîne dont il fait partie.

(7) *Parey*; de *Par*, *Paret*, muraille, d'où on a fait *paroi*: de loin, les rochers de *Parey* semblent un mur immense.

(8) *Moess*, *mosse*, signifie un marais, un terrein humide; aussi le fond de la vallée des *Mosses* est très marécageux.

(9) *Hongrin*, haut canal; de *hon*, haut; et *Gryn*, canal d'une eau qui se déborde. L'*Hongrin* est formé par l'écoulement d'un petit lac fort élevé.

(10) De ce terrein marécageux et caverneux, dérive probablement le nom de *Lecherette*: *Lech* signifie marais, et *Leigh* trou, caverne.

(11) Cette foire s'appelle la *poya de Liau-*

son : *poya*, montée et colline. Le jour de cette foire, les vaches montent de la vallée dans les pâturages supérieurs.

(12) Ce petit bâtiment des Alpes, destiné à la demeure des bergers et à la fabrique du fromage, n'a parmi nous d'autre nom que celui de Chalet, dont l'étymologie se trouve dans *cel*, *chel*, *chall*, habitation, retraite, cachette.

(13) Ce *patois* contient aussi une quantité de mots, dont les origines sont Latines : ainsi dans cette partie des Alpes, le premier berger du Châlet, celui qui fabrique le fromage, s'appelle *Armadi*, de *armentum*, un troupeau : le second en ordre se nomme *Djigno*, de *Junior*, plus jeune.

(14) Ici encore l'étymologie est parfaitement harmonique à la localité... *Liduson* signifie source de rivière ; de *Liw*. *Lis*, *Li*, gouffre, source profonde ; et de *Ason*, *Auson*, rivière. En remontant l'Hongryn, on arriva à ce bassin ; et naturellement on lui donna un nom, qui liait les deux idées du ruisseau qui en sort, et du lac qui le produit...

(15) Allière, que M. de Saussure a trouvé être à 316 toises au-dessus du niveau du lac Léman, est un hameau Fribourgeois, dont le nom peut venir de *al*, haut ; et *lear*, *lier*, montagne : on y passe, quand on va du pays d'Enhaut au Pays-de-Vaud par le chemin de Jaman. *Djaiman*, montagne difficile ; de *djais*, pénible, escarpé ; et *Man* ou *Mon*, montagne.

(16 *Nérive*, eau fraîche ; de *ner*, eau, source, ruisseau ; et de *Riw* ou *Riff*, froidure, glace.

(17) Moléson, la dernière des Alpes de Gruyères, du côté de la plaine, est appelée dans l'ancienne chartre, *Moles summa*, haute masse :

le latin *Moles* vient lui-même du celtique *Moil* et *mol*, tertre, éminence.

(18) Le botaniste trouvera la liste des plantes peu communes que nous recueillîmes durant ce voyage ; et sur-tout en grand détail, celles de Liauson, dans les *Etrennes Helvétiennes* de 1797, à l'article intitulé *excursion botanique* : l'auteur de cet article dit, en parlant des rochers voisins de ce lac, et des petites îles qui y sont semées, que *ce sont autant d'autels élevés par la nature à la déesse des fleurs.*

(19) *Tomalay*, haute crête ; de *Tom* ou *dum*, crête ; et *all*, haut.

(20) Les mots d'*estiver* et d'*estivage*, usités dans le pays, justifieront cette étymologie latine, appuyée sur de vieilles chartres, aux jugemens des plus difficiles. Elle est, sans contredit, plus naturelle que celle de Bochat et de Bullet, qui faisant entrer l'article dans le mot, prétendent que l'Etivaz est composé de *Llaith*, rivière ; et *Var*, près, au bord.

(21) *Lessi*, au bord d'une rivière ; de *Les*, riviére ; et *i*, près.

(22) *Vodalla*, lieu élevé ; de *Bod* ou *Vod*, éminence ; et *all*, élevé.

(23) L'*Helvetia antiqua et nova* ; livre classique pour les amateurs de l'histoire Suisse.

(24) *Bann*, district, territoire.

(25) *Chavon*, habitation près du lac ; de *chaie*, habitation ; et de *avon*, lac, étang.... *Seron*, de *serra* ou *serrum*. une montagne.

(26) *Saxièma* s'appelle, dans les anciens documens latins, *Saxa ima*, les derniers rochers ; et là où il y a une étymologie aussi marquée, il seroit absurde d'en chercher une autre.

(27) *Isenod*, la croupe du pays ; de *is*, pays, contrée ; et *nod*, croupe, dos.

(28) *Par* et *Bar*, faîte, sommet, haute pointe.

(29) *Gor*, *Gwr*, eau, étang.

(30) *Arnon*, creux de l'eau; de *Arn*, creux, cavité; et de *on*, eau.

(31) *Chelwié*, habitation près de l'eau; de *Chel* ou *Cel*, demeure, chalet; *wié*, *wi*, eau, étang, ruisseau.

(32) *Pillon*; de *Bil* et *Bilyen*, rocher.

(33) *Reusch*, bruyant, tumultueux, nom qui convient parfaitement à ce torrent.

(34) *Dar*, eau impétueuse.

(35) *Rionsetta* est un diminutif de *Riu* ou *Rio*, ruisseau.

(36) *Grun*, *Gronna*, marais.

(37) Peut-être *Feuter* étoit le nom de la profession de cet homme, et non le sien propre. *Feutour*, un coupeur de bois.

(38) *Sanets* vient de *San*, élévation, montagne.

(39) *Al*, puis *ald*, ensuite *old*, par un changement de voyelle trés-fréquent dans les dialectes celtiques, signifie une éminence, un mont.

(40) *Sarine* en français, *Sanen* en allemand, peut venir de *San*, canal d'eau courante; ou de *Sarn*, rocher.

(41) Outre une multitude de petits torrens qui la grossissent, la Sarine reçoit successivement la Reusch, le Tscherschiss, la Lauwine, le Griessbach, dans l'Oberland; le Flendru, la Gerine, la Torneresse, le Flumi, dans le pays d'Enhaut; l'Hongrin, l'Albeuve, la Nerive, la Trême, la Jonne, la Sionge, l'Egerenbach, la Glane, le Gauteron, et la Sonne, dans le canton de Fribourg; et enfin la Sense ou Singine, dans celui

de Berne. Jusqu'au passage de la Tine (en allemand *Bokten*), elle ne nourrit dans ses eaux que la truite et le chabot; plus bas, on y trouve à-peu près les mêmes espèces de poissons que dans les autres rivières de la Suisse occidentale.

(42) D*unghel* ou D*ongala*, montagne fort élevée; de *Dun*, D*uno*, montagne; et de *all*, élevé; ou *ell*, marque du superlatif.

(43) D*wr*, D*ur*, D*our*, eau, rivière.

(44) *Gelten* dérive de *Geillt*, pâturage; et *gwelt*, foin.

(45) *Gessenay*, habitation dans les neiges; de *Giz* ou *Gez* demeure, habitation; et de *snech*, *sneach*, *snay*, neige. Cette étymologie naturelle et locale, me semble moins suspecte que celle de l'auteur des *Mémoires sur la langue celtique*, qui dérive *Gessenay* de *Gesen*, soldats soudoyés, auxiliaires; et qui voit dans cette peuplade les descendans des anciens Gesates : le pays de Gessenay se nomme en allemand *Sanenland*.

MÊLANGES

D'un voyageur dans les Alpes.

I. Fragment.

Dès ma première enfance, j'aimai les lacs et les rivières ; à leur défaut, les ruisseaux et les étangs m'intéressoient encore : en avançant en âge, je fis une étude de ce qui jusqu'alors n'avoit été pour moi qu'un plaisir, et je conçus le plan d'une *Hydrographie Suisse* : elle devoit décrire en détail tous nos lacs, et toutes les rivières qui s'y jettent ou qui s'en échappent, depuis leur source jusqu'à leur sortie du territoire Helvétique. Je ramassai des matériaux ; je fis une liste de tous nos lacs ; j'en trouvai plus de 180, tant grands que petits, dont j'ai visité une bonne partie ; je notai tous les auteurs qui les avoient décrits ou qui en avoient parlé ; je fus à la recherche de ces bassins presque inconnus creusés dans le sein des Alpes, et qui sont une des plus jolies décorations. Mais bientôt mon plan me parut trop vaste pour s'exécuter par un seul homme, qui auroit dû être tout-à-la-fois Géographe, Physi-

cien, Naturaliste, Historien, Dessinateur, Poëte... Je ne trouvai pas de collaborateur qui eût des goûts analogues aux miens; et je résolus de borner ma carrière *hydrographique* à publier de tems en tems quelques morceaux tirés de mes matériaux. En conséquence, j'ai donné un *essai* assez prolixe sur le Léman, des esquisses sur les lacs d'Halweil, d'Egeri, de Lowerts, de Hutten, de Joux; des descriptions des lacs Daumaine, de Lioson, de la Lauwine, d'Arnon, de Brettaye, de Rettau; des *recherches* sur le lac du Mont Pilate et les superstitions qu'il a produites, sur le lac temporaire de Mockausa, etc.

— Etant à Gessenay en 1803, j'appris qu'il devoit y avoir un lac dans les Alpes du voisinage; qu'il s'appeloit *Schwartzeelin*, le petit lac noir; et qu'il étoit situé dans une gorge isolée et peu connue. Je pris la résolution de le visiter, mais personne ne vouloit en savoir la route; enfin après maintes informations, j'allai à la découverte, et je le trouvai à trois lieues de ce bourg, sur le territoire de Zweisimmen, dans cette chaîne d'Alpes qu'on laisse à gauche en descendant du Sanenland dans le Sibbenthal. La route est pénible et tortueuse; mais une foule de détails interressans en faisoient oublier la longueur et

l'aspérité. Dès qu'on a gagné la hauteur par la chaussée qui conduit à Thounn, le regard plonge sur le beau bassin de Gessenay, semé de monticules boisés, de bosquets épars, de prairies herbeuses, de mille maisons et granges isolées, soit dans la plaine du fond, soit sur la pente des collines qui la dominent : ce bassin est encadré par une ceinture hérissée de cimes et de pics, où l'on ne voit que roes et glaciers ; bientôt on traverse le quartier du Schœnenried, l'un des plus rians de la grande commune de Gessenay ; et le torrent souvent dangereux de Kaufflisbach. Sur la droite, dans le lointain, s'ouvrent les deux vallées à-peu-près parallèles de la Lauwine et du Châtelet ; l'œil les enfile dans toute leur longueur ; il distingue leurs deux temples à la blancheur des murs ; il plane sur les croupes verdoyantes de la Wispille, qui sépare ces deux petites peuplades vraiment alpestres ; et s'arrêtant sur les masses glacées du Dunghel, du Gelthen, du Sanets, il démêle de superbes cascades, qui semblables à des rubans argentés, se déroulent le long de leurs flancs déserts. Vient ensuite la longue et marécageuse plaine des Mosses, qui du côté du Gessenay verse ses eaux dans la Sarine, et dans la Simme du côté du Sibbenthal.

Quelques

Quelques bouquets d'arbres aquatiques coupent çà et là ce sol humide, abondant en Graminées et en Mousses peu communes, où le botaniste trouve avec plaisir la belle gentiane panniculée [*Svertia perennis*]; et ce laitron, plus rare encore, qui porte le nom de plumier [*Sonchus plumieri*]. C'est dans le voisinage qu'on me montra la demeure d'un paysan, qui s'est fait une sorte de réputation, pour avoir essayé dernièrement de renouveler contre le Pasteur de sa paroisse les scènes de l'Inquisition contre Galilée : car il ne vouloit rien moins que le traduire devant les tribunaux et le faire punir comme hérétique, pour avoir dit que la terre tournoit autour du soleil : il arriva tout autrement qu'il ne pensoit, et il fut obligé de laisser et le soleil et le pasteur en repos.

Une descente rapide nous mena à la petite Simme; elle descend des pâturages du Schlundi, et va se réunir à la grande Simme, près du village de Zweisimme, qui en tire son nom : nous la passâmes sur un pont absolument caché par un épais rideau d'arbres divers, qui le couvrent d'une ombre fraîche et mélancolique. Le sentier se prolonge ensuite sur le flanc gauche d'un vallon à travers de jolies prairies; et il seroit agréable, s'il n'étoit sou-

vent coupé par de profonds ravins, qui en tems de pluie versent des torrens bourbeux dans la petite Simme, et qui en tout tems occasionnent une descente et une montée pénibles. On observe sur leurs flancs dégradés des ardoises qui se décomposent, et des grès liés par un *gluten* calcaire : le plus considérable s'appelle le ruisseau du Schlundi (*Schlundibach*), de la montagne où il se forme : le petit pont qui le traverse est dominé par un massif de rochers chargés de vieux et énormes sapins, dont les branches pendantes et mousseuses étalent une draperie très-romantique. On laisse assez loin sur la gauche la vaste montagne de Ærntlauben, sur laquelle il se fait au mois d'Août des rassemblemens de cinq à six cents personnes, qui viennent y célébrer des fètes pastorales pendant deux ou trois jours : on chante, on danse, on boit, on joue aux quilles ; on couche, ou, pour mieux dire, on bivouaque à la belle étoile ; car les châlets ne suffisent pas pour abriter cette nombreuse et bruiante jeunesse. Sur le devant, se déployent en éventail les Alpes rocailleuses, qui séparent la vallée de la Link de celle d'Adelboden. Nous nous reposâmes sous un grand roc, à l'ombre d'un sapin touffu; la plus superbe

perspective y arrêta long-temps nos regards : c'est le grand plâteau des Mosses ; c'est une gradation immense de côteaux, de forêts, de montagnes, entre-mêlées de vallons et de pentes couvertes de troupeaux : c'est enfin le Rubli, le Goumm, le Mayen, le Holdehorn, qui dessinent de leurs cimes escarpées l'azur des cieux. Sur un plan inférieur et plus rapproché se voit la montagne de la Corne, où une dixaine de familles viennent pendant l'été, avec leurs troupeaux, se livrer aux douceurs de la vie pastorale : il est rare dans les Alpes de découvrir une aussi grande étendue de pays, sans appercevoir un seul village ; car ce vaste paysage a cela de remarquable, qu'il n'offre à l'œil aucune autre habitation que des châlets.

Quelques pas plus loin, après avoir dépassé une éminence, paroît enfin le petit lac, objet de notre promenade : il est au centre d'une profonde solitude, hors de la vue de toute habitation, dans le sein d'un vallon herbeux ; et ce n'est proprement qu'un grand étang creusé par la nature, pour recevoir et tranquilliser les eaux qui y tombent des côteaux circonvoisins. Il n'avoit, quand nous le visitâmes, que 540 pas de circuit, et nous en fîmes le tour en 9 minutes : mais à la fonte des

neiges, ou dans les étés pluvieux, il occupe une surface du double au moins, à en juger par les dépôts laissés sur ses rivages : un petit ruisseau s'en détache et serpente environ deux cents pas; au fond du vallon, il se perd sous une colline rocailleuse, et va, dit-on, reparoître de l'autre côté de la montagne, et former une belle source au hameau de Mosenried. La forme du lac est un quarré long, un peu plus large à l'un des flancs, dont les angles sont effacés. Comme jamais bâteau ni radeau n'a flotté sur ce bassin solitaire, on n'en a pas sondé la profondenr, qui paroît très-grande vers le milieu : les bords sont couverts de *carets*, de *joncs* et de *mousses* de plusieurs espèces, dont quelques-unes sont assez rares. On y distingue le *treffle de marais*, dont les racines tracent dans les eaux; *l'argentine rouge*, qui penche sur l'onde sa tête courbée; et cette charmante *Swertia*, déja vue aux *Mosses*, dont la tige élancée, et la fleur d'un superbe bleu foncé, captivent l'œil le moins exercé en botanique. Une seule espèce de poisson habite le lac : c'est le *Gardon* (*Cyprinus rutilus*), qui s'appelle *Schupplen* dans le patois du pays : remarquable par la teinte rouge de ses écailles, on le voit nager en escadrilles nombreu-

ses, s'élancer hors des ondes, longer les rivages, ou se perdre dans les profondeurs du centre. Peu inquiétés, ils multiplient beaucoup : quelquefois de jeunes bergers viennent prendre ceux qui se sont imprudemment engagés dans le ruisseau; ils leur font de petits viviers de cailloutage, et les laissent en captivité, jusqu'à-ce qu'une crue d'eau vienne les remettre en liberté. Comme ce poisson est d'une chair fade, flasque et pleine d'arrêtes, il est très-rare qu'il paroisse sur la table des paysans du voisinage.

Rien de plus frais, de plus romantique, de plus pastoral, que ce lac et ses alentours.... Une pelouse des plus vertes, quelques bouquets de sapins clairsemés, plusieurs petites collines gracieusement arrondies, voilà son cadre : un moment, uni comme une glace, nous comptions les arbres du rivage dans le miroir sincère de ses eaux : un moment après, ridé par une brise légère, tout ce paysage aquatique se brouilloit, confondoit ses nuances, effaçoit ses formes, et disparoissoit sous une ombre vague et ondoyante. Quand nous atteignîmes les bords du lac, ils étoient absolument déserts : bientôt une troupe de chèvres descend en bondissant d'un côteau; quelques genisses les suivent; des vaches arri-

vent ensuite d'un pas plus grave : répétées dans le cristal limpide du bassin, nous crûmes en voir sortir un des troupeaux de Protée, et jusqu'à la Nayade qui le garde, dans une jeune fille qui les accompagnoit : c'étoit vraiment une double idille de Gessner.... il n'y manquoit que le pinceau du chantre d'Abel ; car son souvenir étoit dans nos cœurs.

Sans doute que ce lac étoit jadis perdu dans la profondeur d'une forêt, maintenant éclaircie et changée en pâturage : cette situation primitive lui a valu en allemand le nom de *lac noir* ; nom qu'il partage avec trois autres lacs de notre Suisse ; l'un beaucoup plus grand, dans le canton de Fribourg, nommé en français *lac Domaine* ; l'autre près de *Davoz*, dans les *Grisons* ; le dernier dans la paroisse de *Mels*, au pays de *Sargans*, qui s'appelle aussi *Vildensée*, le lac sauvage.

J'ai déja dit qu'aucun bâtiment ne paroît à sa proximité : mais découvrant au haut d'une éminence la palissade d'un petit jardin, je présumai qu'une habitation ne devoit pas être éloignée ; en effet, nous la trouvâmes un peu en-delà, hors de la vue du lac : nous y entrâmes, et l'on nous y accueillit avec cette hospitalité antique et franche, qui caractérise les vrais enfans

des Alpes. Après nous être agréablement rafraîchis et reposés, nous prîmes, pour retourner à *Gessenay*, une route un peu différente de celle que nous avions suivie dans la matinée : nous longeâmes le revers des collines qui dominent la chaussée de *Zweisimme*; nous eumes d'autres points de vue également pittoresques et diversifiés : sur l'une des croupes les plus élevées de ce sentier, nous trouvâmes un grand fauteuil taillé dans le roc par les mains de la nature : les habitans du pays l'appellent *Steinsessel*, la chaise de pierre; les voyageurs s'y asseyent avec plaisir : on diroit qu'il est placé là, pour inviter à considérer en détail l'un des plus intéressans paysages de cette contrée Alpestre et pastorale : l'éminence qui le porte s'appelle *Schauenried*, la cime du regard, nom significatif, qui sans doute lui a été donné par quelque amateur de belles vues.

De Gessenay, j'allai visiter les bains du *Turpach* : on les trouve à deux lieues de ce bourg, à-peu-près au milieu d'un vallon serré, qui se prolonge assez avant dans les hautes Alpes. Du fond de ce vallon sort le *Turbach*, torrent bruiant, et souvent nuisible à ses riverains, qui entre dans la *Lauwine*, un peu avant que celle-ci se verse dans la *Sarine*. Quelques habita-

tions pastorales, jetées çà et là sur les collines qui le bordent, rendent le paysage un peu moins sauvage. Les bains sont de vieux bâtimens isolés, d'où l'on n'a aucune vue que celle de quelques montagnes très-rapprochées : des chambres basses et sombres, dont la vétusté n'est pas équivoque, correspondent à la tristesse des alentours. A 50 pas, sort la source minérale dans un grand réservoir muré, remis à neuf en 1785 : l'eau en est fortement sulphureuse, d'un goût qui donne des nausées, et d'une odeur fétide qu'on sent d'assez loin. Cette source n'est pas une découverte récente ; elle étoit déjà employée il y a plus de 300 ans, du tems des comtes de Gruyères. Ceux qui se sont servis de ses eaux, s'accordent à dire, qu'elles font pousser des éruptions cutanées, qu'elles purgent violemment et qu'elles donnent beaucoup d'appétit : on montre des déclarations de médecins, qui constatent des cures heureuses opérées par leur usage en bain et en boisson : des galles et des dartres invétérées, des playes et des ulcères long-temps négligés ont été guéris ; des sciatiques et des rhumatismes considérablement soulagés, des estomachs délabrés rétablis dans leurs fonctions, etc. : une cure récente dont on peut parler, est

celle d'une femme énorme, du poids de 220 livres, qui embarrassée de son embonpoint, vint y chercher un remède, s'en retourna plus légère d'un quintal, et se porte très-bien actuellement. La force de ces eaux se montre sur les ongles des baigneurs, qui ne tardent pas à devenir noirs : comme dans plusieurs autres bains, les pièces d'argent s'y dorent, et les fleurs fannées y reprennent couleur et fraîcheur. La source très-abondante peut servir un grand nombre de baignoires : il en existe une seconde plus faible, de l'autre côté du torrent, mais dont on ne se sert pas; on l'appelle *Schwartzbrunnlein*, la petite fontaine noire.

Le possesseur actuel des bains du *Turpach* est une vieille femme plus que septuagénaire, très en rapport avec la caducité de l'habitation : elle y vit seule et sans domestique; c'est tout-à-la-fois la cuisinière, la palefrenière, la cabaretière, la baigneuse, et la fille de chambre de la maison. Il est vrai que, depuis quelque temps, les bains sont presque déserts, et que les malades du voisinage n'y viennent plus; non que les eaux ayent perdu de leur vertu, mais parce que la table et le logement n'y sont pas ce qu'ils devroient être, et ce qu'ils étoient sous le précédent propriétaire : au reste, les

bains et le domaine sont à vendre à assez bon compte ; et s'ils tombent entre les mains d'une personne active, propre et prévenante, on y retournera dans la belle saison : de bons lits, quelques chambres neuves, et sur-tout d'autres baignoires sont indispensables. Il n'y a aucune promenade, que les bords rocailleux du torrent, les sentiers rapides qui mènent aux fermes, placées à différentes hauteurs sur les flancs des côteaux ; et une espèce de hangar, peu spacieux, pour les jours de pluie : nous ne poussâmes point notre course jusqu'au fond du vallon, encombré de schistes ruineux et de rocs qui se délitent. Toute cette contrée sauvage, monotone et mélancolique, semble le manoir de l'hypocondrie et de l'ennui : cependant de tels maux sont inconnus aux Suisses de la vieille roche qui l'habitent ; il est vrai qu'ils ont deux préservatifs infaillibles, le travail et la simplicité des mœurs. Les bains exceptés, la physique et l'histoire naturelle trouveront peu de chose qui puisse les intéresser dans cet étroit vallon : le botaniste y cueille une seule plante remarquable, le *Chrysanthème de Haller* (N°. 97.) ; à peine connu dans quelques ravins schisteux des plus hautes Alpes, il est rare de le voir descendre aussi loin de

sa patrie primitive : c'est probablement le torrent qui en a charrié les graines, et les a déposées sur ses bords.

Une montagne assez élevée sépare le Turpach de la Lauwine ; nous la franchîmes par un sentier de communication, et nous vinmes coucher à l'auberge de ce dernier lieu. Comme la haute vallée de la Lauwine, ses deux lacs et leurs superbes alentours se trouvent décrits assez au long dans le *Conservateur Suisse* (Tom. IV.), je n'y reviendrai point : j'y ajouterai seulement quelques détails qui tiennent à l'histoire naturelle. Le petit lac se décharge dans le grand, par un canal dont les perches se servent pour passer de l'un à l'autre, et au bout duquel on peut, en étendant un filet, faire une pêche abondante de ce poisson, le seul qui habite ces deux lacs : l'espace qui les sépare est une petite plaine, dont le terreau visqueux et bleuâtre, mêlé de soufre, en exhale l'odeur, tremble sous les pas, et laisse enfoncer dans son sein, sans grande résistance, des verges de dix pieds de long : le rivage est couvert d'une quantité prodigieuse de coquillages lacustres, *Planorbes*, *Buccins*, *Nerites* de plusieurs espèces : blancs dans d'autres eaux, ils prennent tous dans celles-ci une teinte bleuâtre,

plus ou moins foncée, qu'il faut attribuer à l'action du soufre, dont la terre et l'eau sont ici imprégnées. Le *Scirpe des gazons* couvre généralement ce fond marécageux : entre ses touffes, le *Politric des Alpes* élève ses belles urnes ; et la *Toque* entr'ouvre son casque d'azur. Les mêmes plantes qui décorent les bords du Schwartzée, et quelques autres plus communes, étendent sur les rivages des lacs de la Lauwine le tapis de leurs fleurs amies des ondes.

Un petit *épi d'eau* qui n'a pas encore été décrit, déploie des tiges filiformes dans le fond du lac ; tandis qu'un autre de la même famille (*potamogeton natans*) couvre de grands espaces de ses larges feuilles flottantes. A l'endroit où le ruisseau se détache du grand lac et s'enfonce dans un bois voisin, nous remarquâmes quatre Pics des Alpes (*picus martius*). Ce grand et bel oiseau se plaît dans la solitude des forêts ; il grimpe sans relâche le long des sapins ; il les frappe de son bec comme d'un marteau ; et il y pratique des trous profonds, dans lesquels il entre en poussant un sifflement lugubre.

Au-delà du petit lac, est une maison, la dernière de la vallée, dans un site unique : elle a d'un côté les cascades formées

par les eaux qui viennent du Gelten ; de l'autre, les cascades qui descendent du Dunghel ; sur le devant, un torrent rapide, et deux frêles ponts de bois. Cette habitation, placée au milieu du mouvement et du fracas de ces eaux qui l'enceignent de toutes parts, offre des habitans en contraste absolu avec ce paysage tumultueux : silentieux et calmes, ils laissent parler la nature, et se bornent à l'écouter. Quand j'arrivai, le vieux père lisait sa prière du matin assis sur un tronc renversé ; le fils raccommodoit sa faulx au pied de l'escalier ; la fille faisoit de la toile dans la chambre, en chantant un cantique d'une voix douce et languissante. Un vase de lait étoit sur la table.... on m'offrit une cuiller de bois, et je me raffraîchis. L'hospitalité amène la confiance : le vieillard me demanda ce que je venois faire dans ce coin perdu, où l'on ne voyoit jamais d'étrangers. —Chercher quelques plantes rares, et admirer les beautés de ce pays, si différent de la plaine. — Trouvez-vous cela beau ? — Oui ! sur-tout ce torrent du Geltenbach, qui fait tout à côté de votre maison une si riche cascade. — Moi, je le trouve bien laid. — Pourquoi donc ? — C'est que mon fils cadet s'y est noyé il y a deux ans..... Une larme mouilla sa paupière paternelle ;

un soupir qui s'éleva de mon cœur oppressé y répondit : je lui tendis une main de frère, qu'il serra dans la sienne en regardant le ciel, et je le quittai.... car qu'avions-nous de plus à nous dire ?

Mon compagnon de voyage, qui étoit resté en arrière, m'ayant rejoint, nous arrêtâmes de remonter le Geltenbach, jusqu'aux glaciers où il a sa source, et de suivre les sentiers scabreux tracés sur les flancs des montagnes qui l'encaissent : la route fut longue, fatigante et quelquefois dangereuse : mais d'un côté la richesse des accidens, de l'autre la vue des plus belles filles de Flore, sembloient raccourcir le chemin, en applanir les mauvais pas, en cacher les difficultés. Toutes les roches sont encore calcaires ; elles recèlent quelques lits de marne fine, de couleur jaune ou grise, qu'on employe au lieu de *craye* ; et l'on foule au pied un cailloutage souvent mêlé de petits cristaux, qui n'ont rien de remarquable. Nous nous élevâmes pendant trois lieues d'étages en étages. De chaque étage le torrent se précipite sur le plan inférieur par une chûte plus ou moins haute, mais toujours pittoresque et variée : quelquefois il se perd en bouillonnant entre des rocs creusés en chaudières ; d'autre fois il s'épanche en nappe magnifique ;

souvent il se divise en fusées ; il s'envole en écume ; il s'évapore en fumée aquatique emportée par les vents : ici il glisse le long du rocher, là il s'en détache ; autrepart il s'enveloppe du voile des arbres qu'il a renversés, et du dôme confus d'une forêt où il a semé le désordre.... L'endroit d'où ce torrent tombe, est tour-à-tour une urne gracieuse, une caverne horrible, une fente ténébreuse et profonde : tantôt une redoutable obscurité noircit ses eaux dans leur chûte ; tantôt le soleil brise ses rayons sur le prisme mobile des gouttes détachées, et ceint ces flots précipiteux d'une écharpe ornée de toutes les couleurs de l'iris. On feroit sur cette route un cours complet de cascades, sur-tout après les orages et les grandes pluies. Le peintre peut choisir ; le poëte peut décrire ; et l'amateur des grandes scènes des Alpes admirer.... et admirer encore. La terrasse qui se trouve entre les diverses chûtes du Geltenbach, est ordinairement une jolie prairie, moitié en gazon, moitié en débris, avec un petit pont sur le torrent plus calme, qui semble s'y tranquilliser... Alternative frappante de mouvement et de repos, de menace et de caresse, de grace et d'horreur ! A mesure qu'on monte, les sentiers sont plus mauvais ; souvent même

la trace en est effacée : nous y suppléâmes par l'imagination ; et cette fois elle ne nous égara pas, puisque nous atteignîmes notre but. Mais avant de l'atteindre, nous nous arrêtions souvent pour promener nos regards sur la solitude qui se dérouloit devant nos pas et devenoit toujours plus profonde. Plus d'hommes ; aucun châlet ; nul troupeau... au-dessus de nos têtes, des rochers sur des rochers : dans le lointain, des pyramides de glaces sur des piédestaux de même matière : autour de nous, des eaux tombantes et retentissantes, et puis encore d'autres eaux qui tombent et qui retentissent : dans une marche de plus de trois lieues, nous ne rencontrâmes en fait d'êtres vivans que deux *corbeaux*, qui planoient en croassant dans la poussière d'une des cascades ; une *niverolle*, dont le chant faible et doux nous fit plaisir ; une jeune *marmotte*, qui s'enfuit dans son terrier ; et un *Apollon* aux aîles brillantes, à demi mort de froid sur un buisson de *rosage*. Nous cherchâmes vainement une *case*, qu'on nous avoit dit être peu éloignée de cette route : nous devions trouver un guide dans le chevrier qui l'habite ; et elle nous intéressoit d'autant plus, que cet homme y nourrissoit deux jeunes *chamois* apprivoisés, auxquels nous étions très-curieux de faire visite.

Cependant un long mugissement circuloit dans ces gorges étroites ; un écho sourd et lointain ajoutoit à cette sévère monotonie ; une voix lugubre sortoit de toute la montagne et se renforçoit par intervalles ; quelques coups de vent éloignoient ou rapprochoient de nous ces accens de la nature parlant avec menaces du fond de ces sauvages déserts... mais si l'oreille étoit affectée par ces sons singuliers d'une musique ineffable , l'œil s'arrêtoit avec volupté sur diverses plantes inconnues dans les plaines : du front des rocs mousseux , pendoit l'ancolie des Alpes en balançant ses magnifiques fleurs ; à leur pied , le carnillet de roche entr'ouvroit sa corolle , aussi délicate qu'élégamment découpée ; et le laitron des Alpes étaloit le luxe de son thyrse fleuri : dans les lieux humides, la grassette alpine élevoit sur une hampe légère son heaume couleur de lait, et la saxifrage étoilée embellissoit le bord des petits ruisseaux. Sur la lisière d'un pâturage , la gentiane pourpre déployoit ses cloches éclatantes ; le ceraïste à larges feuilles veloutées, rappeloit les frimats du Spitzberg , où Martens l'a vu croître ; et la plus petite des Aréties cachoit sa fleur en miniature sous les herbes plus hautes qui l'abritoient. Non loin

du glacier, dans une plaine moitié gazonnée et moitié inondée, on pouvoit faire une riche cueillette de plantes aquatiques et de graminées rares, parmi lesquelles on remarquoit la linaigrette à gaine, le jonc filiforme, le jonc triglume, etc.

Nous gravissions toujours d'escarpemens en escarpemens, et le glacier n'étoit point encore conquis : il fallut passer sous une chûte d'eau qui nous inonda : il fallut suivre avec précaution des sentiers, ici taillés en corniche, là en creux dans le rocher : il fallut traverser le torrent d'un précipice à l'autre, sur une étroite planche, seul morceau de bois existant à une hauteur où il ne croît plus ni arbre ni arbrisseau. Nous abordons enfin une superbe cascade, qui jette avec un bruit épouvantable des eaux troubles et noirâtres du haut d'un rocher fendu, sur un tas de débris de schistes et d'ardoises Mais le glacier avoit disparu.... Que faire ? nous escaladons encore un dernier gradin de ce vaste amphithéâtre, qu'aucun sentier ne paroissoit avoir entamé. Et du sommet, qu'avons nous en face ? Un immense mur de rocher, flanqué de deux pics chauves et ruineux ... ce rocher portant un glacier de plusieurs lieues d'éten-

due, hérissé de pointes et de pyramides sans nombre, et criblé de larges et insondables crevasses.... ce glacier versant ses eaux par treize canaux tracés sur le front perpendiculaire du rocher.... et ces treize torrens se réunissant en un seul lit, vraie source du Geltenbach, qui un peu en-dessous forme sa première cataracte, la plus belle de toutes, à cause du voisinage du glacier et de la scène de destruction, de tumulte, de désolation et d'horreur qu'elle décore. A gauche, le Vildehorn élève sa tête gigantesque; à droite, le Spitzhorn cache sa pointe aiguë dans les nuages; en avant, s'étend un long et inabordable rempart de glace, qu'on appelle Geltenvand: des blocs de toute taille et de toute forme gissent au pied du mur de rocher: aucune trace de végétation n'annonce ici le souffle de la vie. Il semble que tout tombe, que tout se brise, que tout se confonde.... le sourd bruissement des eaux qui se rassemblent dans les cavernes du glacier, et qui coulent dans la route qu'elles se sont frayée sous ses masses; leur fracas retentissant quand elles se précipitent dans les canaux creusés par leur frottement sur le flanc du rocher; le son éclatant de leur chûte sur le cailloutage qui les reçoit; tout cela fait

un mêlange inexprimable de sons tous mélancoliques, tous du mode le plus triste comme le plus sublime. On ne sauroit aller plus loin sans risquer de se faire écraser par des blocs, qui peuvent se détacher d'un moment à l'autre. De hardis chasseurs de chamois ayant suivi les flancs du glacier, ont rencontré quelques petits vallons, profonds, obscurs, arides, vrai sépulcre de la nature animée, et domaine du cahos et de la mort.... ils ont vu le glacier se prolonger à perte de vue, aboutir d'un côté à celui du Dunghel, de l'autre à celui du Holdenhorn, et par derrière toucher aux immenses glaciers du haut Vallais : ainsi le glacier du Gelten fait partie de cette mer de glace qui occupe le centre de nos Alpes, et qui projette çà et là en avant des bras plus ou moins considérables; bras qui remplissent les vallons, ou pour mieux dire, les détroits ouverts entre les diverses chaînes.

Tout-à-coup des vapeurs s'élèvent du pied du glacier à son sommet; des nuages se condensent, et débouchent çà et là entre les pyramides lointaines; un vent glacé commence à souffler, et le soleil perd ses rayons dans une atmosphère terne et brumeuse : c'étoit l'avant-coureur certain d'un orage; mais il étoit trop dan-

gereux de l'attendre où nous étions, quelque sublime qu'en eût été le spectacle : les torrens nous auroient bientôt coupé la retraite ; nous avions à craindre que la planche, seul moyen de sortir de ce labyrinthe glacial, ne fût emportée par une de ces crues subites du Geltenbach, qui se font en peu d'heures : sans abri pour rester, sans guide pour revenir, notre position eût été des plus désagréables.... Aussi notre parti fut bientôt pris ; ce fut d'échapper sans perte de temps aux brouillards qui s'avançoient pour nous envelopper : nous redescendîmes donc beaucoup plus vîte que nous n'étions monté, toujours suivis par la tempête qui se formoit derrière nous, et grondoit déja sur le glacier voilé par des nuages jaunâtres : nous comprîmes alors que ce tumulte aérien, ces plaintes de la nature agitée, ces voix sinistres des élémens émus, qui nous avoient frappés en montant, étoient les présages de quelque grand orage : en effet, il ne tarda pas à éclater ; il nous atteignit entre le lac et le village de la Lauwine, où nous courûmes nous abriter : le reste du jour, il y eut éclair, tonnerre, pluie et grêle.... et nous bénîmes le ciel de n'avoir pas été surpris au pied du Geltenvand par cette tempête, l'une des plus

longues et des plus bruyantes de cette année.

II. *Fragment.*

Je ne voulois point quitter cette portion de l'Oberland, sans visiter la dernière vallée du Haut-Sibbenthal, que ses glaciers et ses cascades rendent une des plus remarquables de notre Suisse : peu fréquentée, quoique d'un abord aisé, la vallée du Lenk mérite l'attention de tous les amateurs des grandes beautés des Alpes.

Pour éviter les longueurs de la route ordinaire par Zweisimmen, je résolus de couper au court par les montagnes intermédiaires, et je pris en conséquence un guide à Gessenay : mais par le fait j'allongeai au lieu d'abréger; car ce guide m'ayant égaré, il me fit employer plus de huit heures pour un trajet, qui à peine eût été de cinq lieues avec un homme mieux instruit des sentiers du pays : la nuit, et une nuit fort obscure, nous surprit au plus haut point de ce passage; notre embarras est facile à comprendre : ici des forêts profondes; là des précipices dangereux; plus loin des rochers insurmontables, ou des torrens sans pont... J'avois doublement

regret de faire cette route dans les ténèbres, parce qu'elle ne répondoit pas au double but pour lequel je l'avais entreprise ; c'étoit de voir plusieurs sites intéressans, et de recueillir quelques plantes rares qui se trouvent dans cette traversée. Après bien des pas perdus pour nous démêler de ces sombres labyrinthes, je découvris au loin une faible lumière dans un châlet ; j'y envoyai mon guide chercher des renseignemens ; tout pensif, je m'assis sur un rocher et je ne tardai pas à m'endormir : à mon réveil, je fus très-surpris de me trouver dans ce désert entouré de toute une famille : c'étoient un père qui portoit un enfant sur son dos, une mère qui en allaitoit un autre, et trois ou quatre garçons ou filles de différens âges, tous groupés autour de moi, et éclairés des premiers rayons de la lune, qui venoit de dépasser les glaciers. *C'est un homme mort ou malade*, dit tristement le paysan : je me levai pour lui répondre que je n'étois ni l'un ni l'autre, mais seulement un homme égaré. Un moment après, le guide reparut ; et à l'aide de ces braves gens, nous rentrâmes enfin dans le sentier tant recherché ; nous parvînmes à gagner le fond de la vallée ; et en remontant les bords de la Simme, nous nous trouvâmes à minuit devant l'au-

berge du *Lenk*, dont nous eûmes presque autant de peine à nous faire ouvrir la porte, que nous en avions eu à retrouver notre route. Alors, je l'avoue, je n'eus plus de regret à l'ignorance de mon guide; parce qu'en arrivant aussi tard, je vis la vallée dans toute la pompe qu'une belle nuit déploye sur un paysage de montagne : les glaciers du fond reflétoient une douce lumière, qui vacilloit sur leur face blanchissante; plusieurs cascades se dérouloient le long des flancs escarpés des Alpes, comme de larges lisières d'argent poli; la noirceur monotone des sapins s'éclaircissoit sous les pâles rayons de l'astre des nuits : une teinte céleste de mélancolie plânoit solennellement sur ce vaste cirque de glaces, de rochers, de forèts et de pâturages; versoit sur chaque portion des nuances d'une variété et d'un charme inexprimables; et communiquoit à tout l'ensemble quelque chose de mystérieux et de phantastique, qui invitoit autant à la méditation qu'à l'admiration. A cette perspective nocturne se joignoit le bruit lointain et sourd des cataractes, qui se renforçant par intervalle, couvroit le murmure d'une brise légère, dont le souffle balançoit mollement la cîme ondoyante des cerisiers et des platanes de la vallée.... Je détachai avec peine mes

mes regards et mon cœur de cette contemplation ravissante ; j'allai prendre quelques heures d'un repos nécessaire ; et dès le matin, je me procurai un guide sûr et intelligent, pour aller voir de près ce que je n'avois salué que de loin à mon arrivée.

Nous prîmes sur la droite le plus long chemin, parce que la Simme ayant récemment rompu ses digues, rendoit impraticable la véritable route, beaucoup plus courte, qui suit le flanc gauche de la vallée : nous longeâmes un grand pâturage marécageux, où l'on voit çà et là sauter des truites parmi des scirpes, des roseaux et d'autres plantes aquatiques : nous traversâmes plusieurs torrens, tels que l'*Evigbach* (ruisseau permanent), le *Wildbach* (ruisseau sauvage), tous troubles et limonneux, à l'exception d'un seul, dont l'onde toujours pure lui a mérité le nom de *Lutterbach* (ruisseau clair). Vers l'extrêmité de ce marais, mon guide me fit observer deux sources contiguës, séparées par un éclat de roche à peine d'un pied de largeur : l'une est d'une eau fraîche et du meilleur goût ; l'autre est d'une eau sulphureuse, dont l'odeur seule est insupportable. Plusieurs maisons pittoresquement groupées parsèment le fond de la vallée : c'est le quartier d'*Oberried*, dont

les dernières habitations ne voient point, pendant deux mois d'hiver, le soleil, qui se lève et se couche derrière les hauts rochers dont ce recoin est encaissé. La plaine se termine par l'*Erlenbusch* : c'est un grand bois d'aulnes, tout uni, parfaitement gazonné, et qui offre un des sites les plus frais et les plus gracieux que j'aie jamais rencontré. A l'issue de cette charmante *aulnée*, un bruit toujours croissant avertit l'oreille, que les yeux doivent se préparer à quelque jouissance du grand genre... En effet, la première des grandes cascades de la *Simme* se présente tout-à-coup : le torrent, déjà très-considérable, se précipite sur un plan fort incliné, à travers des rochers pendans... Sur un espace de plus de deux cents pas, ce n'est que tumulte, écume, tourmente, retentissement, bouillon successif et poussière aquatique, qui s'élève, qui se disperse au gré des vents, qui se teint à certaines heures de toutes les couleurs de l'arc-en-ciel. et multiplie autour du spectateur les brillans reflets de l'écharpe d'Iris. Toute cette longue chûte est bordée des deux côtés d'un rideau de vieux sapins, dont les branches pendantes et toujours humectées, distillent goutte à goutte dans le torrent la rosée qu'il leur envoie, et qui font encore

mieux ressortir, par la noirceur de leur épaisse voûte, la blancheur de la scène qu'ils ombragent. Au milieu de cette cascade est un pont de bois, sur lequel vous vous trouvez précisément au centre de ce déluge et de ce fracas : le pont tremble; l'oreille est assourdie, et les yeux sont en extase. C'est, dans tout ce site, une telle rapidité de chûte, un tel tourbillon toujours tombant et toujours nouveau, un tel brisement de vagues précipiteuses, qu'on ne peut supporter long-temps cette vue, sans ressentir une sorte de vertige. Il est vrai que la place n'est pas tenable; la fine poussière qui vous enveloppe trempe vos habits en peu de minutes; et vous ne tardez pas, grace à la fraîcheur de l'onde et au courant de l'air, à éprouver un froid glaçant, qui force à se remettre en marche. Ce qu'il y a de plus singulier, c'est que cette magnifique cascade n'est point l'ouvrage de la nature... c'est l'ouvrage de l'art. La Simme avoit jadis un autre lit, qui la contenant mal, exposoit des domaines inférieurs à des inondations ruineuses. Il y a un peu plus d'un siècle que les paysans de l'Oberried, possesseurs de ces domaines, entreprirent de lui faire un autre lit; à force de patience et de travail, à l'aide du ciseau et de la poudre, ils ouvrirent

au torrent, à travers les rochers, une issue moins dangereuse. En faisant cet ouvrage, ces infatigables montagnards ne songeoient sans doute pas à embellir leur contrée de ce qui en est un des principaux ornemens; ils vouloient seulement préserver leurs terres des inondations, et ils y ont en partie réussi. Le docteur Ebel (et l'on peut s'en rapporter à un homme, dont l'excellent ouvrage sur la Suisse annonce un tact exquis pour les beautés de la nature) dit de cette cascade: *Le spectacle ravissant qu'elle présente ne sauroit se comparer à celui d'aucune autre cascade; et d'après ce qu'elle m'a fait éprouver, je la mets au rang des plus belles de ce genre.*

Sur la route, on rencontre souvent des arbres entraînés par les lavanges ou déracinés par les vents; tout récemment encore, un ouragan a abattu dans cette contrée la moitié d'une grande forêt: ici semble commencer le domaine de la destruction. Bientôt, sur un pont fort élevé, on traverse un torrent qui a creusé dans les rocs de ses bords des excavations très-profondes, placées symmétriquement à droite et à gauche du courant, qui tantôt les remplit, tantôt les laisse à sec. Les habitans du pays leur donnent le nom de *chaudières*.... Image trop mesquine, sans con-

tredit, pour exprimer ce long et beau travail des eaux et des siècles ; mais naturelle à une peuplade de bergers, qui cherche toutes ses comparaisons dans les objets de la vie pastorale, et qui n'a rien trouvé de plus ressemblant au ceintre régulier de ces excavations, que les grandes chaudières dans lesquelles se font les fromages. A l'extrêmité d'une montée pénible mais variée, à travers des escarpemens, des bosquets et des pâturages, on atteint enfin les sept fontaines (*sibben brunnen*), source fameuse qui a donné son nom à la rivière de Sibben (*Simme* en allemand corrompu) et à la longue vallée qu'elle arrose (*Sibbenthal*).

Il est impossible de peindre dans toute leur beauté cette source et ses alentours ; tant ce morceau est étranger aux conceptions ordinaires, et hors du domaine de tout langage humain : aussi ce que je vais en dire lui est plus inférieur encore, que les premières esquisses d'un élève ne le sont au tableau fini d'un grand maître... C'est une vaste parois de rocher, dont le front, couronné d'arbres et de haillers, lance par plusieurs ouvertures voisines tout autant de ruisseaux, qui, réunis sur ses flancs en nappe contiguë, ne forment plus au bas qu'un courant unique. Autrefois,

dit-on, ce rocher n'avoit que sept ouvertures ; maintenant il en a bien davantage, et chaque année en varie le nombre par divers accidens. Quand un soleil brûlant fait fondre plus abondamment les glaciers supérieurs, alors ces belles eaux non-seulement s'échappent de toutes ces urnes profondes, bordées de mousses mobiles ; mais elles bouillonnent ; elles jaillissent avec force ; elles s'élancent à plusieurs pieds de hauteur en jets impétueux et en gerbes neigeuses. Le rocher qui recèle ces ondes impatientes de sortir de prison, tremble sous les pas de ceux qui l'escaladent : il semble prêt à s'abîmer sur lui-même, et fait entendre une sorte de mugissement intérieur, dont on ne sauroit exprimer la singulière impression sur l'oreille effrayée. Le cadre des sept fontaines est digne du tableau qu'il enferme. Au-dessus de ces sources s'élève en pyramide le *Séehorn* (rocher du lac), massif immense, nud, stérile, et qui souvent voile sa pointe de nuages : tout autour s'étend un glacier de trois lieues de largeur ; il recouvre la cime de la chaîne qui sépare le canton de Berne du Vallais, et se hérisse de plusieurs pyramides d'une glace pure, de diverses taille, et figure, dont le bleu foncé se confond avec les teintes de l'ho-

rison ; les unes droites, les autres inclinées, toutes en désordre, et disposées à s'écrouler sur les plans inférieurs. Sur la droite, une cataracte à plusieurs étages parcourt toute la face du glacier ; ici, elle s'en détache et demeure comme suspendue dans les airs ; là elle glisse avec la vélocité de l'éclair sur ses flancs sillonnés, tantôt divisée en deux ou trois cascades parallèles, tantôt rassemblant toutes ses eaux dans un seul canal ; c'est le *Fluebach* (la cascade du rocher). Au milieu se précipite le *Séebach* (ruisseau du lac), parce qu'il dérive d'un lac d'environ deux cents pas de diamètre, creusé à la base du glacier par les eaux qu'il rejette ensuite avec fracas : ce petit lac, de forme ovale, est de l'aspect le plus sinistre ; sans poisson dans ses ondes glacées, sans verdure sur ses bords ruineux ; sans fond dans son centre, il semble destiné à donner l'idée d'un enfer aquatique : on présume qu'il est le premier reservoir de la Simme, et que par des canaux cachés il alimente les sept fontaines. A droite, entre les crevasses d'une Alpe fendue du haut en-bas, tombe une énorme masse d'eau, fournie par les mêmes glaciers du Rætzliberg : le bruissement de sa chûte, doublé par un écho éclatant, est si fort, qu'on l'entend du village du Lenk, sur-tout pendant la nuit, dont il interrompt le

silence. Tous les voyageurs s'accordent à dire que, dans le genre affreux, cette cascade n'a pas de pareille en Suisse. On la distingue des autres par le nom de *Frelörenbach* (torrent perdu), parce qu'elle cesse de couler aux approches de l'hiver, et qu'elle ne renaît, que quand le soleil du printems agissant sur les glaciers, procure une fonte plus considérable : on découvre encore quelques autres cascades moins bruyantes; du nombre est le *Trübbach* (ruisseau trouble), qu'on pourroit appeler le torrent en deuil, parce que ses eaux sont tellement chargées des particules d'un schiste noirâtre, qu'elles paroissent au loin comme de l'encre. On signale sur les deux flancs de ce profond amphithéâtre, à droite le *Weisshorn* ou corne blanche, qui se prolonge vers la corne du midi (*Mittags horn*), et à gauche l'Amerten, qui sert de piédestal au gigantesque Stroubel. Ces formidables sommets se démêlent fièrement du milieu des glaciers jetés dans l'espace intermédiaire, où ils ont formé deux lits successifs, séparés l'un de l'autre par un banc de rochers noirâtres, et où ils en commencent un troisième plus bas.

Dans toute cette perspective, il y a une si riche profusion d'accidens sublimes, une pompe si extraordinaire d'effets ma-

jestueux, un luxe si désordonné d'images, de formes, de nuances, d'aspects et d'impressions, que le spectateur en est comme accablé au premier moment ; et laisse, avec une émotion ineffable, errer ses regards avides sur un spectacle où chaque coup-d'œil lui fait découvrir de nouveaux sujets d'étonnement et d'admiration. Ce n'est pas ici le domaine des aimables Nayades, qui président en paix à ces fontaines tranquilles et gracieuses, si harmonieusement célébrées par les anciens poëtes de la Grèce et de l'Italie. Non.... c'est le manoir lugubre de Nymphes en fureur, qui ne se plaisent qu'au milieu du conflict des élémens conjurés les uns contre les autres, qui ne se font entendre que par le fracas tumultueux de la confusion, qui ne se laissent voir qu'avec l'air de la menace ou sous l'aspect du bouleversement, et qui participent au caractère orageux de ces mers, au sein desquelles elles envoient le tribut de leurs cent urnes : car toutes ces eaux, répandues ici avec une prodigalité inépuisable, se poursuivent à travers les vallées, se pressent sans relâche dans les plaines, et tendent irrésistiblement à l'Océan qui les engloutit, et qui bientôt les rend aux nuages, pour les verser de nouveau en neiges, en glaces, en frimats,

dans le laboratoire de nos hautes Alpes : ainsi dans la nature, glaciers, sources, torrens, fleuves, mers, nuages, sont tour-à-tour causes et effets les uns des autres : ainsi tout se lie mutuellement ; tout se succède sans interruption ni lacune dans la grande chaîne des êtres ; et l'homme est là pour observer, pour admirer, pour faire monter l'hommage de ses adorations à l'éternel Ordonnateur, qui tient ces effets et ces causes dans sa main toute puissante.

De ces glaciers se détache, sur le devant, le mont Rætzli, qui leur donne son nom, quoiqu'il n'ait ni glace, ni neige perpétuelle : de ses flancs couverts de verdure et fréquentés par les troupeaux, il ombrage une plaine qui s'étend à ses pieds : tantôt à sec, tantôt formant un lac, suivant les saisons, cette plaine s'abaisse du côté de la Simme pour y décharger ses eaux : quand je la parcourus, ce n'étoit qu'un triste glarier, tout jonché des débris épars des Alpes supérieures. Sur un petit tertre du voisinage paroissent quelques chalets, construits en poutres de mélèse, seul arbre qui puisse croître à cette hauteur, et dont on voit çà et là de jolis bosquets : ces chalets sont à peine tenables pendant six semaines. Je m'assis sur la

galerie d'une de ces simples habitations, en face du glacier et des torrens qu'il vomit de toutes parts. Je contemplai long-temps cet orageux palais, où le génie des tempêtes tient l'arsenal des frimats et des hivers, et j'admirai la sécurité des bergers qui vivent sans frayeur au milieu de ce champ de bataille, où le Frelorenbach sonne sans cesse l'alarme avec un bruit assourdissant; où l'on entend à toute heure, pendant les chaleurs de l'été, comme de longues salves d'artillerie, dont les détonnations effrayantes sont causées par des lavanges qui descendent, par des pans de rochers qui se détachent, par des aiguilles de glace qui se brisent en blocs bondissans, dont les derniers s'arrêtent à peu de distance des chalets et disputent le pâturage aux troupeaux. Les vaches connoissent très bien le danger; car sitôt qu'elles entendent quelque bruit menaçant dans le glacier, elles gagnent, en courant, la partie opposée du pâturage, où l'éloignement les met à l'abri.

Malgré l'aspect morne et sévère de ce paysage, la première émotion mêlée de terreur qu'il inspire s'appaise peu-à-peu; et je ne sais quel sentiment de calme et de paix s'insinue dans l'ame, la rassure, la tranquillise, et l'associe, par une contem-

plation délicieuse, à tout ce que la nature offre de grand, de sublime et d'admirable dans ces solitudes. Mais ce n'est rien, me disoit un berger, que d'habiter les chalets du Rætzliberg pendant les beaux jours; il faut s'y trouver pendant une tempête. En effet, on peut juger de ce que doit être une nuit orageuse, quand à la lueur d'éclairs éblouissans, les pyramides des glaciers sont brisées par la foudre; quand toutes les cascades débordées doublent, triplent de volume et de fracas; quand les vents, pressés dans ces gorges étroites, roulent en tourbillons irrésistibles, et qu'il semble que la charpente du globe va s'écrouler dans le chaos.

Plusieurs lecteurs, je le sais, m'accuseront d'exagérer mes descriptions; mais s'ils n'ont pas visité les sites dont je parle, je les récuse pour juges compétens.... et s'ils les ont visités, je leur répondrai, que je tâche de peindre ces paysages comme je les vois, et non comme les autres les voient; que je cherche à exprimer mes sensations propres, telles que je les éprouve, et que ce n'est pas ma faute si chacun ne sent et ne voit pas de la même manière. Le docteur Ebel fait mon apologie autant que la sienne dans cette phrase remarquable: " Les degrés de con-

„ ception pour les impressions que font
„ sur nous les beautés de la nature, et les
„ degrés d'intimité du sentiment que cha-
„ que impression produit, sont tellement
„ variés, qu'il faut se dispenser de toute
„ contestation en pareille matière, et laisser
„ à chacun son avis ".

Si le peintre, le poëte, l'homme sensible, trouvent dans cette course de quoi se satisfaire par des jouissances analogues à leurs goûts, le botaniste n'aura pas moins de plaisir : il voit briller sur les saillies des rochers, le long des torrens et jusqu'au bord des glaciers mêmes, une foule de plantes qui n'habitent que les plus hautes régions de nos Alpes : l'Astragale soyeux, la Rhodiole odorante, l'Aretie helvétique, l'Androsace à fleurs roses, la Renoncule des Pyrénées, la Campanule uniflore, la Gentiane en miniature, la Potentille de Norvège, l'Achilière musquée, l'Artémise des glaces, la Drave étoilée, la Cotonnière pied de lion, la Violette à feuilles découpées, le Polypode à aiguillon, le Nerprun nain, le saule des Lapons, et plusieurs autres, toutes aussi rares et toutes aussi belles, charment ses yeux, appellent sa main, et demandent une place d'honneur dans son herbier.

Il est temps de redescendre dans la vallée

du Lenk, pour en donner quelques détails : longue d'environ trois lieues, sur un quart de lieue dans sa plus grande largeur, elle ne contient que la commune de ce nom, partagée en cinq quartiers, qui sont Gutenbrunnen, Egerten, Oberried, Böschenried, et Brand : dans ce dernier est le village du Lenk proprement dit, où se trouve le temple paroissial ; les autres quartiers n'ont que de petits hameaux et une multitude de maisons isolées et disséminées sur les flancs et dans les vallons des Alpes environnantes : la population de cette commune, la plus haute de tout le Sibenthal, passe les deux mille ames. La Simme, grossie par divers torrens qui s'y jettent des deux côtés, la traverse presque en ligne droite avec beaucoup de rapidité. Comme cette rivière est très-dangereuse, qu'elle est sujette à des crues subites, et qu'en plusieurs endroits son lit est sensiblement plus élevé que les prairies qui y aboutissent, on a dû, presque partout, la contenir par de fortes digues, quelquefois insuffisantes, quoique très-utiles : ces digues ont nécessité un travail prodigieux : il a fallu des fascines, des troncs et des branches, pour les fonder sur les deux bords ; d'énormes pierres pour les charger ; des terres pour en lier les

massifs, qui ne sont jamais plus solides que quand les buissons et les arbres s'y sont établis. Ces montagnards peuvent certainement se vanter d'avoir conquis leur vallée sur la Simme; mais il leur coûte beaucoup de peine pour se maintenir dans cette conquête : sans ces longues digues, souvent renouvelées, toute cette contrée ne seroit qu'un marais mal-sain et inhabitable. Le fond de la vallée est très-plat, à l'exception d'une colline, qui ne fut primitivement qu'un vaste rocher détaché et descendu des Alpes voisines : sur cette éminence, dont la Simme baigne le pied, s'élevoit jadis un château fort, nommé *Burgbuhl*, dont il ne reste que le nom, un puits à moitié comblé, et quelques traditions superstitieuses ou ridicules. C'étoit le manoir des anciens seigneurs du Lenk, cadets ou vassaux de la maison de Gruyères. On ignore la date précise de la réunion de cette vallée au canton de Berne: mais ce fut depuis le milieu du quatorzième siècle à sa fin, que cette république acquit la forteresse de Mannenberg des barons de la Tour-Châtillon en Vallais, entra en possession des divers fiefs qui en relevoient, et réunit aux siens les droits épars des petits seigneurs cantonnés dans cette partie des Alpes; elle en fit un

bailliage sous le nom de *Châtellanie du haut Sibbenthal*: le bourg de Zweisimmen en est le chef-lieu, et le baillif fait sa résidence au château voisin de Blankenbourg, berceau d'une noble famille de ce nom, dès long-temps éteinte; mais bien connue dans les annales helvétiques, par la valeur et les services d'Antoine de Blankenbourg, qui défendit pendant trois semaines la petite ville de Laupen contre l'armée de la noblesse confédérée, et qui donna ainsi aux Bernois le temps de rassembler les forces sous lesquelles cette armée succomba à la fameuse journée du 21 juin 1339.

A demi-lieue de Blankenbourg, en remontant la Simme, s'étend sur ses deux bords la riche commune de St. Etienne (*St. Stephan*), qui passe pour la plus ancienne du pays, et qui déjà vers l'an 1350, jouissant de beaux privilèges, s'unit volontairement à Berne : de cette commune trop resserrée sortit, dit-on, la colonie qui, poussant en avant du côté des glaciers, peupla la vallée du Lenk, et changea ses forêts marécageuses en fertiles pâturages.

Les habitans du Lenk sont en général courageux, robustes, endurcis à la fatigue dès le berceau, et presque tous occupés des travaux de la vie pastorale : on leur reproche une sorte de grossièreté, qui

n'est, selon moi, que la simplicité des mœurs antiques, conservée sans altération. Ces montagnards ont toujours témoigné un sincère attachement au gouvernement de Berne, et à diverses époques ils ont déployé beaucoup d'énergie pour le défendre. Loin de rien changer à cette honorable fidélité héritée de leurs loyaux ancêtres, la révolution leur a fourni l'occasion d'en donner des preuves de fait. Parmi eux se trouvent d'infatigables chasseurs de chamois, qui les poursuivent dans leurs retraites les moins accessibles, et passent des nuits entières à les attendre sur des glaciers, enveloppés dans des sacs de peau, pour ne pas périr de froid; ce qui leur arriveroit infailliblement sans cette précaution : ces mêmes hommes marchent courbés sous de lourds fardeaux dans les plus âpres sentiers, aussi sûrement qu'on marche dans la plaine. Ils viennent d'un jour depuis Ayen en Vallais jusqu'au Lenk, avec des charges de plus d'un quintal en bled ou en vin; c'est-à-dire, qu'ils font huit mortelles lieues d'un flanc à l'autre d'une énorme chaîne d'Alpes : la charge est placée sur le col plus que sur les épaules du porteur, et est fortement assujettie à son front par un large bandeau de drap : avec cet appareil, il monte et descend har-

diment à travers les ravins et les rochers de cette pénible traversée.

Comme la vallée de la Lauwinen, dont elle est limitrophe, la vallée du Lenk abonde en soufre et en sources qui en sont plus ou moins imprégnées : près du village paroissial sont des bains d'eau soufrée, qui ne sont fréquentés que par les gens du pays. Sur une haute colline du voisinage jaillit une fontaine de la même nature, mais beaucoup plus forte, vendue, il n'y a pas longtemps, pour douze francs, à un homme qui sans doute a dessein d'y faire quelque établissement. La minéralogie de cette contrée est encore peu connue, et attend d'ultérieures recherches : au Sattelberg, près de St. Etienne, il existe une riche mine de fer en grain, qui n'est pas exploitée : dans les différentes Alpes de cette chaîne, on a trouvé des indices d'argent, de plomb et de cuivre mêlé d'arsenic : des marcassites et d'autres pyrites, encroûtés d'une terre vitriolique, y sont communs; et il n'est pas rare d'y rencontrer çà et là, mais en petite quantité, des corps marins pétrifiés, tels que des cochlites, des térébralules, des astéries, etc.

La zoologie des hautes Alpes de cette commune n'offre rien qui leur soit particulier; on y trouve, comme dans les autres

chaînes centrales, le lièvre blanc, la souris blanche, la marmotte, l'hermine ou rosselet, le vautour des Alpes, appelé communément *læmmergaier*; le grand et le petit coq de bruière, le lagopède ou perdrix des neiges, la gélinote huppée, le choucas à pieds rouges, le pic de Norwège, le merle rose et la niverolle. Il paroît qu'autrefois il y avoit des bouquetins. Le dernier a été tué, il y a environ cinquante ans, sur les frontières du Vallais : dès lors les chasseurs n'ont plus apperçu aucun individu de cette espèce à-peu-près détruite, et dont les foibles restes se sont réfugiés dans les Alpes qui font face à l'Italie.

Quand du village du Lenk, on regarde l'épais boulevard d'Alpes sourcilleuses, hérissées de rochers taillés à pic et revêtues de larges glaciers, qui sépare cette vallée du Vallais, on ne se douteroit certes pas, qu'il y eût au travers des communications possibles entre ces deux pays.. Cependant, sur la droite, il y a une route, qu'on peut faire en partie à cheval, qui, par le mont Ravin, conduit d'une journée à Sion; et sur la gauche, il existe un autre chemin, si du moins on peut lui donner ce nom, qui mène aux bains de Leuck. Au mois de juillet 1804, un paralytique attaché sur un fauteuil, a été porté par six hommes

qui se relayoient, depuis le Lenk à ces bains ; et a fait sans accident en neuf heures de temps cet horrible trajet, sur une suite de glaciers et de précipices, par un sentier qui jusqu'alors n'avoit été connu que des plus hardis chasseurs de chamois.

Nous ne le savons que trop maintenant, et la dernière guerre nous a désabusés à nos dépens de l'idée que les Alpes Suisses étoient inexpugnables, graces à leurs fortifications naturelles.... non ! il n'y a pas une vallée, tant escarpée soit elle, où l'on ne puisse pénétrer par plusieurs points: la barrière de nos montagnes n'est plus qu'un rempart impuissant, et par-tout l'homme intrépide et patient peut se frayer des passages, se glisser dans les défilés les plus secrets, et forcer tous les obstacles que la nature semble opposer à sa marche. Au reste, il y avoit long-temps que les militaires instruits le savoient et le disoient : je n'en veux d'autre preuve que ce passage frappant du célèbre duc de Rohan, qui a fait la guerre avec tant de succès dans les Alpes, l'année 1635 et les suivantes. « C'est bien lors qu'on
» reconnut véritable, que les montagnes
» sont comme plaines, et qu'elles n'ont
» pas seulement les chemins accoutumés
» et fréquentés, mais plusieurs autres ;

» lesquels, bien qu'ils ne soient pas con-
» nus aux étrangers, le sont aux gens du
» pays, par le moyen desquels on sera
» toujours mené aux lieux qu'on desiré,
» en dépit de ceux qui s'y voudront oppo-
» ser : de sorte qu'un sage capitaine ne
« se hâtera jamais à garder des passages;
» mais bien se résoudra-t-il plutôt à atten-
» dre son ennemi en campagne pour le
» combattre : ce qui peut sembler étrange
» à qui n'en a pas vu le succès par l'expé-
» rience. Ainsi en la présente occasion,
» où on croyoit être assuré des monta-
» gnes, comme autant de forteresses, il
» se trouva qu'on étoit ouvert de tous
» côtés, et qu'à mesure qu'on bouchoit
» un trou, on en découvroit dix, de sorte
» qu'il n'eût pas seulement fallu une bon-
» ne armée, mais plusieurs pour garder
» ledit pays".

(Voyez, Mémoires et Lettres de Henri duc de Rohan, sur la guerre de la Valteline, tome I, pag. 159 et 160).

Château-d'Oex septembre 1804.

III *Fragment.*

Au plus fort de nos tracasseries politiques, c'étoit, s'il m'en souvient, le 3 octobre 1802, (jour où les Suisses Allemands et les Suisses Français se querellèrent si bruyamment entre Morat et Avenches, pour se réconcilier bientôt après), nous sortîmes, un ami et moi, des Alpes de l'Oberland, pour venir dans celles qui couronnent cette belle contrée, plus connue encore par le séjour du grand Haller que par ses Salines. Pour mon compagnon, il s'agissoit de Botanique; pour moi, il s'agissoit de Statistique; et pour tous deux, de vrai patriotisme, c'est-à-dire, de cette affection profonde mais paisible pour sa terre natale, qui porte à lui souhaiter moins d'éclat que d'obscurité, et une douce vieillesse plutôt que le rajeunissement d'Æson.

Ne connoissant pas trop bien la contrée, nous cherchions pour nous orienter les ruines du château d'Aigremont, et nous nous serions infailliblement égarés, d'autant que la nuit tomboit, si un honnête habitant du pays, qui du haut d'une colline avoit remarqué notre embarras,

n'étoit venu officieusement nous en tirer. Ce n'est pas qu'il nous eût reconnu ; mais il suivoit l'impulsion de ce caractère hospitalier, qui distingue avantageusement les montagnards de cette portion des Alpes : avec ce guide, nous arrivons enfin dans une auberge d'Ormont-dessus, et nous nous installons sans compliment dans le sallon de compagnie, c'est-à-dire, dans la chambre commune, où buvoient une douzaine d'hommes. L'un d'entr'eux se lève, nous examine à travers l'épais brouillard de la fumée des pipes, et prononce, comme un juge du haut de son tribunal, cette sentence mémorable : *Je peux, s'il me plaît, faire arrêter ces gens-là entant que suspects* : je ne me rappelle plus s'il nous taxa d'être des espions ou des contre-révolutionnaires. Comme il y avoit beaucoup de vin de son côté, il y eut grand silence du nôtre ; car nous ne répondîmes par un mot à cet important, qui nous mettoit sous la surveillance de son ivrognerie. Il s'agissoit de toute autre chose : nous ne pouvions trouver ni l'hôte ni l'hôtesse ; enfin nous découvrons cette dernière qui ronfloit dans un coin. Il falloit la réveiller ; et ce ne fut point une petite affaire, car son sommeil n'étoit pas léger ; nous y parvenons enfin, et la pre-

mière parole qu'elle prononce, en soulevant des paupières appesanties et des bras engourdis, c'est *à la guerre, comme à la guerre:* nous demandons une chambre; après longue et mûre délibération mentale, elle nous conduit à travers les ténèbres, dans une sorte de réduit, où l'on ne voyoit goutte: nous nous plaignons d'une certaine odeur que Rabelais appelle, *plus, mais non mieux sentant que l'ambre:* elle répond, *voyez-vous, à la guerre comme à la guerre.* Mais, citoyenne, nous n'y voyons pas.... *citoyens vous-mêmes*; elle sort, et reparoît vingt minutes après, tenant une lampe, où une énorme mêche nageoit dans du beurre fondu, selon l'usage du pays. A l'aide d'une aussi belle illumination, nous appercevons les bancs de bois, le lit, le sous-lit et les autres meubles de notre modeste appartement; puis nous parlons de notre appétit, qui réclame un prompt souper. Comme la chose étoit sérieuse, notre hôtesse s'assied sur un vieux coffre, et nous détaille gravement tout ce qu'elle n'a pas; viande de boucherie, volaille, pâtisserie, salade, légume, etc.; d'où nous concluons très-judicieusement, qu'elle nous laisse le choix des mets non indiqués: je vois bien, lui dis-je, que vous nous coupez les vivres, pour

pour nous prendre par la famine. Cependant nous entrons en pourparler, et nous obtenons l'espérance d'une soupe à l'oignon, d'une omelette aux œufs ci-devant frais, et de deux quartiers de fromage, l'un vieux, l'autre nouveau. J'ai dit *l'espérance*, car quand nous priâmes notre active pourvoyeuse d'essayer de se hâter si possible, elle repliqua agréablement, *si vous êtes pressés, vous pouvez courir; à la guerre comme à la guerre*; et elle resta encore en silence un petit quart d'heure sur son fauteuil, arrangeant sans doute dans sa tête l'ordonnance et la symmétrie du banquet. Elle prit enfin le parti de se transporter dans sa cuisine, et se leva bravement pour l'exécuter.

Mon compagnon remarque que son refrein, *à la guerre comme à la guerre*, en est une véritable déclaration, et que c'est sans doute le mot d'ordre, pour nous arrêter au premier signe de l'ivrogne. La porte de notre chambre étoit restée entr'ouverte, et bientôt nous voyons la cuisine, qui lui étoit contiguë, vivement éclairée par un grand poëlon plein de poix allumée, que portoit un petit garçon: à la lueur de cette flamme, nous découvrons deux hommes armés de grands sabres nuds, qui sembloient se disposer à quel-

que expédition hostile. Bien deviné, dis-je à mon ami... voici qu'on vient contre nous avec le fer et le feu : faisons incessamment une reconnoissance dans la cuisine, et poussons, si possible, nos avant-postes jusqu'au foyer. Nous entrons brusquement, et nous demandons à ces gens armés ce qu'ils prétendent faire. *Aller à la pêche des truites.* Nous ouvrons de grands yeux. — Comment..... à la pêche avec le fer et le feu! vous vous moquez ! — Non, messieurs ! et si vous ne voulez pas nous croire, venez le voir. — Pouvons-nous aller avec vous ? — Sans doute ! vous nous ferez honneur et plaisir ; mais le sentier n'est pas des meilleurs. — Nous n'en avons pas vu d'autres aujourd'hui ; deux ou trois cents pas de plus ou de moins ne sont pas une affaire dans un pays aussi riche en mauvais chemins que le vôtre.

Nous voilà donc en route avec les deux pêcheurs et l'enfant, qui portoit dans une hotte une ample provision de poix de sapin, pour alimenter la flamme du poëlon ; et par un sentier précipiteux, nous gagnons les bords de la *Grand'eau* ; c'est le nom du torrent qui traverse ces hautes vallées.

Alors ces deux hommes entrèrent jusqu'à la ceinture dans le courant, et marchè-

rent à 10 pas l'un de l'autre : le premier tenoit le poëlon flamboyant de la main gauche et son sabre de la droite : dès qu'une truite, attirée par la lueur de la flamme, paroissoit à fleur d'eau, il lui assenoit soudain un grand coup de sabre, qui la partageoit en deux, ou qui la blessoit à mort : son second, resté derrière lui, portoit un cerceau, afin d'arrêter le poisson pourfendu et entraîné par le courant ; et sabroit à son tour le malheureux animal, quand il échappoit à l'estocade du premier. Nous les vîmes ainsi en peu de temps déconfire une douzaine d'assez belles truites saumonées, qu'ils devoient manger cette même nuit en partie fine avec les bergères des environs. A mesure que la poix se consumoit, le garçon, resté sur la berge, fournissoit un nouveau combustible. Cette singulière pêche nous amusa d'autant plus, qu'elle exige de ceux qui la font une prestesse et une agilité peu communes, parce que le poisson ne restant qu'un instant près de la surface de l'eau, il faut saisir ce moment précieux pour l'atteindre ; sans quoi il part comme un trait, et disparoît pour ne plus se montrer.

Mais ce qui nous frappa le plus, c'étoient les effets de la lumière sur ces eaux écumeuses changées en prismes mobiles,

sur ces écueils contre lesquels elles se brisent et réjaillissent en bouillonnant, sur ce berceau d'arbres aquatiques dont le feuillagé les couvre en plusieurs endroits : il seroit impossible de décrire les teintes variées, les reflêts multipliés et les superbes accidens qui caractérisoient cette scène nocturne, et décoroient ce paysage alpestre d'une sorte de pompe mélancolique et solennelle. Ici l'eau du torrent se précipitoit scintillante de mille feux : là les saules, les tamarisces et les vernes du rivage, se teignoient d'une lueur ondoyante à travers leurs feuillages agités par une brise continue : ailleurs l'épaisseur de l'ombre, cachant les acteurs aux spectateurs, ne laissoit percer que la flamme élancée du poëlon. Il y avoit, je le répète, une telle profusion, un tel mèlange, une telle dégradation de couleurs et de nuances, sur les flots, les arbres, les rochers et les hommes, que le plus habile peintre, avec toutes les ressources du génie et tous les crayons de l'art, n'auroit pu rendre qu'imparfaitement une faible partie de cette perspective extraordinaire, j'ai presque dit phantastique, qu'il faut avoir vû pour s'en faire une idée. Nous remontâmes assez long-temps les rivages de la *Grand'eau*, à la suite de nos pêcheurs, pour mieux

jouir de cette illumination, qui changeant à chaque pas, nous causoit toujours nouvelle surprise et nouveaux plaisirs.

De retour à l'auberge, notre diligente hôtesse couvrit enfin la table des mets promis : le repas ne fut pas trop mauvais. Il n'y avoit que le vin... et ce n'étoit certes pas de sa quantité que nous pouvions nous plaindre, car elle en apporta plus de bouteilles que nous n'en prîmes de verres : nous parlâmes au dessert de nos fatigues et de notre besoin de dormir. *Eh bien ! je vais vous querir vos linceuls.* Ah, ma bonne ! s'écria mon ami tout consterné, nous ne parlons pas du grand sommeil. Je lui glissai à l'oreille : *aux Ormonts les draps de lit s'appellent linceuls...* et il se remit de sa frayeur. Les draps déployés, on en habille le lit et le sous-lit avec une lenteur et un phlegme imperturbables : il faut en convenir, le linge étoit blanc et propre ; mais il étoit encore humide. Nous en touchâmes un mot. *Que vous êtes délicats, vous autres beaux messieurs de la ville ! à la guerre comme à la guerre*, fut la réponse de l'hôtesse.... En effet, comme nous étions en état de siège, si nous avions bivouaqué pendant une nuit d'orage, ou couché sous une tente qui tamise, nous aurions été bien

plus à plaindre. Nous sommeillâmes quelques heures : à notre lever, l'hôtesse nous demande gracieusement si nous avons bien dormi : *à la guerre comme à la guerre*, dîmes nous l'un et l'autre de concert... A ces mots, elle s'écrie avec un air d'aigreur et un ton d'émotion que nous ne lui avions point encore remarqué : *ces messieurs ne seront-ils jamais contens ! mais à la....* elle ne finit pas. Sans doute que l'altération sensible de sa physionomie et de sa voix provenoit de ce que nous lui avions escamoté son refrein chéri ; et qu'elle n'osa pas, crainte de plagiat, terminer sa phrase par sa formule militaire ; formule, soit dit en passant, qui la servoit infiniment mieux dans ses conversations guerroyantes, que ne l'auroient fait toutes les formules algébriques des Euler et des Bernouilli.

Nous brusquâmes le déjeûner. Nous voulions du café à la crême ; l'hôtesse l'offroit au lait : j'entamai une négociation sur ce point capital, et nous nous rendîmes, à condition que ce ne seroit pas du lait de chèvre : mais elle viola cet article de la capitulation, quoique expressément réservé ; et quand nous lui reprochâmes sa mauvaise foi, elle se retrancha derrière ses lignes accoutumées : *que voulez-vous ?*

à la guerre comme à la guerre. — Prèts à partir, nous demandâmes notre compte : l'écot étoit si petit, que nous crûmes qu'il y avoit erreur à son désavantage ; elle nous assure que non : *je ne suis pas de la race des écorcheurs : excusez-moi... à la guerre comme à la guerre.* — Sur le seuil de la porte je lui tendis la main : Madame, je ne vous propose pas de vous rendre à discrétion ; mais accordez-moi une trève, ou plutôt faisons la paix. — Elle me tendit peu-à-peu la sienne: *Bon voyage ! vous me pardonnerez, mais à la guerre comme à la guerre....* C'étoit une femme de 45 à 50 ans, pesant à vue de pays 140 livres poids de 18, peut-être même le quintal et demi tout rond : aussi quoiqu'en état de guerre habituel avec tout le monde, ses expéditions n'étoient nullement expéditives ; et quand elle se mettoit en campagne, ce n'étoit sûrement pas dans l'infanterie légère qu'il falloit lui donner du service.

Le même Montagnard qui nous avoit conduits la veille dans cette belliqueuse Auberge, s'offrit à nous servir de guide le lendemain : nous remontâmes la *Grand'eau* ; nous traversâmes cette romantique plaine des Isles, située au pied des rochers du *Pillion* et du *Prapioz*, si chers

aux Botanistes, en face de ces vastes glaciers qui séparent Ormont-dessus du Vallais, et dont l'écoulement intarissable produit le *Dard* et plusieurs autres torrens, qui de leurs flots réunis forment la *Grand'eau*. En suivant des sentiers tortueux et à travers un paysage morne et inanimé, nous atteignîmes une place remarquable, dans ce qui s'appelle le *Chemin de la Croix*. C'est-là que, le 5 mars 1798, un détachement de 70 chasseurs des Ormonts et d'une dixaine de leurs voisins du Châtelet (*Gsteig*), arrêtèrent et firent rebrousser une colonne de 7 à 800 hommes, après lui avoir tué beaucoup de monde : c'est là que nous eumes raison de dire en soupirant *à la guerre comme à la guerre*.

Après avoir quitté ce champ de bataille, nous marchâmes encore assez long-temps, jusqu'au revers occidental des Alpes que nous parcourions. Bientôt notre guide détache le *bissac* passé autour de ses reins; (bissac qui est du grand costume chez tout Ormonin qui voyage.) Il en tire un pain, un saucisson, un quartier de fromage de Gruyères, un baril de vin d'Yvorne et une bouteille d'hydromel. Le gazon nous sert de nappe; quelques éclats de rochers sont nos fauteuils; et l'amphithéâtre des Hautes Alpes décore notre

salle à manger. Après ce petit banquet Helvétique, qu'assaisonnèrent l'appétit, la gaîté, la vivacité de l'air, et l'aspect magnifique du paysage déployé devant nos yeux, nous descendîmes rapidement, et nous arrivâmes dans les glariers de la Grionne, alors remplis de *coqueret* (*l'hysalis alkekengi*), dont le fruit rouge, connu à Francfort sous le nom de *cerise de Juif*, est de la plus belle apparence : mon compagnon en mangea quelques-uns ; et quoiqu'il m'assurât qu'ils n'étoient pas mauvais, je m'en rapportai à son jugement.

Ayant visité déja plusieurs fois les souterrains des salines, nous passâmes devant leur porte sans nous y arrêter ; et en traversant le petit village de Fenalet, nous allâmes saluer notre bon et ancien ami Abram Thomas... ce botaniste de la nature, qui plus instruit encore par l'expérience que par l'étude, connoît à fond presque toutes les plantes de la Suisse, et qui a eu l'avantage d'en découvrir plusieurs, inconnues jusqu'à lui. Ses deux fils promettent beaucoup, parce qu'au goût inné de la botanique ils ont joint la science ; l'aîné sur-tout, qui a séjourné quelques années à Paris et habité le *jardin des plantes*.

Comme la nuit approchoit, et que la pluie menaçoit de nous inonder, nous nous hâtons de descendre à Bex, et nous allons nous reposer à l'*Union*, auberge qui, au dire des vrais connoisseurs en *gastronomie*, est une des meilleures des 13 cantons ou des 19, comme il vous conviendra; car le nombre n'y fait rien.

P. B.

COURSE

au St. Bernard en Avril 1801.

Nous partîmes de Vevey le premier Avril, sous les auspices d'un printems déja très-avancé : tous nos voyageurs nationaux et étrangers ont écrit tant de choses, soit vraies, soit fausses, soit hazardées, sur l'Elisée imaginaire de Clarens, sur la forteresse romantique de Chillon, sur le bourg marécageux de Villeneuve, triste reste du *Pennilucus* d'Antonin; sur le château de Roche, devenu célèbre par les ouvrages que le grand Haller y a composés; sur les fameuses salines d'Aigle, et sur ces Cretins dont l'aspect pénible semble diminuer le charme de cette belle contrée... que nous passerons notre chemin, sans nous arrêter à répéter, à discuter, ou à réfuter leurs assertions historiques et leurs descriptions locales, leurs anecdotes et leurs conjectures; mais nous nous arrêterons à Bex, pour contempler un des districts les plus fertiles et les plus pittoresques du pied des Alpes : au pont du Rhône, pour admirer la hardiesse de cette superbe arcade,

sous laquelle coule tout un fleuve ; à St. Maurice, pour visiter ses inscriptions Romaines ; son Abbaye, l'une des plus anciennes de l'Eglise d'occident, puisqu'elle date de l'an 360 ; et son hermitage, taillé et comme suspendu sur les flancs d'une roche nue et escarpée, d'où la vue plonge dans cette profonde vallée, que les Légions des Césars ont foulée tant de siècles avant que Bonaparte y fit passer les siennes.

Après avoir franchi cet important passage, qu'on peut appeler la première porte des Alpes et de l'Italie, nous vinmes coucher à Martigni : le gîte que nous choisimes fut le *Cigne*; l'hôte, quoique très-poli à notre égard, n'étoit pas de trop bonne humeur : il attendoit d'une heure à l'autre l'ordre de mettre bas son enseigne... cette enseigne toute neuve, si bien peinte pour une enseigne de cabaret, qu'il avoit si chèrement payée, et qui lui promettoit tant de chalans : on se rappelle qu'à l'époque de notre révolution, on abolit tous les privilèges ; et que sous ce prétexte, on permit à tout le monde d'établir des auberges : c'étoit une injustice ; car ceux qui avoient acheté des maisons ayant droit d'enseigne, les avoient payées en conséquence, et devoient les regarder comme une propriété réelle, dont aucune puissance ne pouvoit les dé-

pouiller légitimement. Encouragés par cette abolition, plusieurs particuliers créèrent de nouvelles hôtelleries, et firent de grandes dépenses, soit pour les bâtir, soit pour les meubler. Ils espéroient se dédommager de leurs avances, sous la protection de la nouvelle loi sanctionnée par le corps législatif. Mais un arrêté de fraîche date, en remettant les choses sur l'ancien pied, ordonne que toutes les enseignes mises à des maisons qui n'en avoient pas le droit avant la révolution, soient incessamment enlevées : c'est ainsi (et cet exemple en est une des mille preuves) que dans les révolutions, on fait toujours une seconde injustice pour réparer la première.... On auroit pu et dû le prévoir. Puisse l'expérience éclairer enfin les races futures !

Le second Avril nous partîmes pour le St. Bernard, et nous allâmes en char jusqu'à St. Branchier, deux fortes lieues plus haut que Martigni, par un chemin assez commode, quoique roide et serré en plusieurs points. Le plus grand obstacle que le voyageur y rencontroit pour lors, venoit de deux grosses avalanches, qui tombées huit jours auparavant après de longues pluies, avoient obstrué le passage. La vallée d'Entremont, dont nous suivions les détours, est étroite, arrosée par la Dranse,

et bordée de hautes montagnes : celles de la droite sont boisées ; celles de la gauche sont cultivées jusqu'à une certaine hauteur. La vigne y croît malgré l'âpreté du climat, et le vin qu'on y recueille est encore potable. On révoqueroit en doute que le raisin pût y mûrir, si l'on ne se rappeloit que les chaleurs de l'été sont tout autrement fortes dans les vallées des Alpes que dans la plaine ; et que la neige, qui couvre de bonne heure les plants, empêche les racines des seps de geler pendant l'hiver. Les habitans du pays que nous traversons ont bien moins d'industrie que ceux de la Vaux, entre Lausanne et Vevey ; tandis que les terrasses qui soutiennent les vignes de ces derniers sont des chefs-d'œuvres d'art et de travail, les terres des premiers sont soutenues par des murs crus, et si mal établis, qu'ils sont fréquemment entraînés par les pluies : la vigne, plantée sans ordre, est mal taillée et mal appuyée ; on y met peu de fumier : du reste, le sol léger et graveleux paroît très-propre à ce genre de culture. A moitié chemin, on rencontre quelques charbonnières et quelques usines de fer. Le chataignier prospère sur cette route, et y est très-multiplié.

St. Branchier est un village assez considérable ; les maisons sont en pierre, pres-

que toutes couvertes en tuiles, et mieux entretenues qu'elles ne le sont communément en Vallais. Je ne dirai point que nous rencontrâmes nombre de goëtreux et de cretins; c'est une chose à laquelle on s'attend : mais ce qui me surprit, fut de voir plusieurs jolis visages de femmes, quoique ce peuple soit généralement très-laid. A la laideur il joint la malpropreté, soit dans l'ameublement, soit dans l'intérieur des habitations : comme les chambres ont des poëles très-chauds, et qu'ouvrir les fenêtres pour changer l'air est une hérésie, elles ont une odeur insupportable pour les étrangers : quant au moral, le peuple est religieux jusqu'à la superstition, et très-ignorant; du reste, bon, hospitalier, sobre, infatigable : le petit chapeau de feutre ou de paille des paysannes seroit assez joli, s'il étoit plus propre : les habits des hommes sont d'un grossier drap brun, qui se fabrique dans le pays.

A St. Branchier nous laissâmes notre char pour prendre des mulets : au sortir du village est une montée difficile et revêtue d'un mauvais pavé, après quoi la route devient large, ferme et très-belle : quoiqu'elle serpente sur les flancs de la montagne, à peine s'apperçoit-on qu'on monte : un char y rouleroit aisément. Sur la droite

les marmottes et les chamois : il n'y a pas de bouquetins sur ce revers de montagne, mais il en reste encore quelques-uns dans les Alpes de la Val-d'Aoste. La chapelle de Lidde couronne une colline escarpée, d'où l'on voit derrière soi toute la route qu'on vient de faire, et devant soi le village, qui n'est pas fort considérable : ce qui frappe le plus les voyageurs, ce sont de vastes étendages, composés de longues perches, placées en travers et par étages sur d'autres perches, qui leur servent d'appui : voici leur usage ; comme à l'époque de la moisson, la terre est humide et les rosées très-abondantes, le bled qu'on vient de couper ne sauroit mûrir et sécher sur la place ; pour suppléer à cet inconvénient, on le lie en javelles, et on le suspend à ces perches, où il se sèche bientôt au grand air ; puis on l'enlève de l'étendage pour le battre en grange : on fait de même et pour la même cause dans quelques vallées du pays des Grisons.

A Lidde nous commençâmes à trouver de la neige ; elle devint plus épaisse à mesure que nous approchions de St. Pierre : de là nous ne vîmes plus de verdure. A ce village finit la région des forêts, et cesse presque toute espèce de végétation ; ce ne sont plus que des rochers nuds,

où je n'observai pas même le rosier sauvage, si commun sur les autres Alpes. St. Pierre, situé à deux lieues d'Orsières, est un bourg assez considérable : ses habitans s'entretiennent du transport des marchandises qui passent d'Italie en Suisse et *vice versâ*. Dans le premier cas, les muletiers de St. Remi les transportent jusqu'au couvent, où ceux de St. Pierre vont les chercher : les uns et les autres ne dépassent jamais cette limite, sans doute d'après une convention très-ancienne. — On compte dans ce bourg environ 60 mulets, qui journellement montent la montagne et la redescendent ; leur charge ordinaire est de 300 livres : la taxe d'un mulet, y compris l'homme qui l'accompagne, est de 25 batz, outre un batz pour le commissaire qui le commande ; mais les étrangers payent communément quelque chose de plus.

Il faut avoir habité les Alpes, pour sentir tout le prix du mulet. La nature semble l'avoir destiné à y vivre pour soulager l'homme dans ses travaux. Sobre, il se contente d'un peu de foin mêlé de paille hachée : infatigable, il marche jusqu'à-ce qu'il succombe sous le poids de sa charge : prudent, il choisit ses pas et se tire des endroits les plus difficiles : intelligent, il observe les obstacles qui se présentent de-

vant lui, et il les évite : enfin d'une patience inépuisable, son maître le maltraite et l'oublie, sans qu'il paroisse s'en appercevoir. Mais avec ces bonnes qualités le mulet a ses défauts : il est opiniâtre, rancunier, vindicatif; moins, il est vrai, à l'égard de son conducteur que des étrangers. Un mulet de 4 ans coûte ici de 18 à 20 louis : il est de bon usage pour la montagne jusqu'à 8 ans ; après quoi on le vend dans la plaine, pour servir au labourage, ou à des transports moins difficiles. Cet animal monte aisément, quelque lourde que soit sa charge ; mais à la descente, il est sujet à broncher, sur-tout s'il chemine isolément ; car aimant beaucoup la compagnie de ses semblables, il s'ennuie et ne fait aucune attention à la route, quand il est seul : il marche toujours le plus près qu'il lui est possible du précipice ; ce qui inquiète et effraye l'étranger peu accoutumé à cette monture ; mais c'est une suite de l'intelligence de cet animal : il a observé que lorsqu'il est chargé, il est exposé à s'accrocher ou à heurter contre les rochers qui bordent communément un des côtés de sa route, ce qui lui occasionne des chûtes : pour éviter cet inconvénient, il marche sur le côté, et par conséquent au bord du précipice. Quand la neige est

amolie par les rayons du soleil, ou que l'été commence à la fondre, le mulet est beaucoup plus sujet à s'enfoncer et à tomber : les conducteurs ont alors beaucoup de peine à le relever ; les uns le soulèvent par la queue, les autres par le col : s'ils ne peuvent en venir à bout, ils prennent le parti de le décharger, et de le rechargér ensuite ; ce qui leur consume beaucoup de tems : mais le plus grand des malheurs pour les muletiers, c'est lorsque l'animal se casse une jambe, et cet accident n'est pas rare ; alors, pour ne pas le laisser souffrir, on l'assomme sur la place : car les fractures du mulet, tout comme celles du cheval, ne peuvent se raccommoder : quelquefois il roule dans les précipices ; et s'il a le bonheur de ne pas périr en tombant, on le retire avec des cordes : la tactique du mulet consiste à marcher exactement sur les traces de ceux qui l'ont devancé, et il faut le laisser faire : en général il est ennemi de toute contrainte.

Nous couchâmes à St. Pierre à l'enseigne du *Cheval-blanc*, où nous fumes mieux logés et mieux nourris que nous ne l'espérions : on y a peu de provisions, sur-tout en carême ; les figues sèches, le ris, les pommes-de-terre et le pain n'y manquent cependant jamais. Le lendemain nous prîmes des mulets pour

monter au couvent, situé trois lieues plus haut : la première heure se fait au travers des rochers le long de la Vassorée, torrent qui prend sa source tout près du couvent, et va se jeter dans la Dranse : au-delà est une vaste plaine, bordée à droite et à gauche par des groupes de hautes montagnes; on ne sauroit s'en faire une plus juste idée, qu'en la comparant à un plan incliné. Comme la nuit avoit été froide, la neige portoit, et nous nous élevions sans difficulté : ce plan, qui a une demi lieue d'étendue, offre en été de bons pâturages; on y rencontre quelques chalets, moins commodes que ceux de la Suisse : les nombreux troupeaux de moutons qui viennent chaque année d'Italie pour s'engraisser ici, paissent sur les sommets qui dominent cette plaine; près de là, les Pères du St. Bernard ont un chalet et un alpage d'environ 80 vaches. Ils ne possèdent pas ce nombre ; mais ils le complettent, en louant quelques vaches des paysans de la vallée. Ce troupeau leur fournit le beurre et le fromage nécessaires à la consommation de leur maison : en hiver, leurs vaches descendent à Martigni, et sont entretenues dans le Prioré qui appartient à l'Ordre.

C'est ici que les perdrix blanches habitent en grand nombre : on ne les voit guè-

res qu'en tems d'orage ; alors elles volent tumultueusement çà et là : mais quand le ciel est serein ; elles sont remisées, et ne partent que lorsqu'on les approche de très-près. Leur chair est moins estimée que celle des perdrix de la plaine. Les paysans les prennent au lacet : ils tirent aussi à l'affût beaucoup de marmottes, moins pour les manger que pour la fourrure et la graisse, qui servent à différens usages. Les chasseurs observent pendant l'été les endroits qu'elles fréquentent ; et en automne, quand elles sont engourdies, ils vont les déterrer : divers indices leur font connoître les creux où elles se sont retirées ; ils en trouvent fréquemment une quinzaine qui dorment ensemble, cachées dans le foin qu'elles ont amassé durant la belle saison et transporté dans leur terrier : on vend celles-ci aux petits Savoyards, qui vont de lieux en lieux promener *la marmotte en vie*, *la pièce curieuse* : je ne sais pourquoi le nombre de ces petits professeurs d'histoire naturelle diminue journellement. Quant aux chamois, à l'entrée de l'hiver, ils descendent dans la vallée, se gîtent au fond des forêts, et y vivent jusqu'à-ce qu'ils ayent mis bas : puis accompagnés de la nouvelle colonie, ils regagnent au printems les hautes Alpes, où ni leur agilité,

ni leur prudence, ne peuvent les dérober au plomb meurtrier des chasseurs. En général, il y a peu de pays qui fournisse autant de gibier que le Vallais : cependant les règlemens de chasse n'y sont point observés ; on tue en toute saison; et de plus on tend par-tout, et pour toute espèce de fauves et d'oiseaux, des lacets plus destructeurs que le fusil. Le gibier du bas Vallais est transporté à Martigni, d'où il passe en grande partie dans le Pays-de-Vaud et jusqu'à Genève. Il se fait aussi à Martigni un bon commerce de plumes et de pelleteries du pays.

Après avoir traversé le premier plan dont j'ai parlé, la route circule entre des massifs de montagnes, qui aboutissent à un second plan du même genre que le premier, mais d'une moindre étendue : enfin au détour d'un vaste rocher, on apperçoit le Couvent, perché sur le point le plu élevé, non de la montagne, mais de la routes On ne le découvre guères qu'au moment d'y arriver : le dernier pas qui y conduit est très-roide. Nous fûmes charmés d'atteindre le sommet, car il faisoit une chaleur suffocante, quoiqu'il ne fût que dix heures du matin : d'ailleurs la neige avoit un éclat si éblouissant, que notre vue en étoit fatiguée. Pour parer à cet inconvénient,

nient, la plupart des voyageurs portent un crêpe noir sur le visage; les lunettes vertes ne remplissent pas le même but, parce que la transpiration les ternit à chaque instant, et oblige de les ôter pour les essuyer. Nous ne fumes pas peu surpris, de nous trouver les uns et les autres aussi hâlés, que si nous eussions fait dans la plaine un voyage de huit jours pendant les ardeurs de la canicule. C'est à la chaleur réfléchie par la neige, qu'il faut attribuer cette couleur hâve qui caractérise les habitans de ces montagnes : plusieurs même perdent la vue de très-bonne heure.

J'observai aussi que le ciel étoit d'un bleu beaucoup plus foncé que dans la plaine; et il doit l'être, parce que les vapeurs qui nagent dans l'atmosphère, modifient sa couleur; et qu'à la hauteur où se trouve le St. Bernard, la couche de l'air athmosphérique est beaucoup moins considérable que dans la vallée. Il peut arriver aussi que cette couleur plus foncée soit moins réelle qu'accidentelle, c'est-à-dire, qu'elle provienne de ce qu'on regarde le ciel avec des yeux fatigués par l'éclat éblouissant de la neige. En effet, si après avoir marché sur la neige frappée par les rayons du soleil, vous arrivez dans

un endroit qui soit à l'ombre, la neige pendant long-tems ne vous paroît plus blanche, mais grisâtre : c'est donc aux diverses affections de l'organe de notre vue, qu'on doit attribuer l'une et l'autre de ces apparences.

Le bâtiment principal du couvent est un quarré long, construit solidement en pierre, ayant un étage et un rez-de-chaussée : au bas est une vaste salle, où l'on reçoit les passagers ; près de là est une cuisine spacieuse et bien éclairée, où l'on fait, sur-tout en hiver, un grand feu, dont les voyageurs profitent, et dont ils ont souvent plus besoin que de lit et de nourriture. Au-dessus de la cuisine est le réfectoire ; il communique avec elle par une trappe, qui sert à faire passer les plats par la voie la plus courte, ou à donner les ordres nécessaires. Le réfectoire est propre, très-clair, orné de quelques tableaux, chauffé par un excellent poële : les tables, les chaises faites de bois de noyer, sont entretenues avec tant de soin, qu'on pourroit se mirer dans le brillant de leur surface.

Le long du bâtiment règne un grand corridor, qui sert de dégagement aux chambres et aux cellules : il est décoré des portraits

des prieurs de l'ordre. Ces portraits ne sont certainement pas des chefs-d'œuvres de l'art; mais ce qui vaut mieux, ils conservent les traits de plusieurs vertueux cénobites. Les beaux tableaux flattent le goût et amusent l'amateur: ceux-ci parlent au cœur, et sont pour tout homme sensé une grande leçon de religion et d'humanité. L'extrêmité du corridor aboutit à l'église; celle-ci est petite, mais jolie: on y voit quelques bons tableaux: l'autel est décoré avec goût: les boiseries du cœur sont sculptées avec un art et un travail infinis, sur-tout celles qui représentent le crucifiement du Sauveur; c'est l'ouvrage d'un père qui habita jadis ce couvent: les autres sont plus modernes et moins finies. On y trouve encore une orgue, qui ne paroît pas fort ancienne.

Vis-à-vis du bâtiment principal, on en a construit, il y a peu d'années, un moins considérable, où sont diverses chambres meublées; c'est un subside, lorsque le nombre des passagers se trouve plus considérable que de coutume: le couvent ne pourroit suffire à les loger tous; car il y a tel jour où plus de 500 personnes, allant en Italie ou en venant, y ont reçu l'hospitalité.

Ces deux maisons sont certainement

les habitations les plus élevées, non-seulement de l'Europe, mais de tout l'ancien continent, puisque d'après les observations de feu monsieur de Saussure, elles sont à 1257 toises au-dessus du niveau de la mer. Aucun de ces chalets, où l'on ne séjourne qu'une partie de l'été, n'est à cette hauteur: et ici on passe toute l'année. Cette position dans une gorge étroite, entre des montagnes excessivement roides et dénuées de tout arbuste, et sur la route des vents les plus violens, est très-exposée aux avalanches : il n'y a pas si long-temps qu'il en tomba une contre la porte du couvent, qui l'enfonça et l'entraîna jusqu'au mur opposé: néanmoins il subsiste depuis plus de neuf siècles cet hospice, au milieu des élémens ligués pour le détruire.... Certes! il en faut convenir, c'est une Providence particulière qui veille sur sa conservation, comme elle veille aussi sur celle des Pères; car quoiqu'ils descendent la montagne dans les saisons les plus périlleuses et par les orages les plus affreux, pour aller à la rencontre ou au secours des voyageurs, on n'a pas d'exemple qu'un seul d'entr'eux soit péri, en remplissant ce pieux office.— Ceux qui ne croyent ni à la Divinité, ni à la Providence, riront de ce paragraphe...

et nous n'avons garde de leur envier ce petit accès de gaîté.

Une source de l'eau la plus fraîche et la plus limpide suffit aux besoins du couvent ; elle ne gêle jamais entièrement, même dans les hivers les plus rigoureux : on ne croiroit pas que cette source ait été le sujet d'un procès également long et dispendieux entre le roi de Sardaigne et la république de Vallais : chaque partie vouloit bien en affecter l'usage à l'hospice, auquel elle est absolument nécessaire ; mais chacune aussi en revendiquoit la propriété : des commissaires furent envoyés pour vérifier sur le territoire de laquelle des deux puissances naissoit cette source ; la chose est demeurée indécise, et le procès ne sera vraisemblablement jamais jugé.

L'alpage dont j'ai déja parlé, fournit au couvent le fromage et le beurre dont il a besoin : toutes les autres provisions, pain, vin, viande, poisson, ris, légumes, y viennent à dos de mulet, et de fort loin la plûpart : ce qui entraîne des frais très-considérables ; mais ce qui coûte le plus d'argent et de peine, c'est la provision de bois ; on le tire d'une forêt située à 4 lieues au moins du couvent, dans la commune d'Orsières. Les chevaux

que les pères entretiennent dans leur domaine de Roche, sont occupés pendant tout l'été à ce long et pénible transport, à travers les rochers et les neiges. Cette consommation est très-grande, puisqu'à l'exception d'un petit nombre de jours du mois d'août, les poëles sont chauffés toute l'année, et que le feu est presque perpétuel au foyer de la cuisine. Cependant pour l'épargner, les pères se condamnent à une cruelle privation; c'est celle de coucher, même en hiver, dans les chambres froides: quand ils ne peuvent en soutenir la température glaciale, ils se réunissent dans le réfectoire. Près du couvent, et du côté qui regarde l'Italie, est un petit lac de l'aspect le plus triste, qui peut avoir 20 minutes de tour: ses eaux sont noirâtres, et ont, dit-on, 40 pieds de profondeur vers le milieu; son écoulement produit un ruisseau qui descend dans la vallée d'Aoste: aucune verdure n'égaye ses rivages mélancoliques; aucun poisson n'habite ses ondes glacées; on a vainement tenté à différentes reprises de l'empoissonner; mais on n'a jamais réussi: il est gelé pendant 9 à 10 mois de l'année, et en hiver on passe dessus sans qu'on l'apperçoive. — Dans ces alentours n'habite aucun animal vivant que la *nive-*

valle ou moineau des neiges (*Fringilla nivalis*), dont le chant peu varié interrompt de temps à autre l'éternelle solitude de ces rochers.

Ainsi que je l'ai déjà remarqué, l'hospice du St. Bernard est le point le plus élevé où l'homme ait hazardé de fixer sa demeure: le baromètre que j'observai dans le réfectoire, et qui me parut assez bon, étoit ce jour-là à 26 pouces. — Comme il n'y a pas de terre autour du couvent, un petit caveau taillé dans le roc sert de cimetière; là reposera, en attendant la résurrection, un pauvre enfant d'un mois, qui mourut hier sur les bras de sa malheureuse mère, pendant qu'elle passoit la montagne: c'étoit une famille savoyarde, qui alloit chercher du travail dans la vallée d'Aoste: voyage nécessaire sans doute, mais qui s'achèvera dans le deuil et dans les larmes.... Puisse être là leur dernière épreuve!

A une forte demi-lieue en-dessous du couvent, sur la route du Vallais, il y a un bâtiment appelé le *petit Hospital*. — C'est d'un côté une voûte souterraine, où les passans peuvent se mettre à l'abri du froid et de la tempête, et où un domestique du couvent laisse, dans les mauvais jours, du pain, du fromage et du vin, à

l'usage des voyageurs harassés; de l'autre côté est un caveau, destiné à recevoir les corps des inconnus qui perdent la vie dans ce passage. — Ils y sont exposés dans leurs vêtemens, pour qu'on puisse plus aisément les reconnoître : l'air y est si froid, que tel cadavre y est resté un an sans être défiguré, et sans donner de signes visibles de putréfaction.

Du côté de l'Italie, à peu de distance du couvent, est le *plan de Jupiter*; là s'élevoit du tems des Romains un temple à Jupiter Pennin. Des inscriptions, des médailles, des instrumens de sacrifice, trouvés parmi des débris de constructions en pierre et en brique, en sont les monumens. La montagne elle-même avoit très-anciennement le nom de Jupiter (*Mons Jovis*), d'où lui est venu ensuite par corruption celui de *Mont Jou*. Ce passage étoit aussi fréquenté jadis, et plus encore que de notre temps : on le regardoit comme très-dangereux; preuve en soit le grand nombre d'*ex-voto* payens trouvés dans les fouilles faites au *plan de Jupiter*. Au point le plus élevé du passage étoit une colonne milliaire, qu'on voit encore dans le bourg de St. Pierre, où elle a été transportée : elle porte le nom de Constantin le jeune, et indique XXIV mille pas, sans doute jus-

qu'à Martigni ; ce qui est exactement conforme à l'itinéraire d'Antonin, dans la voie Romaine de Milan à Mayence par les Alpes Pennines, qui compte pareille distance du St. Bernard à Martigni (*Summo pennino - Octoduro*). — S'il y a eu un temple payen dans ces hauts lieux, il n'est pas également prouvé qu'il y ait eu un hospice, comme l'ont avancé sans fondement quelques voyageurs. — La plus ancienne trace de cet établissement est dans une chartre de Louis le pieux, de l'an 832, qui fait mention d'un Abbé du *Mont Jou*, nommé *Valyaire* : ensuite le cartulaire de l'église de Lausanne dit positivement, que Hartmann, qui obtint cet évêché en 850, étoit Aumônier du Couvent du Mont Jou : malgré ces documens, on en fait communément honneur à un gentilhomme des environs d'Anneci, nommé Bernard de Menthon, Archidiacre de la Cité d'Aoste, qui en 962 fonda ou rétablit cet hospice, et lui laissa le nom de St. Bernard, que toute la montagne prit aussi dès ce temps-là : les armoiries du Couvent sont deux colonnes, parce qu'anciennement deux piliers de pierre fixaient près de l'hospice les limites du Vallais et de l'Italie. Au reste, on ne connoît qu'imparfaitement l'histoire de ce monastère,

parce que ses archives périrent en partie dans un incendie arrivé vers le milieu du XVIe siècle : le reste fut soustrait, lors qu'après un long procès avec la cour de Turin, qui prétendoit que le Prévôt du Couvent étoit à sa nomination, Benoit XIV, par une Bulle du 14 août 1752, laissa aux Religieux la libre élection ; alors le Roi de Sardaigne s'empara de tous les biens que l'Abbaye avoit dans ses Etats, et plusieurs titres très-importans passèrent dans les archives de Turin.

Cet établissement est desservi par des religieux de l'ordre régulier de St. Augustin, qui font leurs études à Sion. Le but de l'institution est de remplir les devoirs d'une hospitalité gratuite envers tous ceux qui traversent la montagne, sans distinction de sexe, de pays et de religion. — Arrivés à l'hospice, tous les hommes sont frères et égaux : tous ont droit aux mêmes services et aux mêmes bienfaits. On donne à chacun gratis une petite mesure de vin, une ration de pain et de fromage, ou quelque chose d'équivalent. Si les passagers sont malades, on les soigne ; s'ils sont blessés, on les panse ; s'ils sont dans la misère, on leur fait l'aumône. Lorsqu'il est trop tard, ou trop dangereux de des-

cendre la montagne, chacun obtient un bon lit; car il y en a plus de 60 destinés à cet usage : on n'exclut et on ne congédie personne; l'homme à son aise qui veut marquer sa reconnoissance du bon accueil qu'il a reçu, trouve dans l'Eglise un tronc destiné à recevoir son offrande volontaire : la somme qui provient de ces dons est ordinairement très-médiocre, et s'applique toute entière à faire la charité aux pauvres voyageurs.

C'est sur-tout en hiver et dans les temps d'orages, toujours très-violens sur cette montagne, qu'on sent toute l'utilité de cet établissement : lorsque le ciel est couvert de nuages menaçans, ou que des brouillards cachent au voyageur la route qu'il doit tenir; lorsque le tonnerre gronde avec un fracas épouvantable, que les vents mugissent dans les rochers, que les avalanches se détachent et entraînent tout ce qu'elles rencontrent dans leur chûte dévastatrice, que la neige tombe et couvre le chemin à la hauteur de plusieurs pieds; lorsqu'en un mot toute la nature semble conjurée à la perte du malheureux passager; alors ces bons pères, accompagnés de domestiques nommés *Maronniers*, dont la principale fonction est d'aller à la découverte, et précédés de leurs chiens fidè-

les, vont à sa rencontre, le soutiennent, le conduisent; et même, s'il ne peut plus marcher, ils le portent au couvent.

Leur apparition inattendue est alors semblable à celle d'un ange bienfaiteur, qui vient arracher l'homme à un trépas inévitable. Il arrive souvent que les voyageurs engourdis par le froid et couchés sous des monceaux de neige, n'offrent à l'œil aucune trace visible; mais, à quelque profondeur qu'ils soient, les chiens les découvrent bientôt. Un instinct admirable les porte à gratter la neige, comme pour indiquer la place où un homme est enseveli: alors les pères, armés de longues perches, le retirent de ce froid sépulcre. S'il n'est qu'évanoui, on lui donne les secours de l'art, et on le rappelle à la vie; s'il est mort, on lui rend les tristes et pieux devoirs de la sépulture. Combien de personnes ont été arrachées au trépas par ces vertueux cénobites! Combien d'autres leur doivent l'usage de leurs membres, qu'un instant de retard leur eût fait perdre pour toujours! Lorsqu'un homme a un membre gelé, on plonge la partie affectée dans un vase rempli d'eau et de neige; on la frotte doucement et long-temps, jusqu'à ce que la circulation du sang soit rétablie: ce moyen ne réussit pas toujours.... Alors il ne reste

de ressource que dans l'amputation : il y avoit ci-devant dans l'hospice un père très-habile en chirurgie, qui a fait plusieurs belles cures, et qui est maintenant attaché à la paroisse d'Orsières. Dès que le temps devient mauvais, ou que la nuit est obscure, un père descend, guidé par un ou plusieurs chiens, et va observer la montagne ; il ne retourne à l'hospice que lorsqu'il est bien assuré que personne n'a besoin de ses secours : ces visites sont des plus périlleuses, parce que le vent, balayant la neige ou la faisant tourbillonner, efface bientôt toute trace de chemin : il est vrai qu'on a soin de l'indiquer par des pieux plantés de distance en distance ; mais l'orage les renverse souvent : les chiens seuls ne méconnoissent jamais la route ; leur instinct, plus clairvoyant que la raison de l'homme, les empêche de s'égarer : sans de tels guides, les religieux seroient quelquefois dans l'impossibilité de remplir les charitables devoirs de leur institut.

Disons un mot de ces chiens si célèbres dans toute l'Europe.... et certes ils méritent bien une mention honorable ; car c'est une race si admirable et si précieuse, qu'on ne sauroit trop la faire connoître. Leur taille est moyenne ; leur couleur est fauve, mêlée de quelques taches blanches ;

leur caractère est extrêmement doux ; ils ne mordent jamais, et aboyent rarement à l'arrivée des voyageurs : ils vont souvent seuls à leur rencontre jusqu'au pied de la montagne, les caressent, leur servent de guides, et les amènent au couvent. Ils ont cependant quelque aversion pour les mendians et pour ceux qui sont mal habillés... aversion qui du reste leur est commune avec tous les chiens. J'ai déjà parlé de leur instinct admirable pour retrouver les traces du chemin, ou pour indiquer le voyageur enseveli sous les neiges : cependant on se trompe, quand on croit qu'ils doivent ces talens à la seule nature ; ou que, comme on l'a avancé, ils se dressent les uns les autres : ce sont les pères qui les dressent, et cette éducation, qu'on pourroit nommer *hospitalière*, exige beaucoup de soins et de patience : il est vrai que les jeunes s'accoutument aisément à faire ce qu'ils voient faire aux plus vieux. Cette race aime singulièrement la neige, et trouve beaucoup de plaisir à se rouler dans celle qui est fraîchement tombée. Ils préfèrent les montagnes à la plaine. Ceux qu'on élevoit au château de Bonmont sont péris : mais je me rappelle avoir vu en Dannemack un jeune chien de cette race, que les pères du St. Bernard avoient donné

à M. de Connink. Il se plaisoit beaucoup dans le nord, et y étoit extrêmement gai, sur-tout en hiver. Son maître me dit qu'il se proposoit d'en faire venir d'autres, pour nationaliser cette espèce en Norvège, où l'on espéroit en tirer beaucoup d'utilité. Je suis impatient de savoir, au cas que ce projet se soit réalisé, s'ils conserveront leur instinct, et s'ils seront dans les montagnes de Darefield précisément ce qu'ils sont au St. Bernard. On avoit accusé les soldats français d'avoir tué plusieurs de ces utiles animaux, à leur passage ou pendant leur séjour sur la montagne; c'est une calomnie, que je me fais un devoir de réfuter; et je me rappelle que déjà dans le temps ils réclamèrent, par la voie des journaux, contre cette accusation injurieuse : ce fut une épidémie dont on ignore la cause, qui enleva la plupart de ces chiens, et les réduisit à un très-petit nombre : cette perte sera bientôt réparée : une des femelles vient de mettre bas trois beaux petits.

Pour subvenir à ses nombreuses dépenses, le couvent a des revenus fixes qui proviennent de ses domaines et de quelques redevances foncières. Bien plus riche autrefois, il possédoit sur la fin du 13e siècle 79 bénéfices, dont il ne lui reste pas plus

de dix actuellement ; ses ressources ont été fort diminuées dans ces derniers temps, par la perte de tout ce que l'ordre possédoit sur les terres de S. M. Sarde. L'excédent des dépenses sur les revenus fixes est couvert par une collecte ou quête annuelle, qui se fait en Vallais, dans une partie de la Suisse, dans le comté de Neuchatel et à Genève.— Un père m'a dit, que malgré les malheurs des temps, la charité des ames bienfaisantes ne s'étoit point refroidie. La collecte de 1800 a été, il est vrai, un peu inférieure aux précédentes ; mais tout annonce que celle de 1801 les surpassera. On sait que l'ordre a beaucoup souffert, qu'il a été surchargé par les passages militaires, et même forcé d'entamer ses capitaux, et chacun en conséquence s'empresse à le soutenir. L'année que Genève fut réunie à la France, le frère quêteur, en y arrivant, reçut du citoyen Felix des Portes l'ordre d'évacuer incessamment la ville, et il se retira sans collecter ; mais cette année, le citoyen d'Eymar, préfet du département du Léman, homme d'un mérite reconnu, a non-seulement accordé les trois jours d'usage au frère quêteur, mais il l'a encore protégé et appuyé avec toute la bienveillance imaginable : chaque commune du canton de Berne

continue à payer exactement la rétribution annuelle à laquelle elle s'étoit taxée sous l'ancien régime : c'est le révérend père Roll, de Bulle au canton de Fribourg, qui est actuellement chargé de cette recette dans le pays de Vaud et à Neuchatel.

Quel motif peut engager des hommes à s'établir dans cet affreux désert; à habiter parmi des rochers si froids et si stériles, que la laitue et le choux ne peuvent venir à maturité dans les lieux les plus abrités; à vivre au milieu de frimats si soutenus, qu'il y gêle et qu'il y neige en plein midi pendant la canicule; à se soumettre aux privations les plus longues et aux fonctions les plus pénibles; à consumer leur santé et leur vie au service de voyageurs la plupart souffrans et pauvres !.... Il n'en est qu'un : la religion.... non ! il n'y a que la religion qui puisse faire entrer dans cet ordre; il n'y a qu'elle qui puisse soutenir dans cette fatigante carrière; il n'y a qu'elle qui puisse porter un homme à tout sacrifier, à se sacrifier lui-même au soulagement de l'humanité. L'espoir de faire en peu d'années une fortune rapide seroit insuffisant, ou bien ne se réaliseroit qu'aux dépens des pauvres voyageurs, qu'on ne manqueroit pas de pressurer et de rançonner de toute manière.

Hommage donc à cette religion bienfaisante, et honneur à ceux qui la pratiquent d'une façon si désintéressée !

Les pères ont quelques innocentes récréations : les uns exercent un métier : d'autres s'occupent à l'étude, sur-tout à celle de l'histoire naturelle : le révérend père Murith a rassemblé un joli cabinet de minéraux, et il complette actuellement ses collections de plantes alpines. J'ai trouvé dans le réfectoire une bibliothèque peu volumineuse, mais bien choisie ; on voit qu'elle a été formée par des gens instruits. Ces religieux ne sont point étrangers, malgré leur isolement, à ce qui se passe sur la vaste scène du monde ; ils lisent les journaux et les ouvrages périodiques : j'y vis le *Nouvelliste Vaudois*, et même les *Etrennes Helvétiennes* de 1801.

Après avoir décrit en détail le St. Bernard et la route qui y mène, on seroit surpris si je ne parlois pas du fameux passage de l'armée d'Italie, exécuté au mois de mai 1800, sous la conduite de Berthier et du premier consul. J'observerai d'abord que l'entreprise étoit des plus hardies ; qu'elle ne pouvoit être projetée, et surtout qu'elle ne pouvoit être exécutée que par un grand homme comme Bonaparte. La disette de vivres, l'âpreté du chemin,

le manque de fourage, les travaux qu'exigeoit le transport de l'artillerie, la résistance à laquelle devoient s'attendre les colonnes en débouchant en Italie, tout étoit effrayant : si l'entreprise n'eût pas réussi, on l'auroit appelée gigantesque, téméraire et insensée. Cependant faisons-nous de justes idées des obstacles que l'armée de réserve eut à vaincre, et dépouillons cette expédition de tout le merveilleux dont les gazettes se sont plu à l'embellir. D'abord ces rochers, ces précipices dont on parle tant, n'existent point sur le chemin : jusqu'à St. Pierre, il est praticable pour les voitures ; plusieurs voyageurs ont fait conduire les leurs jusques-là, c'est-à-dire, jusqu'à trois lieues du couvent : de St. Pierre au St. Bernard, il n'y a ni rochers, ni précipices, si ce n'est au sortir du bourg ; encore n'est-ce autre chose qu'une montée roide et pénible. On a aussi fort exagéré le danger des avalanches : on doute qu'il en soit tombé une seule pendant la traversée ; ou si ce phénomène eut lieu, il ne coûta la vie à aucun soldat. C'est donc une anecdote faite tout au plus pour embellir une planche du *Messager boîteux*. Cette autre anecdote, où l'on représente Bonaparte fait prisonnier par un détachement autrichien, qu'il

fait prisonnier à son tour, est une fable ridicule, à moins qu'elle n'ait été inventée pour persuader le soldat de la fortune du premier consul, dont la gloire n'a du reste pas besoin d'être réhaussée par des contes aussi peu vraisemblables. En effet, comment un détachement autrichien auroit-il pu pénétrer jusques là, tandis que vingt mille hommes de l'armée de réserve étoient déjà en avant. Bonaparte ne passa la montagne que lorsque la majorité de ses troupes l'eut passée et eut pris ses positions. Le transport de l'artillerie offroit sans contredit de grandes difficultés; mais avec du temps et des bras la chose étoit praticable : on ne monta qu'une vingtaine de pièces de petit calibre : c'est au parc de Pavie, si mal défendu par Mélas, que Bonaparte trouva l'artillerie dont il se servit à Marengo. Comme on avoit promis 800 et même 1000 livres de récompense à ceux qui traîneroient une pièce d'artillerie jusqu'au St. Bernard, une foule de paysans d'Orsières, de St. Branchier, de Martigni, et de presque tout le bas Vallais, accoururent avec des mulets : les hommes ne manquoient donc pas; le zèle manquoit encore moins : mais ces pauvres gens en furent les dupes; car, à l'exception de ceux qui traînèrent les deux premières

pièces, pour lesquelles ils reçurent quelque gratification, les autres ne furent point payés : aussi se hâtèrent-ils eux et leurs mulets de regagner leurs foyers, très-mécontens de la loyauté des commissaires français ; et craignant, puisqu'ils étoient là, qu'on ne les mît en réquisition pour aller plus loin : mais ce qu'on ne peut assez admirer chez le premier consul, c'est d'avoir estimé tous ces obstacles à leur juste valeur, d'avoir fait faire à cette nombreuse armée une des marches les plus rapides dont il soit parlé dans l'histoire, d'avoir préparé de longue main les immenses magasins de biscuit et de fourrage, nécessaires aux troupes pour ce passage. Admirons aussi sa fortune ; elle est étonnante.... Si Mélas, au lieu d'aller courir comme un aventurier jusqu'à Nice et même jusqu'au Var, eût porté une partie de ses forces à Yvrée et dans la Val-d'Aost, l'expédition de Bonaparte manquoit ; une résistance de trois jours seulement le contraignoit à repasser les Alpes et à se replier sur le Pays de Vaud. On alla en avant, parce que la résistance fut à-peu-près nulle : les Autrichiens n'avoient pas au-delà de 2000 hommes en ce moment pour garder la Vallée ; et ce fut avec beaucoup de peine qu'ils parvinrent à réunir un corps

de 4000 hommes de cavalerie, pour opposer aux Français, lorsqu'ils débouchoient dans la plaine. Le fort de Bard est très-peu de chose; on peut le tourner : d'ailleurs sa garnison étoit à peine de 400 hommes. Néanmoins les troupes eurent beaucoup à souffrir dans ce passage; les chevaux manquèrent de foin, et depuis St. Pierre ils étoient obligés d'aller chercher leur ration à Etroubles, à plus de trois lieues du St. Bernard, dans la vallée d'Aoste. Quant aux soldats, ils recevoient à l'hospice une ration de pain et un verre de vin, et c'étoit assez pour passer outre. Ils bivouaquèrent en plusieurs endroits, et notamment près de St. Pierre, au nombre de douze mille hommes : les forêts furent mises à contribution pour faire des feux; heureusement elles sont vastes: les prairies dans lesquelles ils s'arrêtèrent furent tellement foulées, qu'on ne put y faire aucune récolte cette année-là. Le premier consul logea à Martigni, au prieuré des pères du St. Bernard; de là il alla coucher chez le curé d'Orsières : au St. Bernard il prit quelque rafraîchissement, jeta un coup-d'œil sur le couvent, et s'en fut prendre gîte à Etroubles. Par-tout on fait les éloges de son humanité, de sa générosité, sa douceur : on doit aussi reconnoître

publiquement, à la louange de son armée, qu'elle observa pour lors une excellente discipline, et que le pays qu'elle traversa ne souffrit guères que les maux absolument inséparables du passage d'une grande armée.

Plus de 150,000 hommes ont passé au couvent dans l'espace de trois années. Qu'on juge par là des dépenses que les religieux ont dû faire ; outre cela ils ont eu dans l'hospice même, pendant plus d'une année, 600 hommes de garnison : cette longue visite pensa leur coûter cher, en 1799 : les Autrichiens, au nombre d'environ 5000, gravirent les montagnes, tournèrent l'hospice, et cherchèrent à enlever ce poste, ou du moins à lui couper toute communication avec les troupes qui étoient à St. Pierre ; on se fusilla toute la journée sur ces rochers ; mais d'un côté, les Français qui étoient dans le couvent, firent un feu si bien nourri de mousquetterie et de petite artillerie, qu'ils ne purent être forcés ; de l'autre, les troupes qui étoient à St. Pierre se portèrent si rapidement au secours de leurs frères d'armes, que l'ennemi prit le parti de se retirer. Comme on tiroit de fort loin, la perte fut presque nulle de part et d'autre. C'étoit la première fois que les bons pères voyoient un pareil spectacle

des fenêtres de leur couvent : j'espère que ce sera la dernière.

On donnoit au couvent des bons pour les rations qu'il fournissoit, et à la garnison du St. Bernard, et aux soldats de passage : Berthier, pendant la courte durée de son ministère, vit que ces bons montoient à une somme énorme, et comprit que si l'on n'en n'acquittoit au moins une partie, le couvent seroit dans l'impossibilité de continuer aucune fourniture à l'armée qu'il alloit conduire en Italie. En conséquence il lui fit payer un à compte assez considérable à Lausanne. Ce rembours ne pouvoit venir plus à propos ; car, à cette époque, les pères étoient dans le dénuement le plus complet.

A propos de la fusillade dont j'ai parlé entre les Français et les Autrichiens sur le sommet du St. Bernard, un muletier me raconta que précisément ce jour-là, il montoit avec un convoi de pain destiné à la garnison du couvent, et que les chasseurs Tyroliens tiroient continuellement sur eux, du haut des rochers, avec leurs carabines. — Vous eutes bien peur, lui dis-je. — Non, répondit-il naïvement ; *nous n'avions peur que pour nos mulets : chacun d'eux valoit dix-huit louis ; et où aurions-nous trouvé de l'argent pour en acheter*

acheter d'autres ? Quand un homme est pauvre, il fait donc moins de cas de sa vie que de celle des animaux qui le nourrissent.... Quel vaste champ pour la réflexion !

Sur la demande du premier consul, les conseils ont décrété qu'on élèveroit sur le St. Bernard un monument à la mémoire du général Desaix, tué à la bataille de Marengo : à ce monument (on ignore encore en quoi il consistera) seront jointes des tables d'airain, sur lesquelles on gravera le numéro de toutes les demi-brigades composant l'armée de réserve, qui ont traversé la montagne pour aller en Italie : il paroît que le tout sera placé dans l'église du couvent, car un ingénieur est venu depuis peu prendre les dimensions de cet édifice ; mais il est si petit, qu'un tel monument y sera nécessairement mesquin : d'ailleurs, il ne sera point en vue, surtout pour les Français, qui vont assez rarement à l'église... Les Romains auroient éternisé leur passage par un obélisque, par un temple, ou par un arc de triomphe... Ce qu'il y a de singulier, c'est qu'à un quart de lieue de l'hospice, il se trouve un vaste rocher, absolument isolé, et qui s'appelle *Marengo.* Cette conformité fortuite de noms ne semble-t-elle pas insinuer qu'on

doit en faire la base du monument projeté?

Toute l'Europe connoît l'arrêté du premier consul, par lequel il a affilié l'hospice du St. Bernard avec ceux qu'il ordonne d'établir sur le Mont-Cenis et sur le Simplon. Il faut rendre justice à l'esprit d'humanité qui veut multiplier d'aussi utiles instituts, et qui ne pouvoit leur donner un meilleur modèle que celui du St. Bernard. Mais ici le premier consul voit peut-être trop en grand, et les réflexions suivantes portent à le présumer. 1°. Les pères du St. Bernard préfèrent rester ce qu'ils sont, prévoyant qu'ils ne peuvent s'étendre qu'aux dépens de la discipline et de l'observation des devoirs que leur règle prescrit.— 2°. La Cisalpine et le Piémont n'ont point encore songé à faire les fonds, produisant net les 20,000 livres de rente dont l'arrêté les charge; et les 40,000 promises par la France en deux payemens n'ont point été versées jusqu'à ce jour. — 3°. Quand cet argent seroit là, cet établissement ne peut être mis en activité pour le 30 germinal prochain (20 avril), puisqu'il faut bâtir, et qu'avant une année au moins, un bâtiment neuf ne peut être habité, sans un danger imminent pour la santé des religieux. — 4°. Le décret veut que chaque hospice ait quinze pères: mais où en trou-

ver quarante-cinq ? l'ordre ne compte pas aujourd'hui le quart de ce nombre.... et quoiqu'on l'ait nominativement excepté de l'arrêt qui défend aux corporations religieuses de recevoir des novices, il n'en reçoit point par le fait, personne depuis la révolution ne s'étant présenté pour y entrer. — 5°. De long-temps ils ne pourront se recruter ; l'académie de Sion, où les novices faisoient leurs études, étant dans une désorganisation complette. Enfin les pères actuels sont presque tous malades, et ont besoin d'aller changer d'air dans la plaine : ils attribuent le dérangement de leur santé, moins encore aux peines physiques et morales qu'ils ont éprouvées depuis trois ans, qu'à l'infection occasionnée par le séjour des troupes françaises dans le couvent : tout, jusqu'au réfectoire, étoit aussi sale qu'une écurie ; ils ont employé plusieurs semaines à nétoyer l'hospice.

Il ne faut pas croire que ce soit la première fois que le St. Bernard ait été le chemin d'une armée : l'histoire ancienne et celle du moyen âge font mention de plus d'une entreprise pareille. Je ne déciderai point si Annibal y a passé avec son armée, comme le prétendent Pline, Ammien Marcellin, etc. ; et si c'est du nom latin des Carthaginois (*Poeni*) qu'est dérivé celui d'Al-

pes Poenines, que porta long-temps cette chaîne; mais il est certain que les Romains, vainqueurs des Gaules et d'une partie de la Germanie, y firent une voie militaire; et que toutes les légions qui se portoient de Milan sur Mayence suivoient cette route, bien détaillée dans l'*Itinéraire d'Antonin*. L'armée de Cecina, l'an 69 après J. C., ayant défait les Helvétiens à Windisch (*Windonissa*), et étouffé la rebellion d'Avenches par le supplice de Julius Alpinus, rentra précipitamment en Italie par le St. Bernard, au milieu de l'hiver. Tacite est exprès sur la circonstance de la saison, si peu favorable à un tel voyage (*Penino subsignanum militem itinere, et grave legionum agmen hybernis adhuc Alpibus traduxit*). Une armée de Lombards, commandée par Thaloard, passa le St. Bernard en 574, et vint se faire battre entre Bex et Aigle par les troupes de Gontran. Quand Charlemagne fit sa brillante expédition au-delà des monts, pour renverser le trône des Lombards, il rassembla à Genève une puissante armée, qu'il divisa en deux corps: à la tête du premier, il entra en Italie par le Mont Cenis; et son oncle Bernard conduisit le second, fort de plus de 30,000 hommes, par la route des Alpes Poenines, dans le courant de mai de l'an 755: celui-

ci n'eut pas seulement à combattre les obstacles naturels, mais il trouva tous les défilés du St. Bernard et de la vallée d'Aoste fortifiés et défendus par les Lombards; et ce ne fut qu'après plusieurs combats opiniâtres, qu'il parvint à se réunir à son neveu, dans les environs de Turin. Quelques savans prétendent que c'est en mémoire de ce passage de l'oncle de Charlemagne, que le mont Joux prit le nom de *Bernard.* — Durant les longues guerres qui ensanglantèrent le dixième siècle, divers corps d'armée Bourguignons, Italiens, Sarrasins, passèrent d'Italie en Vallais, et du Vallais en Italie, par la porte du St. Bernard (*ostiolum*). En 1160, une des armées de Fréderic Barberousse, commandée par Berchtold IV, duc de Zæringue, pénétra également dans les plaines Cisalpines par le St. Bernard, qu'un chroniqueur appelle *le chemin de Jules César*, ou le *Mont Joux.* Enfin, dans la guerre de Charles de Bourgogne contre les Suisses, en 1476, une colonne de 2000 Italiens franchit le St. Bernard pour venir au secours du duc; mais à peine descendus dans le Vallais, ils furent battus par les habitans du pays, qui en tuèrent 1500. Depuis cette époque, les Suisses ayant formé et exécuté le beau plan de neutralité,

qui a fait si long-temps leur bonheur, cette montagne n'a servi de chemin militaire à aucune puissance pendant plus de trois siècles; la mémoire des passages précédens étoit comme effacée; le commun des hommes croyoit l'Italie inattaquable par cette route.... et Bonaparte est venu le détromper.

Après toutes ces digressions, il est grand temps de revenir à notre voyage. Arrivés à l'hospice, les religieux nous reçurent avec leur politesse accoutumée, et nous offrirent tout de suite du pain, de l'eau de cerise, et de l'excellent vin : à midi, nous dinâmes avec eux au réfectoire; le repas fut simple, mais tout étoit bien apprêté; il consistoit en harengs, pommes de terre, fromage, vacherin et fruits secs d'Italie. La conversation fut variée et instructive. Ils vouloient nous retenir, sous prétexte que sur le soir la montagne seroit mauvaise : mais après avoir remercié ces bons pères de leur touchante hospitalité, nous prîmes congé d'eux sur les trois heures, pour redescendre au bourg de St. Pierre : il faisoit une chaleur excessive; la neige nous éblouissoit encore plus que le matin; et comme elle étoit ramollie par le soleil, nous enfoncions et bronchions à chaque pas, et nous nous amusions de nos chûtes,

parce qu'elles n'avoient rien de dangereux. Enfin, après trois heures et demie de fatigue, nous nous retrouvâmes à notre auberge du *Cheval blanc*, très-satisfaits de cette course.

Le 4 avril nous quittâmes St. Pierre de grand matin, et nous revînmes coucher à Martigni : rien de nouveau ne se présenta à nos regards dans cette marche rétrograde, à l'exception de quelques troupes de contrebandiers, que nous rencontrâmes d'espace en espace. Ce sont des Piémontais, qui viennent acheter du tabac à Martigni, pour le transporter en Italie ; comme il y a cent pour cent à gagner par ce commerce frauduleux, le besoin engage quantité de gens à s'y livrer. On les rencontre mal habillés, les pieds nuds, et portant sur leur tête une charge énorme. Ils traversent le St. Bernard et gagnent St. Remi, sans éprouver d'autres difficultés que celles de la nature ; mais à St. Remi ils sont obligés, pour éviter les douanes, de se jeter dans des forêts, et de gravir des montagnes impraticables à tout autre qu'à eux : c'est ordinairement pendant la nuit qu'ils cheminent : il ne m'a pas paru qu'ils fussent armés. Quand les douaniers peuvent les atteindre, ils les arrêtent et les fusillent à la moindre résis-

tance : c'est acheter bien cher un morceau de pain.... mais à quoi ne contraint pas la misère ?

La pluie nous retint tout un jour à Martigni; pendant les petits intervalles de beau, nous visitâmes le bourg et la contrée environnante. Le premier est assez considérable ; mais les maisons sont généralement mal bâties ; plusieurs sont pires que le château dont il est parlé dans Candide, car elles n'ont ni portes ni fenêtres. On voit par-tout les traces d'une extrême malpropreté. Les environs sont rians ; la plaine offre des vergers et des prairies, la colline des vignes et des châtaigniers : le sol est communément très-bon, et n'exige que peu de culture. Mis en valeur par des mains plus industrieuses, ces districts seroient comparables aux meilleurs quartiers du Pays de Vaud. Il y croît du vin rouge et du blanc ; mais on ne met pas assez de soin à le faire ; aussi n'est-il pas de garde. Le plus estimé est celui qui porte le nom de *la Marque* : il a le goût de pierre à fusil, et est extrêmement violent et capiteux : les gens du pays en font plus de cas que les étrangers, qui n'en boivent que par curiosité. Martigni est l'entrepôt momentané de toutes les marchandises qui passent de Suisse en Italie, et d'Italie en

Suisse, par le St. Bernard ou par le Simplon : le commerce de commission y paroît fort actif, et occupe lucrativement nombre de personnes.

L'objet le plus curieux des environs est le château de la Basthie, situé sur un rocher très-escarpé, tout près de Martigni, mais de l'autre côté de la Dranse ; on y voit une superbe tour ronde très-bien conservée, ainsi qu'une portion des murs de l'enceinte et de la place d'armes. Un escalier souterrain conduisoit du château à la rivière, pour en tirer l'eau nécessaire à ses habitans ; il est maintenant obstrué de débris, et l'on ne peut plus y descendre. Avant l'invention de l'artillerie, ce fort étoit très-important, et commandoit toute la vallée : c'est un des vieux châteaux les mieux conservés qu'on voie dans le Vallais, et l'on peut y prendre une idée de l'architecture militaire du neuvième ou dixième siècle. Tour-à-tour occupé par les rois de la petite Bourgogne, par les évêques de Sion, par les comtes de Savoye, il fut souvent ensanglanté, pris et brûlé : maintenant il est abandonné ; mais il est si solidement construit, que ni les ravages du temps, ni les fureurs de la guerre, n'ont pu le renverser ; et il est encore un des plus beaux orne-

mens de la contrée. Nos annales font mention de plusieurs combats livrés dans son voisinage ; mais le plus fameux est celui que Galba, lieutenant de Jules-César, soutínt dans un camp retranché, dont on voit encore quelques légères traces près de Martigni. Les Sédunois et les Veragres (les habitans du haut et du bas Vallais) vinrent l'y assiéger avec des troupes nombreuses ; il risqua d'y être forcé ; et ce ne fut qu'après des prodiges de valeur, qu'il repoussa ces courageux montagnards dans leurs Alpes. On peut lire, au commencement du troisième livre des *Commentaires de César*, tous les détails de cette guerre, bien plus honorable sans doute pour les Vallaisans qui défendoient leur liberté, que pour les Romains qui vouloient les asservir. Mais on ne peut s'empêcher d'observer dans le récit de César, que les Vallaisans de son siècle avoient le même caractère de ceux du nôtre.... même horreur pour l'esclavage, même genre d'attaque tumultueuse et sans ordre, même valeur aveugle et téméraire. Aussi la discipline romaine eut le dessus ; et l'on ne sauroit trop répéter aux peuples des Alpes, qu'inutilement ils sont braves et jaloux de leur indépendance ; tant qu'ils n'auront pas une tactique régulière et un plan raisonné

d'attaque ou de défense, ils succomberont toujours sous un ennemi mieux discipliné.

La vue dont on jouit du haut de la Basthie est très-remarquable; elle se prolonge fort au loin dans le haut Vallais sur les deux rives du Rhône : elle est diversifiée par une foule d'aspects singuliers, et par les ruines pittoresques de plusieurs tours et châteaux, plus ou moins vastes et plus ou moins dégradés, perchés sur les rocs et les collines de cette intéressante vallée.

Martigni est l'ancien *Octodurum* des Romains, qui rebâtie après que Galba l'eut brûlée, obtint les mêmes privilèges que les villes du Latium. — Vers la fin du second siècle, elle prit le nom de *Forum Claudii Vallensium*; elle devint ensuite le siège de l'évêque de Vallais, et par conséquent la capitale de ce pays : mais les malheurs de la guerre que les Lombards portèrent dans le Vallais, lui firent perdre cette suprématie, dont la ville de Sion jouit dès-lors. Des inscriptions, des milliaires, des médailles, et les écrits de plusieurs auteurs, à commencer par Jules-César, attestent ce qu'elle fut autrefois : maintenant, comme Avenches, Orbe, Windisch et Augst, elle n'a plus que de foibles

vestiges et de tristes souvenirs de son ancienne splendeur....

Sic transit gloria mundi.

L. B.

LE CUL DES ROCHES.

Ce que le marquis de Pezay disoit de la cascade de Pissevache, peut aussi à juste titre se dire du Cul des roches : *le nom est ignoble, mais la chose ne l'est pas.* A un quart de lieue à l'occident du Locle, sur la frontière qui sépare le pays de Neuchatel de la France, paroissent de superbes rochers, qui ferment le bassin : à leur pied se rassemblent les eaux de tous les environs. Deux massifs pittoresques, composés de couches remplies de coquillages pétrifiés, forment un large et vaste rempart, dont le sommet est frangé par une lisière de sapins de tout âge et de toute taille, et dont les assises en portent çà et là des files plus ou moins nombreuses. Ces deux massifs sont joints l'un à l'autre, par un banc de roches calcaires beaucoup plus bas, mais qui a cependant 770 pieds de

haut, sur une base à-peu-près d'égale largeur. Ce banc est le point le moins élevé de la chaîne, et domine de l'autre côté un vallon assez profond, dont le niveau est inférieur à celui du flanc opposé, où se rendent les eaux du Locle et des alentours. En 1788, on tenta d'ouvrir par ce point (là où la roche paroît fendue jusqu'à la moitié) une route de communication avec la Franche-Comté; route qui auroit facilité le commerce, et évité aux voyageurs un détour assez conséquent.... Mais des obstacles réputés insurmontables, ou plutôt le manque de fonds nécessaires, firent abandonner cet utile projet.

Maintenant, il y a une autre entreprise formée depuis peu, qui donne l'espoir d'un meilleur succès : comme les eaux stagnantes en face du rocher couvrent une assez grande étendue de terrein, et rendent marécageux un espace encore plus considérable, quelques habitans du Locle ont fait une association, pour procurer un écoulement à ces eaux inutiles et mal-saines : on a commencé en 1802 à percer le rocher dans sa moindre épaisseur, qui est de 800 pieds; et l'on y ouvre un canal de 6 pieds de haut sur 4 de large, qui en fournissant aux eaux une issue du côté du Doubs, rendra la contrée plus saine, et conquerra

à l'agriculture un terrein précieux, perdu pour elle jusqu'à présent. On espère qu'avant quatre ans ce travail pourra être fini, et il se pousse avec autant d'intelligence que d'activité.

Mais si l'aspect de ces lieux présente un paysage digne, par la grandeur de l'ensemble et la beauté des détails, de se reproduire sous le pinceau du peintre ou sous le burin du graveur, il existe au même endroit des curiosités cachées dans le sein des rochers... j'ai presque dit des merveilles souterraines, qui méritent la visite et l'attention des observateurs. Il y a un siècle passé qu'un bourgeois du Locle, nommé Jonas Sandoz, ayant remarqué qu'une partie des eaux arrêtées par l'enceinte des roches, se perdoit dans une fente ouverte à leur base, conçut et exécuta l'ingénieux projet d'en tirer parti : il y fut sur-tout encouragé par le manque de ruisseaux, qui dans cette contrée peuplée et industrieuse, empêche d'avoir des moulins et d'autres artifices de première nécessité. Avec des travaux et des dangers infinis, il nétoya donc cette fente ténébreuse ; il en suivit toutes les excavations ; il en aggrandit les diverses cavernes ; il pratiqua des passages de l'une à l'autre, en taillant les rochers ; et parvint à y établir

quatre moulins et un battoir, placés perpendiculairement les uns sous les autres. Les mêmes eaux qui font tourner le premier rouage, tombent sur le second, qu'elles mettent en mouvement, et ainsi successivement jusqu'au dernier. Elles se perdent enfin au fond du gouffre, dans un évier naturel, nommé *la Chaudière*, recouvert d'une forte grille en fer, destinée à arrêter les corps étrangers qui pourroient obstruer cet important dégagement. Depuis l'entrée de la première voûte, qui a 117 pieds de vuide en longueur sur une largeur de 38, il y a jusqu'à la Chaudière une profondeur d'environ 200 pieds. Si on a la tête bonne, on peut par un escalier étroit et glissant parcourir ces divers étages, admirer dans ces lugubres précipices les miracles de l'art au milieu des désordres de la nature, et juger de quoi peuvent venir à bout la constance et les travaux de l'homme. Ce petit voyage souterrain a quelque chose d'effrayant pour ceux qui l'entreprennent. La faible clarté de quelques lampes suspendues dans ces cavernes obscures, le fracas retentissant causé par la chûte répétée de ces eaux changées en torrent écumeux, le bruit monotone et plaintif de toutes ces roues qui crient en tournant avec peine, le frisson du froid produit par

l'humidité de ces concavités sombres, pénètrent l'ame d'une noire mélancolie, l'ouvrent aux sensations les plus sinistres, et font éprouver un genre de saisissement qu'il est impossible de décrire, mais qui n'est point sans quelque plaisir pour celui qui s'y abandonne. Cependant, si l'on parcourt avec l'intérêt de la curiosité cet antre singulier, on n'en sort pas sans une satisfaction secrète ; et c'est avec l'émotion d'une douce joie, qu'on revoit enfin la lumière des cieux et le beau paysage qu'elle éclaire.

P. B.

LES MALHEURS

de la Lévantine.

La vallée de Livinen, ou la Lévantine (*Livinerthal* en allemand), a environ dix lieues de long: sa largeur est peu considérable, et en plusieurs endroits elle n'a que l'espace nécessaire au cours du Tésin qui la traverse. Patrie des anciens Lépontiens, importante par son passage de Suisse en Italie, hérissée de tours antiques pour garder ses défilés, elle a passé, depuis 1441, des ducs de Milan au canton d'Uri, dont elle est séparée par la chaîne du St. Gothard. Cette vallée, plus pittoresque que fertile, se partage en haute et basse Lévantine; la partie supérieure, resserrée par des montagnes escarpées, couverte de glaciers, de petits lacs et de rochers arides, cachée sous la neige pendant la moitié de l'année, n'offre pour ressources à ses habitans que des pâturages sur la pente des Alpes, ou des cristaux dans leurs flancs: l'inférieure a quelques bleds, des vignobles d'un revenu très-casuel, et beaucoup de chataigniers:

sans les produits de l'industrie, du commerce et du passage des marchandises, cette contrée ne pourroit alimenter sa population, forte d'environ 12000 ames: contens de leur sort, exempts d'impôts onéreux, et gouvernés paternellement, les Lévantins suppléaient par le travail et la frugalité à l'ingratitude et à l'âpreté de leur sol natal. Ils vivoient en paix, et mangeoient en toute sécurité un pain grossier, mais honnêtement gagné au prix de leurs sueurs: le voyageur se plaisoit à retrouver, sous leurs simples toîts, les mœurs pastorales, les vertus religieuses et le courage des vrais Suisses. O bon peuple, digne d'un meilleur destin! ta félicité a passé comme un songe; et sous prétexte d'améliorer ta situation politique, dont tu étois loin de te plaindre, on t'a réduit à la plus profonde misère: mais la véritable source de tes malheur, c'est de t'être trouvé sur l'une des routes par lesquelles les belliqueux Français pouvoient le plus aisément pénétrer dans la riche Italie.

Sur la fin d'octobre 1798, des troupes étrangères parurent pour la première fois dans notre vallée; une division de 8,000 Français franchit le St. Gothard déja couvert de neige, et entra inopinément dans

la Lévantine, qui n'avoit eu le temps de faire aucun préparatif pour recevoir ces hôtes peu desirés. Il fallut cependant les nourrir; et ce ne fut pas sans peine qu'on put fournir à leurs besoins. Du 28 octobre au 8 mars suivant, nous eûmes en station à Airolo 3 à 400 hommes, avec lesquels l'habitant fut obligé de partager son nécessaire : durant ces quartiers d'hiver, nos denrées furent épuisées, nos fourrages consumés, toutes nos bêtes de somme employées aux transports militaires: les paysans même des deux sexes furent arrachés aux plus pressans travaux de l'agriculture pour le service de l'armée, et cela sans recevoir le moindre salaire; car aucune requisition n'a jamais été payée. Dans le courant de mars 1799, l'armée Française pénétra dans le pays des Grisons; chevaux et mulets la suivirent aux frais des propriétaires; et il n'y eut aucun dédommagement, ni pour les animaux péris de fatigue ou de faim, ni pour les chars fracassés ou perdus, ni pour les peines et dangers inexprimables de leurs conducteurs dans ces horribles défilés.

Les Français s'étant éloignés, nous commencions à respirer; nous croyions toucher à la fin de nos calamités, et nous nous consolions des désastres pré-

cédens par l'espoir d'un avenir plus tranquille; mais hélas! ce n'étoit que le commencement de nos malheurs.... Les Léyantins, moins irrités des mauvais traitemens qu'ils avoient eux-mêmes essuyés, que des catastrophes cruelles auxquelles leurs frères des petits cantons et du Vallais s'étoient exposés par leur courageuse résistance aux étrangers, brûloient de venger la mort de leurs compatriotes, tombés avec honneur, et défendant à forces trop inégales le berceau de l'indépendance et de la liberté Helvétiques. Lorsqu'ils apprirent les revers des Français au bord du Rhin et dans l'Italie, ils crurent le moment favorable: tous ceux qui pouvoient porter les armes se réunirent sous l'antique bannière de la vallée, et renforcés par quelques braves du haut Vallais, ils allèrent attaquer les Français au-dessus de Vassen, dans le canton d'Uri; ils perdirent peu de monde, et tuèrent environ 200 ennemis dans les rochers du Mayenthal; mais ce petit succès fut de bien courte durée: manquant de poudre, mal armés, n'ayant que de la valeur sans expérience, et n'étant point soutenus, ils ne purent résister une seconde fois aux Français, qui revinrent sur eux en force majeure; ils furent repoussés au-delà du

Gothard, et poursuivis jusques dans leurs foyers : mais tous n'y rentrèrent pas ; un grand nombre, parmi lesquels plusieurs pères de famille, préférèrent la mort à la fuite. Le commandant Français se conduisit alors avec beaucoup de générosité ; il fit publier une amnistie générale, et il envoya des sauve-gardes dans les lieux les plus exposés au pillage ; car il trouvoit la cause des vaincus trop belle pour ternir sa victoire par des vengeances : ces précautions furent cependant en partie inutiles ; le grand et beau village d'Airolo, le premier qu'on rencontre en descendant du Gothard, fut absolument saccagé ; des vieillards et des infirmes furent égorgés dans leurs maisons par des soldats furieux de la résistance qu'ils avoient éprouvée : les communes inférieures furent épargnées, et les désastres n'allèrent pas plus loin pour le moment.

Peu de jours ensuite, une autre division Française repoussée par les Autrichiens, déboucha subitement par la vallée de Misox dans la nôtre : elle étoit en pleine retraite ; et ne voyant chez nous que des rebelles (car on appeloit de ce nom ceux qui défendoient leurs foyers et leur patrie), elle exigea une contribution exhorbitante. Les Français, commandés par

Lecourbe, se concentrèrent dans la Léventine, qui devint ainsi une portion du théâtre de cette sanglante guerre. Alors nos malheurs, que nous avions cru arrivés au plus haut point, ne firent qu'augmenter journellement. Après plusieurs affaires de postes, les Impériaux parvinrent jusqu'au Gothard, et nous enlevèrent le peu que les Français nous avoient laissé: les belles prairies d'Airolo, qui avec les pâturages supérieurs, sont la seule ressource de cette commune, furent broutées par la cavalerie: ces nouveaux hôtes, qui ne valoient pas mieux que les premiers, restèrent chez nous jusqu'au 15 août 1799: ils nous accablèrent des mêmes réquisitions, soit en denrées, soit en argent, et les payèrent tout aussi peu que les Français. Ces derniers reparurent en force sur le Gothard le 16 août, et aggravèrent notre désolation, en enlevant sur nos pâturages plusieurs vaches, veaux, chèvres et brebis. Alors les paysans d'Airolo, de Bédretto et des villages voisins, craignant de perdre leurs troupeaux en entier, les ramenèrent des Alpes dans la vallée, six semaines avant l'époque ordinaire de leur retour; ce qui les priva de plus de la moitié du produit annuel de leurs montagnes.

Bientôt après, les Impériaux évacuèrent le haut Vallais, et se replièrent sur *Dazio grande*, village situé à-peu-près au centre de notre vallée: la dévastation accompagna de nouveau leur arrivée; c'est alors que nous éprouvâmes la vérité de ce mot d'un de leurs officiers, quand ils alloient en avant: " Dieu vous garde de „ nos troupes, quand elles se battront en „ retraite; car elles ne vous laisseront „ que les yeux pour pleurer". De leur côté les Français descendirent des gorges du Gothard; et les deux communes d'Airolo et de Quinto devinrent un champ de bataille continuel entre les avant-postes; de part et d'autre, on garda ses positions jusqu'au 24 septembre: c'est durant ces tristes jours, que plusieurs communes furent mises en réquisition, tout-à-la-fois par les Autrichiens et par les Français, qui manquoient également de vivres: pour achever de nous réduire au désespoir, nous ne recueillîmes pas une seule pomme-de-terre; elles furent toutes arrachées par les soldats avant leur maturité, et nous perdîmes ainsi cette récolte de première nécessité pour la plupart de nos familles, qui en vivent la moitié de l'année.

Le 24 septembre, arrive Suwarow avec ses légions de Russes et de Cosaques,

dans le dessein de se porter par le Gothard sur Altorf, et de là sur Zurich : alors notre épouvantable misère fut poussée à un tel point, qu'il est presque aussi difficile de la décrire, qu'il nous fut de la supporter. Divers villages, sur-tout dans les paroisses de Bedretto et d'Airolo, furent ruinés de fond en comble : on démolissoit les fermes pour en brûler les solives et les planches ; on enlevoit le peu de bestiaux qu'on avoit pu soustraire à la rapacité des Français et des Autrichiens ; on fouilloit dans toutes les caves pour voir s'il n'y avoit pas de fromages cachés : au moment où l'avant-garde des Impériaux se mit à poursuivre les Français, qui repassoient rapidement le Gothard, le village de Fontana, près d'Airolo, éprouva les horreurs les moins méritées ; hommes, femmes, enfans, ne pouvant plus supporter les mauvais traitemens d'une troupe de pillards sans chef et sans discipline, se sauvèrent en masse dans les forêts et les gorges des montagnes voisines : là ces infortunés errèrent plusieurs jours, n'ayant pour nourriture que quelques racines et quelques fruits sauvages : à leur retour, ils ne retrouvèrent dans leurs habitations, ni bestiaux, ni denrées, ni meubles, ni vêtemens ; tout avoit été la proie de four-

rageurs

rageurs affamés, qui aimoient mieux faire périr les paysans de faim que de périr eux-mêmes : c'est à cette époque que j'ai vu, et je pleure encore en y pensant, des pères de famille entourés d'enfans expirans d'inanition, demander la mort à grands cris.... et certainement ils se la seroient donnée, si la voix du devoir ne l'avoit emporté sur celle du désespoir : quelques-uns de ces malheureux, qui avoient perdu jusqu'à leurs instrumens d'agriculture, prirent le parti de quitter cette chère vallée, devenuë pour eux une terre de malédiction, pour aller chercher ailleurs une subsistance précaire.

A peine étions-nous débarassés des Russes, que les infatigables Français descendirent encore une fois du Gothard et se portèrent jusqu'à Chïgiogna, 5 lieues en-dessous de cette montagne, trop fameuse dans l'histoire de nos malheurs.... ils n'avoient pas plus de rations et de vivres que précédemment : de là des réquisitions auxquelles nous ne pouvions plus satisfaire : chacun fut obligé de nourrir les soldats en quartier dans sa maison dès long-temps vuide de tout : à l'arrivée de l'hiver, les Français s'étant retirés au-delà du Gothard, laissèrent de forts avant-postes dans la vallée d'Urseren,

dont cette montagne nous sépare, et les Impériaux en poussèrent jusqu'à *Dazio grande* : les uns et les autres restèrent dans leurs positions respectives jusqu'au 28 mai 1800. La commune d'Airolo, située entre les deux partis, fut alors surchargée de fardeaux toujours plus insupportables : chaque jour y amenoit de nombreuses patrouilles, soit Françaises soit Autrichiennes, qui séjournoient peu, mais qu'il falloit nourrir, parce que le plus souvent elles étoient affamées. Ce qui aggravoit notre dénuement, c'étoit l'impossibilité de tirer du dehors aucun comestible : de part et d'autre on ne nous laissoit passer nulle denrée, et le lait de quelques bestiaux en très-petit nombre, que nous avions pu cacher, fut pour lors notre seule nourriture.

Dans ces temps déplorables, une de nos pertes les plus sensibles, fut la destruction de l'Hospice du St. Gothard, situé à moitié chemin entre la vallée d'Urseren et la Lévantine ; et nos justes regrets seront partagés par les savans, qui sont souvent venus y faire des observations intéressantes ; par les négocians, qui y trouvoient un dépôt sûr pour leurs marchandises ; par les voyageurs de toutes les classes, qui s'y reposoient avec délices ;

par les amis de l'humanité, qui aimoient à contempler, à 1060 toises au-dessus du niveau de la mer, ce temple de l'hospitalité helvétique, debout au milieu des torrens, des lavanges, des frimats déchaînés, du souffle des tempêtes et du choc des élémens.... mais ce que la nature avoit respecté, la guerre ne l'épargna pas.

Le St. Gothard, l'une des portions les plus élevées de la grande chaîne des Alpes Lépontiennes, offre un contraste remarquable d'horreurs et de beautés : son sol aride et rocailleux ne produit aucun bois, ni à bâtir ni à brûler; le sapin ne peut croître à cette hauteur, sur laquelle on ne voit pas même le plus chétif arbrisseau. C'est dans ce désert glacé, au milieu des précipices, et sur le domaine même de la destruction, que nos ancêtres ouvrirent, avec des travaux immenses, une route praticable à pied et à cheval... route d'une importance majeure pour les communications commerciales de l'Italie avec la Suisse, l'Allemagne et la France; mais cette route seroit cependant inutile, si sur son plus haut point, on ne trouvoit une retraite contre les mauvais temps, et un abri pour se reposer de la pénible montée qu'il y a à faire, de quelque côté qu'on veuille passer la montagne : c'est

dans ce but que dès le 13e siècle, les Lévantins y avoient construit une habitation également intéressante par son utilité et par son site ; on y voyoit l'Hôpital et l'Hospice : l'Hôpital offroit gratis à tout voyageur pauvre, un azyle et des alimens grossiers, mais suffisans pendant 24 heures, et plus long-temps si la traversée devenoit dangereuse : si quelque passant y tomboit malade, ou y arrivoit blessé, on le transportoit soigneusement à cheval ou en traîneau, selon la saison, dans le plus prochain village, à 3 lieues en-dessous, où il recevoit de la bienfaisance publique des secours plus étendus : l'hôpitalier étoit en même temps aubergiste pour l'homme au-dessus de l'indigence, qui vouloit payer sa dépense. Tout auprès étoit un Hospice, habité par deux pères capucins et quelques domestiques : il étoit ouvert à tous ceux qui repugnoient de loger à l'Hôpital ; plusieurs personnes distinguées par leur savoir, leur rang et opulence, y ont séjourné, et ont trouvé qu'on y étoit aussi bien reçu et servi, que l'isolement et l'âpreté du local pouvoient le permettre. Les pères étoient honnêtes, et depuis quelques années assez instruits, pour que leur conversation pût intéresser les naturalistes, que la géologie, la minéralogie, la

botanique, attiroient souvent à cette habitation, l'une des plus élevées de l'Europe. Ils ne demandoient aucune rétribution, mais ils recevoient avec reconnoissance ce que chacun vouloit bien leur donner, pour les indemniser des dépenses auxquelles ils n'auroient pu suffire par eux-mêmes. A cet hospice appartenoit une petite chapelle, pour faire ses dévotions au milieu de ce grand temple des Alpes; un vaste magasin, pour abriter sûrement les marchandises pendant la nuit; une bonne écurie, et un fenil toujours garni de fourrage pour les chevaux et les mulets, dont avant la guerre 1200 au moins étoient employés aux transports commerciaux par cette montagne.

Sans cet établissement, trop recommandable par lui-même pour qu'il ait besoin d'être loué, combien de passagers auroient perdu la vie par les tourbillons ou par les lavanges, par la rigueur du froid ou sous le poids des neiges. Dans les mauvais temps, des domestiques, suivis de chiens dressés comme ceux du St. Bernard, alloient à la découverte sur les deux chemins d'Urseren et d'Airolo; ils ouvroient la route obstruée; ils fouilloient dans les neiges, lorsqu'ils soupçonnoient qu'un homme pouvoit y être

resté; ils délivroient quelquefois des malheureux, qui sans leur assistance auroient péri d'une mort lente et cruelle; ils ramenoient ceux qui avoient perdu la trace du sentier effacée par des tourbillons; ils portoient à l'Hôpital ceux à qui la fatigue, le froid ou la peur, avoient ôté la faculté de marcher: tous les soirs, aux approches de la nuit, on sonnoit la cloche de la chapelle, pour avertir les voyageurs harassés, qu'ils approchoient d'un lieu où le repos les attendoit.

Cette institution hospitalière devoit en partie son existence à la commune d'Airolo, qui lui avoit assigné des fonds et des revenus, et qui fournissoit tout le bois nécessaire à la réparation et au chauffage de ces bâtimens: il sembloit donc que leur inestimable utilité dût leur servir de sauve-garde, et que l'humanité auroit plaidé leur cause à voix assez haute, pour se faire écouter au milieu même du bruit des armes.... mais il n'en fut rien; cet établissement fut bientôt endommagé par le passage et les divers combats de tant de troupes, Françaises, Autrichiennes et Russes, qui prirent et reprirent ce poste dans plusieurs actions très-sanglantes; ensuite l'Hospice et l'Hôpital furent entièrement pillés, et ceux

qui en faisoient le service dépouillés et chassés : dès-lôrs ces bâtimens restèrent déserts ; seulement, pendant l'hiver de 1799, les Français y tinrent un piquet de 50 hommes. Les habitans d'Airolo, jaloux de conserver cet azyle pour des temps moins déplorables, n'épargnèrent ni fatigues ni dépenses pour fournir tout le bois nécessaire à la garde qui y étoit stationnée; mais le soldat, peu accoutumé à ménager ce qui ne lui coûte rien, n'en avoit jamais assez, et bientôt il eut enlevé et brûlé toute la charpente de l'Hôpital et du magasin : il se chauffa avec les portes, les fenêtres, les poutres et les planches de l'Hospice ; en un mot, il n'épargna rien de ce qui étoit combustible, de manière qu'il ne resta plus un seul coin où l'on pût se mettre à couvert. L'année suivante, la commune d'Airolo a fait rétablir un chétif réduit provisoire, pour abriter trois hommes chargés de la garde du peu de marchandises qui passoient encore : cependant nos moyens sont insuffisans pour relever au complet ce qui a été détruit, à moins que la bienfaisance, soit des nationaux, soit des étrangers, ne vienne à notre secours.... Nous ne serions point inquiets, si notre patrie étoit aussi florissante qu'avant la révolution ; mais la

Suisse, en partie désolée, et généralement épuisée et ruinée, ne pourra pas faire tout ce qu'elle voudroit pour tirer cet établissement de ses ruines.

Il est temps de terminer ce triste narré, diffus sans doute, mais nullement exagéré; cependant il y a encore un trait à ajouter. — Une armée Française de 20,000 hommes, sous les ordres du général Moncey, commença, le 28 mai 1801, à défiler par notre misérable vallée; elle traînoit une nombreuse artillerie à travers le Gathard, qui, pour la première fois, vit les foudres de la guerre rouler à travers ses rochers et au bord de ses précipices. Les habitans des deux communes d'Airolo et de Bedretto furent tous mis en requisition pour opérer ce transport; hommes et femmes mirent la main à l'œuvre; et autant par leur misère que par leurs travaux, ils excitèrent la commisération du général Moncey: ce digne militaire, aussi humain qu'il est brave, défendit positivement qu'il fût fait aucune requisition de vivres dans ces deux communes; mais à peine se fut-il éloigné, que ses ordres furent oubliés: comme les autres, ces deux paroisses durent fournir vivres, fourrages et tout ce qu'elles avoient; pendant près d'un mois elles furent chargées de soldats

sans ration, qu'il fallut entretenir de gré ou de force : les munitions étoient restées dans des magasins au-delà du Gothard ; et comme il n'y avoit plus ni chevaux ni mulets dans les environs, ce furent les paysans des deux vallées aboutissantes, qui, par de nouvelles corvées, se virent obligés de porter sur leur dos tout ce dont cette armée avoit besoin, et qui abandonnèrent maisons et travaux, pour faire pendant trois semaines le rude métier de bêtes de somme. On avoit promis une ration de pain par individu ; mais ceux qui eurent le bonheur de la recevoir furent en petit nombre.

A cette époque, nous eûmes la douleur de voir piller pour la seconde fois notre collège de Pollegio, situé à l'extrémité inférieure de notre vallée : étudians et instituteurs furent contraints d'évacuer une maison où il ne restoit que les quatre murs, et dont tout, jusqu'aux draps et couvertures de lits, avoit été enlevé.

Voilà le précis des malheurs irréparables de notre vallée, dont j'ai été moi-même et témoin et victime. Puissent ceux qui ont provoqué sur nous cet abyme de maux, n'en avoir jamais de semblables ! car ce seroit être trop vindicatif que de leur souhaiter la pareille.... Puissent ceux

qui peuvent porter quelque adoucissement à nos playes, être touchés de compassion envers nous, et tendre fraternellement une main secourable aux bons et loyaux Suisses de la Lévantine, qui dans les temps de leur prospérité passée, ont si souvent et avec tant d'empressement assisté les malheureux!

Le 15 octobre 1801.

J. F. Pozzi, curé d'Airolo.

(*Note*). La pièce précédente est extraite d'un *mémoire* plus étendu. Le rédacteur n'a fait que l'abréger et en changer le style, plus italien que français. Le respectable pasteur qui l'a composé, déja avantageusement connu par ses telens littéraires, s'est acquis une gloire bien plus réelle par la bienfaisance active et éclairée qu'il a déployée dans ces derniers temps : il ne cesse de travailler au soulagement de ses paroissiens ; il a sur-tout à cœur de rétablir l'Hospice du St. Gothard; et c'est pour intéresser à cette bonne œuvre les amis de l'humanité, qu'il a desiré la publication des malheurs de cet Hospice.

NOTICES HISTORIQUES

Sur la ville d'Orbe et le royaume de la petite Bourgogne dans le moyen âge.

Magni nominis umbra.

UNE des cités les plus illustres, soit de l'ancienne Helvétie, soit de la Suisse du moyen âge, est assurément la ville d'Orbe (*Urba* en latin, *Orbach* en allemand). Ce lieu, qui de nos jours semble couvert du voile d'une obscurité profonde, fut déjà avant le premier des Césars, la capitale d'un de nos quatre cantons primitifs; et quelques siècles après, il étoit une résidence royale sous les rois de France de la première race. L'heureuse situation d'Orbe étoit propre à y attirer de bonne heure des habitans : dans un climat assez tempéré pour avoir des vignes, au pied des pâturages du Jura, sur une rivière et près d'un lac poissonneux, à la portée de vastes forêts pleines de fauve et de gibier, non loin de l'entrée d'un défilé important qui menoit de l'Helvétie dans le pays des Se-

quanais ; tout y attiroit les indigènes et les étrangers, à une époque sur-tout où les villes étoient rares dans nos contrées à demi sauvages.

On n'a aucune conjecture plausible sur le temps de la fondation d'Orbe, que le savant Bochat présume avoir été bâtie, dès le même siècle de Rome, par des Gaulois de l'armée de Sigovese : l'étymologie de son nom, tiré des mots celtiques, *or*, *ur*, *urbw*, qui signifient, eau, rivière, habitation près des eaux, peut tout au plus faire soupçonner que ses fondateurs parloient un des nombreux dialectes de la langue des Celtes. On ne sait pas davantage où l'*Auteur de la chronique du Pays-de-Vaud* a découvert qu'Orbe n'a été bâtie qu'en 512, sur les ruines d'une ville plus ancienne appelée *Tavelles*; et qu'elle dut son origine à l'une des sept légions Vandales, entre lesquelles ce fabuleux compilateur partage l'ancienne Helvétie romande. Quoiqu'il en soit, tous nos meilleurs historiens placent Orbe au nombre des douze cités que nos ancêtres brûlèrent fort mal-à-propos, lors de leur folle émigration pour aller conquérir de meilleurs établissemens. Quand le vainqueur ordonna aux vaincus de rebâtir leurs villes, elle fut sans doute une des premières à se relever de

ses ruines ; quoique les *Urbigeniens*, c'est-à-dire les habitans d'Orbe et de son canton, eussent perdu beaucoup de monde dans cette fatale expédition, notamment 6000 hommes, qui, dans la crainte d'être désarmés, s'étant séparés du reste des Helvétiens après leur défaite, furent tous passés au fil de l'épée par les légions Romaines, comme J. César nous l'apprend dans ses commentaires.

L'histoire ne nous a rien conservé sur Orbe pendant les cinq premiers siècles de l'ére chrétienne : seulement l'itinéraire d'Antonin en fait mention dans la voie Romaine de Milan à Strasbourg par les Alpes grecques, et la place entre Vidi près Lausanne (*lacus Lausonius*) et Pontarlier (*Ariorica*), à 18,000 pas du premier de ces lieux, et à vingt-quatre mille du second. Dans cet intervalle, Avenches devenant toujours plus considérable sous les empereurs Romains, qui favorisoient singulièrement cette colonie, enleva à Orbe l'honneur d'être la première ville du canton, auquel dès long-temps elle donnoit son nom (*pagus Urbigenus*). Ce canton même prit insensiblement le nom d'Avenches, (*pagus Aventicencis*).

Vu l'antiquité d'Orbe, on pourroit s'étonner de n'y trouver ni monument ni ins-

cription du temps des Romains ; mais souvent prise et détruite, il n'est pas plus surprenant qu'elle ait perdu ces documens d'ancienneté et ces titres d'illustration que tant d'autres lieux également fameux, où l'on n'en trouve pas davantage : cependant on a déterré de temps en temps des médailles romaines, soit à Orbe, soit aux environs ; des débris de murs, de tours et d'aqueducs, subsistent encore dans son enceinte et dans ses alentours, et un village voisin porte le nom très-ancien de Valeires (*Valeria*).

Dans le quatrième et dans le cinquième siècle, l'Helvétie méridionale éprouva toutes les horreurs des invasions des barbares : le féroce Attila, qui s'appeloit lui-même le fléau de Dieu, la désola dans son passage ; et l'on doit inférer qu'en ces temps déplorables, Orbe n'eut pas un sort plus heureux qu'Avenches, deux fois sacagée et détruite dans l'espace de cent ans. Vers le milieu du sixième siècle, Orbe devint la capitale de la province appelée d'abord *Transjurane* ou d'*outre la joux*, et ensuite *petite Bourgogne*; province qui s'étendant du *Jura* au *grand St. Bernard*, renfermoit presque toute la Suisse occidentale, et qui fit long-temps partie de la monarchie Française : le grand chemin de France

en Italie passa alors par cette ville, et contribua naturellement à la peupler et à l'agrandir. Bientôt les rois de la première race y construisirent un palais, dont il reste encore quelques débris; et c'est là que demeuroit, quand il ne suivoit pas la cour, le gouverneur de la Transjurane, espèce de vice-roi, indifféremment appelé Patrice, comte et duc, dans les chroniques de ces temps reculés. Nous suivrons la liste de ces Patrices d'Orbe, aussi bien qu'on peut l'établir à l'aide du petit nombre d'historiens tels que Grégoire de Tours, Frédégaire, Eginard, Aimoin, Sigebert, Reginon, Othon de Freysingue, qui nous ont laissé sur ces siècles obscurs quelques écrits, souvent fautifs pour la partie chronologique, et presque toujours dénués de ces détails intéressans, véritable charme de l'histoire : le peu de faits qu'il y a à glaner dans ce champ ingrat, jettera néanmoins quelque jour sur l'état et les révolutions de la Suisse, et principalement du Pays-de-Vaud, dans le moyen âge.

I. Mummolus fut créé Patrice et gouverneur de la Transjurane, par Gontram roi d'Orléans et de Bourgogne, vers l'an 569. Tout ce qu'on sait de lui, c'est qu'il défit les Lombards, qui après avoir franchi les Alpes, désoloient les bords du lac Lé-

man ; qu'il les chassa plusieurs fois de sa province, et vendit à l'encan les nombreux prisonniers qu'il fit sur eux. Dans la suite, corrompu par les présens de leurs chefs, il leur permit de traverser son gouvernement pour aller dans la Suisse allemande : selon leur convention, les Lombards s'abstinrent de toute hostilité dans ce passage ; mais ils ruinèrent plusieurs marchands, en leur vendant des plaques de cuivre poli pour des lingots d'or. Il est à croire que ce patrice fut disgracié en 581, puisque Marius, évêque d'Avenches, rapporte dans sa chronique, sous cette date, que le patrice Mummolus s'enfuit à Avignon dans le royaume de Childebert, avec sa femme, ses fils, une multitude d'esclaves et de grandes richesses.

II. Theudefried, appelé par d'autres Dietfried, lui succéda : on ignore la date précise de son élection ; mais on place celle de sa mort sur l'an 592. Ce fut lui qui, en 574, livra près de Bex un sanglant combat à une armée de Lombards, commandée par Thaloard ; vengea par leur entière défaite la dévastation du Vallais, où ces hordes barbares avoient fait des pillages et des massacres affreux ; et força le petit nombre échappé au fer du vainqueur à s'enfoncer dans les gorges des

Alpes, où, à l'exception d'une centaine qui regagnèrent l'Italie, les autres périrent de faim ou sous les coups des montagnards réduits au désespoir.

III. Vandelmar ou Vandelin gouverna la Transjurane après lui; il étoit originaire d'Orbe ou des environs; il quitta le paganisme, ainsi que sa femme Flavie; et après avoir embrassé la religion chrétienne, il régit sa province avec autant de justice que de douceur. Il garda long-temps dans son palais Columban, qui étoit venu d'Islande pour prêcher l'Evangile dans nos contrées encore à moitié payennes; il le prit pour parrain, et ensuite pour précepteur de son fils aîné nommé Donat; et suivant les conseils de ce pieux missionnaire, il se rendit recommandable au peuple Transjurain par la sagesse de son administration et l'abondance de ses bonnes œuvres: il mourut en 604.

IV. Prothade, qui lui succéda, étoit d'origine Romande; il dut son élévation aux intrigues de la trop fameuse reine Brunehaut, dont il fut long-temps l'amant favorisé: il étoit ami des arts, comme il paroît par un beau pavé à la mosaïque qui porte son nom, découvert en 1689 près d'Avenches; mais plus fait pour la

cour que pour la province, Prothade ne résida à Orbe qu'environ une année, et quitta son gouvernement pour la dignité de Maire du palais de Thierri. Grégoire de Tours nous apprend que c'étoit un homme à grands talens, et d'une valeur éprouvée dans plusieurs combats; mais il nous le peint en même temps comme dur, avare, cruel et vendu à Brunehaut: ce fut par les ordres de cette femme dénaturée, qu'il engagea son petit-fils Thierri à déclarer la guerre à son frère Théodobert. Les deux armées étoient en présence, lorsque les principaux officiers de Thierri, ayant à leur tête un seigneur de la Transjurane, nommé Welf, déclarèrent que leurs soldats ne vouloient pas se battre, et que leur véritable ennemi n'étoit point Théodobert, mais le Maire du palais, qui armoit les deux frères l'un contre l'autre. Prothade, pendant ce tumulte, étoit dans la tente royale, occupé à jouer aux dames avec Pierre, médecin de la cour; tout-à coup ses ennemis déchirent la tente à coup de piques et d'épées, et le massacrent impitoyablement. Sa mort procura pour le moment la paix entre les deux princes.

V. Welf, le plus ardent ennemi de Prothade, fut mis en possession de la

Transjurane; mais il ne jouit que peu de jours de ce gouvernement, et périt victime du ressentiment de l'implacable Brunehaut, qui le fit assassiner pour venger la mort de son favori.

VI. La Transjurane fut alors confiée aux soins de Theudelinde ou Theudelane, sœur cadette du roi Thierri, âgée de vingt ans. Cette princesse, aussi belle qu'elle étoit aimable, fit sa résidence à Orbe de 606 à 614. Elle embellit et agrandit la ville; elle y bâtit de nouvelles églises, et fit jeter un pont très-hardi sur la rivière; elle y attira plusieurs familles considérables, et y tint une cour plus polie qu'on ne pouvoit l'attendre de la barbarie de ce siècle. Il paroît, par des traditions populaires, que son nom n'est point oublié dans la contrée d'Orbe depuis plus de 1100 ans, et qu'elle doit un souvenir honorable prolongé jusqu'à nos jours, bien moins à l'éclat de sa naissance ou aux charmes de sa figure, qu'à sa popularité, à son esprit conciliateur, et sur-tout à ses riches aumônes. Cette princesse eut une triste occasion d'exercer toute sa bienfaisance en 611. Fredegaire nous a conservé l'histoire des malheurs de la Transjurane à cette époque; et son récit est d'autant plus digne

de foi, que cet historien étoit d'Avenches, selon toutes les apparences. « En ces » temps-là, dit-il, les Allemands entrè» rent hostilement dans le canton d'A» venches en Transjurane, et se mirent » à le ravager. Les comtes Apellinus et » Erpon, avec les autres comtes du can» ton, marchèrent à la tête d'une armée » contre les Allemands, et leurs phalan» ges se livrèrent bataille près de Wan» guen : les Allemands ayant battu les » Transjurains, en passèrent un grand » nombre au fil de l'épée. Ils brûlèrent » la majeure partie du territoire d'Aven» ches ; ils firent une multitude de pri» sonniers qu'ils réduisirent en esclavage, » et retournèrent chez eux chargés de » butin. » Aimoin ajoute que les Allemands victorieux poursuivirent les Transjurains jusques dans leurs montagnes, ravagèrent sans obstacle tout le mont Jura, et mirent à feu et à sang les divers lieux par lesquels ils passèrent. Brunehaut souillée des crimes les plus atroces, et chargée de l'exécration des grands et du peuple, vint en 614 chercher un azyle auprès de sa petite-fille : Theudelinde ne put refuser de recevoir sa grand-mère suppliante dans son palais ; mais elle ne put la soustraire au châtiment terrible qui l'attendoit : car bientôt Erpon,

grand-maître de l'écurie de Clotaire, vint enlever à main armée de la résidence royale d'Orbe Brunehaut et Theudelinde; la première fut livrée aux plus cruels supplices, et la seconde fut disgraciée, n'étant coupable peut-être que de n'avoir pas voulu trahir les droits de la nature et du sang.

VII. Erpon, dont on vient de parler, fut nommé son successeur : arrivé à Orbe, il trouva la Transjurane livrée aux plus affreux désordres, et il se mit à parcourir sa province pour y rétablir la justice, calmer les esprits agités, et punir les chefs des séditieux : mais ses bonnes intentions et ses soins furent inutiles. Aletheus, patrice des Alpes, Leudemond, évêque de Sion, et un comte nommé *Herpin*, soulevèrent contre lui le peuple de son gouvernement, et le firent assassiner. Sa mort tenoit à une conspiration plus vaste : Aletheus, issu des anciens rois Bourguignons, aspiroit à remonter sur le trône de ses pères; dans ce but, il envoya l'évêque de Sion son ami, ou pour mieux dire son complice, à la cour de Clothaire, alors en Alsace : Leudemond ayant obtenu de la reine Bertrode un entretien secret, lui dit avec effronterie : « Je connois, par l'aspect des astres, que le roi Clothaire

„ votre mari ne tardera pas à être tué ;
„ retirez-vous donc promptement avec vos
„ trésors dans ma ville de Sion, où vous
„ serez en sûreté ; le patrice Aletheus ré-
„ pudiera sa femme, vous offrira sa main ;
„ et appuyé de votre alliance, il fera va-
„ loir les droits qu'il tient de ses ayeux
„ sur la couronne de Bourgogne". Saisie d'horreur, la reine ne répondit que par des larmes à ces odieuses propositions, et courut les dévoiler à Clothaire : celui-ci assembla son conseil, et ayant mandé Aletheus, il lui reprocha sa révolte et lui fit trancher la tête. Le coupable évêque s'enfuit à Sion, et de là à Luxeil : dans la suite il sollicita sa grace, et le roi voulut bien lui pardonner, sous la condition expresse, qu'il ne mettroit jamais le pied hors de son diocèse.

VIII. Arnobert est le huitième patrice de la Tranjurane qui soit connu ; mais outre son nom, l'histoire ne nous en apprend rien, pas même la date de son élévation. La disgrace ou la mort lui fit perdre son gouvernement avant l'an 630, parce qu'à cette époque, les sujets de Clothaire ayant déclaré qu'ils ne vouloient plus obéir qu'à Dieu et au roi, le monarque abolit la dignité de patrice de la Transjurane : il mourut peu de temps après,

et son fils Dagobert ayant réuni toutes les parties de la monarchie Française, longtemps divisée entre plusieurs princes, rétablit les choses sur l'ancien pied.

IX. Ramelin fut fait, en 631, gouverneur de la Transjurane; il étoit fils second de Vandelmare, qui avoit occupé la même dignité trente ans auparavant, et il avoit reçu une excellente éducation par les soins de son père et par ceux de Columban son premier précepteur. Donat, son frère aîné, fut archevêque de Besançon, et administra pendant quelques années l'évêché de Lausanne; c'est alors qu'il introduisit l'Evangile dans les Alpes de ce diocèse, où il n'avoit pas encore pénétré; du moins une ancienne tradition rapporte, qu'il convertit à la foi chrétienne les habitans des vallons de Gruyères. L'église de Château-d'Oex, la plus ancienne du Pays-d'En-haut, portoit jadis son nom. Sa statue y fut long temps, avec celle de Columban, qui l'avoit accompagné dans cette pieuse mission; et une partie du rocher qui soutient ce temple conserve encore le souvenir de ce dernier, et s'appelle en patois du pays *lo sè Colomb* (Saxum Columbani). Ramelin rassembla, en 640, les milices de sa province, les mena contre les Gascons, qui, sortis des Pyrénées, inquiétoient leurs

voisins par de fréquens brigandages, et contribua à dompter ce peuple belliqueux. Vers l'an 645, il perdit son gouvernement par les intrigues d'un des principaux officiers qui avoient commandé sous lui dans cette expédition, et qui parvint à le supplanter.

X. Willibald, son successeur, étoit un homme également fier de sa noblesse et de ses richesses; son orgueil et ses concussions le rendirent bientôt odieux au peuple. Il se brouilla avec Flavoat, maire du palais, dont il méprisoit la basse naissance, et dont il envioit la dignité. Ce dernier ayant, en 648, convoqué des états-généraux à Châlons-sur-Saone, il y fit citer Willibald, accusé de vouloir se rendre indépendant dans la Transjurane: le patrice d'Orbe s'y rendit accompagné d'une nombreuse troupe de ses vassaux, mais il refusa d'entrer dans le lieu des séances. Flavoat vouloit l'y conduire de force; des deux côtés on courut aux armes; heureusement quelques seigneurs, entr'autres Amalbert, frère de Willibald, intervinrent dans cette querelle, et ménagèrent une courte réconciliation. Quelque temps après, soit que le patrice eût donné de nouveaux sujets de plainte par son ambition démesurée, soit que le maire se crût mieux

mieux en état de le punir, Willibald fut derechef cité à Autun, pour rendre compte de sa conduite au nouveau roi Clovis, à peine âgé de neuf ans. Quoique certain qu'on machinoit sa perte, il obéit; mais il se fit accompagner des évêques de Lausanne et de Sion, d'une grande partie de la noblesse Transjurane, et des principaux habitans d'Orbe, dont il étoit originaire: avec cette escorte, assez nombreuse pour s'appeler une *armée*, il vint camper aux portes d'Autun. Le lendemain, Flavoat, quoique affaibli par une maladie dont il mourut onze jours après, sortit d'Autun pour l'attaquer, suivi de plusieurs seigneurs, parmi lesquels se trouvoient Berthaire, comte très-puissant dans le Pays-de-Vaud, et ce même Ramelin qui, dépossédé de son patriciat, étoit devenu l'ennemi juré de son successeur. La mêlée fut sanglante: Willibald, après une vigoureuse défense, y périt avec la plupart des seigneurs Transjurains de son parti. Berthaire y fut blessé par un capitaine bourguignon nommé Marculphe, et ne dut la vie qu'à son fils Audebon, qui tua Marculphe. Les vainqueurs pillèrent le camp des vaincus, dans lequel ils tronvèrent un riche butin. Les historiens se partagent dans le jugement qu'ils portent de Willi-

bald : les uns ne voient en lui qu'un rebelle, qui reçut la juste punition de ses parjures et des vexations dont il accabla son gouvernement ; les autres le louent comme un excellent homme, parce qu'il avoit fait de grandes donations aux églises. Quoi qu'il en soit, il a été le dernier patrice de la Transjurane ; les maires du palais abolirent cette charge, qui leur faisoit ombrage ; et leur politique ne voulut plus avoir un chef particulier à la tête d'un peuple brave, et toujours prêt à prendre les armes pour se soustraire à la domination française.

Dès lors les chroniques du moyen âge parlent peu de la ville d'Orbe jusqu'au milieu du neuvième siècle : elles nous disent seulement que, vers l'an 750, Pepin mit à Orbe le gouverneur Fréderic, qui chassa du pays d'outre-la-Joux un frère de Pepin, nommé *Griffon*, révolté contre lui, et qui l'ayant poursuivi jusques dans la Maurienne, le tua, à la fin d'un combat où il périt lui-même. En 753, le pape Etienne II, se rendant auprès de Pepin, séjourna quelque temps dans le château d'Orbe, et alla de là en grande pompe faire la dédicace de l'église du couvent voisin de Romainmotier, nouvellement rebâtie, qu'il consacra aux saints Apôtres. Charlemagne

ayant changé les noms des provinces de la monarchie française, Orbe perdit sa primauté dans la Transjurane, et fut soumise à l'administration de Gévelin, dont on ne sait autre chose, si ce n'est qu'il fut massacré en 780 à Payerne dans un tumulte militaire, et qu'on le regardoit comme la souche de l'illustre maison de Glane.

Malgré l'obscurité qui couvre l'histoire d'Orbe, depuis la fin du huitième siècle jusqu'au milieu du suivant, on peut conjecturer que cette place étoit toujours considérable, puisque les trois fils de Lothaire I, après s'être partagé les états de leur père, choisirent cette ville, en 856, pour le lieu d'une entrevue destinée à régler leurs prétentions réciproques et à terminer leurs différens. Les trois princes y arrivèrent chacun avec un brillant cortège; mais loin de s'accorder, ils faillirent à en venir aux mains dans la ville même. Les deux aînés, Louis et Lothaire, vouloient forcer Charles leur cadet à se faire moine pour partager sa dépouille : mais les grands et le peuple de la Transjurane soutinrent les intérêts de Charles avec tant de zèle, qu'il conserva une partie de ses états; seulement il dut céder à Lothaire la province située entre le St. Bernard et le Mont-Jura. Celui-ci en remit le gouver-

nement à Hugbert, abbé de Luxeuil et de St. Maurice, frère de la reine Thietberge sa femme, et l'envoya résider à Orbe en 864. Alors commencèrent de nouveaux malheurs pour la Transjurane. Une femme, aussi fatale à cette belle province qu'Hélène l'avoit été pour l'antique Troye, en fut la cause; elle s'appeloit *Waldrade* : long-temps maîtresse de Lothaire, elle engagea son royal amant à répudier Thietberge sa femme légitime, et se fit couronner reine. A cette nouvelle, Hugbert indigné de l'affront fait à sa sœur, et plus encore des fausses accusations dont elle étoit victime, court aux armes pour la venger, s'empare de St. Maurice, se fortifie dans les défilés des Alpes et du Jura, et commence une guerre qui, pendant trois ans, désola toute la contrée : les partisans de Lothaire sont tués ou mis en fuite, leurs châteaux pillés, leurs fiefs donnés aux amis d'Hugbert. Bientôt Lothaire envoie une armée contre son beau-frère; ce dernier, qui ne se sent pas assez fort pour garder la plaine, gagne les vallons solitaires des montagnes, s'enfonce dans les vastes forêts qui les couvrent, ou se cache dans les forteresses élevées sur leurs flancs : habile à profiter de toutes les occasions favorables, cet abbé,

plus fait pour les armes que pour l'église, sort vainqueur de trois combats; mais dans un quatrième, livré sous les remparts mêmes d'Orbe, il est battu et tué par le comte Conrad : celui-ci, dont on ignore l'origine, mais qui avoit de vastes domaines et de nombreux vassaux dans le Pays-de-Vaud, obtient alors le gouvernement de la Transjurane en récompense de ce service signalé, et le remet peu de temps après à son fils Rodolph, le même qui dans la suite se rendit indépendant et prit le titre de *roi de la petite Bourgogne.*

Orbe jouit, en 865, d'un spectacle singulier et sans doute agréable au peuple. Ce fut de voir arriver dans ses murs Arsenius, évêque d'Ostie et légat du pape Nicolas, qui après avoir forcé l'infidèle Lothaire à reprendre son épouse légitime, emmenoit prisonnière à Rome cette même Wadrade cause de la dernière guerre. Cette femme, aussi belle qu'elle étoit coupable, vit en traversant la Transjurane désolée, une partie des maux qu'elle avoit faits, et s'entendit charger de malédictions par les victimes de ses intrigues criminelles. Mais elle était incorrigible; car peu de temps après elle échappa à ses gardes, traversa déguisée plusieurs pro-

vinces, et revint à Lothaire, sur lequel elle eut bientôt repris son ancien ascendant.

Il est remarquable, que depuis 855 à 876, dans le court espace de vingt-un ans, la province dont Orbe étoit la capitale, ait changé sept fois de maîtres; passant de Lothaire I à Lothaire II, qui la garda quatre ans; de Lothaire II à son frère Louis, roi d'Italie, qui la garda onze ans; puis par conquête elle passa à Louis le Germanique, qui la garda deux ans: à la mort de ce dernier, Charles le Chauve la prit et ne l'occupa que deux mois; alors elle revint encore à Louis le Germanique, qui peu après la remit à Charles-le-Gros, auquel elle resta près de onze ans. Celui-ci allant à Rome avec une armée en 877, pour faire ratifier par le pape son élection au trône impérial, s'arrêta quelques jours à Orbe pour s'y reposer; et il y étoit encore, lorsque Adalgaire, évêque d'Autun, lui apporta les actes du synode de Rome, par lesquels le souverain pontife ratifioit son élection; cette bonne nouvelle répandit la joie dans la ville, et l'Empereur témoigna la sienne, en donnant au peuple divers jeux et spectacles usités en ce temps-là. Le même Empereur, marchant en Lombardie, revint à Orbe deux ans après, et s'y arrêta quel-

que temps, comme dans un lieu qui lui étoit fort agréable; il y reçut la visite de ses deux cousins Louis et Carloman rois de France, qui vinrent réclamer son assistance contre l'usurpateur Boson, déjà maître d'une partie de leurs Etats. La réunion d'un Empereur et de deux Rois dans le château d'Orbe y attira beaucoup de seigneurs, soit laïques, soit ecclésiastiques, et occasionna de nouvelles fêtes chevaleresques.

Rodolphe de Strättlingue, qui se fit couronner roi de la petite Bourgogne, n'oublia point qu'il avoit été élevé à Orbe, et il rendit à cette ville son ancienne splendeur, par les fréquens séjours qu'il y fit et les marques de bienveillance qu'il ne cessa de lui donner : ses successeurs y résidèrent souvent et en furent aussi les bienfaiteurs. A l'époque des rois Rudolphiens, Orbe étoit également connue sous le nom de *Taverne*; on le sait par diverses chartres, dont l'une, de l'an 1019, dit que *près d'une ancienne voie romaine étoit Taverne, qui s'appelle aussi Orbe, à cause de la rivière sur laquelle elle est située.* (Villa Tabernis, quæ alio nomine propter fluvium ibidem defluentem Urba appellatur.)

L'histoire du royaume de la petite Bourgogne étant en même temps celle d'une

partie de la Suisse, et notamment du Pays-de-Vaud, va nous fournir encore quelques détails curieux et peu connus sur Orbe et sur la contrée qui l'environne.

Une nouvelle scène s'ouvre dans la Suisse occidentale : Rodolphe de Srätlingen, (1) fils du comte Conrad dont nous avons parlé plus haut, neveu de Hugues surnommé le Grand, et descendant de Charlemagne par les femmes, peu content d'être simple gouverneur de la Transjurane, se déclare souverain indépendant en 888. Il profite de la confusion de l'Empire pour remonter au rang qu'avoient occupé ses ancêtres, et se sert dans ce but du courage et de la finesse qui le caractérisent : ayant rassemblé secrètement un corps de troupes à Orbe, il traverse rapidement le Pays-de-Vaud ; il arrive à St. Maurice ; il y trouve Théodoric, archevêque de Besançon, et les trois évêques Jérôme de Lausanne, Thierri de Sion, Optandus de Genève, réunis par son ordre. Là, entouré de nobles, de soldats et de prêtres dévoués à ses intérêts, il se fait oindre et couronner dans l'église Abbatiale, devant le tombeau des Martyrs de la légion Thébaine, et fonde ainsi le royaume de la petite Bourgogne. Cet état, qui n'étoit originairement que la Transjurane sous un

autre nom, s'étendoit d'un côté jusqu'à la Reuss, et de l'autre jusqu'aux Alpes occidentales; il comprenoit une partie de la Suisse et de la Savoye, le Vallais, et la province appelée long-tems après Franche-Comté.

Après s'être fait prêter serment de fidélité par les Etats de la Transjurane assemblés à Soleure, Rodolph se rendit à Ratisbonne auprès de l'Empereur Arnolphe; et s'il ne put obtenir d'être reconnu roi, il en garda la puissance. Bientôt, pour se procurer d'utiles alliés, il fit un traité avec Guï de Spolette, qui prenoit le titre d'empereur en Italie; et il donna en mariage à Richard, duc de Bourgogne, sa sœur Adelaïde; la même qui trouvant, quelques années après, le couvent de Romainmotiers abandonné de ses religieux, et dépouillé de tous ses biens, le rétablit, lui rendit des moines et des revenus, et le remit à Odon abbé de Cluni, pour être une des maisons de son ordre.

Cette nouvelle dignité, prise sans le consentement ou plutôt contre la volonté de l'Empereur, fut traitée d'usurpation et de révolte, et occasionna une guerre ruineuse pour les états de Rodolph: déjà en 892, on ne se croyoit point en sûreté à Lausanne; car le roi y étant venu pour casser

l'élection de Rainfroi, porté sur le siège épiscopal par des voies illégitimes, et pour maintenir l'élection de Boson, désigné par le vœu général du clergé et du peuple, il fut obligé de partir précipitamment, sur la nouvelle de l'approche des troupes Impériales; et l'évêque lui-même ne pouvant se faire sacrer dans une ville menacée, se transporta à Soleure, où se fit cette cérémonie, au mois de décembre de la même année.

De 892 à 897, la petite Bourgogne fut désolée à diverses reprises par les Allemands. L'Empereur, suivi de son fils naturel Zwentibold, franchit les montagnes qui bordent la Transjurane du côté de l'Italie, descendit sur Martigni, dévasta St. Maurice, brûla Bex et plusieurs villages le long du lac Léman, et porta le fer et le feu dans toute la contrée qui s'étend entre le Jura et les Alpes Pennines (le St. Bernard). Rodolph, trop faible pour tenir la campagne, se retiroit avec les siens dans les gorges et les châteaux du Vallais, et se déroboit ainsi à un ennemi qui n'osoit le poursuivre au sein de ces retraites réputées inaccessibles. Ses nouveaux sujets lui furent si fidèles, qu'aucun ne voulut indiquer à l'Empereur les sentiers par lesquels il auroit pu atteindre Rodolph; celui-ci, sitôt que l'armée Impériale s'éloi-

gnoit, descendoit dans la plaine et occupoit de nouveau le pays. Pendant ces premières années, il n'est donc pas surprenant que Rodolph n'ait point eu de résidence fixe : il habitoit tantôt Orbe, tantôt Payerne, quelquefois Soleure, Lausanne ou St. Maurice; le plus souvent il étoit sous la tente, ou à l'abri de quelque fort perché sur les rochers du Jura, ou caché dans les vallées des hautes Alpes : mais il n'y restoit pas oisif; il profitoit de toutes les occasions favorables pour harceler l'ennemi, le battre en détail, lui enlever ses convois, et le fatiguer par une guerre de postes qu'il conduisoit avec beaucoup d'habileté. La mort d'Arnolph, arrivée en 899, lui donna enfin le tems de respirer. Dès ce moment il régna paisiblement, et ne s'occupa plus qu'à réparer les maux que la guerre avoit faits dans ses états; maux si affreux, que la terre n'étoit plus cultivée, et que le peu d'habitans qui restèrent dans certaines contrées désolées par la famine, furent réduits à manger des cadavres. Peu-à-peu les villes se relevèrent de leurs ruines, les villages se rebâtirent et l'ordre se rétablit. Alors on vit Rodolph, tantôt dictant de nouvelles loix ou reformant les anciennes, tantôt accordant ou confirmant des privilèges à des villes et à des cou-

vens, tantôt tenant des cours de justice dans des bourgs, dans des hameaux, dans des forêts, et signant des chartres dont quelques-unes sont parvenues jusqu'à nous. S'il ne présidoit pas en personne à ces *plaids*, il y envoyoit des comtes Palatins ou des grands officiers de sa cour, qui plus d'une fois prononcèrent contre lui. Suivant la jurisprudence de ce siècle barbare, il permit des *jugemens de Dieu*; et il nous reste un document de l'an 908, par lequel il ordonne l'*épreuve du fer chaud* pour légitimer une réclamation de l'église de *Lausanne* (2).

Rodolph aimoit la chasse, l'agriculture et la vie de la campagne; il fit bâtir le château de Chavornay, près d'Orbe, et se plaisoit à y passer une partie de l'été: quelques chartres sont datées de cette maison royale. Un chroniqueur a tracé le caractère de ce prince dans cette phrase remarquable, *il fut aimé des siens et respecté des étrangers, parce qu'il étoit bon et juste.* Il paroît même que les princes voisins ne le troublèrent point dans la possession de son nouveau royaume; et quoique Arnolph, avant de mourir, en eût donné l'investiture à Louis roi de Provence, ce dernier ne songea point à s'en prévaloir. Après un règne de 23 ans, dont la

moitié fut consacrée au travaux de la guerre, et l'autre moitié aux arts de la paix, Rodolph I mourut en Novembre 911, et fut enseveli dans l'Abbaye de St. Maurice : il laissa des états peu vastes, mais que leur situation rendoit très-importans à son fils Rodolph II, qu'il avoit eu d'une femme dont le nom n'est point parvenu jusqu'à nous.

Rodolph II. Six ans après s'être assis sur le trône élevé par son père, ce jeune prince entra hostilement dans l'Argovie, qui faisoit partie du duché d'Allemanie ou de Souabe. Le but de cette expédition étoit de venger la mort de ses parens, les ducs Archanger et Bertold, de la famille des Agilolfinges, que l'empereur Conrad avoit fait décapiter en 916, et de revendiquer leur héritage, inféodé par le même empereur à Burchard, comte de Linzgaw. Il vint donc avec une armée composée des milices de la Savoye, du Vallais et du Pays-de-Vaud, mettre le siège devant Winterthur : Burchard marcha contre lui, le força au combat, et après une action sanglante, dans laquelle Rodolph perdit une partie de ses plus braves chevaliers et de ses meilleurs soldats, il le contraignit à faire la paix : pour la cimenter, le vainqueur donna en mariage au vaincu sa fille

Berthe... C'est cette reine chérie, dont le nom est encore en vénération dans la Suisse Romande, dont la *quenouille* a passé en proverbe, et dont une foule de fondations utiles conserve la mémoire. Elle bâtit les châteaux de Wufflens et de Champvent, et les tours de Neuchâtel et de Gourze : elle rétablit l'Abbaye de Payerne (3), aussi fameuse par ses privilèges que par ses richesses, et la collégiale de St. Ours à Soleure : elle fonda des églises à St. Ymier et à Moutier-grand-Val : elle multiplia les fermes dans des parties incultes du Pays-de-Vaud : elle favorisa la peuplade naissante de Morges, autour d'une ancienne église nommée *Joulens*; et les laboureurs d'Yverdun, qui commençoit à se relever de ses ruines, au milieu d'un district bien cultivé. Orbe fut aussi considérablement aggrandie par ses soins. On eût dit que cette princesse étoit née pour dissiper les ténèbres de son siècle, et pour donner l'exemple des douces vertus de son sexe... la bienfaisance, l'économie, le travail et la piété.

Henri l'Oiseleur, qui succéda à l'empereur Conrad, vit d'abord de mauvais œil l'alliance de Burchard et de Rodolph ; cependant quelques années après, il rendit à ce dernier une partie de l'Argovie, soit

qu'il reconnût la légitimité de ses prétentions sur cette province; soit qu'il eût le dessein d'affaiblir le nouveau duc d'Allemanie, Henri, Landgrave de Hesse, dont le pouvoir lui faisoit ombrage; soit qu'il voulût (ce qui est moins probable) témoigner sa reconnoissance à Rodolph, qui venoit de lui céder une relique fameuse, la *sainte lance*, jusqu'alors gardée dans l'Abbaye de St. Maurice. Il n'entre point dans notre plan de parler des conquêtes que Rodolph fit en Italie, où il avoit mené ses sujets de la Suisse Romande en 920; des combats qu'il y livra pour se maintenir dans la souveraineté de ce pays, dont il fut roi pendant quelques années; de ses amours hazardeux avec la belle Hirmengarde, veuve du marquis d'Yvrée; et du traité avantageux de 931, par lequel il changea des droits incertains sur la Lombardie, contre le royaume d'Arles ou de Provence, qu'il réunit dès cette époque à l'héritage de son père: alors les Etats de Rodolph furent considérablement augmentés, et s'étendirent des bords du Rhin à la mer Méditerranée; maître des passages des Alpes et du Jura, le roi de Bourgogne devint un monarque puissant et recherché de tous ses voisins. Cependant son royaume fut assailli par des ennemis

jusqu'alors inconnus à la Transjurane : d'un côté, les Sarrasins venus d'Italie par le St. Bernard, entrèrent en 927 dans ses états, en ravagèrent une partie, se maintinrent pendant plusieurs années dans des défilés où ils se fortifièrent, et dans quelques villes, comme celle d'Avenches, dont ils étoient maîtres en 938. De l'autre côté, les Hongrois, après avoir désolé la Souabe, passèrent le Rhin, pillèrent l'Argovie, brûlèrent l'Abbaye de St. Gall, et s'avancèrent jusqu'aux bords des lacs de Bienne et de Neuchâtel : arrivés à Resudens près de Payerne, ils massacrèrent Boson, Evêque de Lausanne, qui cherchoit à adoucir leur fureur et à les éloigner de son diocèse. Ce digne prélat, connu par son amour pour la paix, par sa bienfaisance et par son savoir, avoit gouverné son évêché pendant 35 ans. Après sa mort, arrivée en 927, le clergé et le peuple de Lausanne lui donnèrent pour successeur Libon, dont l'élection fut solemnellement confirmée par Rodolph II, ainsi que le droit de la faire, dans une chartre datée de Chavornay : son père avoit déjà, 32 ans auparavant, accordé aux Lausannois ce droit de libre élection, et leurs deux chartres se sont conservées (4). L'histoire ne nous apprend point comment Rodolph se délivra des

Hongrois et des Sarrasins : elle nous dit seulement que, sur la fin de sa vie, ses états jouirent d'une grande tranquillité; que si on lui reprocha d'avoir eu trop d'ambition, d'orgueil et de faste dans ses premières années, il se montra ensuite juste, affable et bienfaisant; et que par sa valeur et sa politique, il porta le royaume de la petite Bourgogne au plus haut point de splendeur où il ait jamais été.

Rodolph II n'avoit point de capitale déterminée, et séjournoit successivement dans les diverses villes de ses états : il paroît, par ses chartres, qu'il habitoit souvent les châteaux de Lausanne et de Chavornay. Il mourut encore jeune en 937, après avoir régné 27 ans; il fut enseveli dans l'église de l'Abbaye de Payerne; et les regrets de ses sujets furent si vifs, que peu s'en fallut qu'ils ne le missent au rang des Saints. Il laissa de son mariage avec Berthe quatre enfans, Conrad qui lui succéda; Burcard ou Beron, évêque de Lausanne de 932 à 947, qu'il passa à l'archevêché de Besançon; un fils posthume nommé Rodolph; et Adelaïde, d'abord femme de Lothaire, roi d'Italie, et en secondes noces de l'empereur Otthon I dit le Grand.

Conrad. — Les Etats de la Transjurane s'étant assemblés à Lausanne peu après la

mort de Rodolph II, reconnurent Conrad son fils aîné pour leur roi, et le couronnèrent dans l'église de St. Maire avec beaucoup de pompe. C'étoit un enfant qui avoit à peine dix ans : l'Empereur Othon se déclara son tuteur, sans y être appelé ni par le testament du père, ni par le vœu des sujets ; étant venu dans la petite Bourgogne, il prit le jeune prince avec lui et le conduisit en Allemagne, sous prétexte de veiller à son éducation, jusqu'alors négligée ; mais au fond pour le tenir en ôtage. Conrad passa quinze ans dans les camps ou à la cour d'Othon, et auroit pu beaucoup profiter à l'école de ce monarque actif, intrépide, et également grand dans la guerre et dans la paix ; mais il étoit d'un caractère paresseux et efféminé, et il préféra toujours les plaisirs à la gloire : ce n'est cependant pas qu'il manquât de courage, car il en fit preuve dans différens combats contre les Hongrois et les Sarrasins. L'empereur ayant épousé Adelaïde, sœur de Conrad, permit enfin à son beau frère de retourner dans ses Etats ; il y rentra en 952, et cinq ans après il demanda en mariage Mathilde, sœur de Lothaire, roi de France ; il l'obtint avec une partie de la province Lionnaise pour dot, et célébra à Orbe et à Chavornay des

nôces magnifiques, auxquelles assistèrent tous les grands seigneurs de ses Etats. Il employa les premières années qui suivirent son retour, à parcourir ses deux royaumes, à en visiter les principales villes, à en étudier les loix et les coutumes; il réforma divers abus; il confia les premières charges à des hommes capables, et fit entrer dans son conseil des gens justes et éclairés. Cependant, des hordes barbáres rentrées dans ses Etats, y portoient le ravage et la désolation; elles pilloient tout ce qu'on ne pouvoit sauver dans les châteaux et dans les villes murées; elles se fortifioient dans les défilés pour détrousser ou rançonner les voyageurs. Berthe elle-même s'étoit vu réduite à s'enfermer, avec un évêque et quelques chevaliers, dans la tour escarpée de Neuchâtel.

Ne pouvant les dompter par la force, Conrad employa contr'eux la ruse : il envoya des émissaires auprès des chef des Sarrasins, qui leur promirent de sa part la cession d'un vaste et fertile territoire, s'ils parvenoient à chasser les Hongrais. Il entama une pareille négociation avec les Hongrais, à condition qu'ils expulsassent les Sarrasins. Alors ces barbares, qui ne subsistoient que de brigandages, tournèrent leurs armes les uns contre les autres;

et lorsque Conrad les vit suffisamment affaiblis par leurs pertes mutuelles, il marcha contr'eux, les attaqua en détail, et réussit, soit à les exterminer, soit à les faire sortir de ses Etats. Après cet exploit plus utile que glorieux, il eut la sagesse de préférer la paix à des guerres hazardeuses, et mérita le surnom de *Pacifique*.

Dès lors, les détails de son règne sont peu connus, et peut-être méritent-ils l'obscurité qui les couvre : les chroniques se bornent à dire, qu'il devint prodigue et dissipateur; qu'il ne refusoit rien, ni aux flatteurs qui l'environnoient, ni à ses maîtresses, dont il changeoit souvent; et que pour fournir à ses dépenses et faire des établissemens à ses enfans naturels, il mit le désordre dans ses finances, il aliéna les droits et les domaines de la couronne, et laissa affaiblir son autorité par les grands vassaux. Sur la fin de ses jours, il crut expier ses débauches, en portant un froc sous le manteau royal, et en faisant de grandes donations aux couvens de l'Helvétie Romande. Conrad, dit le Pacifique, mourut en 993, après un règne de 57 ans, et fut enseveli à côté de sa mère Berthe dans l'Abbaye de Payerne. Outre plusieurs bâtards, il laissa cinq enfans légitimes, Rodolph son successeur; Boson, lieutenant

du royaume d'Arles; Gisele, femme d'Etienne, premier roi chrétien d'Hongrie; Berthe, qui épousa Robert, roi de France; et Gerberge, qui eut successivement pour maris, Hermann, duc de Souabe; Palton, comte de Vienne; et Henri, duc d'une partie de la Bourgogne.

Rodolph III, surnommé à juste titre le *fainéant*, fut reconnu par les Etats, et couronné à Lausanne en 994 : il eut deux femmes, Egiltrude, qui mourut environ l'an 1010; et Hermengarde, qui lui survécut de 25 ans. Ce prince détruisit l'ouvrage de ses ancêtres, ruina son pays par sa faiblesse et par son ineptie, et attira sur la Suisse Romande tous les malheurs qu'enfante un long désordre qui dégénère en anarchie : ayant voulu retirer quelques fiefs aux grands vassaux de la couronne, sous prétexte qu'ils n'étoient pas héréditaires, ceux-ci se révoltèrent, le battirent en plusieurs rencontres, et ne s'accommodèrent avec lui que par l'entremise de sa tante paternelle, l'impératrice douairière Adelaïde. Cette veuve d'Othon le Grand, couverte d'habits de deuil, arriva en 999 dans la Transjurane, alors livrée à toutes les fureurs de la guerre civile; elle n'avoit pour armes que des prières et des bienfaits, et pour cortège que quelques chapelains

et quelques femmes; mais elle étoit forte de l'amour des peuples et du respect des grands, pleins de confiance en la fille chérie de Berthe; et entourée de cette majesté que donnent de grands malheurs, supportés avec un grand courage. Elle commence par visiter l'église de Payerne, pleine des tombeaux de sa famille; et celle de St. Maurice, pour laquelle elle avoit une dévotion particulière. De là elle se rend à Genève, pour voir le sépulcre de St. Victor; puis à Lausanne, dont la superbe cathédrale commençoit à s'élever. C'est dans cette dernière ville que le roi Rodolph et l'évêque Henri la reçoivent, au milieu des cris de joie du peuple et des chants du clergé. Ils la conduisent ensuite au château d'Orbe, où elle assemble les grands vassaux, qu'elle réussit à réconcilier avec leur monarque, du moins pour quelque tems. Ainsi elle eut la douce satisfaction de ramener la paix dans sa terre natale; car elle regardoit la Transjurane comme sa patrie, et l'aimoit plus que tout autre pays. Pendant son séjour à Orbe, elle donnoit audience à tous les infortunés; elle faisoit rendre justice aux opprimés; elle alloit au-devant des rebelles qui demandoient grace : plus d'une fois, en parcourant le Pays-de-Vaud, elle vuida sa cassette et sa

garderobe, pour nourrir et pour habiller les nombreuses victimes des malheurs du tems. L'auteur de la vie d'Adelaïde, d'où ces détails sont tirés, s'exprime en ces termes : " Si dans ses dernières années elle revint „ dans sa terre natale, ce fut par amour „ de la paix et par principe de charité ; „ et comme les fidèles sujets de son neveu „ Rodolph étoient en grands troubles, „ elle rétablit la concorde par-tout où elle „ put ; et là où elle ne le put pas, elle „ en remit le soin à Dieu, selon sa cou- „ tume. " Ce fut au milieu de ces bonnes œuvres que la mort l'enleva ; et bientôt un pieux souvenir la mit au rang des Saintes dont l'église vénère et les vertus et les exemples.

Après la mort d'Adelaïde, la guerre ne tarda pas à se rallumer entre le roi et ses vassaux, à l'avantage de ces derniers : aux calamités civiles se joignit un fléau d'un autre genre ; en 1001, il y eut une si longue sécheresse, que les sources et les ruisseaux restèrent à sec, et qu'une multitude d'hommes et d'animaux moururent de soif. Cependant le faible monarque, méprisé de ses sujets, privé de son autorité, dont un seigneur Bourguignon nommé Guillaume s'étoit emparé ; dépouillé de la majeure partie de ses revenus, et réduit

à la plus grande pénurie, erroit de lieux en lieux dans ses Etats, ne se croyant nulle part en sûreté : il habitoit tour-à-tour Orbe, Chavornay, Soleure, Payerne, Vevey et St. Maurice, dont il avoit fait rebâtir l'Abbaye, brûlée par les Sarrasins. En 1009, un Seigneur du pays de Neuchâtel tenta de l'assassiner; mais ayant manqué son coup, il prit la fuite, et fut puni par la confisçation de ses fiefs. C'est de Vevey, où il séjournoit en 1011, que Rodolph data la fameuse chartre, par laquelle il donnoit à l'Evêché de Lausanne le comté de Vaud, c'est à-dire les terres situées entre la Veveyse et l'Aubonne : les seigneurs et les villes s'opposèrent à cette donation, qui dès-lors fut toujours contestée. C'est ainsi que Rodolph se dépouilloit de ses plus belles terres; et s'il ne s'étoit réservé des pensions sur les Evêchés et les Monastères, enrichis de ses dépouilles, il n'eût pas eu de quoi pourvoir à son entretien et à celui de sa petite cour. Se voyant sans enfans légitimes, il résolut de se choisir un héritier, et de se faire ainsi un appui contre l'insolence de ses sujets : il avoit déjà formé ce projet quelques années auparavant; et s'il y avoit renoncé, c'est qu'il n'avoit trouvé que ce moyen pour se reconcilier avec les grands vassaux. Mais s'appercevant

s'appercevant que cette reconciliation n'étoit qu'une feinte de leur part, et que son pouvoir déclinoit journellement, il partit en 1016 pour Strasbourg, où se trouvoit l'empereur Henri II, fils de sa sœur Gisele; il institua ce neveu pour son héritier par un pacte solennel, et il en reçut de grandes sommes, tant pour lui que pour les seigneurs qui l'avoient accompagné: à cette nouvelle, toute la Transjurane se souleva; les états soutenoient que le roi étant sans lignée, ne pouvoit se choisir un successeur, et que ce choix leur appartenoit de droit à sa mort : les grands seigneurs Bourguignons, qui aspiroient tous à l'indépendance, et dont quelques-uns espéroient, à titre de parens plus ou moins éloignés, monter sur son trône, refusèrent hautement de reconnoître pour roi un prince étranger, qui n'étoit parent de leur monarque que par les femmes. L'empereur envoya bientôt une armée pour soutenir ses droits; il en donna le commandement à Werner, évêque de Strasbourg, accompagné de ses deux frères, Rathbot comte de Hapsbourg, et le chevalier Lancelin : il se livra un grand combat en 1019, entre Nion et Genève, où les Bourguignons, commandés par Guillaume, comte de Poitiers, furent battus et dispersés : quelques-uns de leurs

n'étoient journellement que pillage, incendie et meurtre ; aucune justice ne se rendoit aux opprimés, aucun frein ne contenoit les oppresseurs. Alors Hugues songea à employer l'autorité spirituelle, dernier refuge de l'humanité désolée. Il convoqua à Romont les archevêques de Vienne et de Besançon, et les évêques de Sion et de Genève ; et avec leur aide et approbation, il ordonna que tous les chrétiens eussent à vivre en paix depuis l'Avent à l'Epiphanie (du 1er décembre au 6 janvier), et les 70 jours qui précèdent la fête de Pâques, et dans le reste de l'année, depuis le mercredi au coucher du soleil jusqu'au matin du lundi suivant ; excommuniant quiconque prendroit les armes et feroit des hostilités dans ces temps réservés, et déposant tout évêque qui négligeroit de lancer les foudres de l'église contre les infracteurs de la paix publique.... Il eût mieux valu sans doute opérer une pacification absolue ; mais la chose étoit impossible dans ce siècle féroce ; et c'étoit déja beaucoup que de rendre à la paix environ les trois quarts de l'année. Ce réglement fut connu sous le nom de la *Trêve-Dieu* : les peuples bénirent les prélats qui, après l'avoir dressé, ne négligèrent rien pour le mettre en vi-

gueur; et la misère publique fut considérablement soulagée.

Cependant l'empereur Henri II étant mort en 1024, son successeur Conrad le Salique prétendit entrer dans tous ses droits sur le futur héritage de Rodolph, quoiqu'il ne fût que son petit neveu par sa femme : Rodolph de son côté se crut libéré de tous ses engagemens par le décès de celui avec lequel il les avoit contractés : de concert avec les états de son royaume, il révoqua et annulla sa précédente donation; et aidé de ses grands vassaux, il se prépara à soutenir sa cause par les armes : mais quand il apprit que l'empereur, après s'être emparé de Bâle, se disposoit à venir contre lui avec une puissante armée, il se soumit à le reconnoître pour son successeur. L'impératrice Gisele, petite fille d'une sœur de Rodolph, fut médiatrice dans ce différent. S'étant rendue à Bâle en 1026, elle réconcilia son mari avec son oncle, qui y étoit venu à sa sollicitation; elle rétablit le droit de succession pour Conrad, sur le même pied qu'il avoit été stipulé pour Henri; et elle eut l'adresse d'obtenir ou d'acheter le consentement des principaux seigneurs Transjurains. Comme ce n'étoit pas à l'empire, mais à sa famille, que Conrad vouloit atta-

cher la petite Bourgogne, le traité nomma pour héritier non-seulement le père, mais aussi le fils. Bientôt après Rodolph, suivi de plusieurs de ses vassaux, passa le St. Bernard, enfin arraché aux Sarrasins, et délivré des péages exhorbitans qu'ils y avoient établis; il joignit l'empereur à Yvrée, et il le suivit jusqu'à Rome, où il alloit se faire couronner.

A son retour, en 1027, il trouva ses états attaqués par un ennemi redoutable: c'étoit Ernest, duc d'Allemanie, qui brouillé avec le nouvel empereur, avoit forcé les passages du Jura, s'étoit emparé de Soleure, et s'avançoit sur le Pays-de-Vaud: cette fois du moins Rodolph sort de son indolence; il lève promptement une armée, et marche contre Ernest, qu'il trouve occupé à fortifier l'Isle de St. Pierre dans le lac de Bienne: il lui livre bataille, le défait et le force à sortir de la Transjurane: de là il va à Muttens, près de Bâle, auprès de Conrad; et dans cette dernière entrevue, il ratifie encore une fois ses précédentes donations.

Enfin après un règne de trente-huit ans, également malheureux pour lui et pour ses sujets, Rodolph, âgé de soixante ans, mourut d'esquinancie à Lausanne, en 1032, et fut enseveli dans le chœur de la cathé-

drale. Sentant approcher sa fin, il envoya son sceptre, sa couronne et la lance de St. Maurice à l'Empereur Conrad, en preuve qu'il le regardoit comme son héritier. Ainsi finit le second royaume de Bourgogne, après avoir subsisté 144 ans sous quatre Rois..., Rodolph I qui le fonda, Rodolph II qui l'aggrandit, Conrad qui le conserva, et Rodolph III qui le ruina.

Ce ne fut point sans une nouvelle guerre, que l'Empereur put entrer en possession de la petite Bourgogne. Eudes, comte de Champagne, fils d'une sœur du dernier Roi, se déclara son héritier, comme étant le plus proche parent du défunt, et fit demander à l'Empereur l'investiture de ce trône vacant, avec promesse de se contenter du titre de *vice-Roi*; en attendant une réponse, il s'empara des Etats laissés par son oncle, mit garnison dans toutes les places fortes, et fut appuyé par divers seigneurs du pays, qui aimoient mieux être gouvernés par un français que par un allemand. L'Empereur ne tarda pas à arriver avec une armée : après avoir pris Soleure, il vint à Payerne; et le 2 février 1033, il s'y fit reconnoître Roi de Bourgogne par les villes et par les seigneurs du Pays-de-Vaud. Ensuite il alla assiéger la tour de Neuchatel et Morat; mais la

rigueur d'un hiver extraordinaire, qui gela plusieurs hommes et plusieurs chevaux dans son camp, l'obligea à se retirer à Constance. Sitôt que la bonne saison fut venue, il courut attaquer Eudes dans ses propres Etats, et le contraignit à lui céder la Transjurane. Cette paix fut de courte durée ; Eudes ne retira point ses garnisons ; et profitant d'un voyage de l'Empereur en Pologne, il crut avoir trouvé le moment favorable ; mais il se trompa : Conrad revint promptement, et ayant réuni à ses troupes allemandes un corps d'Italiens que l'archevêque de Milan lui amena par le St. Bernard, il brûla Neuchatel, et poussa son ennemi à travers le Pays-de-Vaud, jusqu'au-delà de Genève : dans cette ville, il reçut la soumission de Gérold, comte du pays, et de quelques autres vassaux, et s'y fit couronner : de là retournant sur ses pas, il reprit Morat et sortit de la Transjurane, en emmenant pour ôtages les fils des plus grands seigneurs du royaume. Pour assurer sa domination, il inféoda divers fiefs à leurs anciens possesseurs ; il en donna d'autres à ses partisans ; il remit le pays de Neuchatel entre les mains d'Ulrich, premier comte de ce nom, qui se hâta de rebâtir le bourg incendié ; il exempta le couvent de Romainmotier de toute

autre jurisdiction temporelle que de celle de l'Empire, à-peu-près dans le même temps que le Pape l'exemptait de la jurisdiction spirituelle de l'évêché de Lausanne. La mort d'Eudes, tué peu de temps après dans un combat, délivra l'Empereur d'un ennemi dangereux.

En 1038, Conrad assembla à Soleure les Etats-généraux de la petite Bourgogne: après une discussion de trois jours, ces Etats consentirent à le reconnoître pour héritier de Rodolph, sous l'expresse condition qu'il inféoderoit le royaume à son fils Henri. Cette assemblée fit des loix pour rétablir la paix publique, et pour contenir la turbulence des grands vassaux, toujours prêts à se révolter contre leur souverain ou à guerroyer les uns contre les autres. En conséquence de cette transaction, Henri, fils de Conrad, fut couronné Roi de Bourgogne; et reçut le serment de fidélité des Etats dans l'église de St. Etienne, qui servoit de chapelle impériale à Soleure.

Henri III, dit *le Noir*, ayant succédé à son père en 1043, Rainaud, comte de Bourgogne, refusa de lui prêter hommage, fit une irruption dans le pays *d'outre la Joux*, où il avoit de puissans partisans; et s'empara d'Orbe et de plusieurs autres

lieux : mais trop foible pour se soutenir dans sa conquête, il vint trouver l'Empereur à Soleure en 1045, et fit sa paix avec lui. Il paroît que l'Empereur visitoit souvent ses nouveaux Etats, et qu'il assembloit des diètes pour règler les affaires du pays à Soleure, où il séjourna en 1048 et en 1052 : il mourut en 1056, laissant le trône impérial et celui de Bourgogne à son fils à peine âgé de six ans, ce fameux Henri IV, si connu par ses querelles avec les Papes. Pendant son règne, qui dura cinquante ans, l'histoire a conservé peu de détails sur la Suisse occidentale, qui relevoit alors entièrement de lui. On sait seulement, par une chartre en faveur du prieuré de Lutri, que l'Empereur étoit à Vevey en 1076 ; on sait de plus, qu'il avoit mis au nombre de ses confidens les plus intimes, Burcard comte d'Oltingeu, évêque de Lausanne, tué en 1088 au combat de Gleichen, où il portoit la sainte lance devant ce malheureux monarque : comme ce prélat guerrier, qui étoit plus souvent sous la tente que devant l'autel, avoit fait de grandes dépenses pour la cause de son maître, et aliéné plusieurs cures et domaines de son évèché, l'Empereur voulut le dédommager ; et par une chartre datée de Spire en 1079, il l'investit de toutes les

terres que Rodolph de Souabe son compétiteur à l'empire, et les seigneurs de son parti possédoient au pied des Alpes et du Jura, entre le grand St. Bernard, la rivière de la Sarine et le pont de Genève: il en resta à l'évêché de Lausanne le district appelé dès lors les *quatre paroisses de la Vaud*, et quelques autres fiefs. Tandis que l'Empereur couroit de Rome au fond de la Saxe, et des bords du Rhin à ceux du Pô, la Suisse occidentale reconnoissoit divers seigneurs, sous la suzeraineté de l'Empire, dont les principaux étoient de la maison de Savoye et de la maison de Bourgogne. Guillaume IV de Bourgogne, surnommé l'*Enfant*, étant à Payerne en 1126, fut assassiné par quelques mécontens, tandis qu'il faisoit ses dévotions dans l'église de l'abbaye: plusieurs seigneurs de sa suite eurent le même sort, et furent tous ensevelis dans l'isle de St. Pierre au lac de Bienne. Les chroniques du temps ne nous apprennent ni la cause de cet horrible attentat, ni le nom des meurtriers, ni s'ils furent punis. Alors Rainaud, comte de Macon, cousin germain du père de Guillaume, revendiqua son héritage et s'empara du Pays-de-Vaud, comme lui étant dévolu par droit ed consanguinité: l'Empereur Lothaire pré-

tendit, que Guillaume étant mort sans enfans, tous ses fiefs retournoient à l'Empire; et il en investit Conrad de Zæringue, oncle maternel de ce même Guillaume, en lui donnant le titre de *Recteur de la petite Bourgogne.* Rainaud ayant refusé non-seulement de se soumettre à cette sentence, mais encore de reconnoître l'élection de Lothaire, fut mis au ban de l'Empire; et ce ne fut qu'après des querelles longues et sanglantes, que la maison de Zæringue entra en possession, non de tout l'héritage de Guillaume, mais seulement de la partie qui comprenoit les trois évêchés de Sion, de Lausanne et de Genève (5).

P. B.

NOTES.

(1) On ignore pourquoi Rodolph I est connu dans l'histoire sous le nom de *Strättlingen* : on sait seulement qu'il y avoit antérieurement à lui, au bord du lac de Thunn, un château de ce nom, dont les Seigneurs commandoient à une partie du Sibbenthal et des Alpes voisines. Peut-être que ce château étoit une des propriétés de Rodolph ou de son père.

(2) On peut voir la traduction de cette chartre curieuse avec des éclaircissemens dans le Conservateur.

(3) L'Abbaye de Payerne existoit avant le tems de Berthe, qui ne fit que la rebâtir et l'enrichir : la chartre de cette reine en faveur de Payerne, se trouve traduite et éclaircie dans le Conservateur, T. 3.

(4) Voyez ces deux chartres importantes à l'histoire de l'Evêché de Lausanne, traduites avec des notes explicatives dans le Conservateur.

(5) Cette notice sur la ville d'Orbe dans le moyen âge, et sur le royaume de la petite Bourgogne, est le résultat de longues recherches et d'un travail pénible : si elle intéresse les amateurs de notre histoire nationale, on lui donnera pour suite un apperçu sur la maison de Zæringue, sur ses rapports avec la Suisse, notamment avec le Pays-de-Vaud, et sur le genre de domination qu'elle y a exercé, de 1128 à 1218, époque de la mort de Berthold V, fondateur de Berne, et dernier comte de cette famille.

ORIGINE

du proverbe, point d'argent point de Suisse.

DURANT les guerres de Naples et du Milanais, à la fin du quinzième siècle, et au commencement du seizième, les Suisses au service de France revinrent quelques fois dans leur patrie, parce qu'on ne payoit pas leur solde. On s'en plaignoit alors; on les taxoit d'infidélité, de lâcheté, de perfidie: pour se justifier, ils alléguoient qu'ils ne pouvoient subsister sans argent. Faites comme les autres troupes, leur répondoit-on; vivez aux dépens du pays.... ce qui signifioit, *allez à la maraude, et pillez quand vous ne pouvez payer*. Mais cette méthode de se procurer des vivres étoit si contraire à la discipline militaire de nos ancêtres, qu'ils aimoient mieux rentrer dans leurs foyers que de fouler le pauvre peuple: il leur sembloit que c'étoit bien assez d'être soldats, sans être encore brigands: de là le proverbe inventé par un général Français, *point d'argent point de Suisse*: ce

proverbe, jusqu'à présent mal entendu et plus mal commenté, paroîtra à tout ami de l'humanité plus propre à honorer notre nation qu'à la couvrir de blâme. Certes! ces Suisses taxés d'une si grande avidité, quand on ne leur donnoit ni vivres, ni solde pour s'en procurer, savoient au besoin faire généreusement le sacrifice de leur paye. Sur plusieurs preuves qu'on pourroit en fournir, on se bornera à une seule: elle est tirée de Guichardin, qu'on n'accusera sûrement pas d'être trop prévenu en faveur de la nation Suisse. En 1495, Charles VIII, après avoir accordé l'indépendance à la ville de Pise, qui s'étoit soustraite à l'obéissance des Florentins, chanceloit dans la résolution de la lui conserver, et inclinoit à la rendre à ses anciens maîtres: le peuple de Pise se jeta avec de grands cris aux pieds du roi, pour le conjurer de tenir sa parole. Les Suisses de l'armée Française en furent si touchés, qu'ils s'assemblèrent en tumulte, et députèrent un de leurs chefs auprès de Charles VIII, avec la commission de le supplier de leur part, de ne pas ôter aux Pisans la liberté qu'il leur avoit rendue; de lui représenter, qu'il feroit mieux d'écouter les avis des hommes désintéressés, que ceux des mem-

bres de son conseil vendus aux Florentins ; et que si c'étoit le besoin d'argent qui engageât sa Majesté à une démarche aussi flétrissante pour sa gloire, que de remettre ce malheureux peuple sous le joug de ses plus cruels ennnemis, ils le prioient de *prendre plutôt leurs chaînes d'or et tout leur argent, et de retenir leurs soldes et pensions.* (*Guichardin*, histoire des guerres d'Italie, édition de Londres in-4°. Tome I, page 157.)

P. B.

LA COLONNE DE TITUS.

DANS un joli bosquet d'une campagne que monsieur de Langalerie possède tout près de Lausanne, s'élève une colonne antique d'ordre Toscan : formée d'une seule pièce de marbre brut, elle a 10 pieds de haut, y compris le filet et l'astragale ; et 21 et 1/2 pouces de diamêtre ; et quand elle réunissoit sa base et son chapiteau, elle devoit avoir 13 modules ou demi-diamêtres : déterrée à Avenches en 1782, le conseil de cette ville la donna, en témoignage de respect et de reconnoissance, à feu M. le comte d'Affri ; celui-ci la fit mettre dans les jardins de son château de St. Barthélemi près d'Echallens : à la vente de cette possession, la colonne fut transportée à Lausanne, et placée, il y a deux ans, dans le site romantique qu'elle décore aujourd'hui.

Une tradition conservée parmi les habitans d'Avenches, prétend que l'empereur Titus avoit un palais dans leur ville ; et ils ajoutent que cette colonne a été trouvée dans les ruines de cet édifice : il

s'agit de voir si cette Tradition est conforme à ce que l'histoire nous apprend de l'ancien Aventicum.

Suetone dit, que *Flavius Sabinus*, père de Vespasien, après avoir rempli avec beaucoup de bonne foi la charge de receveur en Asie, vint s'établir en Helvétie, qu'il y fit valoir son argent, et qu'il y finit ses jours. Il est naturel de croire que ce banquier choisit pour sa résidence la principale ville des Helvétiens, qui étoit alors Avenches. Vespasien conserva sans doute quelque prédilection pour une ville où reposoient les cendres de son père, et où vraisemblablement il avoit passé quelques années auprès de lui. Parvenu à l'empire, il la fit rebâtir; il l'orna d'édifices publics, et il y établit, l'an LXX de l'ère chrétienne, une colonie de vétérans, conduite par *Caïus Lælius*. Les inscriptions Romaines qui attestent ces faits, sont trop connues pour qu'il soit besoin de les reproduire ici. Mais Titus a-t-il été lui-même à Avenches? c'est ce qu'on ne sauroit positivement affirmer. Suétone dit simplement, que Titus fit, en qualité de tribun militaire, une campagne contre les Germains; et l'on ne peut nier que, pour venir d'Italie au bord du Rhin, il n'ait dû suivre de préférence,

comme la plus courte, la route militaire de Milan à Mayence par les Alpes Pennines, route qui passoit par Avenches. Une inscription, que l'historien Guillemain a vue lui-même à St. Maurice en Vallais, portoit lisiblement le nom de Titus fils de Vespasien; mais trop effacée pour qu'on pût la déchiffrer en entier, elle laissoit ignorer à quelle occasion elle fut gravée; si ce fut à l'honneur de son passage dans cette ville, ou pour quelque autre raison: Titus devenu empereur, ne sortit point de l'Italie pendant son règne, qui ne dura que deux ans, deux mois et vingt jours: si donc il a été à Avenches, ce n'a pu être qu'avant son avénement à l'Empire.

Mais quand il n'auroit jamais été à Avenches, les habitans de cette ville, attachés à la famille Flavienne, et comblés des bienfaits de Vespasien et de Titus, qu'ils regardoient comme les seconds fondateurs de leur cité, ont dû naturellement, d'après les mœurs et usages de ce siècle, consacrer à Titus quelque édifice public, soit pendant sa vie, soit après sa mort: dans le premier cas, ce pouvoit être un théâtre, un portique, un arc de triomphe; dans le second, un temple ou une chapelle, que la Colonie lui auroit dé-

dié, quand son frère Domitien l'eut mis au rang des Dieux, l'an LXXXI de l'ère chrétienne.

Une tradition ancienne, déja recueillie par Fréculphe, au commencement du IXe siècle, assure qu'un corps de milices Helvétiennes servit sous Titus au siège de Jérusalem: ces soldats, revenus dans leur patrie, peuvent également avoir construit quelque édifice public, soit pour conserver la mémoire de leur ancien général, soit pour capter sa bienveillance, quand il succéda à son père. La colonie d'Avenches comptoit parmi ses plus honorables titres celui de Flavienne (*Flavia*); elle le grava dans plusieurs inscriptions; elle consigna son attachement aux Flaviens, en plaçant dans des bas-reliefs et des pavés à la mosaïque qui subsistent encore, le symbole particulier de cette famille, une *ancre entortillée d'un Dauphin....* symbole fréquent sur les médailles de Vespasien et de ses deux fils.

Une inscription qui a disparu comme tant d'autres, peut jeter quelque lumière sur ces discussions, et même rendre probable un séjour de Titus à Avenches: elle fut déterrée en 1647 près des murailles de cette ville: M. le chancelier de Montmollin, de Neuchâtel, vint la reconnoî-

tre bientôt après. Dans l'intéressant manuscrit qu'il a laissé sur l'ancien Noidenolex (à présent *Neuchâtel*), il dit qu'il trouva une belle pierre de 3 pieds 4 pouces de long, sur 2 pieds 6 pouces de large, et qu'il en copia soigneusement les caractères ; quoiqu'ils fussent en partie effacés, les antiquaires Suisses, entr'autres le bourguemaître Wetstein de Bâle, la rétablirent et la lurent comme suit :

IMP. CAES. VESP.. AUG.
PONT. MAX. TRIB. POT: COSS...
I... DES: PP
LAPID. NOIDENOL. MULT: LAB.
TRACT. AVENT. MOEN. RESTAVR.
TIT. VESP. AVG. FIL.

Cette inscription apprend donc que Titus dédia ce marbre à son père Vespasien, *après avoir rétabli les murs d'Avenches avec des pierres tirées de Neuchâtel.* Si le nombre des consulats de cet empereur n'étoit pas effacé, il serviroit à déterminer la date précise de ce monument.... date qui au reste ne sauroit tomber que sur l'une des huit années écoulées entre le triomphe de Titus en LXXI et la mort de Vespasien en LXXIX. Ne pourroit-on pas raisonnablement inférer de

Chartre d'accommodement entre Fribourg et Berne.

Nous Conrard d'Avenches, avoyer de Fribourg, conseil et commune dudit lieu, savoir faisons à tous présens et à venir, que pour nous et pour nos successeurs, nous tenons quittes, libérons et absolvons pleinement, dès maintenant et pour la suite, nos chers alliés, l'avoyer, conseils et commune de Berne, aussi bien que tous leurs adhérens, de tous griefs et dommages occasionnés par eux à nous et à nos adhérens, depuis le temps passé jusqu'à ce jourd'hui, à savoir, incendies, pillages et violences faites dans les maisons vulgairement nommées *heimshach*, meurtres, blessures, enlèvement de prisonniers, contributions et saisies d'argent, de vivres et de marchandises, sur les chemins et ailleurs; exceptant toutefois les dettes légitimes, que chacun peut, à teneur de la forme de notre confédération, répéter et poursuivre : promettant par cette stipulation solennelle pour nous et nos successeurs, que nous ne ferons rien, ni en pa-

role, ni en action, qui soit contraire au prédit accommodement, ou à aucun des points contenus dans le présent acte; que nous ne favoriserons en rien celui ou ceux qui voudroient *y* contrevenir; et que tous ceux qui ne seront pas contens des dites quittances et compositions, et ne voudront pas *y* être compris, seront non-seulement privés du bénéfice d'icelles, et pour jamais exclus du droit de bourgeoisie, mais encore, que les deux villes et leurs adhérens se prêteront mutuellemant conseil et assistance contr'eux. En témoignage et corroboration de quoi, nous avons jugé bon d'appendre aux présentes lettres le sceau de notre commune. Passé et donné à Laupen, le troisième jour avant la fête de Pentecôte, l'an du Seigneur 1295 (1).

(1) L'original latin de cette chartre curieuse et peu connue, se trouve dans les archives de Berne. Fribourg, fondée en 1179 par Berthold IV de Zæringue, et Berne en 1191, par Berthold V son fils, étaient deux sœurs, qui devaient naturellement s'allier et se soutenir : aussi leur premier traité d'alliance date déjà de l'an 1224; il fut confirmé à Morat en 1243, et renouvelé en 1271 dans l'église de Neueneck (la Singine). Mais en 1294, Fribourg s'étant liguée par une fausse politique avec les ennemis de Berne, et ayant joint ses troupes à celles des comtes de Gruyéres et de Neuchatel, de l'évêque de Lausanne, de Louis de Savoye, baron de Vaud, et de plusieurs autres seigneurs, s'attira de grands malheurs : l'armée confédérée fut complètement battue en 1295 au *Donner-Buhel* (Coteau du Tonnerre) par les Bernois que commandait Ulrich d'Erlach. Les vainqueurs portèrent le fer et le feu jusqu'aux portes de Fribourg, et cette ville fut obligée de faire la paix. C'est pour ratifier cette pacification que fut rédigé l'acte ci-devant rapporté, où les Fribourgeois ne semblent rappeler avec grand détail tous les maux que les Bernois leur ont faits dans le cours de cette guerre, que pour donner plus de prix à l'absolution plénière qu'ils leur accordent.

CHARTRE

de la fondation de la Chartreuse de la Part-Dieu, située près de Gruyères au canton de Fribourg.

(Traduite du Latin.)

Nous Willelmette de Grandson, ci-devant femme de Pierre comte de Gruyères d'illustre mémoire; du consentement exprès de Pierre notre fils, de Catherine de Albocastro (Weissenbourg) sa femme, de Perrot et de Jean tous deux fils de défunt Rodolph, fils de moi Willelmette et de feu mon dit mari Pierre, n'ayant que Dieu devant les yeux, avons jugé à propos, sous l'autorisation de mon susdit fils le comte Pierre, de fonder et de construire une maison de l'ordre des Chartreux, dans notre baronie de Gruyères, sous notre forêt située au pied de la montagne appelée *Moleson*, à l'honneur de Dieu, de la glorieuse Vierge-Marie, de St. Jean-Baptiste, des bienheureux Apôtres Saint Pierre et Saint Paul et de tous les Saints, pour le salut et remède de nos ames et de celles

de tous nos parens : voulant qu'elle soit nommée la *Part-Dieu* ; et cela de la manière qui suit. Savoir : qu'il y aura dans le dit monastère autant de religieux qu'on en pourra commodément et à perpétuité nourrir, avec leurs domestiques, au moyen des revenus de la maison ; lesquels prieront Dieu pour nous et les nôtres, suivant l'institut de leur ordre : et aux fins de rendre notre donation et fondation stable et permanente, et dans le dessein que les religieux y soient pourvus d'une église, d'une habitation et de tout ce qui est nécessaire pour y demeurer en bon état ; nous leur concédons le lieu appelé *la Part-Dieu*, par une donation pure, libre et irrévocable, de franc alleu, avec les possessions ci-après spécifiées, savoir : toute notre montagne appelée *Planex*, etc. (Suit l'énumération détaillée des terres et de leurs limites accordées au couvent). Nous dévestissant donc des prédites concessions, tant en notre nom, qu'au nom de nos héritiers et successeurs, nous en investissons et mettons en réelle et actuelle possession les prédits religieux et leurs successeurs, en la personne de frère Borcard de Lausanne, Prieur de ladite maison de la *Part-Dieu*, ici présent, stipulant solennellement et recevant à l'avantage des dits religieux

et de tout l'ordre des Chartreux, que nous investissons corporellement, dans l'intention de leur en transférer totalement la possession et le domaine, sans nous en rien réserver, que ce qui appartient à la haute juridiction. Nous exemptons ledit prieur, les religieux, leurs frères donnés, leurs domestiques, et leurs successeurs, ainsi que tous les biens qu'ils ont actuellement et qu'ils acquéront à l'avenir, de toutes tailles, impôts, exactions, prestations, etc. voulant que dans toutes nos terres ils soient libres, francs et exempts de tout péage, laud, vente et tribut, de tout service et servitude quelconque : si on leur suscite procès, questions ou difficultés, nous voulons qu'on les termine à leur avantage et à nos frais, et qu'on les protège en toute occasion. Nul ne pourra saisir ou arrêter les frères donnés dudit monastère de la *Part-Dieu*, à moins qu'ils n'ayent commis quelque crime digne de mort. Nous accordons aux dits religieux de pouvoir faire paître leur bétail et leurs troupeaux, de quelque espèce et quelque nombreux qu'ils soient, librement et paisiblement dans tous nos pâturages et districts : défendant sérieusement à tous nos sujets de les molester, par quelque genre de chasse ou de pêche que ce soit, de bâtir sur leurs

fonds, ou d'y couper du bois sans leur agrément. Nous prenons sous notre sauvegarde et protection tous ceux qui, par dévotion ou autre bon motif, iront à l'église ou à la maison de la *Part-Dieu.* Nous confirmons tout ce que dessus par notre serment, corporellement prêté sur les Saints Evangiles, sous l'expresse obligation et hypothèque de tous nos biens, pour nous et nos successeurs quelconques. Voulant et ordonnant, que si quelqu'un de nos dits successeurs, quels qu'ils soient, venoit à entreprendre quelque chose contre notre prédite fondation et donation, il soit privé et exclus de toute notre hérédité, biens et successions; lesquels en ce cas nous donnons, avec tous nos autres biens et successions, au souverain pontife et à la sainte église Romaine, avec cette restriction néanmoins, que la présente fondation et donation restera dans le même état ferme et stable, etc. etc.

En foi de quoi, nous Willelmette et Pierre son fils avons apposé nos sceaux à la présente lettre; priant le révérend père en Dieu, le seigneur Girard évêque de Lausanne, de l'appuyer d'un décret, par lequel les susdites choses soient observées, sous peine de censures ecclésiastiques: nous donc les prédits Willelmette, Pierre,

Catherine, Perrot et Jean, supplions ledit seigneur évêque, et le révérend père Abbé de Marsens de l'ordre des Prémontrés, de vouloir munir et corroborer les présentes de leurs sceaux.

Nous le prédit Girard évêque de Lausanne, par la grace de Dieu, consentons et authorisons tout ce que dessus, avec réserve des droits de notre église de Lausanne, pour les donations à faire. Et nous le prénommé abbé, à la réquisition des dits fondateurs, avons scellé les présentes de nos sceaux. Donné l'an du Seigneur 1307 au mois d'octobre.

NOTICE

sur Château-d'Oex et sur son dernier incendie.

QUAND le chef de la maison de Gruyères se fut établi à l'entrée de la vallée qui porte ce nom, et qu'il eut couronné de remparts et de tours la haute colline où sa postérité résida dès-lors, il étendit son domaine dans l'intérieur des Alpes occidentales, non par le fer et le feu, mais par les défrichemens et les travaux de l'agriculture: fidèles à ce systême pacifique, ses descendans franchirent le redoutable défilé de la Tine; et s'enfonçant dans les sinuosités de montagnes inhabitées, ils trouvèrent, en remontant la Sarine, un vaste bassin à 5 lieues de leur domicile. Après en avoir éclairci les forêts et fait écouler les eaux stagnantes qui y formoient de petits lacs, ils placèrent au milieu de cette nouvelle conquête une petite colonie de bergers, auxquels ils donnèrent des prairies et des pâturages sous certaines redevances; et pour

protéger cette peuplade naissante, ils bâtirent à-peu-près au centre du bassin, une tour fortifiée sur une éminence, au pied de laquelle s'étendirent les habitations pastorales de leurs vassaux; c'est là l'origine de Château-d'Oex plus anciennement nommé *Château-d'Oit* ou *d'Oyes* : l'époque en est incertaine; mais on peut, sans craindre de se tromper, la placer entre le commencement du 9e siècle et la fin du 10e. Cette faible colonie fut augmentée, dit la tradition, par des familles de la Nuithonie et du Pays-de-Vaud, qui dégoûtées du séjour des plaines par les incursions successives des Maures ou Sarrasins, cherchèrent un azyle dans ces hautes contrées, dont les seigneurs écartèrent avec soin ces hordes de barbares, soit en repoussant leurs attaques, soit en négociant avec eux. Un cadet de la maison de Gruyères avoit ordinairement la Tour-d'Oex et ses dépendances pour appanage; et les colons qui s'habituèrent sous la colline qui porte cette tour, furent de bonne heure libérés de l'impôt nommé *focage*, parce qu'ils devoient au premier signal prendre les armes et former la garnison du fort, où leurs familles et leurs troupeaux se retiroient, sitôt que la vallée étoit menacée.

L'acte le plus ancien qui parle de Château-d'Oex, est une chartre de l'an 1115: par cet acte, Girard, évêque de Lausanne, ratifie et confirme la fondation du prioré de Rougemont et les donations faites à ses religieux par Guillaume comte de Gruyères, et par ses neveux partant pour la Terre sainte, vers l'an 1080. Cette pièce, dont l'authenticité est reconnue, apprend qu'il y avoit déja alors une église à Château-d'Oex, et qu'elle étoit la seule Paroisse de la contrée, moins peuplée qu'elle ne l'est à présent, puisque Rougemont y est appelé un désert, où il n'y avoit qu'une seule famille. Cette église, dédiée à St. Donat archevêque de Besançon, qui passe pour avoir prêché le premier l'Evangile dans les Alpes occidentales, fut d'abord bâtie fort en-dessous du château, dans un quartier nommé *la Villa-d'Oex*; mais ensuite ce château ayant été pris et démantelé par les Bernois en 1406, les habitans de la vallée en consacrèrent les restes à la religion; la grande tour, dont les murs ont 7 pieds d'épaisseur, fut changée en clocher, le corps du bâtiment en temple, la place d'armes en cimetière, et l'enceinte du rempart en terrasse, d'où la vue s'étend sur toute la vallée. La petite guerre qui procura ce changement vint de ce

que le comte Antoine de Gruyères vouloit casser un traité de combourgeoisie conclu le 26 juin 1403 entre l'Avoyer, conseil et bourgeois de Berne, et les hommes de Sanen et de Château-d'Oex, par lequel les deux parties contractantes promettoient de *se secourir mutuellement dans les causes justes.* Les Bernois soutinrent ce traité par les armes, et le comte fut enfin obligé d'y souscrire.

La peuplade de Château-d'Oex, de laquelle se détachèrent ensuite les paroisses de Rougemont et de Rossinière, formoit avec ces deux communes une des 4 bannières du comté de Gruyères. Très-anciennement plusieurs braves de cette contrée avoient accompagné en Terre Sainte des cadets de la maison de Gruyères, et fait corps avec des Neuchatelois, commandés par Ulrich, fils de Raoul II comte de Neuchâtel ; ce qui avoit établi entre ces deux pays des relations de fraternité, dont il reste encore quelque souvenir. Ensuite ces mêmes montagnards s'étoient distingués par leur courage dans les guerres de leurs seigneurs contre les Vallaisans ; ce qui leur valut des privilèges et la facilité de se racheter de plusieurs redevances féodales, en 1341, 1388, 1499. Ils avoient déja obtenu en 1431 de suivre

dans leurs tribunaux le coutumier de Moudon: en vertu de leur combourgeoisie, ils joignirent souvent leurs milices aux troupes de Berne, et notamment en 1475 ils les secondèrent dans la conquête du Pays-d'Aigle. Enfin lorsque leur dernier comte Michel fut en 1554 forcé d'abandonner ses seigneuries à ses créanciers de Fribourg et de Berne, ils furent incorporés à ce dernier canton, qui en fit un bailliage partagé en 2 parties, l'allemande et la romande. Il paroît, par la chronique du pays, que les montagnards changèrent à regret de maître, et regrétèrent vivement la domination douce et pastorale de la maison de Gruyères : mais ils vouèrent ensuite à Berne une fidélité qui ne s'est jamais démentie. Berne de son côté leur conserva religieusement les droits, privilèges et libertés, sous la réserve expresse desquels ils avoient passé sous ses loix. Château-d'Oex continua à prospérer, et sa population augmenta au point qu'il fallut considérablement aggrandir le temple en 1587. Cinq grandes foires de bétail par année, un marché très-fréquenté le jeudi, en firent le centre du commerce de tous les environs; et quoique la résidence du baillif fût à Rougemont, Château-d'Oex fut toujours censé le chef-lieu du bailliage

Romand. Une ancienne cour de justice en étoit le signe visible. Cette commune se régissoit dans son origine démocratiquement, dans des assemblées où tout le peuple se rendoit: mais ayant sans doute trouvé des inconvéniens majeurs à ce mode, elle changea en 1620 son régime intérieur, et se donna un conseil de 50 prudhommes chargés de tous ses intérêts, et dont 14 membres formoient tour-à-tour son tribunal civil.

Le bourg, qui ne contint jamais au-delà de la cinquième partie des habitans de la commune, ou de 400 ames, fut consumé presqu'en entier l'année 1664 : il se rétablit peu-à-peu, et se rebâtit avec moins d'irrégularité : le souvenir de ce désastre étoit à-peu-près effacé, lorsque le même malheur se répéta le 1er. avril 1741, et réduisit en cendres tout le bourg, excepté l'église, la cure et trois maisons: cet incendie étant arrivé de jour, la plupart des habitans sauvèrent leur mobilier, en tout ou en partie : le feu avoit pris à la flèche du clocher; mais quelques jeunes gens déterminés grimpèrent au haut de la charpente, enfoncèrent le toit, et éteignirent les tavillons embrasés, en y étendant leurs propres habits trempés dans l'eau. Le gouvernement fit incessamment distribuer

du bled aux incendiés; il envoya de Berne 15 mille florins, et procura d'autres assistances, en accordant des collectes dans divers bailliages, qui en rendirent 25 mille. Tous les papiers rélatifs à ces deux incendies ayant péri dans le troisième, on n'a pu découvrir rien de plus détaillé sur ces malheurs et sur les bienfaits qui aidèrent à les réparer. Après avoir essuyé deux pareilles catastrophes dans l'espace de 77 ans, il seroit naturel de croire que les habitans auroient songé à une reconstruction plus solide et moins combustible, c'est-à-dire à rebâtir en pierre: mais sauf un petit nombre, ils suivirent l'ancienne architecture des Alpes, et rétablirent leurs demeures en bois, et leurs toîts en aissettes ou bardeaux. Les principaux bâtimens entourèrent une place publique, d'où part un sentier taillé dans le roc, qui conduit à la terrasse du temple, bordée de frênes et d'ormeaux.

Quand la révolution vint, au commencement de 1798, bouleverser la face de la Suisse, le Pays-d'Enhaut en général, et Château-d'Oex en particulier, ne desiroient aucun changement: satisfaits d'un gouvernement qu'ils trouvoient juste, doux et bienfaisant, sous lequel ils payoient très-peu, au sein de la paix et de la pros-

périté, et dont la marche, affermie par l'expérience, leur paroissoit plus paternelle que tyrannique, tous les habitans renouvelèrent sans contrainte leur serment de fidélité, se refusèrent aux sollicitations pressantes que les novateurs employèrent pour les rallier à leur parti; et comme toutes les autres pleuplades des Alpes voisines, ils prirent les armes pour soutenir le gouvernement : ils n'avoient point oublié que leur ancienne combourgeoisie avec Berne portoit textuellement, *qu'on devoit se secourir mutuellement, tant que les uns et les autres subsisteroient.*

En février, Château-d'Oex devint le quartier-général d'un corps de troupes du Sibbenthal, qui vint se joindre aux milices du Pays-d'Enhaut. Cette colonne devoit défendre l'entrée des Alpes, garder le défilé de la Tine, et empêcher toute invasion. A la réserve d'une petite affaire dans les Ormonts, elle ne fut point attaquée. Cependant tout fut mis en usage pour ébranler la constance de ces montagnards : mais rien ne réussit, pas même la menace effrayante de venir, en cas de résistance, brûler leurs habitations.... menace imprimée dans une pièce intitulée, *instructions pour l'assemblée représenta-*

tive de la république Lémanique. Ils avoient appris de leurs pères à garder leurs sermens; et la fidélité étoit pour eux, de temps immémorial, une vertu héréditaire.

Enfin Berne est pris le 5 mars; on refuse d'abord de croire à cet événement; quand il est avéré, la désolation est générale parmi les habitans. En vain la prudence leur disoit: toute résistance ultérieure est inutile et dangereuse; les antiques liens qui vous attachent à Berne sont rompus; vous rentrez dans tous vos droits primitifs; cédez donc, et réunissez-vous: ils ne pouvoient se déterminer à accéder au régime proposé; et ce fut seulement le 7 mars qu'on mit bas les armes, et qu'on éleva à Château-d'Oex le signe extérieur de la révolution, après s'être préalablement assuré que toutes les communes voisines l'avoient déjà arboré. Ainsi on peut dire en toute vérité, que cette commune a été la dernière qui ait tenu ferme pour sa capitale, puisque deux jours après la prise de Berne, elle étoit encore disposée à la défendre courageusement. Ils n'en ont point honte, ces loyaux montagnards, ils s'en font même gloire: mais leurs rapports avec l'ancien gouvernement une fois détruits, ils ont fait ce

qu'ils devoient faire ; ils ont obéi par devoir au nouveau régime : incapables de trahir le premier, ils le sont également de trahir le second. Aussi au printems de 1799, lorsqu'un esprit de vertige sembloit multiplier ces insurrections partielles qui ont aggravé les maux de la Suisse, et qu'une partie du Sibbenthal avoit mal-à-propos pris les armes, le Pays-d'Enhaut, vainement sollicité de se joindre aux insurgés, se leva en masse, se porta sur Gessenay, et contribua par sa fermeté à arrêter les progrès du tumulte, qui auroit attiré sur cette partie des Alpes, à pure perte pour la commune patrie, les mêmes scènes de fureur et de désolation que dans l'Underwald et le haut Vallais.

Mais ce même bourg de Château-d'Oex, en échappant aux torches révolutionnaires, devoit encore une fois passer par le feu. L'été de 1800, cet été brûlant, cet été désastreux qui, aux calamités générales de la Suisse, a ajouté tant de calamités particulières, fut fatal à Château-d'Oex. Il sembloit qu'on soupçonnoit ce qui alloit arriver : dans le courant de juillet, on avoit pris toutes les précautions humaines. La police avoit ordonné des cuves pleines d'eau devant chaque mai-

son ; elle avoit fait réparer et essayer les pompes, et achever de remplir deux vastes citernes destinées à servir de réservoirs. Tous ces soins n'aboutirent à rien... Le lundi 28 juillet, à une heure et demi du matin, quand tous les habitans étoient profondément endormis, le guet cria *au feu* ; il se manifestoit encore foiblement sous les halles publiques, le long du mur d'une maison attenante ; et en dépit des bruits mensongers que la malveillance a répandus sur la cause de cet embrasement, il est prouvé qu'elle est involontaire, et qu'il peut *y* avoir eu négligence, mais certainement aucun dessein criminel. Quelques prompts que fussent les secours, ils devinrent inutiles ; le feu couloit comme un ruisseau sur ces toits couverts de minces planches ou tavillons, que la longue sécheresse rendoit aussi inflammables que des allumettes : bientôt les trois côtés de la place publique brûlèrent à-la-fois : alors il ne fut plus possible de la traverser ; et ce ne fut qu'au péril de leur vie, que quelques hommes intrépides sauvèrent une des pompes, qui commençoit à s'allumer, à côté d'une fontaine abondante. Après avoir enveloppé tous les bâtimens situés autour de la place, l'incendie se prolongea rapidement sur les deux côtés d'une rue assez

étroite ; les pompes furent assez promptement mises en jeu et très-bien servies ; l'eau ne manqua jamais ; mais il y avoit un tel aliment à la flamme dans tous ces bâtimens consumés ensemble, qu'on ne put jamais se rendre maître du feu ; il y auroit eu vingt pompes comme il y en avoit cinq, qu'elles n'eussent point arrêté les progrès de cet élément déchaîné. Le temple, épargné dans les deux incendies précédens, et qui, par son site séparé du bourg et fort élevé au-dessus, sembloit à l'abri de tout danger, ne tarda pas à être attaqué. Le feu gagna des buissons secs, qui tapissent le rocher sur lequel il est placé ; de là il se communiqua aux grands arbres qui l'entourent, et prit enfin à la flèche, à une hauteur inaccessible à tous secours : un jeune homme se hasarda à escalader, par l'intérieur de la tour, la charpente de cette flèche ; mais au moment où il en alloit enfoncer le toit, un tourbillon de fumée faillit à l'étouffer ; et forcé de descendre, il fut assez heureux pour échapper à un danger aussi imminent. Au bout d'une heure, cette énorme charpente, ainsi que les quatre cloches qu'elle supportoit, s'écroula dans la tour avec un fracas épouvantable : alors s'élevèrent dans les airs une telle quantité d'éclats embrasés de

sapins, qui partoient en tous sens comme des fusées, une telle nuée de braises et de cendres ardentes, un tel tourbillon de flammes et d'étincelles, que tous les alentours furent en un moment comme sous une voûte de feu, et qu'on trembla que l'incendie ne s'étendît aux hameaux voisins et aux maisons éparses çà et là sur le penchant des collines environnantes; et ce n'étoit pas sans raison, puisque des charbons allumèrent des toîts à un quart de lieue du bourg; mais on les éteignit promptement, en couvrant les places où ils tomboient, de linges, de couvertures et de vêtemens trempés dans l'eau. Si quelque vent eût soufflé, certainement le pays entier eût été incendié; le feu, qui prenoit à toutes les cloisons, qu'on fut obligé d'abattre, eût aisément gagné tous les bâtimens disséminés dans la vallée; et peut-être il eût atteint les forêts, qui, à cette époque, étoient presqu'aussi inflammables que les habitations, puisque depuis plus d'un mois aucune pluie ne les avoit rafraîchies.

C'est ainsi qu'en moins de deux heures, furent réduites en monceaux de cendres quarante-deux maisons, six greniers, dix-huit granges et écuries, et vingt-sept boutiques remplies, du plus au moins, de

diverses marchandises ; cinquante-deux ménages se trouvèrent sur les prés voisins ; les uns n'ayant absolument rien sauvé, les autres avec quelques paquets emportés à la hâte Un vieillard infirme, rentré dans sa maison après en être sorti, est la seule personne qui ait péri ; et c'est un vrai miracle qu'il n'en soit pas péri davantage ; puisque l'embrasement fut si prompt, que tel habitant, après avoir sauvé, à la première allarme, un vieillard, un malade, un enfant au berceau, et les avoir transportés en lieu de sûreté, trouva son toît embrasé en revenant. La chaleur produite par une si grande quantité de maisons en bois, dévorées simultanément avec ce qu'elles contenoient, fut si active, que plusieurs vases d'argile se sont à demi vitrifiés, que des pièces d'or ont été retrouvées sous la forme de petits grains arrondis, et que les cloches en partie fondues, en partie brisées par leur chûte, ont souffert une diminution de métal de près de la moitié de leur poids. La réverbération étoit si vive, qu'on a vu le ciel enflammé depuis Neuchatel, depuis Nion, et autres lieux assez éloignés : les bergers des Alpes voisines, qui ont contemplé cette scène de désolation du haut en bas, ont dit, qu'il leur avoit paru qu'un gouffre

de feu s'étoit ouvert au fond de la vallée. Ah ! si l'on eût pu s'isoler du sentiment douloureux de tous les infortunés que cette catastrophe réduisoit à la misère, elle eût offert dans son genre le plus superbe des spectacles. Cette masse embrasée, semblable à un lac de feu sur lequel des vagues ondoyantes se soulevoient en volutes, se rouloient en flux et reflux, se balançoient comme des flots successifs, et se brisoient en tourbillons d'étincelles, présentoit un tableau qu'on ne peut décrire à qui ne l'a pas vu, et dont le souvenir fait encore tressaillir qui l'a vu : l'éclat de ce vaste embrasement contrastoit avec l'obscurité d'une nuit fort sombre, et se réflétoit en teintes plus ou moins vives, sur le verd des prés voisins, sur le noir des forêts de sapins plus reculées, et sur la surface grisâtre des rochers éloignés. Dans la foule des effets remarquables, je n'en citerai qu'un seul, vraiment unique dans son espèce. La nuit qui suivit l'incendie, le faîte de la tour du clocher, garnie d'énormes madriers qui n'étoient point consumés, continua à brûler, et portoit comme un diadème de flammes assez également découpé : on eût dit une illumination artistement combinée, et disposée avec autant de goût que de magnificence, pour

être

être vue de tous les points de la vallée.

L'incendie n'épargna que les trois dernières maisons du bourg, la vieille cure et la nouvelle : ces trois maisons, qui avoient déjà échappé deux fois à pareil malheur, ne dûrent d'en être préservées une troisième, qu'à une pompe arrivée fort à propos du village de Rossinière, dont tous les habitans accoururent et déployèrent une activité, une constance dont on ne sauroit trop les remercier. La vieille cure, abritée par le rocher du temple, fut garantie parce qu'elle étoit plus bas que le foyer de l'incendie ; et la cure neuve, à moitié entourée de bâtimens enflammés, et placée exactement entre deux feux, n'y résista que parce qu'elle étoit construite en pierre et couverte en tuiles, et que le zèle infatigable des braves gens qui servoient deux pompes, la couvrit d'eau au moment où la flamme commençoit à entamer le coin du toît, et cela au milieu d'une telle chaleur, que l'un des pompiers eut ses habits à moitié brûlés, et qu'un autre fut obligé de s'envelopper la tête et les mains de linges mouillés, pour continuer à tenir le piston.

L'évaluation du dommage général, faite sur la déclaration par écrit des intéressés, par la municipalité du lieu, et par des

députés des communes voisines, monte à L. 205,490 de Suisse... mais elle est encore fort basse : plusieurs n'ont point encore indiqué leur perte, et d'autres l'ont mise au-dessous de sa valeur réelle. Le sort des incendiés est d'autant plus digne de pitié et d'assistance, que la moitié d'entr'eux étant des marchands ou des artisans, fixés dans le bourg uniquement pour le commerce, ne possèdent pas un pouce de terre, et qu'en perdant maison et boutique, ils perdent toutes leurs ressources.

Après avoir tracé le triste tableau de ce désastre, il reste à en tracer un plus consolant; c'est celui des secours versés sur ces infortunés, en commençant par rendre graces à la source éternelle de toute miséricorde, qui a ému tant d'entrailles en leur faveur : car si le désastre a été affreux, la bienfaisance a surpassé toute attente, sur-tout dans un temps où la patrie épuisée par les étrangers, sembloit offrir si peu de ressources à ses enfans. Mais il faut le dire, l'année précédente les habitans de Château-d'Oex s'étoient distingués par d'abondantes collectes pour les petits cantons et pour le haut Vallais : ils semoient alors, et ils ont recueilli; leur charité envers des frères malheureux a attiré sur eux la bé-

nédictiou céleste, lors qn'à leur tour ils ont été dans le malheur.

Le plus pressant, sans doute, étoit de loger les incendiés : le peu de maisons restées sur pied leur furent d'abord ouvertes, et dès le lendemain chaque famille avoit un abri dans quelqu'une des maisons de la vallée : les habitans des hameaux voisins les accueillirent avec une hospitalité touchante, cédant aux uns la moitié de leur logement, plaçant les autres dans les logemens qu'ils n'occupoient pas, ou prenant chez eux quelque enfant pour en décharger le père.

Il s'agissoit de pourvoir à leur nourriture ; le jour même de l'incendie et les suivans, la cure devint le dépôt de fromages, de beurre, de lait et de viandes salées, qu'on y apportoit de toutes parts : quatre boulangeries, avec grain et farines, ayant été consumées, le pain manquoit : d'abord la commune de Rougemont en fait faire et envoie une provision considérable : deux jours après, celle de Gessenay en amène près de cinq quintaux ; ensuite les bienfaisans habitans de ces deux communes, des districts de Gruyères et de Bulle, de Lausanne, de Vevey, font passer des chars pleins de vêtemens, de linges, d'étoffes, de divers comestibles. Un comité de cinq personnes

fliction a abondé, la consolation abonde encore par dessus ! Dès lors le service divin s'est fait plusieurs fois sur la même place : mais bientôt les murs du temple seront recouverts, et l'on pourra y être à l'abri pendant l'hiver : ce sera seulement au printemps prochain qu'on travaillera à le réparer solidement ; on n'en auroit pas eu le temps cette année avant la saison des neiges, qui tombent de bonne heure dans cette haute contrée.

La commune ayant demandé instamment à son pasteur de faire un voyage pour intéresser ses amis à secourir les incendiés ; il l'a entrepris, sous la condition que le bourg seroit reconstruit en pierre, et couvert en tuiles. Instruits par la triste expérience de trois embrasemens dans le cours de 136 ans, les propriétaires ont enfin senti le besoin d'adopter cette mesure ; et dans une assemblée générale, ils se sont liés par leur signature à ne pas rebâtir autrement dans l'enceinte du bourg. Alors le pasteur partit, pour remplir sa mission. A Berne, il obtint du gouvernement une collecte dans le canton Léman, dont Château-d'Oex, chef-lieu du Pays-d'Enhaut Romand, fait partie ; le produit de cette collecte sera partagé, proportionnellement aux pertes, entre le dit bourg

et d'autres lieux du même canton affligés par divers fléaux. De plus il lui fut accordé, vû la grandeur du désastre, une autre collecte dans les deux cantons voisins, de Fribourg et de l'Oberland : après avoir reçu des dons considérables en numéraire de plusieurs personnes et familles Bernoises, il alla à Bâle et à Neuchâtel, et rapporta de ce voyage environ L. 5000 à ses paroissiens : preuve incontestable de la commisération que leur infortune avoit excitée.

Au moment où cette notice va s'imprimer, le comité de Château-d'Oex ignore encore le produit des collectes générales dans les trois cantons ci-devant nommés ; et par conséquent il ne peut rendre compte, ni des sommes reçues, ni de leur emploi : mais il doit dire, que les communes de Gessenay et de Rougemont se sont distinguées, en joignant encore des subsides en argent à leurs premiers et prompts envois. Que le Pays-de-Vaud a soutenu en cette occasion son honorable réputation de bienfaisance, par les soins actifs des particuliers et des comités de Lausanne et des divers districts. Que tous ces cercles connus sous le nom *des amis de l'ordre*, formés récemment à Lausanne, à Morges, à Yverdon, à Orbe, à Concise, à

Rances, ont donné des preuves touchantes qu'ils étoient aussi *amis de l'aumône*; qu'une compagnie de vrais soldats Suisses, stationnée à Yverdon, a envoyé une partie de son prêt. Que plusieurs anciennes familles de Berne, Diesbach, Manuel, Tavel, Stetler, etc. ont fourni collectivement des sommes considérables; que la Régie de Lausanne a envoyé L. 200, celle de Vevey 150, celle des Planches de Montreux 80; qu'un grand nombre de bienfaiteurs anonymes ou desirans de n'être pas nommés, mais dont les noms inconnus à la terre sont inscrits dans les cieux, ont porté plusieurs belles offrandes sur l'autel de la miséricorde.

N'oublions pas de publier un genre de charité qui réjouira tous les vrais amis de notre sainte religion, comme il a comblé de joie nos incendiés. Ils étoient généralement bien fournis en livres de dévotion; et par un relevé exact, il leur manquoit 36 Bibles folio, et plus de 900 volumes d'ouvrages de piété et d'instruction chrétienne, sans parler de nombre d'autres livres utiles ou agréables. Eh bien! excepté les Bibles, dont quatre seulement ont été repourvues, le pasteur a eu la consolation de remplacer plus de la moitié des ouvrages perdus; et il doit en rendre graces aux

ames pieuses de Moudon, de Montmiral, et spécialement de Lausanne, dont on ne peut assez admirer et bénir la bienfaisance éclairée et active, qui a cru qu'il ne suffisoit pas de pourvoir au temporel.

O vous tous, qui avez porté du soulagement dans ces familles désolées, qui avez contribué à nourrir celui qui avoit faim, à couvrir celui qui étoit nud, à rebâtir un toît à celui qui n'avoit plus de domicile; agens de la miséricorde suprême et des consolations célestes, dignes imitateurs de notre Maître et Sauveur, qui a *passé sa vie sur la terre en faisant du bien*, recevez l'expression de la vive reconnoissance, et de l'effusion sincère des bénédictions du troupeau et du pasteur! Que l'Eternel Rémunérateur se souvienne de vous en *gratuité, selon le bien que vous nous avez fait!* qu'il verse toujours dans vos ames cette douce joie, cette aimable paix que donne l'esprit de charité! qu'il vous préserve de malheurs pareils aux nôtres; ou s'il vous réserve de telles épreuves, qu'il vous fasse trouver des amis aussi généreux!

Château-d'Oex ce 1 Novembre 1800.

P. B.

RAPPORT

du comité de Château-d'Oex sur les secours reçus après l'incendie.

IL auroit été bien doux pour le comité de secours de Château-d'Oex, d'offrir au public dans tous ses détails l'intéressant tableau de la bienfaisance exercée envers les incendiés de cette commune... Mais pour cela, il eût fallu faire la dépense d'une grosse brochure, qu'on n'auroit peut-être pas lue : d'ailleurs, plusieurs de nos respectables donateurs ayant accompagné leurs aumônes de la réserve expresse que leur nom ne seroit point imprimé, on ne pouvoit produire qu'une liste partielle et tronquée. En conséquence, le comité se borne à publier un court extrait de ses livres ; renvoyant ceux qui desireroient un plus ample informé, aux cahiers originaux déposés à la cure de Château-d'Oex, d'où ils passeront dans les archives de cette commune, comme un témoignage authentique des secours qui nous ont été adressés. Dans ces pages consacrées à la reconnaissance, est consigné, article par article, l'état des

sommes en argent et les divers dons que nous avons reçus : là se trouvent les noms chéris de tous nos bienfaiteurs, autant du moins que nous avons pu les connoître ; vu que plusieurs restent cachés sous le voile de l'anonyme ; et que soit des comités particuliers, soit des pasteurs, soit des amis, nous ont fait passer des subsides rassemblés par leurs soins, sans nous indiquer les sources qui les avoient fournis.

L'article publié sous le titre de *Notice sur Château-d'Oex et son dernier incendie*, servira d'introduction à celui-ci, ainsi que les deux sermons imprimés et débités au profit des incendiés ; et nous ne reproduirons point, par d'ennuyeuses répétitions, les détails qu'ils contiennent, tant sur notre catastrophe, que sur les soulagemens généreux que nos frères d'une partie de la Suisse, et même des étrangers, se sont empressés d'y porter.

Le gouvernement ayant accordé, pour aider à réparer nos désastres, une collecte générale dans les trois cantons du Léman, de l'Oberland et de Fribourg, voici quel en a été le produit et l'emploi.

		Liv.	*bts.*	*rap.*
Canton du Léman.		14,663.	4.	—.
C. d'Oberland.		2,254.	6.	5.
C. de Fribourg.		1,934.	2.	—.
	L.	18,852.	2.	5.

La collecte du Léman, assignée par les autorités compétentes à tous les incendiés qui avoient fait constater et taxer leurs dommages par la municipalité, leur a été distribuée, au sol la livre de leur perte, le 1er décembre 1800 et jours suivans.

Les collectes réunies de Fribourg et de l'Oberland ont été ensuite réparties, le 28 avril 1801 et jours suivans, selon un tableau classifié, d'après les idées du ministre de l'intérieur, par la chambre administrative de Lausanne, qui éliminoit de cette seconde répartition tous ceux qui lui sembloient suffisamment indemnisés par la première, et par les divers secours non pécuniaires auxquels ils avoient eu part. Les comptes de l'emploi de ces trois collectes officielles, et de la retenue proportionnelle payable en tuiles aux propriétaires des bâtimens consumés, ayant été rendus à l'administration du Léman, leur approbation nous dispense d'en dire davantage....

Mais il convient de parler plus au long d'une autre collecte, formée par les sommes que notre pasteur a recueillies dans un voyage à Berne, Bâle, Neuchatel, etc. ou qui lui ont été directement adressées pour le soulagement de ses paroissiens : sans doute que la gestion de sa col-

lecte particulière étoit pour lui une commission de confiance ; et c'est par cette raison que les autorités auxquelles il desiroit en rendre compte, ont répondu que ce n'étoit point à elles qu'il en étoit comptable.... Mais en sentant tout l'honneur d'une pareille confiance, il n'en sent pas moins tout le poids ; et quoiqu'il ne soit responsable de ce dépôt qu'à Dieu et à sa conscience, il croit en devoir un compte abrégé à ses compatriotes, avec offre d'éclaircissemens ultérieurs....

Recette en argent jusqu'au 1 *octobre* 1801.

	L.	*B.*	*R.*
Conseil législatif.	109.	—	—
Tribunal suprême.	37.	—	—
Diverses familles et particuliers de la ville de Berne.	2396.	—	—
Produit d'un drame joué par une société d'amateurs à Berne.	200.	—	—
Reçu du Pays-de-Vaud.	4391.	8.	7 ½.
— du canton d'Oberland.	358.	3.	—
— du canton de Fribourg.	190.	7.	—
— de la ville de Bâle.	2863.	3.	—
— de la ville de Zurich.	564.	2.	—
— de la ville de Winterthour.	214.	—	—

	Liv.	bz.	rap.
— de la ville de St. Gall.	195.	—	—
— de Neuchatel et de Montmirail.	464.	3.	—
— d'une société anonyme de la Suisse intérieure.	163.	—	—
— de Genève.	72.	2.	—
— d'une société bienfaisante de Londres.	800.	—	—
— d'un anglais voyageant en Suisse.	80.	—	—
— d'Amsterdam.	433.	—	—
Effets réalisés en argent.	83.	3.	—
La vente de deux sermons a produit jusqu'à ce jour (frais déduits)	130.	7.	—
Summa L.	13,745.	S.	7½

Emploi de la somme ci-devant jusqu'à ce jour.

	L.	B.	R.
Argent distribué aux incendiés.	6202.	5.	5.
Pour pain, vin, chandelles, etc. les premiers jours après l'incendie.	99.	6.	5.
Loyers payés aux nécessiteux, d'ordre du dona-			

	Liv.	*bz.*	*rap.*
teur de cette somme.	320.	—	—
Achat de toiles pour chemises aux plus pauvres.	88.	—	—
Frais d'écritures, ports de lettres, etc.	26.	1.	—
Frais de transport des effets donnés et de l'argent des collectes.	138.	—	5.
Frais du voyage pour la collecte particulière dans la Suisse.	112.	8.	—
Frais de fondation d'une tuilerie pour les incendiés.	838.	—	—
Pour dix milliers et demi de tuiles fournies en nature.	210.	—	—
Reste en caisse.	5710.	7.	2½
Summa L.	13745.	8.	7½

De la somme qui reste en caisse, une partie sera distribuée aux plus nécessiteux à l'entrée de l'hiver, et pendant cette dure saison; l'autre partie est destinée, selon la volonté expresse de divers donateurs, à fournir des tuiles et des moyens de rebâtir aux incendiés les plus pauvres, qui n'ayant pu rétablir leurs maisons, la

première année, espèrent le faire la seconde ou la troisième.

On voit par ce relevé exact, que les assistances en argent, tant celles qui sont déjà réparties, que celles dont la distribution a été retardée par bonne raison, montent en totalité à la somme de L. 32598. 1 batz. 2 et demi rap.

Nous n'allongerons point cet extrait par le résumé des diverses assistances reçues des communes et des particuliers, en comestibles, en vêtemens, en linges, en étoffes neuves; vu que nous savons que le sentiment du bien qu'ils ont fait, suffit à ceux qui nous les ont envoyés.... nous ne proclamerons point ici les noms de tous nos bienfaiteurs, parce qu'ils sont écrits dans nos cœurs reconnoissans, bien mieux que dans nos livres.... nous ne leur répéterons point l'hommage légitime de nos remerciemens.... mais nous répétons journellement nos vœux, pour que le Père céleste leur rende en bénédiction selon leur œuvre excellente. Oui! notre bourg relevé sera un monument durable, qui attestera à la postérité toute l'étendue de la charité fraternelle que notre calamité a excitée. Nous finissons par un aveu également consolant pour nous, et honorable pour notre patrie.... aveu qui mérite d'être con-

signé dans les annales de l'humanité, et que nous ne pouvons rendre trop éclatant.... c'est que jamais incendiés n'ont eu, proportionnellement à leurs pertes, des secours plus prompts et plus abondans que les habitans de Château-d'Oëx... c'est que jamais la bienfaisance n'a été plus grande et plus générale en Suisse, que dans ces derniers temps, si désastreux à tous égards. Gloire en soit donc rendue à Dieu! et louange aux hommes charitables d'entre nos frères, qui ont été envers nous les canaux de la Miséricorde suprême! ....

Au nom du comité de secours de Château-d'Oex.

Ce 1 octobre 1801.

Le pasteur BRIDEL, président.
J. FAVRE, secrétaire.

LE TOMBEAU DU SUISSE,

à Ispahan.

HORS des portes d'Ispahan, capitale de la Perse, dans ce beau fauxbourg de Zulpha, si connu par le commerce et les richesses des Arméniens qui l'habitent, s'élève un tombeau remarquable : il est situé dans le cimetière d'une des douze églises de ce fauxbourg, et surmonté par un dôme, que supportent quatre colonnes de pierre polie. Là repose Rodolph Stadler, dont l'histoire tragique mérite d'être connue, sur-tout de ses compatriotes.

Cet homme intéressant nâquit en 1609, à Stein sur le Rhin, petite ville du canton de Zurich, dont son père étoit premier magistrat. Il apprit l'horlogerie, plus par goût que par besoin, et se distingua de bonne heure par ses talens pour la méchanique. Son ami et compatriote Jean-Rodolph Schmidt, baron de Schwartzenhorn, également natif de Stein, ayant été nommé par la cour de Vienne à l'ambassade de Constantinople, le prit à sa suite. Dans cette capitale de l'empire Ottoman, Stadler

fit connoissance avec le fameux voyageur Jean Baptiste Tavernier, baron d'Aubonne, qui l'emmena à Ispahan. Aucun horloger n'avoit encore pénétré en Perse, et il s'y acquit bientôt une brillante réputation : ayant fait une petite montre sonnante de la grandeur d'un écu, le Cham de Schiras l'acheta et la présenta à Scha-Sophi, alors roi de Perse : celui-ci en fut si content, qu'il voulut connoître l'ouvrier et l'attacher à son service. Dans ce but, il lui assigna une pension de 30 tommans (450 écus), avec des vivres pour lui, un domestique et deux chevaux, à condition qu'il travailleroit uniquement pour le palais. Chaque matin au lever du roi, son horloger venoit remonter la montre, et s'entretenoit familièrement avec le monarque, qui prenoit plaisir à le questionner, et lui faisoit donner une coupe de vin de Schiras. Comme le Zuricois avoit appris la langue du pays, et qu'il la parloit avec grace et facilité, il devenoit chaque jour plus agréable à Scha-Sophi, qui le sollicita à diverses reprises de se faire musulman ; mais Rodolph, insensible aux offres les plus brillantes, resta invariablement fidèle à la foi de ses pères. Il fut si heureux, qu'au bout de cinq ans il avoit fait une fortune assez considérable pour entretenir six do-

mestiques et tout autant de chevaux : mais la Suisse manquoit à son cœur ; il pensoit sans cesse à sa patrie, et il avoit dessein de profiter de la première occasion favorable pour y retourner.

Fiancé depuis peu à une jeune et belle chrétienne de la secte des Nestoriens, Rodolph la logeoit dans sa maison, où elle occupoit l'appartement des femmes, contigu à celui de son époux, qui malheureusement en étoit fort jaloux. Au sortir d'un grand repas donné par les ambassadeurs du duc de Holstein, arrivés depuis quelques mois à Ispahan, et avec lesquels il se proposoit de revenir en Europe, quelle fut sa surprise de trouver dans ses appartemens un jeune Persan, qui à sa vue s'échappa, en franchissant le mur d'enceinte de la cour de la maison ? Ayant découvert le nom de son rival, frère d'un des portiers du palais, il le fit avertir de n'y plus revenir, avec menace, en cas de récidive, de le traiter selon l'usage, qui permet de tuer tout étranger entré dans un appartement où il y a des femmes, sans la permission du maître de la maison. Non content d'en prévenir le Persan lui-même, il en instruisit son frère le Portier, et le chargea de lui réitérer la même défense ; mais le jeune homme n'en tint aucun compte ; et Stadler

l'ayant surpris une seconde fois dans son logis, lui tira un coup de pistolet et le tua sur la place.

Le lendemain, l'horloger s'étant rendu au palais, selon sa coutume, pour remonter la montre royale, Scha-Sophi lui demanda ce qu'on disoit de nouveau, et Stadler lui raconta avec beaucoup de sang froid qu'il avoit tué le frère d'un des portiers de sa majesté, surpris pour la seconde fois dans son logis, après l'avoir fait avertir de ne plus s'y hasarder. Le roi lui dit qu'il avoit bien fait, et lui accorda sa grace. Le crédit toujours croissant de cet étranger ne pouvoit manquer de lui faire de puissans ennemis parmi les courtisans : de ce nombre étoit Mirza-Také, alors Atemat-Doulet, c'est-à-dire premier ministre, auquel il avoit déplu par sa grande franchise. Ce rusé Visir insinua à son maître, que c'étoit la meilleure occasion de forcer Stadler à embrasser le Mahométisme ; puisqu'en Perse, quand un chrétien tue un Musulman, il n'y a que sa mort qui puisse expier ce crime, à moins qu'il ne prenne le turban. Alors le monarque fait venir son horloger, et révoque sa grace s'il ne se décide à changer de religion. Stadler refuse la vie à cette condition, et dit *que son corps appartient au roi, qui peut en faire ce*

qu'il voudra; *mais que son ame appartient à Dieu.* Scha-Sophi, irrité de ce refus, le fait mener en prison : peu de jours après il le rappelle, pour lui dire qu'il ne peut consentir à le voir conduire au supplice, et qu'il lui offre, sous la condition déjà proposée, dix mille tommans (150,000 écus), une femme de son Harem avec tous ses joyaux, et le retour de son ancienne amitié. Un nouveau refus amène l'ordre de livrer l'horloger au frère du défunt, selon la coutume de Perse, qui veut que le plus proche parent d'un homme assassiné coupe la tête de l'assassin sur la place publique. Les ambassadeurs de Holstein, qui aimoient beaucoup Stadler, espéroient obtenir sa grace, et sollicitoient une audience du roi; mais le premier ministre trouva le moyen, sous divers prétextes, de la faire différer de plusieurs jours.

Cependant Rodolph étoit en prison, et on lui avoit passé au cou le *palenk*, espèce de triangle en bois, qui l'empêchoit de se coucher et de dormir; plusieurs personnes s'intéressèrent pour le lui faire ôter, au moins pendant la nuit, et ne purent l'obtenir qu'en donnant au geolier une grosse somme, dont Nicolas Obrecht, alors chef de la factorerie Hollandaise, paya généreusement la majeure partie. Sa prison

étoit ouverte pendant le jour à ses connoissances, et il reçut plusieurs visites, soit de seigneurs Persans qui cherchoient à le gagner, soit de chrétiens qui l'affermissoient dans sa résolution de préférer la mort à l'aspotasie : des religieux Carmes et Capucins, établis dans les fauxbourgs d'Ispahan, vinrent souvent le voir, et essaièrent de le faire entrer dans la communion catholique : il leur déclara qu'il *ne se détourneroit ni à droite ni à gauche de sa croyance*. Ce qui n'empêcha point ces révérends pères de lui rendre toutes sortes de soins, et d'adoucir autant qu'ils le purent les peines de sa captivité.

Par l'ordre du Sedder, espèce de Mufti ou de grand Juge de toutes les affaires qui tiennent à la religion, Stadler fut mené sur le Meidan (place publique) et livré au frère du jeune homme qu'il avoit tué : ce frère, que la loi nommoit *vengeur du sang*, tira son sabre pour faire l'exécution ; mais soit émotion, soit mal-adresse, son sabre glissa sur le *palenk*, et au lieu d'abattre la tête de Rodolph, il se blessa lui-même à la cuisse droite ; alors le peuple, assemblé sur la place, commença à s'émouvoir ; et plusieurs des assistans qui désapprouvoient ce supplice, et prétendoient que Stadler n'avoit fait que ce qui lui étoit

permis de faire, déclarèrent qu'on n'iroit pas plus loin ; de sorte que, pour éviter une sédition, il fallut ramener Stadler dans sa prison, où il passa encore quelques jours. Le roi, toujours enclin à le sauver, le fait encore une fois paroître en sa présence, et lui offre le double de la somme offerte la première fois, c'est-à-dire 300,000 écus : Stadler, avec une noble fermeté, déclare qu'*ayant vécu chrétien il veut mourir chrétien, et qu'il n'achètera point la grace du roi aux dépens de la grace de son Sauveur.*

Alors, malgré les sollicitations de plusieurs grands de la cour, et sur-tout du Cham de Schiras, qui l'avoit pris en grande considération, le malheureux horloger est abandonné à son sort, et le roi lui dit avec émotion : *j'ai fait tout ce que j'ai pu pour te sauver ; j'en jure par le saint prophête : que ton sang soit donc sur toi et non sur moi*.. Remis pour la seconde fois à la famille qui veut sa mort, et reconduit sur la place, il demande et il obtient qu'on lui ôte le *palenk*, de peur qu'il ne détourne le coup fatal. Puis il tombe à genoux ; il fait avec ferveur une courte prière ; et après avoir dit. sans s'émouvoir, à celui qui tenoit le glaive : *frappe sans crainte... je te pardonne au nom de Jésus-Christ...* sa tête

tombe

tombe du premier coup, et le peuple immense qui remplissoit le *Meidan*, pousse un cri de douleur et de regret. Ainsi périt, au mois d'Octobre 1637, le Suisse Rodolph Stadler, âgé de vingt-huit ans. Le roi avoit ordonné à tous les chrétiens d'Ispahan d'aller recueillir son sang et de lui rendre les honneurs de la sépulture. En conséquence, ils vinrent essuyer avec des mouchoirs brodés ce sang devenu si précieux, qu'un de ces mouchoirs s'est vendu ensuite cent tommans (1500 écus): puis s'étant cotisés, ils lui élevèrent, dans un des cimetières des Arméniens, le tombeau qui subsiste encore. Les religieux Carmes publièrent hautement que, si Stadler eût été catholique, ils l'auroient fait canoniser et déclarer martyr : les chrétiens Arméniens, moins exigeans qu'eux, le regardent comme tel; ils visitent en foule son tombeau; ils y vont en pélérinage, sur-tout quand ils sont malades de la fièvre; plusieurs même tâchent d'emporter quelques morceaux des pierres du monument, qu'on est, à cause de cela, obligé de réparer presque toutes les années.

Quelques jours après sa mort, la montre du roi s'étant dérangée, il fit venir le domestique de Stadler, qui ne put la faire

aller : alors Scha-Sophi, dans un mouvement de colère, la jeta à la tête de son premier ministre, en lui disant : *chien que tu es! tu mériterois que je te fisse éventrer, pour m'avoir empêché, par tes maudits conseils, de sauver mon horloger*; puis il jura par le Dieu vivant, qu'il ne feroit plus mourir aucun chrétien pour cause de religion.

P. B.

ORIGINE

de la fête pastorale d'Unspunnen, dans le canton de Berne.

ENSEVELIE pendant plusieurs siècles dans l'oubli, ou, pour mieux dire, tombée en désuétude, cette fête tient à des faits historiques, qui en font remonter l'établissement à une époque assez reculée.

On n'ignore pas, qu'à la mort de Rodolph III, dit le *fainéant*, les grands feudataires de son royaume de Bourgogne passèrent, en 1032, sous la domination de l'Empire Germanique : et que par ce changement, auquel ils furent forcés, ils perdirent, avec leur indépendance, l'importante prérogative de concourir à l'élection de leur roi : on sait encore, que la haute noblesse de la Suisse occidentale fut toujours disposée à se soustraire à l'autorité des empereurs et des ducs de Zœringue, leurs lieutenans héréditaires dans cette contrée. Les barons d'Unspunnen, les plus riches et les plus puissans des seigneurs possessionnés dans cette chaîne d'Alpes, qui avoit fait partie du royaume de la Bourgogne

Transjurane, se déclarèrent d'abord contr'eux, et s'en firent redouter par leur courage personnel et par le nombre de leurs belliqueux vassaux : leur domination s'étendoit du Grimsel à la Gemmi, sur les vallées et les montagnes du Grindelvald, de Lauterbrunnen, d'Æschi et de Frutigen.

Burkard, maître de ce pays et chef d'un peuple de montagnards dès longtemps distingués par leur bravoure, étoit le dernier rejeton de la noble race d'Unspunnen, et l'ennemi déclaré de Berchtold V, dernier duc de Zœringue. Les attaques soudaines et les invasions successives des vassaux de Burkard, qui désoloient les domaines du duc, engagèrent ce dernier à leur opposer une barrière respectable. C'est dans ce but et afin de pourvoir à la sûreté des seigneuries limitrophes, qu'il fit construire le château de Thoun à l'endroit où l'Are sort du lac; et qu'il jeta, six lieues plus bas, les fondemens de la ville de Berne.

Burkard avoit une fille unique célèbre par sa beauté; elle se nommoit Ida : Rodolph de Wœdenschwyl, l'un des plus braves et des plus aimables chevaliers de la cour de Zœringue, la voit dans un tournois, et en devient éperdûment amoureux.

Mais désespérant de vaincre la haine du vieux baron pour tout ce qui tient aux Zœringue, et d'obtenir la main d'Ida d'une manière légitime, il ne consulte que sa passion, et forme le dessein désespéré d'enlever à main armée la dame de ses pensées, de l'antique manoir où son père la tient sous bonne garde. Une occasion favorable se présente bientôt : le baron fait une absence ; Rodolph, suivi de quelques braves dévoués à son service, se rend de nuit à Unspunnen, escalade le château, s'empare de la belle Ida, et la conduit en triomphe à Berne, où il ne tarde pas à l'épouser.

Cette violence ne fait qu'augmenter la haine invétérée de Burkard contre la maison de Zœringue, et devient le signal et la cause d'une nouvelle guerre, qui pendant quelques années ensanglante les bords de l'Are et du lac de Thoun. La paix nait enfin de l'épuisement des deux partis ; mais il s'agit de la rendre durable. Berthold, aussi généreux que brave, veut une reconciliation personnelle avec Burkard. Fatigué de gloire et de combats, il sent plus vivement, à mesure qu'il avance en âge, le besoin du repos et de l'amitié. Accompagné de quelques Pages et de quelques Ecuyers, il entre un jour

au château d'Unspunnen, sans se faire annoncer : il y trouve Burkard accablé d'années et de chagrins, pleurant toujours la perte de sa fille chérie, et vivant dans la plus profonde solitude.... Il l'aborde avec franchise, lui adresse des paroles de paix, et lui présente le jeune Walther, fils d'Ida et de son ravisseur: à la vue de ce bel enfant, dont les traits lui rappellent ceux de l'objet de ses longs regrets, le vieillard s'émeut, s'attendrit, serre son petit-fils dans ses bras tremblans, et consent à pardonner à son gendre. Il fait plus ; il reconnoît par un acte authentique le jeune Walther pour baron d'Unspunnen, et pour unique héritier de ses vastes domaines. C'est ce même Walther de Wœdenschwyll, qui fut, en 1223, le premier Avoyer de Berne.

Cette réconciliation, aussi heureuse qu'imprévue, causa une joie universelle, et devint la source des rélations amicales qui depuis plus de six siècles unissent Berne et l'Oberland. Le vieux Burkard avoit dit : *que ce jour soit chaque année un jour de joie pour le pays.* En conséquence de ce vœu, l'anniversaire de cet événement fut marqué par des fêtes pastorales et par des jeux alpestres : la tranquillité et le bonheur reparurent dans

ces belles vallées et sur ces rives charmantes, si long-temps troublées par la discorde et le bruit des armes.... et c'est en mémoire de cet événement qu'on vient de rétablir ces fêtes et ces jeux.

A l'extinction de la famille de Wœdenschwyll, la baronie d'Unspunnen passa au couvent voisin d'Interlacken : celui-ci la vendit à l'empereur Albert d'Autriche : après l'assassinat de ce dernier, elle fut possédée par les seigneurs de Weissenbourg dans le Sibbenthal, qui y réunirent le pays de Hassli. L'un de ces seigneurs exerça une telle tyrannie sur ses sujets, que les habitans du Hassli se soulevèrent, et vinrent se présenter devant le château d'Unspunnen, pour demander justice à main armée : repoussés avec une perte de 18 des leurs tués et de 50 faits prisonniers, ils intéressèrent la ville de Berne à leur cause : aidés de ses guerriers, ils délivrèrent les prisonniers, et forcèrent les barons de Weissenbourg à faire un accord, par lequel le pays de Hassli fut incorporé aux terres de Berne, en conservant tous ses droits et privilèges. Bientôt après, Unspunnen devint la propriété des comtes de Kibourg, qui le transmirent à Léopold duc d'Autriche ; Marguerite, nièce de Léopold, le porta en

dot à Thuring de Brandis son époux, et Verene leur fille unique au comte de Zollern, de qui Berne l'acheta en 1397. Un an après, cette république le céda à ses deux Avoyers Louis de Seftingen et Nicolas de Scharnachthal, et c'est de ces derniers que la seigneurie d'Unspunnen revint enfin à Berne en 1515, année dans laquelle elle fut définitivement réunie au bailliage d'Unterséen, dont elle fait encore partie.

C'est dans les environs d'Unspunnen, en face des ruines de son antique château, si fécond en souvenirs historiques, au centre d'un des plus sublimes paysages, que se sont renouvelées les anciennes fêtes pastorales des Alpes, et qu'elles ont été célébrées le 17 août 1805, au milieu d'un grand concours de Suisses et d'étrangers : nous ne donnerons point ici le narré de tout ce qui s'est passé dans cette intéressante journée ; il a paru dans les feuilles publiques, et on le trouve consigné dans un *recueil Allemand*, qui vient de s'imprimer à Berne.

Ce recueil, d'où sont tirés les renseignemens précédens, renferme, outre la notice très-détaillée de la fête, plusieurs pièces charmantes, dont nous indiquerons les principales.

I. *Voyage de Berne à Interlacken*, par monsieur S. Vagner: morceau rempli de descriptions pittoresques, de recherches savantes, et d'anecdotes peu connues sur la contrée qu'il parcourt. Le même a donné, dans une feuille séparée, un apperçu de *l'origine de cette fête*, et l'esquisse d'un *poëme* analogue aux événemens qui l'ont fait naître.

II. Une *Romance* dans le genre antique, intitulée: *Burkard d'Unspunnen et Berchtold de Zœringen*, par monsieur J. R. Wyss.

III. Diverses *chansons nationales et populaires*, par monsieur G. J. Kuhn.

IV. Sept de ces chants de bergers, si connus sous le nom de *Ranz des vaches*, dans les divers idiômes du Hassli, de l'Oberland, du Sibbenthal, de l'Emmenthal, de l'Entlibuch, etc. etc.

On apprend avec plaisir que la même fête aura lieu en 1806, et que dès-lors elle se répétera de trois ans en trois ans, dans la même saison et sur le même local. Le renouvellement de cette fête a pour but de resserrer les liens qui attachent les uns aux autres les Bernois et les habitans de l'Oberland, et de consacrer par une sorte d'hommage public cette amitié mutuelle qui dure depuis tant-de siècles, et qui a

résisté à tant d'orages. Les braves habitans des Alpes, ces loyaux soutiens de l'indépendance, de l'honneur et du nom Suisse, ne pouvoient s'amuser de la même manière que les habitans des cités. Il leur falloit d'autres spectacles que ceux des théâtres, d'autres jeux que ceux de ce qu'on appelle la *bonne société*, d'autre musique que celle de nos concerts efféminés : on a donc reproduit à Unspunnen tous les exercices de l'ancienne gymnastique nationale, si propres à rendre l'homme fort et adroit. Le lutteur, le lanceur de pierres, le carabinier, y sont venus faire preuve de force et d'adresse : les plus habiles ont remporté les prix destinés aux vainqueurs, et les échos voisins ont retenti des sons mâles de la trompe des Alpes (*Alphorn*), et des chants simples mais énergiques de cette ancienne musique helvétique, qui produit sur les Suisses des montagnes le même effet, que jadis les accords de Tyrtée sur les guerriers de Sparte.

Après avoir échappé aux tempêtes soulevées par le souffle infernal de la discorde, il est agréable de reposer sa pensée sur une pareille journée de réunion, de concorde, et par conséquent de bonheur. Il est doux de voir renaître le vieux es-

prit Suisse jusques dans les fêtes de nos bergers, et de penser que la flamme du vrai patriotisme, loin de s'éteindre parmi nous, ne fait que s'allumer d'avantage. Il est consolant d'observer, qu'après tant de peine prise pour diviser notre Nation, il en faut si peu pour la réunir de nouveau. Oui, Suisses des campagnes et des villes, des montagnes et des plaines, ne formons plus désormais qu'un seul faisceau, dont l'amour de la commune et chère Patrie soit l'indissoluble lien: déja le noble accord des soldats de tous nos cantons, qui ont volé au premier signal sur nos frontières, pour conserver notre paix et nore indépendance, en maintenant la neutralité du corps helvétique, est du plus heureux présage pour l'avenir, et nous donne l'espoir bien fondé, que si de nouveaux dangers menaçoient notre terre natale, nous suivrions le conseil que le bienheureux Nicolas de Flue répéta si souvent à nos ancêtres: — *Restez unis, et vous resterez fermes.*

A propos des fêtes pastorales d'Unspunnen, qu'il nous soit permis d'énoncer ici un vœu, qui n'est point étranger à notre sujet.. C'est de recommencer les séances fraternelles de cette *Société Helvétique* qui s'est assemblée successivement à

Schintznach, à Olten et à Arau, de 1761 à 1797, c'est-à-dire pendant 36 ans. Le souvenir des vertueux et excellens citoyens qui l'ont fondée, des douces liaisons qu'elle a formées entre les compatriotes des divers cantons, du bien qu'elle a opéré ou voulu opérer, suffit pour justifier le desir commun à la plupart de ses membres, de la voir renaître sous les auspices du patriotisme, de la concorde et de l'amitié. Le rétablissement de nos anciennes institutions sera toujours la meilleure preuve que nous voulons rester Suisses.... et le meilleur moyen d'y réussir. (1)

NOTE.

(1) La Société Helvétique a recommencé ses séances à Zoffingen en 1811.

LE SIÈGE

du Château d'Amour.

Il existe une ronde villageoise, qu'on entend encore chanter dans les vignes de la Vaud, et qui en temps de vendange se répète quelquefois de bande en bande, des fauxbourgs de Lausanne au pont de Vevey: elle commence par ces mots:

Château d'amour, te veux-tu pas rendre?
Veux-tu te rendre, ou tenir bon?

La plupart de ceux qui la chantent, ne savent pas qu'elle est un monument poétique des anciennes mœurs du Pays-de-Vaud, et qu'elle s'est conservée comme un souvenir d'une fête populaire, dont l'institution remonte peut-être à un temps fort reculé.

Dans divers villages soit Fribourgeois soit Vaudois, le premier dimanche de mai, on élevoit une espèce de château en planches de sapin, et quelquefois on l'entouroit d'un petit fossé: après l'avoir construit, les jeunes gens non mariés se par-

tageoient en deux troupes; l'une devoit attaquer le château, et l'autre le défendre du haut de la galerie qui en faisoit le tour. A un signal donné, les assiégeans ayant tous une rose à leur chapeau, entonnoient la chanson du *château d'amour*, et le siège commençoit: de part et d'autre, on se servoit des armes du siècle; avant l'invention de-la poudre, c'étoient des lances, des hallebardes, des piques sans fer; ensuite on employa les armes à feu. Les assaillans prenoient ordinairement le château par escalade, après quelques heures de siège; ils y mettoient le feu, et la journée finissoit par des danses et des libations bachiques, dont la garnison prisonnière faisoit les frais. Quoiqu'on veillât à ce que ce simulacre de guerre et ce siège fictif n'entraînassent aucune suite fâcheuse, l'acharnement des deux partis causoit par fois des accidens funestes: à Corcelles du Jura, un jeune garçon risqua de périr dans les flammes du château incendié, avant que la garnison l'eût évacué: dans un village du canton de Fribourg, un des assiégeans se cassa la jambe, et un autre fut grièvement blessé. Ces malheurs furent cause que la police proscrivit cet amusement comme dangereux, et que le gouvernement de Berne, par un

édit de 1543, défendit sous l'amende de cinq florins de *faire des charivaris et des laonneries.* Cet édit apprend que l'ancien nom de cette fête villageoise étoit *laonnerie.* Ce mot vient du patois *Lavon*, *Laon*, *Lan*, qui signifie un ais ou une planche, parce que le château en étoit construit : il est évidemment d'origine *celtique*; car dans cette langue mère d'une partie de notre patois, *llan* veut dire un bois, et un enclos ou enceinte de bois.

Malgré ces défenses, la fête proscrite fut encore célébrée de temps en temps dans quelques villages écartés ; et tout récemment elle a eu lieu aux environs d'Echallens, sans aucun accident, parce qu'on avoit pris pour les prévenir toutes les précautions possibles, dont la meilleure fut d'empêcher les acteurs de s'enivrer avant de monter à l'assaut.

Le siège du *château d'amour* se faisoit aussi autrefois dans la ville de Fribourg, mais d'une manière moins dangereuse et plus galante : sur la grande place paroissoit une forteresse en bois, ornée de chiffres, d'emblêmes et de devises analogues à l'esprit de la fête : chargées de la défense du château, les plus jolies filles de la ville et des environs montoient sur le donjeon. Les jeunes garçons, en costume élégant,

venoient en foule les assiéger. La musique sonnoit la charge, en jouant les airs les plus tendres De part et d'autre, il n'y avoit pour armes, que des fleurs : on se jetoit des bouquets, des guirlandes, des festons de roses ; et quand cette innocente artillerie étoit épuisée, quand le donjeon et les glacis étoient jonchés des trésors de Flore, on battoit la chamade. Le château arboroit le drapeau blanc : la capitulation se régloit ; et l'un des articles étoit toujours, que chacune des amazones qui formoient la garnison prisonnière choisissoit un des vainqueurs, et payoit sa rançon en lui donnant *un baiser et une rose:* ensuite les trompettes sonnoient des fanfares. Les assiégeans montoient à cheval et se promenoient dans les rues ; les dames, dans leur plus belle parure, du haut des fenêtres, les couvroient de feuilles de roses et les inondoient d'eaux parfumées : la nuit amenoit des illuminations, des festins et des bals. C'étoit vraiment une scène de l'ancienne chevalerie.... La fête étoit d'autant plus agréable, que l'ordre le plus sévère y étoit scrupuleusement observé ; et qu'elle se passoit sous les yeux des pères et mères, attentifs à maintenir la décence au milieu du bruit, et *la courtoisie à côté de la joie.*

P. B.

GIRARD CHALAMA.

LA cour de Gruyères, cette cour qui unissoit la simplicité des mœurs pastorales à la pompe des usages chevaleresques, a eu ses bouffons pendant plusieurs siècles : le dernier s'appeloit *Girard Chalama*; il vivoit sous le comte Pierre V, dont il étoit maître-d'hôtel, et il mourut à son service. Doué d'une mémoire prodigieuse, et d'une imagination proportionnée, il avoit rassemblé toutes les traditions du pays, tous les récits des vieillards, tous les contes superstitieux des bergers, et il étoit devenu le livre vivant de la contrée. Il s'étoit choisi, parmi les hommes les plus gais et les plus spirituels de la Gruyères, un conseil avec lequel il déliberoit gravement sur des bagatelles : ce conseil, qui ne s'assembloit que les jours des grandes fêtes, après le banquet d'usage, connoissoit du carnaval, des mascarades, des charivaris, des jeux militaires, et principalement de celui qui se nommoit le *siège du château d'amour* : les tours de pages, les couleurs des demoiselles du château, les maris qui se lais-

soient battre par leurs femmes, et la composition des *coq-à-l'âne*, étoient aussi de son ressort. Le comte, par la permission du président, avoit voix et séance dans ce burlesque sénat, pourvu qu'il y parût sans éperons. La cause de cette singulière clause étoit celle-ci : quand Pierre V épousa Catherine de la Tour, il demanda à Chalama ce qu'il pensoit de son mariage ; le malin bouffou lui répondit : si j'étois que monseigneur, j'aimerois mieux garder ma belle maîtresse que de prendre une laide femme ; sur quoi le comte, outré de son impertinence, lui déchira les jambes avec ses éperons.

A la fin des repas que le comte donnoit dans la grande salle de sa résidence, quand le vin commençoit à réchauffer les convives assis sur des bancs de pierre, le long d'un mur de vingt pieds d'épaisseur, Girard Chalama entroit avec ses habits de fol, tenant sa marotte à la main, et portant un grand bonnet orné de plumes de paon : il se chargeoit d'instruire et d'amuser l'assemblée ; et mêlant toujours le vrai avec le faux, les traits les plus ridicules aux récits les plus sérieux, il conservoit et altéroit tout à la fois l'histoire du pays.

Tantôt il racontoit, comment dans des

temps reculés, où les Vandales et les Huns ravageoient l'Uchtlandie, un de leurs chefs, las de carnage et chargé de butin, quitta le gros de l'armée, s'établit dans les Alpes avec ses compagnons d'armes à l'entrée d'une vallée déserte, et bâtit un château fort sur une colline, auquel il donna le nom de *Gruyères*, d'une grue qu'il avoit tuée et qu'il portoit sur sa bannière.... Comment ses nombreux descendans, remontant le long de la Sarine de vallons en vallons, défrichoient des forêts, fondoient des hâmeaux, attiroient des colons, construisoient des chalets, et poussoient leurs domaines et leurs troupeaux jusqu'au pied des glaciers du Sanets. Comment cette noble famille, enrichie par la vie agricole et pastorale, se divisa en plusieurs branches, dont l'aînée garda le château et le nom de *Gruyères*, et les cadettes élevèrent successivement les tours de Trêmes, de Corbière, de Mont-Salvens, d'Oex, du Vanel, de Bellegarde et d'Aigremont.... Comment au temps des croïsades, Hugues et Turnius, après avoir doté de leurs biens le cloître de Rougemont, et avoir rassemblé parmi leurs vassaux cent beaux soldats pour la conquête du St. Sépulcre, les jeunes montagnards vinrent fermer les portes du châ-

teau et baisser les ponts, afin d'empêcher leur départ; se mirent à pleurer quand ils entendirent le banneret, armé de toutes pièces, crier à la tête de la troupe : *Marche Gruyères ! il s'agit d'aller.... reviendra qui pourra*; et s'informèrent naïvement, si cette mer qu'il falloit traverser pour aborder en Terre-Sainte, étoit bien aussi grande que ce lac le long duquel elles passoient pour aller en pélérinage à notre Dame de Lausanne ?

Tantôt Chalama récitoit les dangers de la chasse de l'ours et du bouquetin, les téméraires trouvés morts au fond des précipices du Olden et du Moléson, les bergers égarés pendant trois jours, sans pouvoir reconnoître le sentier de leur chalet... Il ne manquoit pas d'ajouter, que l'esprit de la montagne se vengeoit tôt ou tard par quelque mauvais tour de ceux qui tuoient les chamois de son Alpe; que des Fées emportoient dans leurs cavernes souterraines les jeunes vachers qui abandonnoient le soin de leur troupeau pour chercher des nids de perdrix blanches; et que des gnômes effrayans écartoient les hommes avides de la mine d'or du Rubli et de la grotte des cristaux du Dunghel; sans oublier le fameux corbeau porté dans les armoiries des seigneurs de Corbières..

corbeau assez poli pour laisser tomber de son bec un anneau d'argent, chaque fois qu'il devoit naître un fils dans la noble famille, et un anneau d'or quand c'étoit une fille.

Quelquefois, dans les fêtes du carnaval, il rappeloit le combat d'honneur entre les Gruyèriens habitant au-dessus du pas de la Tine, et leurs compatriotes habitant en-dessous; le choix d'un champion dans chaque bannière; la longue lutte des quatre tenans dans la grande cour; et la victoire restée indécise, parce que les champions de Gruyères et de Sanen se renversèrent tour-à-tour, tandis que ceux de la Tour d'Oex et de Mont-Salvens ne purent jamais se terrasser, tant les forces de ces rivaux se trouvèrent égales... Puis il disoit la grande coquille, qui, par un dimanche soir, commença avec sept personnes sur le préau du château, et finit le mardi matin avec plus de 700 sur la grande place de Gessenay; à la tête de laquelle coquille, dansa par toute la basse et haute Gruyères le comte Rodolph; qui de temps en temps se faisoit relever par un de ses écuyers, et suivoit à cheval ce bal ambulant.... Puis encore, la fête de Sainte-Madelaine de Saxiéma, quand le comte Antoine campa avec toute sa cour sur un

grand rocher, en face du lac d'Arnon; régala deux jours et deux nuits tous les armaillers de Gessenay, des Ormonts et de Château-d'Oex; fit rôtir vingt chamois, cent *arbennes*, et mille livres de fromage; fut chassé par un épouvantable orage, qui renversa ses tentes et déchira ses bannières; et risqua lui-même de se noyer au retour, dans les eaux de la Tourneresse débordée.

Chalama aimoit sur-tout à peindre les anciens comtes, donnant des pâturages, des armes et des privilèges aux nouveaux venus; rendant la justice à la porte des chalets élevés, ou sous les grands platanes des vallons; empêchant par leur courage, et à l'aide de leurs preux chevaliers, toute invasion étrangère dans leurs domaines montueux; tour-à-tour dotant de pauvres bergères, et recevant des présens de leurs communes pour doter leurs sœurs ou leurs filles; ne refusant ni d'être parrains d'enfans indigens, ni d'être tuteurs d'orphelins délaissés; vivant avec leurs sujets comme un père avec sa famille; toujours les premiers dans les festins populaires et dans les combats pour la bonne patrie Gruyèrienne; toujours fidèles aux vertus héréditaires de leur antique maison, dévotion, aumône, hospitalité et courtoisie.

Quand il s'agissoit de partir pour quelque expédition, le troubadour des Alpes chantoit, accompagné d'un fifre, des romances militaires en patois du pays, dans lesquelles il avoit inséré tous les exploits, vrais ou faux, des anciens comtes et de leurs hommes d'armes, depuis le défi d'un guerrier mécréant, dont Turnius sortit vainqueur près de Jérusalem, jusqu'au combat de Sothau, récemment arrivé.... C'étoit le siège du château de Rue par le comte Rodolph, qui délivra une belle étrangère, prisonnière depuis cinq ans... C'étoit la captivité de Pierre son petit-fils, rendant les éclats de son épée, sur un monceau de Savoyards occis de sa main devant Chillon.... C'étoit la rencontre du *Loubeckstads*, sur les bords de la Simme, où les Gruyériens auroient pris la grande bannière de Berne, si le banneret Wendschats ne l'avoit jetée à ses soldats qui fuyoient, et ne s'étoit fait tuer pour retarder la poursuite des vainqueurs. Il chantoit enfin Clarimbord et Ulrich Brasdefer, ces deux vaillans bergers de Villars-sous-Mont, qui, lorsque les Bernois et les Fribourgeois réunis, après avoir brûlé le château d'Esverdes, pillé la Tour-de-Trêmes et emporté le pont d'Ogo, marchoient sur Gruyères, accoururent avec leurs grands

espadons, arrêtèrent les ennemis à l'entrée d'une forêt de chênes, dégagèrent le comte prêt à tomber entre leurs mains, et lui donnèrent le temps de rassembler ses soldats dispersés : mais comme son imagination gigantesque brodoit toujours la toile des événemens, Chalama ne manquoit pas d'ajouter, que les bras de ces deux braves, engourdis de fatigue, étoient tellement agglutinés à leurs lourdes épées par le sang dont elles étoient trempées, qu'il fallut employer de l'eau chaude pour les détacher. Témoin des conquêtes que faisoient Berne et Fribourg, il avoit coutume de dire, par allusion aux armes de ces deux villes, *qu'il craignoit que tôt ou tard, l'Ours ne fît cuire la Grue dans le chaudron....* Prédiction justifiée par l'événement, lorsqu'en 1556, à la banqueroute du dernier comte Michel, ses Etats furent partagés entre Berne et Fribourg, à qui ils étoient hypothéqués pour de fortes sommes.

Chalama mourut en 1349 : il institua le comte Pierre pour son héritier, lui légua ses dettes, son masque, son bonnet et sa marotte ; et ordonna par son testament, que du peu qu'il laissoit, il seroit donné à son meilleur ami, Anselme d'Aragno, curé de Gruyères, une vache noire,

ou

ou, s'il le préféroit, quinze sols lausannois, qui en étoient alors le prix.

On dit que les chansons, les fabliaux et les autres productions de Chalama, dans le genre de celles des *Trouveyres* provenceaux et des *Minnesingers* de Souabe, se gardoient avec soin dans les archives de Gruyères; et que ce curieux recueil, bien propre à faire connoître les mœurs de ce siècle et de ce pays, fut consumé en 1493, avec une partie du château, par un incendie, attribué à la négligence de Claudine de Seissel, qui administroit le comté pendant la minorité de son fils François.

LETTRE

Sur quelques Artistes Suisses.

Rome 1er. *mai* 1802.

Je t'ai entretenu, dans mes précédentes lettres, des mœurs et usages de ce pays, des antiquités, des cérémonies religieuses, et de la marche actuelle du gouvernement: celle-ci est consacrée à te parler des beaux-arts. Ne crois pas que je veuille approfondir cette matière ; cet examen me conduiroit trop loin.... Je me bornerai aux *Artistes Suisses*, comme étant ceux qui doivent le plus t'intéresser ; mais je dois commencer par quelques observations préliminaires.

Les beaux-arts ont eu des époques, dans lesquelles sortant de leur obscurité ou de leur léthargie, ils se sont réveillés avec une ardeur nouvelle, et ont produit les chefs-d'œuvres que nous admirons encore aujourd'hui. Tout le monde connoît le siècle de Périclès, ceux d'Auguste, des Médicis et de Louis XIV. Le commencement du XIXe fera une cinquième

époque. Elle sera sans doute aussi brillante que les quatre qui l'ont précédée. Mais, selon moi, elle ne doit pas son origine précisément aux mêmes causes, et elle porte à cet égard un caractère particulier, qui la distingue de toutes les autres.

La renaissance périodique des arts ayant suivi jusqu'à présent les grandes révolutions politiques, on avoit attribué le développement du génie, en partie à cette espèce de fermentation qui s'empare des esprits en pareille circonstance, en partie à cette espèce de protection que leur accordoient les Souverains, las de répandre le sang et de s'entourer de victimes. Les quatre premiers siècles offrent, à cet égard, une analogie frappante: la plus légère teinte d'histoire ne laisse aucun doute sur ce sujet. La cinquième a bien suivi la plus cruelle et la plus étonnante des révolutions: mais que diras-tu, si j'avance, que ce n'est pas la protection accordée aux Artistes vivans (elle est presque nulle), mais la misère dans laquelle ils ont vécu pendant quatre années, qui en aggrandissant leur ame, en aiguisant leur sensibilité, en les rendant plus assidus à leur ouvrage, les a mis en état d'égaler, de surpasser même leurs modèles. La guerre qui désoloit l'Italie en

avoit écarté tous les étrangers ; la diminution des fortunes particulières empêchoit d'acheter des tableaux et des statues : cependant la plupart des Artistes n'avoient de ressources pour subsister, que la vente journalière de leurs productions. Chacun sait que les hommes, même les plus célèbres dans cet état, ne sont pas accoutumés à thésauriser. Gagnant aisément, ils dépensent de même. Le présent est fait pour eux ; l'avenir n'est rien ; ou s'ils s'en occupent, ce n'est que par rapport à l'avancement de leur gloire et au soin de leur réputation.

La guerre d'Italie amena après elle l'invasion de Rome par les Français, et celle-ci fut suivie de l'établissement d'une nouvelle République, de l'anarchie, des spoliations et du vandalisme le plus honteux. Parmi les artistes les plus célèbres, les uns furent molestés, comme Canova, et forcés de quitter la ville : les autres, comme Berger, virent dépouiller leurs ateliers de ce qu'ils renfermoient de plus rare : tous, à l'exception d'un petit nombre, qui s'attela indignement au char d'une révolution éphémère, furent abreuvés de mépris : le parti le plus simple étoit de se retirer à la campagne : d'un côté, l'économie et le desir d'un repos si

nécessaire à leur genre de vie; de l'autre, le dégoût que leur inspiroit ce qui se passoit autour d'eux, les sollicitoient à prendre ce parti. Presque tous le prirent : les bosquets de Frescati, les rivages du Téverone, les montagnes escarpées de la Sabine, virent successivement arriver dans leurs solitudes les hommes à talens que le vandalisme poursuivoit dans Rome. Logés sous le chaume, recueillis par les paysans dont ils partageoient la chétive existence, les Artistes ne s'occupèrent plus que de leur art : l'univers politique s'anéantit à leurs yeux; ils cherchèrent un asyle dans la nature... et la nature les accueillit et les consola : trois ans d'étude et de misère perfectionnèrent singulièrement leur goût. Le ciseau des uns, le pinceau ou le crayon des autres, commencèrent à produire des chefs-d'œuvres ; et lorsqu'un pas rétrograde vers l'ordre social leur permit de rentrer à Rome, ils y rentrèrent en triomphe, non comme des soldats chargés de dépouilles sanglantes arrachées aux malheureux, mais comme des abeilles industrieuses, qui rapportent à la ruche le suc amassé sur les fleurs.

J'ai observé que les ouvrages faits durant cet espèce d'exil, portent presque

tous un caractère de mélancolie conforme à la situation morale de ceux qui les travailloient. Ce sont des sujets terribles, des couleurs sombres, des expressions fortes, des passions orageuses. Et comment seroit-il possible que le pinceau du peintre et le ciseau du sculpteur ne fussent pas influencés par la manière de sentir ou de penser de celui qui les manie? La tristesse est au génie, ce que la jaunisse est à l'organe de la vue: l'une et l'autre impriment leur cachet sur tous les objets. En effet, c'est à cette époque que Camoncini peignit Virginius immolant sa fille, et dévouant Appius aux Dieux infernaux. Benvenuto représenta Judith apportant la tête d'Holopherne aux habitans de Béthulie. Sous le pinceau de Landi, on vit avec une émotion religieuse les Apôtres déposer dans un cercueil le corps de la bienheureuse Vierge. Celui de Berger fit frissonner les spectateurs, en peignant, d'après le Dante, Ugolino mourant de faim dans sa prison à côté de ses fils. Angelique Kaufmann, l'aimable Angelique composa en pleurant ce charmant tableau dont j'ai fait l'acquisition, et qui représente une jeune personne, méditant devant un tombeau sur la vanité des choses humaines. Ryberg ne tira plus, comme

précédemment, ses sujets des odes d'Anacréon ; il alla les chercher dans les tragiques, et offrit aux regards attendris le malheureux Œdipe, accompagné et consolé par sa fille, dans son exil. Parmi les sculpteurs, Canova acheva son immortelle statue de Madelaine à genoux, pleurant sur la croix de son Sauveur, et déplorant les erreurs de sa jeunesse. Keller termina son groupe singulier de l'espérance qui nourrit une chimère ; tandis que Massimiliano ébauchoit un gladiateur expirant. Les Paysagistes portèrent dans leurs tableaux une teinte non moins mélancolique : Dénis peignit des orages ou des incendies : Voogd imita son exemple : Keyserman laissa reposer les riantes cascades de Tivoli, et s'attacha aux sites les plus effrayans ; Peter représenta le Tigre et le Lion, combattant pour leur proie ... Mais je m'arrête ; en voilà assez sur la cause qui rendit si brillante l'époque actuelle des arts, ainsi que sur le caractère presque uniforme et toujours également sombre des productions des divers Artistes. J'entrerai maintenant dans quelques détails au sujet de nos compatriotes ; la tâche sera courte, car ils sont en petit nombre à Rome.

Le premier que je dois nommer, s'appelle Keyserman. Il est originaire d'Yver-

des ; celles de Keyserman approchent plus de la nature : le premier présente les objets en masse, tels qu'on les embrasse dans un premier coup-d'œil ; le second les détaille, et tels qu'on les voit lorsqu'on les observe attentivement. L'un frappe par la magie de son clair obscur ; l'autre captive par la vérité des nuances. Je ne déciderai pas entre ces deux artistes ; les opinions sont fort partagées, et la chose est naturelle. Chacun d'eux excelle dans le genre qu'il a choisi. Keyserman vend 15 louis un dessin original à l'acquarelle. Les Anglais sur-tout occupent son pinceau. Les morceaux dans lesquels il réussit le mieux sont, pour la nature, les cascades de Tivoli et celle de Terni, les paysages de la Sabine, sur-tout ceux où l'on peut introduire des ciels légèrement vaporeux : parmi les monumens antiques, ce sont les arcs de Titus, de Septime Sévère et de Constantin ; le Panthéon, le Collisée et les ruines du Campo-Vaccino (l'ancien forum). Il a fort bien réussi dans le tableau de l'église de St. Pierre ; quoique les teintes froides et uniformes de ce chef-d'œuvre de l'architecture moderne, fassent le désespoir des Artistes.

Muliner nâquit et commença ses études

à Lausanne ; les essais qu'il fit annoncèrent de bonne heure ses talens : né sans fortune, il eut le bonheur de trouver de l'appui : des protecteurs généreux lui fournirent les moyens d'aller étudier à Rome. Je n'examinerai point ici la manière dont il en agit envers ses bienfaiteurs : je ne le suivrai pas dans les détails de sa vie privée : je tirerai le rideau sur la part active qu'il prit à la révolution, pendant la courte durée de la république Romaine... Je ne suis point appelé à juger l'homme ; je me borne à examiner les talens de l'artiste et à analyser ses ouvrages. Il peint aussi à l'acquarelle ; fraîcheur dans la verdure, vérité dans les rameaux des arbres, variété dans les plantes, mouvement dans les eaux, en un mot tout ce qui constitue la beauté et la richesse d'un premier plan, sont des parties dans lesquelles il est admirable. Les seconds plans et la perspective pourroient être un peu mieux soignés. On trouve aussi dans ses ciels quelque monotonie ; mais on observe que tous les peintres qui s'attachent particulièrement aux premiers plans, négligent ce qui est plus en arrière. Il enrichit ses paysages par des figures, où il met en action des personnes du peuple : accoutumé à les étudier, il connoît à fond leur costume,

leur attitude, leurs gestes, leur manière de sentir et d'exprimer. De là vient que ces petites scènes donnent à ses paysages un intérêt que ceux des autres peintres ont rarement, parce que la plupart d'entr'eux dessinent mal la figure, et regardent les personnages comme des accessoires insignifians : cependant c'est de la présence de l'homme et des animaux, qu'un site beau par lui-même, me paroît tirer ses principaux agrémens. Il avoit commencé un *œuvre* des costumes de la Toscane et des environs de Rome ; tout annonçoit que l'*œuvre* réussiroit et qu'il seroit recherché. Tout-à-coup il l'a abandonné ; le peu de morceaux qui en existent sont très-estimés : aujourd'hui on n'en trouve plus dans le commerce, et j'ai eu beaucoup de peine à m'en procurer deux ou trois, que je conserve comme échantillon ; quoique l'acquarelle soit son genre favori, il travaille aussi en bistre : son dessin de l'ancien Forum, possédé par M. Ryberg, m'a extrêmement satisfait : au reste, le bistre est un genre qui ne souffre point de médiocrité. C'est une chose assez extraordinaire, que les trois meilleurs peintres d'acquarelle, Ducroz, Keyserman et Muliner, soient tous trois du Pays-de-Vaud. Ils ont laissé bien loin derrière eux les

Italiens et les Allemands, qui ont essayé de les suivre. L'habitude de voir les beaux sites qui forment le cadre du Léman, donneroit-elle à l'ame une plus grande aptitude à représenter la nature, dans une manière qui plus que toute autre est la manière de la nature. C'est un problême moral que j'analyserai une autre fois : au reste, je n'ai pas vu Muliner; il étoit parti pour Milan, d'où l'on dit qu'il se rend à Paris : son absence fait un vuide parmi les artistes de Rome.

Je t'avois envoyé, dans mon précédent voyage, une notice sur les talens et les ouvrages de Trippel de Schaffouse. Ce sculpteur, qui honoroit sa patrie, et que l'on plaçoit à côté des Canova et des Massimiliano, mourut à la fleur de son âge; sa perte fut sur-tout sensible à nos compatriotes; car s'il est difficile de remplacer un bon peintre, il l'est bien davantage de remplacer un bon sculpteur.... la raison en est simple. Le premier n'a que peu de frais à supporter : des couleurs, des pinceaux, du papier ou de la toile, voilà sa mise en fonds : il ébauche, il retouche, il finit tout par lui-même : ses ouvrages, pour peu qu'ils soient passables, sont d'un débit aisé; et pour un amateur qui commande une statue, il y en a cent

qui commissionnent des tableaux. Le sculpteur, au contraire, a de grands frais. Un attelier vaste, une multitude d'outils, une collection de bons plâtres, des blocs d'un marbre précieux et qu'on tire de loin, lui sont absolument nécessaires : il ne peut que composer, modeler, retoucher et finir. Des ouvriers en sous-ordre ébauchent et conduisent le marbre jusqu'à un certain point : s'il ne reçoit pas une commission bien déterminée et lucrative, il n'ose rien entreprendre : ses talens demeurent enfouis et son génie oisif. Il est réduit à copier sur une petite échelle des statues estimées, ou à modeler en terre les conceptions de son esprit. Ces difficultés ont existé de tout temps, à Athènes comme à Rome, dans le siècle de Periclès, comme dans celui où nous vivons. Il faut, pour que la sculpture puisse, je ne dis pas fleurir, mais seulement s'exercer et se soutenir, des amateurs éclairés, des protecteurs puissans, et sur-tout des hommes riches qui veulent payer.... et c'est ce qu'on ne trouve pas aisément. Trippel mourut au moment où le magnifique mausolée qu'il avoit sculpté pour un gentilhomme russe, achevoit de fixer sa réputation : aussi Trippel mourut-il pauvre : après son décès, le peu d'ouvrages qu'il avoit laissés se vendirent à

un grand prix. Il ne reste plus de cet admirable artiste, qu'une petite statue de Némésis, morceau charmant, qu'un Suisse devroit acquérir pour en enrichir un des musées de sa patrie : mais en renouvelant tes regrets sur la perte de cet artiste, j'ai la consolation de t'apprendre qu'il va être égalé et remplacé par un autre de nos compatriotes; je veux parler de M. Keller de Zurich, d'une famille déjà célèbre dans les arts, sur-tout par J. Balthasar, qui, le 20 septembre 1692, fondit d'un seul jet la statue équestre de Louis XIV, dont on décora la place Vendôme. Ce jeune sculpteur, dont la connoissance m'a fait le plus grand plaisir, est aimable, instruit et très-habile dans son art. Imagination brillante, ciseau léger et hardi, sentiment du beau idéal, corrèction de dessin et vérité d'expression.... Il réunit à un degré déjà assez éminent les principales parties de ce grand art. Je ne te parlerai pas du morceau cité ci-dessus, *l'espérance qui nourrit une chimère*; je passerai sur-le-champ à son dernier et à son meilleur ouvrage. Imagine une grande coquille bivalve, supérieurement imitée et du marbre le plus parfait. Cette coquille est entr'ouverte; mais quelle main l'entr'ouvre? c'est une Vénus groupée et nais-

sante, qui sur le point de sortir de cette coquille comme un oiseau de l'œuf qui le renferme, paroît pour le bonheur et l'étonnement de la terre entière. Qu'elle est *belle* cette Vénus sous sa coque entr'ouverte! que de graces dans la manière dont elle se groupe! quelle pudeur virginale dans le soin qu'elle prend pour se dérober à l'œil trop curieux. Son front est le siège de l'innocence; sa bouche celui du sourire.... Il est difficile de rien voir de plus joli que cette composition : les journaux italiens en ont parlé avec complaisance, et leurs éloges ont été répétés par les journaux français : c'est beaucoup, puisque la Vénus Anadyomène est l'ouvrage d'un artiste jeune, modeste et étranger.

Mais que deviendra ce talent rare, et qui dès son aurore brille d'un éclat si vif? Il demeurera au même point; peut-être même il s'éteindra, si M. Keller, dont les moyens sont bornés, ne trouve bientôt des protecteurs puissans : il ne sauroit en espérer dans sa patrie; nous ne sommes pas assez riches pour commander de grands ouvrages et pour les payer; mais j'espère qu'il en trouvera dans l'étranger. Un voyageur de Berlin lui a déjà demandé quelques petites compositions. Sa réputation s'étendant de proche en proche, lui pro-

eurera dans la suite des commissions plus conséquentes. Quant à moi, j'ai rempli à son égard un devoir bien cher à mon cœur, celui de contribuer, autant qu'il dépend de moi, à le faire connoître dans sa patrie et dans l'étranger.

Encore un mot sur nos autres artistes : M. Ducroz, dont la grande réputation se soutient et s'augmente, n'est pas à Rome ; il est à Naples, où je me propose d'aller le voir. Gessner, qui peint les batailles, comme son père peignoit les Idilles, est à Londres. Sablet, qui par l'intelligence et la naïveté de son pinceau, a su ennoblir le genre Flamand, est à Paris ; et les autres artistes Suisses n'ont pas encore un mérite assez prononcé, pour que je me croie en droit d'analyser leurs ouvrages, ou de les nommer (1). Adieu.

L. B.

---

(1) Cette lettre peut servir de suite à celle du même amateur, intitulée : *Lettre sur les artistes suisses maintenant à Rome*, du 28 juillet 1789, qui a paru dans le second volume du Conservateur Suisse, page 342 à 374 : il sera même nécessaire de la relire, pour l'intelligence de cette dernière, que nous venons seulement de recevoir.

ANECDOTES

Littéraires.

L'UNIVERSITÉ de Bâle faisoit autrefois des questions assez curieuses à tout homme qui vouloit s'y faire recevoir docteur. On lui demandoit entr'autres, s'il étoit né en légitime mariage : le fameux Simon Sulcer, très-connu dans l'histoire de nos réformateurs, interrogé sur ce point, répondit naïvement *qu'il étoit bâtard.* Sur cela, refus formel de le graduer... ni son mérite personnel, ni sa vaste érudition, ni les services déjà rendus à l'Université, dont il étoit un des plus habiles professeurs, ne purent flechir l'ancienne règle : il fallut avoir recours à un expédient. Deux Bâlois, dont l'un étoit sénateur, déposèrent par serment, que son père, prévot de l'abbaye d'*Interlaken*, dans le canton de Berne, ayant quitté son couvent et embrassé la réformation, alloit épouser publiquement sa mère, et le rendre ainsi légitime, lorsque la mort l'en avoit empêché : sur leur déclaration, il fut enfin reçu docteur. C'est à ce Sulcer qu'est dû le rétablisse-

ment des orgues dans le culte réformé, d'où la sévérité de Calvin, de Zwingle, d'Æcolampade, les avoit bannies. Par son testament, il fit trois legs remarquables: l'un de 25 livres bâloises (de 12 batz), pour l'entretien de deux lits destinés aux étudians étrangers; un autre de 125 liv. pour servir aux études d'un écolier non Bâlois; un troisième de 1300 liv. pour un Bâlois. La rente de ces legs a été jusqu'à nos jours employée selon la volonté du testateur. Sa veuve Elisabeth Merian légua également une somme de 200 liv. pour l'avancement des sciences dans l'Université, qu'elle n'aimoit pas moins que son mari.

Ulrich Iselin, professeur en droit à Bâle, fut attaqué de la peste, qui en 1564 désoloit cette ville: sentant sa fin prochaine, il se fit apporter sa cassette, mit en ordre certains papiers qu'elle renfermoit, et la confia à la régence de l'Université, en la chargeant de renvoyer, sitôt qu'il seroit mort, toutes les cédules qu'elle contenoit à ses débiteurs, avec une quittance scellée de son cachet. Il est triste d'être obligé d'ajouter, que ses héritiers inter-

vinrent et firent casser cette disposition testamentaire du défunt. Mais du moins l'honneur lui en reste.... et il n'est point à douter que si ce brave homme, chéri dans toute la ville par sa bienfaisance et ses abondantes aumônes, avoit prévu que sa dernière volonté ne seroit pas exécutée, il n'eût lui-même anéanti tous ses billets.



Henri Lorits, né en 1488 à Mollis près de Glaris, d'où il prit le surnom de *Glareanus*, si renommé par son savoir en belles-lettres et par son beau poëme latin sur les XIII cantons, n'étoit pas moins remarquable par l'originalité de son caractère et de ses brusques reparties. Interrogé par un grand seigneur comment il vivoit... *Comme vous*, repliqua-t-il ; *je mange, je bois, et j'ai force dettes.* Pressé dans un repas de boire plus qu'il ne vouloit, il dit à son voisin, qui le provoquoit le verre à la main : *Pour qui me prenez-vous ?* — Pour un savant homme. — *Eh bien ! si je vous croyois, j'en saurois moins que mon chien.* — Comment donc ? — *Oui : il ne boit plus, quand il n'a plus soif*... De jeunes italiens qui voyageoient lui ayant fait demander de recevoir leur visite, ajoutant qu'ils s'é-

toient rendus à Bâle uniquement pour le voir ; il les assigna au lendemain... Ils viennent... ils entrent dans une salle bien parée ; ils le trouvent assis sur un siège fort élevé, décoré de la couronne de laurier et de la chaîne d'or qu'il avoit reçue de l'empereur Maximilien : Glareanus ne se lève point, ne leur adresse pas la parole, et ne fait pas même semblant de les voir : ces étrangers confus et déconcertés se retirent, et lui font faire des reproches de ce qu'il les avoit reçus si incivilement : *Et de quoi se plaignent-ils?* dit Glareanus : *ils n'ont demandé qu'à me voir.... ils m'ont vu!* Mais le lendemain, il s'en fut à leur logis, passa la journée avec eux, et les charma par son érudition, sa politesse, et les bons mots dont il assaisonna la conversation. Il y eut à son sujet une singulière dispute dans l'Université de Bâle ; il s'agissoit de savoir quel rang lui seroit assigné dans les cérémonies publiques : il n'étoit pas docteur ; par conséquent il ne pouvoit pas prétendre à se placer parmi ceux qui avoient obtenu le bonnet doctoral : mais il étoit poëte lauréat, couronné par l'empereur, et de plus professeur en philosophie, et il ne pouvoit décemment se confondre avec les simples maîtres es arts. Piqué de ce qu'on refusoit de décider la

question, et voulant tourner en ridicule les sottes prétentions de ses collègues, Glareanus, un matin qu'on alloit créer des docteurs, dans la grande salle de l'Université, y arrive monté sur un *âne*, au milieu des huées des étudians : les uns le croyent fou ; les autres trouvent dans cette farce une épigramme aisée à comprendre. Au milieu du tumulte, le recteur de l'Université l'appelle : on fait place ; il approche... et le grave président lui demande, pourquoi il se présente d'une manière aussi nouvelle dans le sanctuaire des Muses ? — *Pour avoir une place à moi*, *répond il... Voici plusieurs mois que vous disputez, pour savoir si je prendrai rang parmi les docteurs, ou parmi les maîtres es arts : j'ai donc résolu d'avoir désormais une place que personne ne me conteste, et d'être plus grand que vous tous... de la hauteur de mon âne.* Cette polissonnerie fit son effet : l'Université honteuse de sa conduite précédente, le pria de renvoyer sa monture, et de siéger à l'avenir parmi les docteurs. Mais il refusa obstinément de changer de place L'assemblée ne put reprendre sa gravité nécessaire ; la cérémonie fut renvoyée au lendemain, les étudians ramenèrent en triomphe Glareanus toujours monté sur son âne : mais le jour suivant,

satisfait de sa victoire, il vint à pied, et prit place parmi les docteurs, qui lui dirent... vous n'avez pas votre Pégase. — *Ce n'étoit pas le mien*, repliqua-t-il, *c'étoit le vôtre* : et les rieurs furent encore de son côté.

~~~~~~~~

Théodore Buchman, de Bischoffzel en Thurgovie, plus connu dans le monde savant sous le nom de *Bibliander*, perdit en 1560 sa chaire de professeur en théologie dans l'académie de Zurich, par une raison assez singulière : il n'étoit point d'accord avec son collègue Pierre Martyr de Vermilly sur certains points de controverse ; et dans un moment d'humeur, il appela son antagoniste en duel, et se rendit le lendemain sur le pré, armé d'une énorme hallebarde. Mais son collègue, au lieu de s'y trouver, porta plainte au magistrat, qui condamna Bibliander à perdre sa plaoe. Ce fougueux théologien doit la réputation littéraire dont il jouit, moins à ses ouvrages polémiques, qu'à un traité très-profond *sur le rapport commun de toutes les langues et les lettres en usage dans le monde*. Ce livre, écrit en latin et devenu fort rare, a frayé la route aux
~~~~~~~~

savans qui dès lors ont travaillé sur la même matière.

Jean-Georges Lœw, élu professeur de physique à Bâle en 1595, avoit pris pour sa dévise, *le philosophe connoît tout*, et citoit ce mot à tout propos : un soir qu'il traversoit un ruisseau bourbeux, il manqua la planche et tomba dans la fange : en se relevant, il s'emporta contre son valet, qui le précédoit avec une lanterne, et lui reprocha de l'avoir mal éclairé : celui-ci lui répondit : *Je prie votre grace de ne pas se fâcher : je croyois qu'un philosophe savoit tout.* Corrigé par ce mot, le professeur renonça dès ce moment à sa fastueuse dévise.

Le fameux Holbein, né à Bâle en 1495, avoit fait le portrait d'une belle Bâloise ; celle-ci, on ne sait sous quel prétexte, ne voulut pas le prendre. L'artiste ne dit rien, l'emporte dans son attelier, écrit dessous, *Laïs de Corinthe*, et l'expose en vente avec ses autres ouvrages. Sitôt que la dame en fut avertie, elle fit retirer son portrait et le paya. On le voit encore aujourd'hui

jourd'hui à la bibliothèque de Bâle, avec l'inscription, qui, dit-on, ne convenoit pas mal à l'original. Holbein, très-dérangé dans sa conduite, étoit quelquefois réduit à faire les ouvrages les moins dignes de lui. Il peignoit la façade de la maison de son hôte, et quittoit souvent son travail pour aller au cabaret. L'hôte s'en apperçoit, le querelle, et vient de tems en tems voir si la besogne avance : fatigué de cet espionnage, Holbein un matin peint sur le mur deux jambes, qui sembloient pendre le long de l'échaffaudage ; puis il gagne la taverne et y passe tout le jour. Le soir, son hôte, trompé par ce stratagême, lui dit : *pour aujourd'hui, je suis content de vous ; car vous avez travaillé sans relâche.* Pendant qu'il étoit à Londres, le roi Henri VIII le fit souvent travailler : un jour qu'il peignoit un morceau qui devoit rester secret, Holbein s'enferme dans son appartement : un lord, très-importun, veut entrer, et sur son refus, se met en devoir d'enfoncer la porte ; l'artiste furieux ouvre, et le jette en bas de l'escalier. Le lord tout meurtri va porter plainte au roi de l'insolence du *paysan Suisse*, comme il l'appeloit ; et demande une réparation éclatante. Le monarque lui répond : *écoutez, de sept paysans je puis faire, quand il me*

plaira, sept lords : mais de 50 lords comme vous, je ne ferais pas un Holbein.

~~~~~~~~~~~~

Le chevalier Hedlinger de Schweitz, l'un des meilleurs graveurs et médaillistes de ce siècle, voulut jouer un tour à ces antiquaires qui prétendent tout expliquer ou deviner. Il grava sur une médaille une tête dans le style antique ; et mit au revers un hibou coëffé du casque de Minerve, avec un bouclier et une lance; et pour légende le mot ΛΑGOM, en caractères grecs. Les antiquaires se tourmentèrent à expliquer ce mot, feuilletèrent tous les dictionnaires de la langue d'Athènes, se disputèrent, écrivirent même... et la querelle littéraire ne cessa, que lors qu'Hedlinger apprit au public que la tête étoit la sienne, et que le prétendu mot grec qui avoit tant intrigué les savans, était un mot suédois, qui signifie le juste milieu, le *modus in rebus* d'Horace. Cette médaille, supérieurement exécutée, est encore connue chez les amateurs sous le nom de *Lagom*. Hedlinger passa une partie de sa vie en Suède, où Charles XII lui avoit donné la direction des monnoies du royaume : en 1747, plus amoureux du
~~~~~~~~~~~~

repos que de la gloire, il revint dans sa patrie, et mourut à Schwitz le 14 mars 1771, âgé de 81 ans. On trouva sur sa table l'esquisse d'une médaille, dont il s'occupoit lorsque la mort l'enleva. Tout entier aux grandes idées de l'éternité et aux douces espérances qu'elle lui offroit, il vouloit représenter d'un côté un vaisseau battu par la tempête et prêt à périr, et de l'autre une mer calme, sur laquelle une barque échappée à l'orage, paroît entrer dans le port de l'immortalité, désigné par un temple radieux. Hedlinger avoit encore formé un projet qu'il n'a pu réaliser, au grand regret de sa patrie et des beaux arts. Le fragment suivant d'une de ses lettres à un ami le fera connoître, en même temps qu'il donnera une idée du style épistolaire de cet artiste. « Je crois vous » avoir déjà parlé du projet de donner » en médailles, une suite historique des » principaux événemens de l'histoire de la » Suisse; ma médaille sur la bataille de » Morgarten, m'a fait naître cette idée, » dont je suis tout rempli, et à laquelle » je veux consacrer le reste de mes jours, » si la Providence m'en laisse les forces. » La dignité et la grandeur des sujets » que présente l'histoire de notre nation, » dans son origine et dans son accroisse-

» ment ; et plus que cela, l'amour de la
» patrie, m'encouragent vivement à cette
» entreprise. Pourquoi ne transmettrions-
» nous pas à la postérité, comme ont fait
» les Grecs et les Romains, la gloire et
» les vertus héroïques de nos ancêtres?
» Pourquoi ne laisserions-nous pas à nos
» descendans des monumens capables d'é-
» terniser des actions, qui doivent leur
» servir de modèle et d'encouragement?
» De tous les monumens destinés à sauver
» de l'oubli les actions des hommes, les
» médailles sont les seuls qui bravent l'in-
» jure des siècles. Le temps qui détruit
» tout, semble les respecter. Les livres
» ont été souvent la proie des flammes
» allumées par la méchanceté et par l'igno-
» rance, ou ils ont disparu pour toujours
» sous les ruines des villes : les tableaux
» n'ont pas un sort plus heureux, et la
» peinture n'a pu transmettre jusqu'à nous,
» ni les traits d'Alexandre, ni les talens
» d'Apelles : les ouvrages mêmes de la
» sculpture, qui paroissent plus durables,
» ne le sont pas autant que les médailles;
» et celles-ci ont de plus l'avantage de
» joindre l'instruction aux figures. Après
» une longue suite de siècles, lorsque le
» temps a répandu les ténèbres sur l'his-
» toire des peuples, on voit tout-à-coup

„ sortir du milieu des ruines, des médail-
„ les qui dissipent les nuages de l'erreur,
„ qui fixent les dates chronologiques, et
„ transmettent des faits dont elles seules
„ ont été les dépositaires fidèles".



Vers le milieu de ce siècle, l'un des entrepreneurs de l'opéra et de la grande redoute de Londres, étoit un Zuricois, nommé *Jean-Jaques Heidegger*, que le roi George II avoit créé gentilhomme de la chambre : se trouvant à souper avec les premiers seigneurs d'Angleterre, on agita cette question : *Quelle nation de l'Europe avoit le plus de génie?* " C'est la
„ mienne", s'écria Heidegger;(chacun se mit
„ à rire) : et je le prouve, ajouta le Zuri-
„ cois : je suis venu en Angleterre sans
„ avoir un sol ; en vous amusant, j'y
„ gagne 5000 livres sterlings par an, et
„ qui plus est, je les dépense ; or je défie
„ au plus habile anglais d'aller en Suisse et
„ de s'y faire un pareil revenu.... d'où je
„ conclus que le suisse l'emporte sur
„ l'anglais en fait de génie". Plein d'esprit et de talens, Heidegger étoit d'une laideur choquante.... il en convenoit ; il en plaisantoit même. Un

jour il paria contre le lord Chesterfield une somme assez forte, qu'on ne trouveroit pas dans tout Londres un visage *plus* hideux que le sien : on établit des juges, et après de longues recherches, milord déterre une vieille femme, et la produit comme étant encore plus épouvantable qu'Heidegger : en effet, les juges déclarent que milord a gagné le pari : Heidegger, sans se déconcerter, ôte la coëffe de son antagoniste, la met sur sa tête, et affuble la vieille de sa perruque : alors les juges trouvèrent qu'il l'emportoit en laideur sur elle, et condamnèrent Chesterfield à payer le pari.... Cet homme singulier étoit fils d'un fameux théologien de Zurich, le professeur Jean Henri Heidegger, fameux par sa gravité et ses ouvrages sur l'histoire ecclésiastique : on conviendra sans peine, que pour le caractère et la vocation, un fils ne peut guères moins ressembler à son père que l'homme dont nous parlons.

La ville de Bâle, qui depuis trois siècles a constamment fourni et à son université et aux académies étrangères des savans en tout genre, n'est point restée sans reconnoissance pour l'honneur que lui avoit

fait son citoyen Léonard Euler, mort en 1783 à Pétersbourg, membre de l'académie impériale de cette ville, de la société royale de Londres, correspondant de l'académie des Sciences de Paris, etc. Le conseil souverain de cette république a donné ordre de faire venir de Berlin le portrait de ce savant, de le placer dans la bibliothèque publique, à côté de celui du fameux mathématicien Daniel Bernouilli, dont Euler avoit été l'élève ; et de faire imprimer magnifiquement son éloge historique, fait par l'époux de sa petite fille, le professeur Fuss, aussi Bâlois, et héritier de son génie et de sa chaire à Pétersbourg. Cet éloge a été distribué aux magistrats et aux citoyens amis des sciences ; son auteur a reçu de la part de la république une lettre flatteuse de remercîmens, avec une médaille d'or ; et l'Europe savante a dit, et avec raison : *une ville qui sait aussi bien honorer la mémoire des grands hommes nés dans son sein, est digne d'en produire encore et doit s'y attendre.*

P. B.

Collinus, qui étoit tout à la fois maître cordier et professeur en grec à Zurich, où il mourut en 1578, avoit chez lui le Vallaisan Thomas Platter, dans la suite professeur à Bâle : ce jeune homme très-pauvre travailloit pendant le jour à la corderie, et pendant la nuit il traduisoit *Euripide* et *Demosthènes*, mettant du sable dans sa bouche pour ne pas succomber au sommeil : un soir que le maître et l'apprentif étoient à souper, Collinus dit à Platter : mon ami ! quel est le premier vers de Pindare ? — *Rien de meilleur que l'eau.* — Eh bien, Thomas ! rapportons-nous-en à Pindare aujourd'hui, et servons-nous d'eau l'un et l'autre pour étancher notre soif et chasser nos soucis.

Benedict Aretius, ecclésiastique Bernois, a été un des premiers qui ait avancé dans notre patrie l'étude de la botanique : il y consacra ses loisirs; il décrivit une cinquantaine de plantes peu connues, et cultiva dans son jardin les espèces les plus rares. Son ami, Conrad Gesner, qui a dit de lui dans ses ouvrages, *Aretius est le*

seul de qui je puisse encore apprendre en botanique, le sollicita plusieurs fois de choisir une plante, à laquelle il imposeroit solemnellement son nom... L'un et l'autre moururent, sans que ce projet eût été effectué. Deux cents ans après leur décès, notre grand Haller, par une attention délicate, qui n'échappera à aucun cœur sensible, exécuta ce vœu de l'amitié, en donnant le nom d'*Arétie* à l'une des plus charmantes familles de nos plantes Alpines : monument plus durable que les écrits théologiques d'Arétius, dès long-temps ignorés. Maintenant aucun botaniste ne rencontre l'Arétie, sans penser qu'elle immortalise le nom d'un savant, la reconnoissance d'un autre, et le respect d'un troisième pour la volonté des morts : les familles des hommes s'éteignent tôt ou tard, et quelques puissantes ou célèbres qu'elles ayent été, elles s'oublient à la longue.... mais les familles de la nature restent les mêmes de siècle en siècle, et conservent mieux que tous les titres de l'illustration humaine, les dépôts de souvenir et de gloire que le génie confie à leur garde.

Un ecclésiastique d'un caractère assez original, s'étant égaré au pied des Alpes de la paroisse de Montreux, entre dans un pré pour retrouver sa route. Tout-à-coup un énorme paysan sort d'une baraque voisine, et l'arrêtant brusquement, lui crie d'une voix de tonnerre : vous payerez l'amende... Qui êtes-vous donc, pour fouler ainsi mon herbe ? *Qui je suis*? répond le coupable, en prenant le ton d'un acteur tragique :

Je suis un voyageur que l'ennui décourage;
Mes pères m'ont frayé ce pénible chemin :
Mes pères ont passé... je passe, et mon voyage
Est déjà proche de sa fin.

A l'ouïe de cette strophe d'une pièce de Racine le fils, déclamée de la manière, la plus théâtrale, le paysan tout ébahi tire son bonnet, et dit du ton le plus honnête. « Excusez, monsieur ! je ne savois » pas tout cela... Je vais vous remettre » au bon chemin. »

Au commencement du concile de Bâle, [...]ères étoient très-négligens à assister

aux sessions. Le président du concile, *Alamandus*, archevêque d'Arles et cardinal de Sainte-Cécile, trouva un moyen fort singulier de les ramener à l'ordre : il rassembla toutes les reliques des saints éparses dans les nombreuses églises de Bâle, et les fit placer sur les sièges des absents : ceux-ci en furent si touchés, qu'ils vinrent dès lors régulièrement. Le même Alamandus prouva un jour avec tant de force la supériorité du concile sur le pape, que plusieurs des assistans coururent pour baiser le pan de sa robe. Quand la peste se manifesta à Bâle et qu'elle emporta plusieurs pères du concile, le président refusa de quitter la ville, comme bien d'autres, et dit à ceux qui le pressoient d'aller respirer un meilleur air : *il vaut mieux sauver le concile au péril de sa vie, que de sauver sa vie au péril du concile.* — Pendant la durée du *conclave*, il réduisit la table des pères du concile enfermés avec lui au plus strict nécessaire, en commençant par la sienne. Plusieurs se plaignirent amèrement de la diminution de leur ordinaire, entr'autres le bon archidiacre de Cracovie, à qui on avoit refusé du gibier. — Ce dernier (comme le rapporte Æneas Silvius, secrétaire du concile, et ensuite pape sous le

nom de Pie II) dit à ceux qui, pour le résigner à ces privations, lui citoient l'exemple d'Alamandus : " Ne me parlez pas de
» ce cardinal... c'est un homme maigre,
» efflanqué, sans estomac, ou plutôt ce
» n'est pas un homme. — Placé pour mon
» malheur dans une cellule contiguë à la
» sienne, je puis voir tout ce qu'il fait,
» à travers le rideau qui nous sépare. Eh
» bien! je ne l'ai jamais vu ni boire ni
» manger; et ce qui me gêne le plus, c'est
» qu'il ne dort ni jour ni nuit, lisant et
» écrivant sans cesse. Que voulez-vous
» que j'aie de commun avec de semblables
» gens, qui ne songent rien moins qu'à
» leur panse?



Le grand doyen de Zurich Bullinger, nous apprend dans une lettre à Joachim Vadian, bourgmaître de St. Gall, en date du 21 décembre 1547, que dès que l'historien Stumpf eut publié sa *Chronique de la Suisse*, il en fit offrir un exemplaire à chacun des cinq anciens cantons catholiques; que les porteurs furent reçus de la manière la plus amicale; et qu'avec des lettres honorables de remercîment, le magistrat de Lucerne envoya à l'auteur dix

écus, celui de Schweitz tout autant, celui d'Uri douze; ceux d'Underwald et de Zug lui promirent un présent proportionné à ses peines. François Guillemain de Fribourg ne fut pas si heureux, car ayant, en 1598, dédié aux XIII cantons son curieux ouvrage sur les antiquités de la Suisse en 5 livres, il n'en reçut ni remercîment ni récompense. L'auteur en fut si piqué, qu'écrivant peu après au savant Goldast son ami, il lui dit : " ni vous ni personne n'attendez plus rien de moi sur la Suisse : „ j'avoue que j'avois travaillé, dans le stile „ et à la manière de Florus, à une histoire „ des Helvétiens; mais ils ont fait si peu „ de cas de mes antiquités, que j'ai abandonné mon ouvrage déjà avancé, et que „ j'ai employé mon manuscrit à des usages qu'il n'est pas séant de vous dire „ (*usus posticos.*) „ Il n'est cependant pas difficile d'expliquer, pourquoi ces deux savans furent traités si différemment par leurs compatriotes. Le Zuricois Stumpf écrivoit en allemand; son livre fut lu avec enthousiasme par toute la nation, qui prenoit plaisir à y retrouver ses exploits de tous les siècles, et il fut acheté par tous ceux qui pouvoient payer un in-folio. Le Fribourgeois Guillemain écrivit le sien en latin, et il le remplit de recherches pro-

fondes sur les antiquités de l'Helvétie ancienne et du moyen âge ; peu de gens l'achetèrent, parce que peu de gens étoient en état de le lire.... et voilà pourquoi on ne rendit pas alors à cet excellent ouvrage la justice que lui rendent de nos jours tous les Suisses instruits, qui le placent au premier rang de nos classiques nationaux.

Monsieur Eggenschwiller de Soleure, élève du célèbre sculpteur de Joux, a remporté en 1804 le grand prix de sculpture à Paris, et a été nommé Pensionnaire de l'Académie française de Rome. Cet artiste étant revenu peu de tems après dans sa ville natale, lui a fait hommage du *bas-relief* qui lui a procuré ce prix, et cette superbe pièce a été placée à l'hôtel-de-ville. Les principaux magistrats lui ont donné un dîner au nom de l'état ; et au sortir du repas, son excellence l'avoyer régnant lui a remis une très-belle médaille en or, aux armes du *canton de Soleure*, frappée à son honneur, comme une marque de l'estime et de la reconnoissance de ses concitoyens.

LITTÉRATURE.

Scripsimus indocti, doctique poëmata passim. (*Hor.*)

DANS une conversation entre quelques gens de lettres, l'un d'eux prétendoit qu'avant le siècle de Louis XIV, on n'avoit jamais fait de vers français dans la Suisse Romande ; et que ni Fribourg, ni Neuchâtel, ni le Pays-de-Vaud, ni même Genève, ne pouvoient fournir avant cette époque aucun échantillon de poésie indigène. Cette assertion engagea à faire quelques recherches, dont le résultat pourra peut-être intéresser.

A la renaissance des lettres dans la Suisse Romande, c'est-à-dire, d'abord après la réformation, tous les savans de ce pays cultivèrent, selon l'usage, les Muses latines : il n'y eut pas de littérateur qui ne fît des vers passables dans la langue de Virgile et d'Horace ; et nous en avons des preuves dans les écrits de divers membres des Académies de Genève, de Lausanne et de Fribourg : le goût de la poésie Française ne date parmi nous,

que du massacre de la Saint-Barthélemi ; alors plusieurs gens de lettres réformés abandonnèrent la France, et vinrent se fixer dans la partie de la Suisse où leur langue étoit en usage : par conséquent, je ne mettrai parmi nos poëtes nationaux, ni Antoine de Chandieu, Professeur à Lausanne, puis à Genève, où il mourut en 1591, dont nous avons de bonnes poésies morales, sur tout des *octonaires sur la vanité du monde*.... ni Simon Goulart, mort Pasteur à Genève en 1628, âgé de 86 ans, avantageusement connu par des odes et des sonnets chrétiens, par un petit poëme intitulé *Caton le Censeur*, et sur tout par cette pièce également énergique et piquante sur l'Escalade, qui commence par ces vers :

Cité que j'ai d'une ardeur indomptée,
Depuis trente ans si souvent convoitée, etc.

ni le médecin Joseph du Chesne, qui au renouvellement d'alliance entre Zurich, Berne et Genève, en 1584, fit jouer l'*ombre de Garnier Stoffacher*, drame très-original, où l'on trouve entr'autres ces vers, dont l'évènement n'a que trop prouvé la vérité :

Tant que nous serons joints ensemble,
Nous serons recherchés des Rois;
Mais si discorde désassemble
Cette union grande une fois,
Suisse, tu t'en iras à terre,
Et tu perdras ta liberté...
Car qui le Romain a dompté,
Sinon son intestine guerre?

Tous ces littérateurs étoient Français, et avoient apporté de leur patrie ces talens poétiques, qui du reste font leur moindre mérite. Je ne mettrai pas même en avant un comte de Neuchâtel, un baron de Grandson, qui furent du nombre de ces Troubadours du XIIe siècle, dont le nom est si fameux, et dont les vers sont si peu intelligibles.... et je ne reclamerai point, parce qu'il étoit natif du pays d'Artois, Martin le Franc, Chanoine et Prévôt de la cathédrale de Lausanne, qui composa vers l'an 1450 deux ouvrages, le premier tout en vers, intitulé le *Champion des Dames*; le second en prose mêlée de vers, sous le nom d'*Estrif de fortune et de vertu*; l'un et l'autre lûs dans leur siècle, et oubliés dans le nôtre.... Mais je puis citer: 1°. Jaques Bugnin, bourgeois et Curé de Lausanne, qui en se retirant de sa ville

natale dans le Couvent de Hautcrest près d'Oron, fit imprimer en 1480 un petit poëme moral, dont le titre est *Congé pris du siècle séculier*. 2°. P. Trebadan aussi de Lausanne, qui traduisit, l'an 1562, quelques chants de l'Enéide en assez mauvais vers français, dont le manuscrit est conservé dans la bibliothèque de Berne. 3°. Gaspard Berodi de Fribourg, Prieur de l'Abbaye de St. Maurice en Vallais, qui publia en 1618 *la vie et passion de St. Maurice et de ses compagnons*, en manière de Poëme, dont les vers sont *simples et grossiers*.

Nicolas Viret d'Orbe, neveu du *réformateur* et ministre à Lucens, qui indépendamment de ses poésies morales en latin, a donné de 1615 à 1625 plusieurs pièces de vers français; inférieurs, il est vrai, à ses vers latins, mais qui ne sont pas sans mérite. Pierre Bosson, Lausannois, qui fit imprimer en 1632 une comédie représentée par les étudians au château de Lausanne, etc.

Peut-être me demandera-t-on des échantillons de notre vieille poésie française; en voici donc quelques-uns.... Je les choisis parmi les pièces fugitives qui sont venues à ma connoissance, et je ne prends pas les plus longues....

Car souvent trop de vers entraîne trop d'ennui.

Les plus anciennes rimes faites dans la Suisse Romande que je puisse présenter, sont les fragmens d'une complainte, que Nicod Bugniet de Fribourg composa en 1449, dans une tour de cette ville, où il fut enfermé avec 26 autres de ses concitoyens des meilleures familles, par ordre du duc Albert d'Autriche. Leur date et leur simplicité m'autorisent seules à les reproduire.

Ayez pityé des pauvres prysonnyers,
Qui jor et nuict ont servi leaument!
Le noble prince a esté mal informé:
Mais nous prions Dieu le Tout-puissant
Que de la tour nous tire briefvement.
La tour est froide; il y a peu d'esbattement:
Le noble prince nous en sortira promptement,
Pour le servir tousjor allégrement.
Les prysonnyers qui ont faict ceste chanson
Pryent Dieu qui leur soit faict raison,
Ayez pityé des pauvres prysonnyers, etc.

A la tête de la traduction de la *République des Suisses de Simler*, par Gentillet, imprimée en 1598, se trouve la pièce suivante, faite par Jaques du Martherey de Rolle. C'est une sorte de sonnet

anagrammatique ; puisqu'en prenant les lettres capitales des deux hémistiches, c'est-à-dire de la 1ere et de la 5eme sillabe de chaque vers, on y trouve ces mots, *le fort de Suisse — Sainte concorde.*

Lieux montueux — Suisse tant renommée,
En tes pays — As acquis liberté ;
Force par-tout — Justice et équité.
Ornant ton front — Noblesse t'ont donnée,
Richesse et heur — Ta terre ont couronnée ;
Tu vaux en guerre — Et en tranquillité.
Dis-moi d'où vient — Ceste félicité ?
Est-ce en tes biens — Où es tant fortunée ?
Sont-ce thrésors — Nombre grand de soldats
Vaincu qui ont — Cités et forts Etats,
Illustre aussi, — Ont rendu ta victoire,
Sur Bourguignons — Reistres et Iberois ?
Sus donc, louant — De cœur le Roi des Rois,
En faut chercher — En concorde la gloire.

Le capitaine Jaques Tribolet de Neuchâtel, que Henri IV avoit, en récompense de sa valeur, créé *chevalier d'honneur*, par le *ceint militaire* et l'*accolade*, étant mort à Nion, le 20 octobre 1611 ; l'un de ses amis, Jonas Merveilleux, son compatriote et son compagnon d'armes, fit graver sur sa pierre sépulcrale cette épitaphe, dont l'énergie militaire n'est point sans agrément....

A ce preux Chevallier qui gist soubs ce tombeau,
Qui vaillant nous menoit aux assauts, aux allarmes,
On devroit en graver de grands trophées d'armes,
Et peindre ici autour son loin cogneu drappeau.
Mais non; car son renom vole par l'univers,
Et ses triomphes sont cognus parmi la France:
Pour te dire, passant, qu'en ayes souvenance,
Ses patriots soldats ont icy mis ces vers.

Deo et Bello.

Nous chantons en soldats, n'y prends exacte garde;
Nous ne polissons pas pour Vénus nos discours;
Nous marions nos voix aux phifres et tambours,
Et ne portons les luths dedans les corps-de-garde.

On tua, en 1636, à l'embouchure de la Thielle, dans le lac de Neuchâtal, un Pellican, oiseau très-rare en Suisse, et connu alors sous son nom latin d'*Onocrotale.* Il fut soigneusement empaillé, et suspendu comme une rareté dans l'hôtel-de-ville d'Yverdon. — Pour conserver le souvenir de cette chasse et le nom du chasseur, J. F. Malherbes, mort dans la suite

Banneret d'Yverdon, fit inscrire ces vers sur le mur près de l'oiseau :

Des lieux plus esloignés de la froide Scithie
Onocrotalus vint repaistre en Helvétie ;
Mais estant apperceu, Pacoton commandeur,
Qui veut de l'attraper avoir sur tous l'honneur,
L'approche et le poursuit d'une subtile adresse :
Puis d'un coup de fusil, il l'atteint et le blesse ;
Alors ce rare oiseau né au Septentrion
Mourut soudain paissant au fleuve d'Yverdon.

Quand Daniel Rhagor, baillif de Thorberg, publia en 1639 son traité sur l'*agriculture Suisse*, Adam Ducrest, d'une ancienne famille de Montreux, Pasteur de l'église française de Berne, lui envoya le sonnet suivant, qui finit par une image vraiment Bucolique :

L'un des plus beaux objets des prunelles humaines,
C'est de voir les jardins, les vignes, les vergers,
Tous revestus de fleurs, de raisins, d'orangers,
Et d'arbrisseaux divers arrousés de fontaines :
Mais le plaisir s'accroist avec raisons certaines
Quand on sait cultiver par des arts mesnagers
Les arbres, les jardins, et les seps passagers,
Car ce [illegible] esprits les délices non vaines :
Tu m[illegible], ô mon docte Rhagor !
Qui [illegible] blic en ton riche thrésor,

Comment il faut soigner les fleurs, les seps, les
plantes.
Vivre donc puisses-tu, selon les vœux divins,
Tant que Pomone aura sur les arbres des antes,
Et que Flore et Bacchus produiront fleurs et
vins !

Jean Baptiste Plantin ayant employé ses loisirs, tandis qu'il étoit Pasteur de l'église de Château-d'Oex, à composer un excellent ouvrage latin sur la *Suisse ancienne et moderne* (*Helvetia antiqua et nova*), le fit imprimer en 1656, et mit à la tête du livre, selon l'usage de son temps, les vers en diverses langues que ses amis lui adressèrent sur cette production si digne d'éloges. Parmi ces pièces, on distingue celle-ci de J. Vulliermin de Morges, alors étudiant dans l'Académie de Lausanne :

Travail digne d'envie et d'immortalité !
Dont les riches tableaux, les parlantes images
D'un outrageux oubli vengent l'antiquité
Et l'auguste débris de nos anciens ouvrages ;
Tu fais parler l'airain, les marbres, les bocages ;
Et sur un autel d'or plaçant la vérité,
Tu la fais triomfer des siècles et des âages.
Merveilles de jadis ! miracles effacés !
Dans ce pompeux tableau richement retracés,
Ah ! que vous me plaisez ! cette seconde vie,

De nos braves ayeux, leur cœur pur, franc et
net,
Me charme, me surprend, et mon ame est
ravie
De les voir triomfer dedans mon cabinet.

Le même Plantin, poursuivant sa carrière littéraire, fit paroître, dix ans après ce premier ouvrage, son *Abrégé de l'histoire générale de la Suisse* (Genève 1666), et il y inséra des sixains faits à son honneur par Jean-Pierre d'Apples, médecin à Lausanne, dont il existe plusieurs autres pièces, qui prouvent également ses talens pour la poésie, et son amour pour sa patrie....

A l'autheur.

Pourquoi recherchons-nous ce que font les
Chinois,
Leurs guerres, leurs combats, et ceux des Japonois,
Que le Père du jour commençant sa carrière
Esclaire le premier de son luisant flambeau ?
Et nous laissons croupir dans un sale tombeau
Les faits de nos ayeux sans les mettre en lumière!
Que sert-il de sçavoir l'histoire des Romains,
Qui rangèrent jadis cent peuples sous leurs
mains ?
Que sert-il de sçavoir l'histoire d'Alexandre,
Ses généreux desseins et de ses successeurs ?
Et ne sçavoir les faits de nos prédécesseurs,

Pour

Pour les faire en nos jours renaistre de leur
cendre.
Nostre Autheur renonçant à des desirs si vains
Qu'embrassent la pluspart des nouveaux escri-
vains,
Pour sa chère Patrie allume tout son zèle ;
Il lui donne ses soins, il lui donne ses vœux ;
Et la faisant connoistre à nos derniers neveux,
Il montre en ses escrits l'amour qu'il a pour
elle.
Tout ce que la valeur peut produire de beau
Et la fidélité se void en ce tableau,
Où des Suisses anciens est dépeinte l'image ;
Et les hautes vertus qui les font estimer
De la mer du Ponent jusques à l'autre mer,
Par-tout leur feront rendre un légitime hommage.
C'est ainsi que Plantin, ami de vérité,
Retirant du sépulchre et de l'obscurité
Tant de braves héros par sa célèbre histoire,
Se bastit à lui-mesme un noble monument,
Qui par tout le fera vivre éternellement,
Ainsi que de la Suisse il fait vivre la gloire.

Je donnerai enfin, pour dernier échantillon de notre poésie Suisse avant le siècle de Louis XIV, la pièce suivante, trouvée dans les papiers de David Constant, né à Lausanne en 1638, et Professeur en grec et en belles-lettres dans l'Académie de cette ville, où il mourut à l'âge de 93 ans. Elle porte un caractère de douceur et de sensibilité, qui fait regréter que les autres Poésies de ce littérateur, dont la

manière approche de celle de Racan, ne nous soient pas connues.

Stances irrégulières.

Bienheureux qui content du paternel séjour
Et de l'humble chaumine où gistent ses Pénates,
Redoubte les faveurs de Plutus et d'amour,
Ne hante en aucun temps la ville ni la cour,
Aimant mieux que Palais la maison de Socrates.
Unissant doux loisirs à labeurs peu gesnans,
Laissant aller le monde au gré de la fortune,
Tranquille dans lui-mesme et sans malice aucune,
A l'abry des pervers en paix coulent ses ans.
Renaissez, heureux siécle auquel l'ami des muses,
Espris des voluptés d'un poëtique déduit,
Des neuf sœurs desservoit* la chapelle sans bruit,
Ignorant du grand monde et les tours et les ruses!
Venez donc, ô vous tous serviteurs d'Apollon!
Il vous applasnira les sentiers du Parnasse.
Venez! vous y lirez Virgile, Ovide, Horace,
Anacreon sans doubte, et peut-estre Platon...
Fier d'estre dans le fond ce qu'il cherche à paroistre,
En soy le sage a tout, et porte son thrésor;
Libre et sans nul servage, il n'a que Dieu pour maistre;
Il fuit tout faux esclat, et ne voudroit pas estre
Xerxès pour son armée, ou Crésus pour son or.
Trop long-temps j'ai servi la fortune incertaine;

Rompons, rompons les fers de ma captivité!
Il me faut à tout prix rentrer en liberté;
Un forçat tost ou tard cherche à briser sa chaisne.
Maintenant, grace au ciel, dans mes champs de retour,
Plus content que jamais, je me dis chaque jour:
Hélas! dans ces cités où le cœur se désprave
A mille faux besoins j'étois assubjetti;
Né pour pour la liberté, je la reprends ici:
Salut! ma liberté! Je ne suis plus esclave.

Après trois fois douze ans qu'esgaré sur les flots,
Nautonnier imprudent, j'ai risqué le naufrage,
Ne dois-je pas enfin, pour me mettre en repos,
Ou gagner quelque rade ou surgir au rivage!

Malgré l'assaut des vents et de l'onde en courroux,
Dans l'âge mûr je trouve un port tranquille et doux:
Comme les claires eaux de ma vive fontaine
Coulent au lac sans bruit à travers mon domaine,
Coulez, mes derniers jours, coulez sans nul esmoy!
Vers la mort qui s'approche allons de bonne grace;
Inconstant est le monde et doubteuse est sa face,
Inutile est sa pompe, et peu ferme sa foy:
Il est temps d'estre sage, et de vivre pour soy.

P. B.

NOS VŒUX POUR LA PATRIE

Que le jour naisse ou que la nuit commence,
Adorons tous l'Eternelle Puissance,
Qui fit sortir l'univers du néant....
Plein de respect pour le Maître Suprême,
Que tout mortel qui le connoît, qui l'aime,
Chante son nom trois fois saint, trois fois grand !

Approchez-vous, amis de l'harmonie !
J'offre au Seigueur nos vœux pour la patrie,
Et de la terre ils vont monter aux Cieux.
Chantez en chœur.... que l'orgue magnifique,
Le fier clairon, ou le haut-bois rustique,
Mêle son charme à nos concerts pieux.

Source d'amour, de bienfaits et de grace !
Toi, dont nos cœurs trouvent par-tout la trace,
De tes enfans daigne te souvenir !
Doux et propice à ton peuple fidèle,
Etends sur lui ton aîle paternelle !
Nous t'implorons.... c'est à toi de bénir.

Empêche, ô Dieu ! la discorde fatale,
D'ensanglanter notre terre natale,

Et de l'onvrir aux fils des étrangers !
Chasse la guerre, et que le bruit des armes
N'excite plus parmi nous les alarmes
Et les fureurs pires que les dangers.

Des bonnes loix que la ferme pnissance,
Des bonnes mœurs que la douce influence,
De ce Canton soient les appuis nouveaux !
Par ta bonté, puissions-nous voir sans-cesse
A nos conseils présider la sagesse,
Et la justice à tous nos tribunaux !

Sur nos côteaux, au sein de nos campagnes,
Du bord des lacs au sommet des montagnes,
Qu'un tendre accord enchaîne tous les cœurs !
Et descendant du Ciel, qui les envoie,
Que la santé, l'abondance et la joie,
De l'homme actif couronnent les labeurs !

De nos foyers écarte la licence !
Fais-y fleurir l'aimable bienfaisance,
Et la franchise et la simplicité !
De nos vieillards bénis le dernier âge,
Et leurs vertus serviront d'héritage
Et de modèle à leur postérité !

Que ce repos, qu'en des tems plus pros-
pères,
Ta main propice a versé sur nos pères,
Sur nous descende et se fixe à jamais !
Ce n'est pas l'or, la gloire, ou les conquêtes,
Qui font l'objet de nos humbles requêtes....

C'est ton amour, la concorde et la paix.
Brûlans alors du feu sacré des Anges,
Nous offrirons l'encens de nos louanges
Devant l'autel de notre Dieu sauveur....
Et nos neveux béniront la journée,
Où notre terre et libre et fortunée
Pour ses enfans vit germer le bonheur.

Mais bien qu'heureuse et tendrement chérie,
La passagère et terrestre patrie
Seule n'est point le terme de nos vœux....
Non, non, Seigneur! notre espoir, notre attente,
Est d'habiter la Cité permanente,
Qu'à notre foi tu montres dans les cieux.

P. B.

INSTALLATION

d'un Pasteur dans sa paroisse.

De nos destins Maître Suprême,
Accepte en ce jour solemnel
L'hommage d'un peuple qui t'aime,
Prosterné devant ton Autel!
Exauce notre humble prière!
Réponds à l'ardeur de nos vœux,
Et que ta face tutélaire

Sur nous luise du haut des cieux!
Grace à ta bonté paternelle,
Nous retrouvons un bon pasteur....
Soutiens sa force; accrois son zèle;
Qu'il soit l'homme selon ton cœur!
Appelé dans ton sanctuaire
Par ton choix et par notre amour,
Que ton divin flambeau l'éclaire
Et le conduise nuit et jour!

Doux organe de ta parole,
Par toi-même purifié,
Que sa voix instruise et console
Le peuple à ses soins confié!
Qu'elle attire à ton Evangile
Nos cœurs autant que nos esprits....
Heureux si son troupeau docile
De ses leçons sent tout le prix!

Dieu Sauveur! toi dont rien n'égale
Le sacrifice et les bienfaits,
Sous sa houlette pastorale
Fais-nous trouver salut et paix!
Et qu'enfin ta grace propice,
Pour récompenser son travail,
Brebis et berger réunisse
Au sein de l'éternel bercail!

LE VALLON DE THENAS.

Elégie.

Non loin de ces hameaux, de ces toîts solitaires,
Où règnent la franchise et les mœurs de nos pères,
Entre deux côteaux s'ouvre à l'œil du voyageur
Un vallon qu'habitoient le calme et la fraîcheur.
Un ruisseau sur la mousse y promenoit son onde,
Et cachoit sous les fleurs sa trace vagabonde;
Sur ses bords s'élevoient l'Alizier cotonneux,
Et l'If mélancolique et le Pin sourcilleux;
Mille oiseaux réunis sous un toît de feuillage
Par leurs chants variés animoient le bocage;
Les uns couvoient en paix le fruit de leur amour;
Les autres gazouilloient sur les rocs d'alentour;
Et tous, d'un plomb mortel sans redouter l'injure,
Entonnoient dès l'aurore un hymne à la nature.
La folâtre genisse erroit sur le gazon,

Qu'émailloit le retour de la belle saison :
Des buissons suspendus la chèvre pétulante
Dépouilloit en grimpant la parure ondoyante ;
Et l'agile écureuil né pour la liberté
S'élançoit d'arbre en arbre avec légéreté.
L'amour de la retraite et le goût de l'étude,
Guidoient souvent mes pas vers cette solitude.
Tantôt, un livre en main, je venois dans ces bois
De l'antique sagesse interroger la voix :
Couché sur le tapis de la verte prairie,
Tantôt du peuple aîlé j'écoutois l'harmonie ;
Plus d'une fois penché sur le bord du ruisseau,
Je disois : que mes jours coulent comme cette eau !
Puis j'allois moissonner la pervenche chérie,
Le crocus printannier, ou la sombre ancolié ;
Et des trésors de Flore enrichissant ma main,
J'épuisois sa corbeille et pillois son jardin.
Mais qu'est-il devenu cet Elysée aimable ?
Je n'y vois plus, hélas ! qu'un désert lamentable,
Depuis le jour fatal qu'un fléau destructeur
A fait de son enceinte un théâtre d'horreur.
Borée avoit couvert d'une robe de glace
Des croupes d'alentour la penchante surface ;
Escorté des Autans, l'Hiver sur nos climats
Entassoit sans relâche et pressoit les frimats ;
D'un bruit affreux soudain tous nos monts retentissent ;

De leur front ébranlé les cavernes mugissent;
La masse des frimats tout-à-coup déchaînés
Coule rapidement sur les rocs inclinés,
Chassant avec fracas un tourbillon immense,
Dont le souffle orageux l'annonce et la devance :
De troncs déracinés, de rochers bondissans,
Elle accroît son volume, elle charge ses flancs;
L'avalanche est formée.... elle glisse et s'augmente
Du vaste amas de neige étendu sur sa pente...
Ce globe irrésistible autant qu'inattendu,
Au vallon de Thénas comme un trait descendu,
Entasse dans son sein, à l'instant qu'il y roule,
Les décombres épars d une Alpe qui s'écroule;
Et joignant par un pont l'un et l'autre côteau,
De ce riant Tempé fait un vaste tombeau.
Qui pourroit sans frémir décrire les ravages
Que l'Hiver en fureur verse sur ces bocages?
Sous le poids des glaçons les bois sont écrasés;
Ainsi que des roseaux les sapins sont brisés;
La forêt toute entière est sur le sol couchée;
De rameaux fracassés la prairie est jonchée:
Le ruisseau disparoît, et sa Nayade en pleurs
Fuit et porte autre part son urne et ses faveurs.
Vainement le Printems secondé du Zéphire
Vient des mains de l'Hiver reprendre son empire;
L'Hiver ne cède point le vallon de Thénas,
Qu'il désole et condamne à d'éternels frimats:

Seule la Mort y règne, et du haut d'une roche
Au souffle de la vie en interdit l'approche,
En bannit les bergers, les chants et les troupeaux,
Et de ce froid désert exile les oiseaux.
Au lointain, on diroit une cité détruite,
Par le Tems, par Bellone en masures réduite.
Ici, c'est un long pan de murs percés à jour;
Là, le front ruineux d'une gothique tour;
Ailleurs, d'épais glaçons taillés en pyramides,
En colonnes d'albâtre, en portiques humides;
Et le regard ne voit que débris confondus,
L'un sur l'autre roulés, entassés, suspendus....
Aspect tout-à-la-fois et morne et magnifique,
Funéraire tableau, pompe mélancolique,
Dont la confusion par un désordre affreux
Attristant la pensée, arrête encor les yeux.
Combien tout est changé! l'ami de ces ombrages
N'ira plus méditer sous leurs nouveaux feuillages,
Goûter le calme pur de ces réduits secrets,
Contempler la nature et chanter ses bienfaits:
Il n'ira plus cueillir l'élégante Arétie,
La noble Radiaire et la fraîche Sylvie.
Ah! que dis-je!.... ces lieux conviennent à mon cœur
Abreuvé d'amertume, et nourri de douleur...
A ce cœur qui privé de son unique amie,
Tout entier s'abandonne à la mélancolie,
S'environne de deuil, et dans tout l'univers
N'apperçoit plus, hélas! que lugubres déserts;

Où le Trépas voilé d'un crêpe funéraire,
Au milieu des tombeaux tient sa cour solitaire.
Mais cédant au malheur dont je sens tout le poids,
D'un sombre désespoir dois-je écouter la voix ?
Non, non... loin de ce globe en proie à la tristesse,
Où sur l'aîle du tems la Mort plâne sans cesse,
Et qui lui-même un jour trouvera son tombeau
Alors que le soleil éteindra son flambeau,
Cherchons, sans plus tarder, ces régions heureuses
Des justes trépassés demeures lumineuses,
Où de l'Ancien des jours le trône radieux
Eclaire l'Empirée et luit sur tous les cieux ;
Où le fleuve fécond d'une paix éternelle
Baigne l'arbre de vie et la rose immortelle.
C'est vous, vallons bénis, côteaux d'éternité,
Immobile rocher des siècles respecté,
Vers qui montent mes vœux et tendent mes pensées,
Sur un monde meilleur incessamment fixées.
Oui ! déjà l'Espérance au front consolateur
Vient de l'Eden céleste éclaircir ma douleur :
Et je me dis : c'est là que cesseront mes craintes ;
Là, ne me suivront point ni le deuil ni les plaintes ;
Là, les cœurs qui s'aimoient ne sont plus séparés ;
Là, je retrouverai tous ceux que j'ai pleurés...

NB. L'auteur de cette Elégie a essayé de décrire les effets d'une *avalanche* tombée en Janvier 1802, dans un vallon voisin de Château-d'Oex ; et de peindre avec quelques détails ce phénomène terrible, dont aucun poëte Français jusqu'à présent n'a eu l'occasion d'être témoin oculaire. —. Il n'a pas besoin de prévenir, que les images des seize derniers vers de cette pièce sont tirées de nos livres sacrés, qui parlent du *fleuve de délices*, de *l'arbre de vie*, de la *rose de Saron*, du *rocher des siècles*, des *vallées de bénédiction*, des *côteaux d'éternité*, etc.

Château-d'Oex.

P. B.

LA MORT DE L'HERMITE.

Ballade élégiaque.

Sous le ténébreux portique
D'un cloître à moitié détruit,
Une voix mélancolique
Se fait ouïr à minuit :
On l'entend toujours la même
Répéter plaintivement :
» *Pour qui perd tous ceux qu'il aime*,
» *Ah ! la vie est un tourment.*

Tout auprès, une fontaine
Verse lentement ses eaux ;
Là sur une urne d'ébène
Le burin grava ces mots :
» *Cette source est un emblême*
» *De mes trop longues douleurs....*
» *Quand on pleure ce qu'on aime*,
» *L'œil n'a pas assez de pleurs.*

Cette onde à son cours laissée
Baigne trois saules pleureurs ;
Sur chaque tige est tracée
Une faulx entre deux cœurs :
On y lit : « *La mort barbare*
» *Nos plus doux nœuds brisera...*

» *Mais si sa faulx nous sépare ,*
» *Sa faulx nous réunira.*

Non loin s'ouvre un Hermitage,
Au sein d'un roc menaçant :
Devant ce manoir sauvage
Chacun passe en frémissant....
Sur un écusson de cuivre
Qui se présente d'abord
Est écrit : « *Puis-je encor vivre*
» *Quand tout ce que j'aime est mort ?*

J'entre sous la voûte obscure ;
J'appelle.... on ne répond pas :
L'écho, par un sourd murmure,
S'éveille au bruit de mes pas.
D'une clarté je m'approche ;
Elle me guide..,. je vois
Brûler au pied d'une roche
Un cierge près d'une croix.

Je prends d'une main tremblante
Ce funéraire flambeau :
A sa lueur vacillante
Je reconnois un tombeau.
Sur le marbre qui recouvre
Le plomb poudreux d'un cercueil ;
Je me baisse et je découvre
Ces tristes lignes de deuil.

» Dieu fasse paix à Lothaire !
» Il eut quinze ans de bonheur.

» Heureux époux, heureux père,
» Rien ne manquoit à son cœur....
» Mais l'Onde éteignant la flamme
» De l'hymen et de l'amour,
» Lui ravit, hélas! sa femme
» Et ses deux fils d'un seul jour.

» Alors dans cet Hermitage
» Il vint attendre la mort,
» Comme on attend un naufrage
» Qui doit ramener au port.
» Tel est le décret suprême;
» Humblement il s'y soumet....
» *C'est se survivre à soi-même,*
» *Que perdre ceux qu'on aimoit.*

Tout-à-coup se fait entendre
Un soupir attendrissant:
Je me tourne, et sur la cendre
Je trouve un agonisant.
» Tu vois Lothaire lui-même,
» Depuis quinze ans dans ce lieu:
» Pour rejoindre ceux qu'il aime,
» Il finit de vivre..... adieu"!

A ces mots, l'Hermite expire:
Mon cierge tombe et s'éteint....
Comment pourrais-je décrire
Le trouble affreux qui m'étreint!
Je m'enfuis.... et je crus même
Ouïr au fond de mon cœur:

» Pour qui perd taus ceux qu'il aime ,
» Ah ! la mort est un bonheur.

P. B.



Note. Une ancienne tradition a donné lieu à cette ballade : elle porte qu'un riche Chevalier d'Argovie, ayant vu périr sous ses yeux dans le lac d'Halweil sa femme et ses deux enfans , sans pouvoir les sauver , se retira dans un hermitage voisin , et qu'il y finit ses jours dans la douleur et dans les larmes, après y avoir creusé lui-même son propre tombeau.

CLAUS ET TONI,

OU LA CHAPELLE DES INNOCENS.

Complainte populaire.

Sur un air du Pont-Neuf.

VENEZ à moi, grands et petits,
Venez ouïr la triste histoire
D'un enfant par son père occis....
A grand peine pourrez la croire :
Toutefois de ce fait certain
Il reste un monument durable,
Qui doit apprendre au genre humain
De quoi père yvrogne est capable.

A Brunnen, Claus vivoit jadis,
Claus, qui pourvu qu'il boive et mange,
De faim laisse mourir son fils....
Fils de huit ans, beau comme un ange:
En pleurant sa mère filoit,
Pour fournir à sa subsistance,
Et six ans durant de son lait
Nourrissoit de Toni l'enfance.

Toni seroit péri de faim,

Quand sa bonne mère fut morte,
S'il n'eût été soir et matin
En mendiant de porte en porte.
Un jour Claus s'en alloit par eau
Boire et s'enivrer de plus belle ;
Son fils lui demande un morceau
D'un pain qu'il voit dans sa nacelle.

» Oui, tu l'auras, si tu réponds
(Dit Claus d'une voix de tonnerre)
» Franchement à trois questions,
» Que sur le champ je veux te faire...
» Dis, qu'as-tu trouvé de plus doux
» En ce monde plein de malice ?
--- *De plus doux, me demandez-vous ?*
C'étoit le lait de ma nourrice.

» Bon ! qu'est il à ton jugement
» De plus tendre sur cette terre ?
--- *De plus tendre ?... Un petit moment....*
Ah ! c'est les baisers de ma mère.
» Et de plus dur ? --- *C'est ce rocher.*
» Tu mens, cria Claus en colère,
» Pas si loin ne faut le chercher....
--- *C'est donc, hélas ! le cœur d'un père.*

A ces mots, le tigre d'abord
Prend son fils, lui brise la tête
Contre la roche de ce bord....
Puis dans le lac son corps il jette :
Bientôt les juges du Pays
Ce barbare père ont fait prendre ;

Et pour avoir occis son fils,
Au gibet ils l'ont mené pendre.

Lors tout le peuple en gémissant
De pleurs s'en vint laver la place,
Qui du sang de ce pauvre enfant
A conservé long temps la trace.
Puis de Gersau les braves gens,
Sur cette rive criminelle,
A l'honneur des Saints Innocens
Ont fait bâtir cette chapelle.

Voyageur, qui viens en ce lieu
Rougi du sang de l'innocence!
N'y passe point sans prier Dieu....
Et retiens bien cette sentence: —
Si rien n'est aussi dur pour nous
Comme le cœur d'un mauvais pere,
Rien n'est plus tendre ni plus doux
Que le cœur d'une bonne mère!....



Notice sur la pièce précédente.

J'allais en 1785 de Gersau à Brunnen, par un sentier tracé le long des bords escarpés du lac des quatres cantons, et je trouvai près du rivage une petite chapelle: un vieillard, assis tout auprès, m'apprit qu'elle s'appeloit *Kindlindsmord-Capell*;

c'est-à-dire, la Chapelle de l'infanticide. Présumant que ce nom tenoit à un fait historique, je lui demandai quelques détails sur cette étymologie. Alors il m'apprit qu'un batelier de la contrée, qui joignoit à ce métier celui de joueur de violon, étoit si adonné au vin, qu'il refusoit de fournir à l'entretien de sa femme et de son fils unique, pour consumer tout ce qu'il gagnoit dans la plus crapuleuse débauche; que la mère nourrit six ans de suite cet enfant de son lait; qu'à la mort de cette femme, le petit garçon abandonné à lui-même devint mendiant; qu'ayant trouvé sur cette place son père, qui partoit en bateau pour aller jouer du violon dans une noce de l'autre côté du lac, il l'avoit supplié de lui donner un morceau de pain; que le père lui avoit proposé les trois questions rapportées dans la Romance; et qu'à sa dernière réponse, ce monstre avoit pris l'enfant par les pieds, lui avoit écrasé la tête contre un roc, et jeté son cadavre dans le lac : il ajouta que le crime ayant été découvert, le tribunal de Schweitz condamna ce scélérat au dernier supplice; et que la désolation fut si grande dans le pays, que pour détourner les jugemens du ciel d'une terre souillée par

un forfait aussi atroce, on bâtit cette chapelle, dédiée *aux Saints Innocens*, c'est-à-dire, aux enfans de Bethléem, massacrés par l'ordre d'Hérodes. Il me dit encore, que dans ses jeunes ans, il avoit entendu sa grand-mère chanter quelques couplets d'une romance allemande sur ce tragique événement, dont le refrein étoit: *Voyez de quoi un Père yvrogne est capable.*

Cette conversation me donna l'idée de traiter le même sujet en français: je l'ai donc essayé dans le genre de ces *complaintes*, que la police de Paris faisoit autrefois composer pour l'instruction du peuple, après l'exécution de quelque grand criminel..... Complaintes qu'un musicien ambulant alloit chanter dans les foires et dans les marchés, ayant pour l'ordinaire un tableau grossièrement barbouillé, qui représentoit le fait, et qu'il démontroit avec une baguette.

On trouvera, je pense, que ma Romance est tout-à-fait dans ce genre populaire, ou, pour mieux dire, trivial. Mais c'est précisément mon but. Du reste, si quelque amateur veut aller la chanter plaintivement dans les places publiques, je lui en abandonne volontiers l'honneur et le profit, à condition cependant, que

l'Orphée des carrefours m'apprenne l'air qu'il y mettra.

Schweitz, *juillet* 1803.

P. B.

LE TOMBEAU

du Troubadour Neuchâtelois.

ROMANCE.

Sur ce tombeau, pleurez, jeunes Bergères !
Pleurez long-temps la mort du Troubadour.
Quand sur sa lyre erraient ses mains légères,
Que disoit-il en ses doux chants d'amour ?

Il célébroit, dit la touchante Elvire,
Les beaux vallons, les forêts d'alentour.
J'osai l'aimer : hélas ! jamais sa lyre
Ne m'a nommée en ses doux chants d'amour.

Qu'a-t-il aimé ? dit la blonde Elmadure,
Etoit-ce moi ? brûloit-il à son tour ?
Son beau génie embrasoit la nature ;
Il la chantoit, comme on chante l'amour.

Puis vint Emma la Bergère naïve ;
Emma rougit et pleura tour-à-tour :
C'est pour Emma que son ame expansive
Avoit créé ses plus doux chants d'amour.

Il me chérit et je l'aimai, dit-elle :
Mon pied fouloit les fleurs de son séjour;
Mon œil cherchoit quelque rose nouvelle,
Et rencontra son regard tout d'amour.

D'un saule épais la verte chevelure
Couvre sa tombe et la dérobe au jour :
La beauté pleure, et le zéphir murmure....
Heureux qui sent et qui chante l'amour !

J. CH.

ÉPITRE

ÉPITRE AUX FLEURS,

A l'occasion d'un retour de froid arrivé au commencement de mars 1793. (1)

PRÉMICES du printemps, fleurs qui venez d'éclore,
Fruits des premiers baisers de Zéphire et de Flore,
Craignez des Aquilons le retour dangereux ;
Autour de vous déjà le Papillon voltige,
Le Soleil vous caresse, et les vents amoureux
Balancent mollement votre ondoyante tige ;
La nature pour vous épuisant ses trésors,
D'or, de pourpre et d'azur forme votre parure ;
Et pour vous assurer l'empire de ses bords,
Vous élève elle-même un trône de verdure.
Belles de vos attraits, vous offrez à nos yeux
D'un calice brillant les contours gracieux ;
Un parfum délicat de votre sein s'exhale :
En vous tout nous séduit.... en vous tout est charmant :
Mais quoi ! tant de beauté ne dure qu'un moment....
Et vous touchez peut - être à votre heure fatale !

Ce matin dont l'éclat vous invite à fleurir,
Ce matin vous vit naître, et peut vous voir mourir :
L'hyver, qui si long-temps régna sur nos campagnes,
Au printemps, dont la main rajeunit les gazons,
Abandonne à regret le sceptre des saisons,
Et nous menace encor du sommet des montagnes :
L'univers de nouveau va trembler sous ses loix ;
Les fiers enfans du Nord à ses ordres fidèles,
Dans leurs antres glacés ont entendu sa voix ;
Sous les cieux obscurcis ils agitent leurs aîles,
Et d'un vol assuré fondant sur nos climats,
Nous rapportent l'ennui, le deuil et les frimats.
Avant que dans les airs la nuit tendant ses voiles,
Ait ceint le firmament d'une écharpe d'étoiles,
Leur souffle destructeur désolera nos champs :
Je les entends déja frémir dans nos bocages,
Où les oiseaux cachés sous de naissans feuillages,
Apprenoient aux échos à répéter leurs chants.
Je vois déjà blanchir les plaines étonnées ;
Un cristal immobile a remplacé les eaux ;
Et des ruisseaux muets les Nymphes consternées

Se cachent en tremblant au fond de leurs roseaux!
Tout languit, tout expire au souffle de Borée....
Et vous, charmantes fleurs! vous de qui le destin
A peu de jours, hélas! a borné la durée,
Faut il que leur rigueur hâte encor votre fin?
Demain quand le soleil, ramenant la lumière,
Viendra dorer des monts le sommet blanchissant,
Nuancer les vapeurs nageant dans l'athmosphère,
Et peindre l'horison d'un pourpre languissant,
En vain je chercherai l'Hépatique azurée (2);
La blanche Perceneige (3) et l'odorant Daphné (4):
Sur le bord des ruisseaux, triste et décolorée,
La tendre Saxifrage à mon œil étonné (5)
N'offrira plus l'éclat de sa tête dorée:
Et toi qui de l'enfance ornes les blonds cheveux,
Du printems, des amours modeste avant-courière,
Honneur de nos Vergers, charmante Primevère (6),
Hier tu brillois encor, tu régnois en ces lieux!
Mais l'orage a passé.... tu n'es plus.... la bergère
En vain te redemande au bosquet solitaire

Où tes charmes naissans avoient frappé ses
yeux.
Elle t'y cherche aussi, fleur aimable et
chérie,
Toi qui de nos vallons embellis les contours,
Toi dont l'azur rappelle à mon ame attendrie
Ma jeunesse, Rousseau (7), mon lac et les
beaux jours!
C'est est fait, l'Aquilon dans sa rage cruelle
A renversé ta tige et terni tes couleurs:
Mais au moins ton feuillage échappe à ses
fureurs...
Il ne sauroit flétrir ta verdure immortelle:
L'hyver de ses glaçons t'assiège vainement;
Au-dessus des frimats tu relèves ta tête,
Digne de couronner dans nos beaux jours de
fète
Et le front du poëte et celui de l'amant.
Mais pourquoi, jeunes fleurs, vous em-
presser à naître?
Pourquoi céder aux vœux des Zéphirs in-
constans?
En fleurissant plus tard vous plairez plus
long-temps...
Renfermez vos trésors; attendez, pour pa-
roître,
Que l'astre des saisons rallentissant son cours,
Aux nuits, aux froides nuits égalise les jours;
Attendez que Progné, loin des brûlans riva-
ges
Où le Maure asservi s'endurcit aux travaux,
Revienne confier aux toîts de nos villages

Son argile et le fruit de ses amours nouveaux ;
Attendez que sa sœur sous l'épaisse feuillée
Se dérobe aux regards du berger curieux,
Et que le long récit de ses paisibles feux
Enchante la nature en nos bois réveillée ;
C'est alors qu'il est temps de naître et de fleurir...
Sachez mettre à profit ces heures passagères,
Croissez, brillez, parez le front de nos bergères ;
Penchez vous sur leur sein.... c'est là qu'il faut mourir.
Que devant votre éclat tout autre éclat s'efface :
Semez de votre émail le penchant des côteaux ;
Reines de nos étangs, mirez-vous dans leurs eaux,
Dont aucun vent alors ne ride la surface.
Autour de nos berceaux de pampres couronnés,
Que le souple Jasmin s'unisse avec la Rose:
O fleurs ! servez de lit aux amours fortunés,
Et parfumez la couche où le bonheur repose.
Que vos trop courts momens soient tous pour le plaisir ;
Prodiguez vos appas, prodiguez vos tendresses
A chaque Papillon, comme à chaque *Zéphir* :
Pourquoi leur refuser d'innocentes caresses ?
Un soupir de l'amour veut un autre soupir...

Aimez.... c'est le grand but de la loi de nature :
On nous en fait un crime : hélas ! c'est un devoir,
Aimez ! et que le champ qui vous doit sa parure
Du printems qui suivra vous doive encor l'espoir.

Fuiez, vents orageux ; courez, lentes journées :
Soleil, lance tes traits, réchauffe nos sillons ;
Que les fleurs à languir trop long-temps condamnées
Puissent s'ouvrir sans crainte au feu de tes rayons.
O fleurs ! de nos vallons aimables habitantes,
Vous qui de mon enfance embellissiez les jeux,
Je vous chéris encore, et vos couleurs brillantes
Captivent sans effort et nos cœurs et nos yeux.
Vous faites mes plaisirs et ma plus douce étude :
Oubliant près de vous les coupables humains,
Pour mieux vous contempler cherchant la solitude,
Je vous dois mes vertus et des jours plus sereins.
A quelques noirs pensers que mon ame se livre,
En voyant tant de maux, tant de forfaits divers
Faire un séjour d'horreur de ce bel univers,
Votre aspect me console, et j'aime encore à vivre....
C'est pour vous qu'au printems j'erre dans ces bosquets

Où près du saule en fleurs vole la jeune abeille,
Dont le bourdonnement, que m'apporte un vent
frais,
Comme lui tour-à-tour frappe et fuit mon
oreille :
C'est pour vous que jadis on m'a vu tant de fois
Parcourir du Jura les croupes verdoyantes,
Et gravir ces rochers, ces cîmes effrayantes,
Où le plomb peut à peine atteindre le chamois.
Maintenant que Bellone au carnage animée,
Roule son char sanglant sur la terre àllarmée,
Et que cent rois ligués unissant leurs efforts
Portent aux champs français l'épouvante et la
mort,
Je trouve auprès de vous de plus douces images ;
Vous changez en jardins les lieux où vous
croissez :
Nos guerriers ne sont grands que par de grands
ravages ;
Ils désolent la terre.... et vous l'embellissez.
Chez vous l'on ne voit point au pied du lys
superbe
Ramper avec orgueil de vils adulateurs,
Ni l'œillet insulter, au gré de ses flatteurs,
Le foible liseron qui se cache sous l'herbe (8).
Vous jouissez en paix de tous les dons des
cieux ;
Et la main qui peignit votre étoffe brillante
Arrose également d'une onde bienfaisante
Et l'humble germandrée et le chêne orgueil-
leux.
O fleurs ! que votre sort seroit digne d'envie,

Si l'arrêt du destin, pour vous moins rigoureux,
Daignoit vous accorder une plus longue vie !
Mais quoi ! l'on vit assez, alors qu'on vit heureux.

Hélas ! nos jours semés de peine et d'amertume
Au gré de nos souhaits coulent trop lentement ;
L'erreur nous asservit, le chagrin nous consume :
Nous ne trouvons la paix qu'au sein du monument.
O ! si le mien s'élève un jour dans ces campagnes
Où le destin propice a placé mon berceau,
Où sous des ceintres verds mon paisible ruisseau
Va porter au Léman le tribut des montagnes,
Amantes du zéphir, parez de vos présens
Cet asyle où des maux ignorant les atteintes,
Le cœur ne connoît plus ni l'amour, ni ses craintes,
Ni ses plaisirs trompeurs, ni ses chagrins cuisans :
Orné de vos couleurs, qu'il frappe au loin la vue
Du voyageur errant sur ce bord enchanté ;
Et que, pour vous cueillir, la bergère ingénue
Y vienne quelquefois dans les beaux jours d'été.

(*Par un botaniste suisse*, S. B.)

Note de l'Éditeur.

(1) Cette épître, où la poésie et la botanique ont semé leurs fleurs de concert, est d'un genre nouveau : elle montre combien les Muses peuvent embellir l'histoire naturelle, et combien l'histoire naturelle peut prêter aux Muses : en la lisant, on ne dira pas : *qu'ont de commun le botaniste et le poëte?* La nature.... que le premier décrit, que le second peint, et que tous les deux étudient et chérissent. Et quel pays est plus fait pour l'un et pour l'autre que notre Suisse, si riche en images pittoresques, si féconde en plantes de tout genre, et si digne d'inspirer le luth d'Apollon et de remplir la corbeille de Flore !

(2) *Anemone Hepatica.* Linné.

(3) *Leucoium vernum.*

(4) *Daphne mezereum*, appelé vulgairement *Garou* ou *Bois-gentil* : toutes ces plantes fleurissent à la fin de février ou au commencement de mars.

(5) C'est le *Chrysosplenium alterni-folium*, que les Français appellent *saxifrage dorée* : cette plante, qui se plaît aux bords des eaux et qui fleurit de bonne heure, est fort délicate : elle est remarquable par sa couleur d'un jaune doré.

(6) C'est la *Primula veris* de Linné : dans le Pays-de-Vaud, les enfans en font des guirlandes, en passant les tubes des fleurs, qui sont fort longs, les uns dans les autres : l'époque où elle fleurit est celle du réveil de la nature.

(7) Tous ceux qui ont lu les Confessions de Rousseau, reconnoîtront ici la Pervenche, *Vinca*

minor de Linné. Cet ami de la nature et de la botanique, se promenant un jour dans les environs de Paris, où cette fleur est fort rare, *la* trouva par hasard; et cette vue lui rappela si vivement le beau Pays-de-Vaud et les bords du lac Léman, où elle croît en abondance, et où il l'avoit souvent cueillie dans sa jeunesse, qu'il fut attendri jusqu'aux larmes : pour bien entendre ce morceau, il faut remarquer que la pervenche conserve sa verdure pendant l'hiver, et que sa tige est toujours terminée par une touffe de feuilles qui forment une espèce de couronne.

(8) C'est le *Convolvulus arvensis*, ou *liseron des champs*, dont la tige est ordinairement couchée; et dont les fleurs, en forme de cloche, offrent un joli mélange d'un rouge pâle et de blanc.

LE MATIN.

ODE.

VERS l'occident roule tes voiles,
O nuit, abandonne les cieux !
Elle fuit : l'éclat des étoiles
A peine frappe encor mes yeux.
Une lumière douce et pure
Vient du réveil de la nature
Animer le riant tableau.
Le Roi des Saisons va paraître :
Il s'avance ; tout va renaître
A la clarté de son flambeau.

L'horison rougit et se dore :
La pourpre se mêle aux saphirs.
Près du char de la jeune Aurore
Folâtrent les tendres Zéphirs :
Leur essaim bruyant et volage
Sème par-tout sur son passage
Les fleurs dont ils sont couronnés;
Et des perles, riche parure
De leur flottante chevelure,
Les gazons, les bois sont ornés.

Un éclair a jailli de l'onde :
L'air s'embrase de mille feux :
L'astre conservateur du monde
Paraît sous son dais radieux.
Moteur brillant de la matière,
Il rend à la nature entière
Et les contours et les couleurs :
Dans l'espace il n'est aucun être
Qu'il n'embellisse et ne pénètre
De ses bienfaisantes chaleurs.

Levant vers lui sa tête humide,
Qu'affaissoient les pleurs du matin,
A ses feux la rose timide
Ouvre les trésors de son sein.
De ses sœurs la troupe s'éveille :
Par-tout les boutons de la veille
Changés en fleurs charment les sens.
La campagne au loin parfumée,
Ainsi qu'aux bosquets d'Idumée,
Exhale le plus pur encens.

Tandis que d'une flamme active
La terre absorbe les rayons,
Dans les champs que sa main cultive
L'homme va tracer des sillons.
Sa sueur arrose les plaines :
Du lourd compagnon de ses peines
L'aiguillon presse la lenteur;
Et déjà le sol moins rebelle
Dans ses flancs fécondés recèle
L'espoir tardif du moissonneur.

Quels accords ! quelle symphonie !
Ecoutons... c'est vous que j'entends,
Enfans légers de l'harmonie,
Des airs volages habitans ;
Les échos frappés vous répondent :
Vos champs se mêlent, se confondent
Avec le murmure des eaux :
Tout est concert : l'ame attendrie
S'abandonne à la rêverie,
Et s'ouvre à des plaisirs nouveaux.

Le cœur se dilate et s'épure :
L'homme s'élève à son Auteur :
Il a vu Dieu dans la nature,
Et dans son Maître un bienfaiteur.
L'éclat de la voûte azurée,
L'émail dont la terre est parée
Tour-à-tour captivent ses yeux :
Sur les aîles de la prière,
Il s'élance, et de sa paupière
Coulent des pleurs religieux.

Objet des célestes cantiques,
De notre amour et de mes vers,
Que tes œuvres sont magnifiques,
Tendre Père de l'univers !
Ces astres constans dans leur course,
Qui d'une intarissable source
Versent la vie et la clarté,
Les fruits qu'étalent ces rivages,
Et ces ruisseaux et ces ombrages,
Aux mortels disent ta bonté.

Les vents à tes ordres fidèles,
Pour raffraîchir l'air enflammé,
Agitent mollement leurs aîles
Sous un ciel trop long-tems fermé.
L'eau se condense dans la nue;
Elle tombe, elle s'insinue
Dans le germe reproducteur :
Déja la campagne altérée,
De cette vapeur éthérée
A bu le flot générateur.

Hymnes de la reconnoissance,
Concert sublime et solemnel,
Montez, dès que le jour commence,
Vers le trône de l'Eternel !
L'espace immense est son empire :
Par lui tout se meut, tout respire,
Et se conserve et se nourrit.
Aux élémens il parle en maître :
Il ouvre sa main, tout prend l'être;
Il la referme, tout périt.

Un mot de sa bouche immortelle
Féconda le sein du néant :
Il dit.... et la voûte éternelle
Des cieux vit briller le géant.
De la nuit les astres parurent;
Ils s'ébranlèrent, ils coururent
Au lieu que leur montra sa main.
Dans les airs la terre lancée,
Et sur son axe balancée,
Sans effort trouva son chemin.

Des mers son doigt marqua la place :
Il fit ces monts audacieux,
Colosses dont la vaste masse
Presse l'enfer et touche aux cieux.
Leur front, qu'un long hiver couronne,
De la foudre qui les sillonne
Repousse les traits impuissans,
Et voit sans cesse de l'orage
Expirer l'inutile rage
Contre ses rochers menaçans.

L'homme enfin, cet être sensible,
Trop peu connu, mais trop vanté,
Ce mélange incompréhensible
De faiblesse et de majesté,
Dieu puissant ! l'homme est ton ouvrage.
Prenant une forme, un langage,
L'argile à ta voix s'anima....
Ton souffle ennoblit la poussière,
Et dans une prison grossière
Un hôte immortel s'enferma.

S. B.

Fin du cinquième volume.



